ASSOCIATED MEDICAL SERVICES INCORPORATED
MEDICAL CARE BY PREPAYMENT

UNIVERSITY OF
TORONTO LIBRARY

The
Jason A. Hannah
Collection
in the History
of Medical
and Related
Sciences

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/memoiresdechirur01arna

MEMOIRES

DE

CHIRURGIE,

DIVISES

EN DEUX PARTIES.

MEMOIRES

DE

CHIRURGIE,

AVEC QUELQUES REMARQUES

hiſtoriques

Sur l'Etat de la Médecine & de la Chirurgie

en FRANCE & *en* ANGLETERRE.

Par GEORGE ARNAUD,

Docteur en Médecine, ancien Membre de l'Académie Royale de Chirurgie de PARIS, & un des Profeſſeurs en l'Ecole de St. COSME, Membre de la Société des Chirurgiens de LONDRES.

PREMIERE PARTIE.

Hæc ſcripſi non ſummi otii abundantiâ, ſed amoris erga te, & pro bono publico.

CIC. ad Tull.

A LONDRES,

chez J. NOURSE, Libraire du ROI, dans le STRAND.

M. DCC. LXVIII.

SOUS LES AUSPICES

De Son Altesse Sérénissime le PRINCE

CHARLES

DUC DE WIRTEMBERG

& DE TECK,

COMTE DE MONTBELIARD, DE HEY-DENHEIM, JUSTINGEN, &c. &c.

CES

MEMOIRES

sont dédiés

A LA TRES-ILLUSTRE FACULTE

DE

MEDECINE

En l'*UNIVERSITE* de *TUBINGE*

Par

Son très - humble,
très - obéissant, &
très - dévoué Serviteur
l'Auteur,
Médecin de la même Faculté.

TABLE

DES

PIECES CONTENUES DANS LA PREMIERE PARTIE.

Avertiſement en forme de Préface, page I

La vie de Mr. HUNTER, Docteur en Médecine. p. XIII

I MEMOIRE. Recherches ſur la HERNIES de Naiſſance par le Docteur HUNTER, traduites de l'Anglois, avec des réfléxions pathologiques de l'Auteur de ces Mémoires, & trois Planches. p. I

II MEMOIRE. Inconvéniens des DESCENTES, particuliers aux Prêtres de l'Egliſe Romaine. p. 81

III MEMOIRE. Des différences locales des TESTICULES & de leur nombre indéterminé. p. 115

IV MEMOIRE. Obſervations ſur les ANEVRISMES, deux Planches donnent les figures de Bandages propres à ces maladies. p. 181

V MEMOIRE. Obſervations ſur une eſpéce particulière d'ANEVRISME, traduites de l'Anglois par l'Auteur de ces Mémoires, & une Planche. p. 219

VI MEMOIRE. Diſſertation ſur les HERMAPHRODITES, & ſix Planches. p. 245

Table analytique des matières contenues dans la Première Partie. feuille (E e e)

Avis au Relieur.

L'Ouvrage, en grand papier, ayant paru devenir trop-gros, on a cru devoir le divifer en deux parties qui forment deux volumes. Comme on s'en eft apperçu trop-tard, il a fallu partager les matières de façon à rendre les deux volumes à peu-près égaux. La première partie finit avec la table analytique des matières qu'elle contient.

Les Planches feront placées, fans avoir égard à leurs numéros vis-a-vis les pages qu'elles indiquent ; & on aura foin de mettre à la marge en dos le côté de chaque Planche où il y a une petite étoile au bas, excepté la Planche 111 *des Vifcères abdominaux dont l'étoile a été mal placée.*

N. B. *Tout homme eft fujet à faire des fautes, mais on eft heureux quand on peut les reconnoître, plus encore quand on peut les réparer. L'Auteur, ayant été obligé de remanier fon ouvrage après qu'il a été imprimé, a cru devoir y mettre plufieurs cartons dont les pages font citées ci-deffous. Il prie les relieurs d'y faire attention, & de placer à leurs rangs les feuilles ou pages qui font cotées au nombre des additions. Les numéros de ces dernières font tous marqués entre deux parenthèfes.*

Cartons.

Après la Dédicace de la première Partie, placez la demie feuille qui commence par *Table des piéces contenues dans la première Partie*; puis enfuite coupez les fuivantes pour y placer les Cartons j -- i j -- iij --- iv feuille a — 77 - 78 feu. K — 79 - 80 feu. L (2 3 7) feu. (G g 4) Placez de fuite toute la feuille (G g 4) 395 - 96. feu. D d d — 413 - 14. feu. F f f — 619 - 20. feu. I i i i. 659 - 60. feu. O o o o. — 743 - 44. feu. 5 B. -- 765 - 6 feu. 5 D -- 767 - 8. feu. 5 E. --- 769 - 70. feu. 5 E. — 771 - 72. feu. 5 E. 779 - 80. feu. 5 F — 781 - 82. feu. 5 F — 783 - 84. feu. 5 G. 785 - 86. feu. 5 G.

ADDITIONS

à mettre dans l'ordre ſuivant.

Après la page XXVI, mettez page (1). De la HERNIE de NAISSANCE.

Après p. 80, met. p. (81) DES DESCENTES QUI ARRIVENT AUX PRESTRES DE L'EGLISE ROMAINE.

Après p. 114, met. p. (115). DES DIFFERENCES LOCALES DES TESTICULES.

Après p. 180, met. p. (181). OBSERVATIONS SUR LES ANEVRISMES.

Après p. 218, met. p.(219). De l'ANEVRISME par ANASTROMOSE.

Après p. 236, met. toute la feuille ſignée (Gg 4).

Après p. 244, met. p. (245). EXPLICATION DE LA PLANCHE VI.

Après p. 400, met. p. (401). ADDITIONS & CHANGEMENS.

Après p. 402, met. p. (403). FAUTES A CORRIGER.

Après p. 404. met. p. (403). TABLE DES MATIERES DE LA PREMIERE PARTIE.

Après p. (403) met. les feuilles (E e e 3) (F f f) (G g g) (H h h) (I i i).

La ſeconde partie de l'ouvrage commence par la page 401. RECHERCHES SUR LES HERNIES DE l'EPIPLOON.

Après la feuille du Titre, mettez p. (401) DES HERNIES DE l'EPIPLOON.

Après la p. (401), met. la feuille ſignée ** AVERTISSEMENT.

Après p. 698, met. p. (698). CHAISE CHIRURGICALE.

Après p. 744, met. p. (745). SPECULUM UTERI.

Après p. 790, met. p. (791). FAUTES A CORRIGER.

Après p. 792, met. p. (293). † DU SAPHYLETOME.

Après p. 826, met. (827). TABLE DES MATIERES DE LA SECONDE PARTIE.

Après la Table de la ſeconde Partie, mettez APPENDICE.

† *Erratum.* Ce numéro a été mépri, pour [793]

Fautes à corriger.

Malgré les ſoins que l'on s'eſt donnés pour corriger les épreuves il n'a pas été poſſible d'éviter quelques fautes typographiques, lettres renverſées ou oubliées, quelques ponctuations défectueuſes, certains accens mal placés, d'autres entièrement omis, ſurtout ſur les capitales, parce qu'il n'y en a point dans les fontes angloiſes, &c. On ſe flatte que les Lecteurs auront la bonté d'y ſuppléer ; mais on les prie de corriger les fautes ſuivantes avant de lire l'ouvrage.

On a mis un *Errata* avant ou après chaque Mémoire, ce qui ſemble devoir ſoulager l'attention des perſonnes qui voudront ſe donner la peine de corriger.

Fautes à corriger dans l'Avertiſſement de la première Partie, & dans la vie de Mr. HUNTER.

Page	Ligne	
j	21	des progrès de, liſez à perfectionner.
ii	14	neuf, liſez, onze, ib. la vie de Mr. HUNTER, & un Diſcours ſur l'Anatomie.
xiii	21	effacez ou. Après CAMBRIDGE mettez ou de DUBLIN. ibid. lig. 27 après la note (b) liſ. voy. la note (a) de la page (401)
xv	22	Après moyen, liſ. de -- ibid. lig. 22 après la note, liſ. voy. la note (b) de pag. (401)
xvii	13	vues, liſ. vûes. -- ibid. lig. 14 effacez le premier de --- ibid. Tous les numéros des pages de cette feuille c manquent dans quelques-éxemplaires.
xxi	2	les, liſ. ſes.
xxii	28,	depuis, effacez les deux virgules.
xxv	14	reſſors, liſ. reſſorts.

AVERTISSEMENT.

L'HUMANITÉ réclame ſans ceſſe les ſecours de la Chirurgie. Les GRANDS, les Riches & les Pauvres, s'intéreſſent également à ſes progrès.

Les premiers comblent d'honneurs les Chirurgiens de mérite ([a]); les ſeconds les récompenſent généreuſement; les autres expriment leur reconnoiſſance par les voeux les plus ſincères, & payent ſouvent nos ſoins par des larmes de joye. Faut-il quelque choſe de plus pour exciter l'Emulation? Oui, la ſatisfaction d'être utile eſt encore au deſſus de ces avantages. Ce motif au moins eſt le ſeul qui m'engage à donner ces Mémoires. Je ſuis trop-vieux & trop-peu ambitieux pour rien déſirer de plus que de pouvoir contribuer à la prolongation des jours de ceux qui ſe trouveront dans la malheureuſe néceſſité de profiter des préceptes contenus dans cet ouvrage.

Les ACADEMIES, particulièrement celle ([b]) qui s'occupe le plus des progrès de la Chirurgie, ne

(a) En FRANCE, le Roi les annoblit & leur poſtérité; il les décore ſouvent de l'ancien ordre de St. Michel, & leur accorde des places de faveur.

(b) l'Académie Royale de Chirurgie de PARIS.

demandent pas toujours des ouvrages finis. Les vûes que celle-ci se propose, en couronnant les Mémoires qui méritent ses suffrages, sans rejetter ceux d'une classe inférieure, sont de rassembler autant de matériaux qu'elle peut, de les réduire à une quantité suffisante, & de les mettre en un ordre convenable, pour en former dans les suites des principes solides & permanens.

C'est pour concourir en quelque façon à ce projet que je me détermine à publier ce qu'un homme occupé peut rédiger à ses momens de loisir.

Cet ouvrage comprend onze Mémoires ([a]).

Le premier est une traduction des recherches du Docteur HUNTER sur la HERNIE de *naissance*. J'espère que ce mémoire sera d'autant-mieux reçu que, selon moi, cette découverte est la plus curieuse en *Anatomie*, & la plus utile en *Chirurgie* qui ait été faite depuis celle de la circulation du *Sang*.

Le second intéresse les personnes attaquées de DESCENTES qui se destinent à l'Etat Ecclésiastique de la Religion Romaine. Ces maladies ayant donné occasion au problême suivant, SI LES PRESTRES AT-

(a) On a mis ici un carton depuis que l'*errata* a été imprimé.

TAQUES

TAQUES de DESCENTES SONT IRREGULIERS ? J'ai recuilli toutes les autorités néceſſaires pour la négative.

Le troiſiéme contient des Recherches ſur les différentes ſituations des *Teſticules*, & ſur leur nombre diminué ou augmenté. On y trouve les effets ſurprenans de la vigueur de certains tempéramens. Cette partie de l'ouvrage devient utile aux familles jalouſes de maintenir les bonnes moeurs, & la ſanté de leurs enfans.

Le quatriéme comprend quelques obſervations ſur les ANEVRISMES.

Le cinquiéme préſente des nouveautés ignorées du plus grand nombre des perſonnes de l'Art, ſur l'ANEVRISME par *anaſtomoſe* de l'*Artère* & de la *Veine* du pli du *Bras*.

Le ſixiéme eſt une Diſſertation ſur les HERMAPHRODITES que je donnai en Anglois en l'année 1750. Je l'ai augmentée d'un grand nombre d'obſervations, particulièrement de celles que l'Académie de Chirurgie de PARIS m'avoit confiées, & de celles de Mr. le CAT. J'ai cru devoir y ajouter deux Mémoires contradictoires, écrits depuis peu, l'un en faveur, & l'autre contre le nommé GRANJEAN.

Je m'étois propoſé de donner pour ſeptiéme Mémoire, celui ſur les HERNIES avec *Mortification*,

comme

comme il a été annoncé dans le *Proſpectus*. J'y en ai ſubſtitué un autre, qui a pour titre, Recherches ſur les HERNIES de l'EPIPLOON.

Le huitiéme comprend la Conſtruction d'une CHAISE chirurgicale propre à faire avec aiſance toutes les Opérations. Son uſage devient indiſpenſable dans les armées, & ſur les Vaiſſeaux de guerre.

Le neuviéme contient la Deſcription d'un *Speculum Uteri*, conſtruit ſur un principe différent de ceux dont on s'eſt ſervis juſqu'à préſent.

Le dixiéme a pour objet la HERNIE *crurale* dans l'Homme.

Le onziéme concerne un Inſtrument propre à couper certains corps étrangers dans des cavités.

Je me ſuis engagé, dans mon Traité des maladies de l'*Urétre* à donner deux volumes in 12°. de cet ouvrage, ces deux dernières années, & un autre cette année, mais les matières étant devenues trop-amples, j'ai choiſi ce format. L'inſtruction publique des Eléves en Anatomie dont j'ai été chargé pendant trois années, & l'étude de la Médecine qui m'a très-occupé pendant le même tems, m'ont forcé de retarder l'impreſſion du troiſiéme volume. Les matières qu'il doit contenir ſont prêtes pour la Preſſe. Elles y ſeroient déja ſi ces différentes occupations n'euſſent un peu altéré ma ſanté.

Les Recherches récentes ſur la HERNIE de *naiſſance* qui ſont le plus grand ornement de ce volume, donnent occaſion à des remarques importantes qui ont échappé juſqu 'à préſent à la Pratique la plus réfléchie. C'eſt, peut-être, faute de ces dernières obſervations que les HERNIES, qui ont reſté en arrière de beaucoup d'autres maladies que l'on a cultivées avec ſoin, languiſſent encore preſque dans la même obſcurité où nos anciens les ont laiſſées. Elles ont cependant d'autant plus beſoin d'être éclairées qu'elles ſont, ſans contredit, les plus communes & les plus négligées. Un très-petit nombre de Chirurgiens ſe font un capital de cette partie de l'Art, quoiqu'elle intéreſſe plus de perſonnes que toutes les autres maladies de la Chirurgie, abſtraction faite des maladies vénériennes, ou des maladies accidentelles que cauſent les guerres.

Les Opérations propres aux HERNIES ſont ſi différentes entre-elles que je puis dire, avec l'illuſtre Mr. de la PEYRONIE, que toutes les autres opérations de la Chirurgie ne ſont rien en comparaiſon de celles qui conviennent aux HERNIES.

Les Opérations, en général, ont toutes des régles uniformes, desquelles il n'y a point à s'écarter. Celui

lui qui a appliqué un *Trépan*, qui a éxécuté une fois la *Lithotomie*, qui a fait une *Amputation* &c, avec l'intelligence néceſſaire & la préciſion qu'il a appriſe de ſes Maîtres, en ferà mille ſans qu'il ſoit obligé d'y apporter aucun changement ; il ne trouvera pas plus de variétés dans ce millier que dans la première qu'il aura faite ; au moins ſe réduiſent-elles à un ſi petit nombre connu qu'il peut les prévoir aisément.

Mais les Opérations propres aux HERNIES ſont preſqu'auſſi-variées qu'il y a de différens ſujets ſur leſquels on opère. Ces variétés dépendent d'une multitude de dérangemens des parties contenantes & contenues du *Bas-ventre*; perſonne ne les peut prévoir ; on n'apprend à les connoître que par une longue habitude à comparer les parties dans l'état naturel, & dans l'état contre-nature.

Les variétés dans les opérations qui naiſſent de ces dérangemens demandent, pour être bien entendues, plus que la vie d'un homme tout-à-fait appliqué à ces maladies, & capable d'obſerver. Je puis, en me conſidérant moi-méme, en donner un éxemple bien ſenſible. Il y a deux cents ans que la pratique particulière de ces maladies eſt dans ma famille: mes

Pères

Pères ne m'ont certainement rien caché de ce qu'ils avoient obſervé ; il y a cinquante ans que je réſume leurs préceptes, que j'étudie cette matière, que je la cultive avec un goût décidé & une affection paſſionnée, cependant il s'en faut de beaucoup *(quantumvis ſenex)* que je ſois parfait dans cette partie.

Le plus grand nombre des Chirurgiens, préoccupés de la multitude des affaires ordinaires, n'ont à peine que le tems de conſidérer généralement les HERNIES. Les cas particuliers, bien plus nombreux que les généraux, ne ſont, pour quelques-uns, " que des minuties & des jeux de l'imagination, " plus capables de jetter dans l'erreur les jeunes Chi- " rurgiens peu-verſés dans la pratique de ces maladies " que de les inſtruire." C'eſt ce qu'un auteur moderne a un peu indiſcrettement avancé. Une opinion erronée a toujours ſes dangers : celle-ci éloigne les Elèves de la lecture des Auteurs ; c'eſt tromper leur confiance, puiſque c'eſt pour eux que ce Chirurgien écrit : enfin cette opinion énerve l'émulation néceſſaire à la recherche des moyens propres à la guériſon des HERNIES.

Pour faire ſentir que l'on n'a pas l'idée convenable de l'étendue de ces maladies, il faut remarquer que l'on

l'on démontre communément, dans les Ecoles publiques & privées, toutes les opérations de Chirurgie, & les maladies qui y donnent occasion, en huit ou dix leçons, dont les HERNIES en font une (a); j'en avois quarante sur cette matière seulement, quand Mr. de la PEYRONIE désira que je les lui communiquasse, par ce que je les avois annoncées pour démontrer ces maladies en particuliér (b).

Le Bien public & l'amour de la Profession qui animoient ce grand Chirurgien l'engagèrent à changer mon projet: il me proposa de me défaire, en faveur de Mr. ANDOUILLE' le fils, de mon Brevet de Professeur au Collége de St. COSME pour l'OSTEOLOGIE & les maladies des os, & me fit pourvoir de celui de Professeur pour les HERNIES dans le même tems qu'il fit instituer deux Chaires pour les accouchemens. Des circonstances imprévues dérangèrent ce projet, & une autre beaucoup plus utile au Public, & aux progrès de la Chirurgie *herniaire*. J'ai appris avec douleur que l'emploi qui m'étoit alors destiné, & que cet autre projet, que le Ministre avoit pris au-

(a) Le docteur HUNTER en fait deux & fort-amples.

(b) Voyez le Mercure de FRANCE année 1741.

tant

tant à cœur que Monſieur le premier Chirurgien du Roi, avoient été enſevelis dans l'oubli (a).

Le Public eſt toujours redevable à ceux qui, ſans être à portée de pouſſer plus loin leurs recherches, indiquent des vérités inconnues. On verra, par la cinquiéme réfléxion ajoutée au mémoire ſur la HERNIE de *naiſſance*, qu'il y a long-tems qu'elle a été ſoupçonnée par de grands hommes qui, peut-être, n'avoient pas eu les occaſions d'en vérifier d'aſſez-près l'éxiſtence. Nous avons l'obligation au Baron HALLER de l'avoir indiquée; mais nous ſommes bien plus redevables au docteur HUNTER, qui en a recherché la cauſe juſque dans ſa ſource, qui en a découvert les effets, & qui l'a décrite de la

(a) J'établiſſois une Infirmerie, dont je prenois ſur moi les premiers frais. On n'auroit reçu dans cette maiſon que des malades attaqués de DESCENTES avec étranglement. Cet établiſſement n'auroit été à charge qu'à un nombre ſuffiſant de perſonnes charitables qui avoient ſouſcrit pour l'entretien de dix lits. Chaque Chirurgien reçu au Collége de St. COSME auroit eu la liberté d'opérer les malades qu'il auroit fait conduire à l'infirmerie. Il auroit rédigé lui-même ſes propres obſervations; il les auroit communiquées à l'Académie de Chirurgie. On auroit guéri, par les ſoins privés qu'éxige un petit nombre de malades, beaucoup plus de HERNIES; on eut fait plus d'éléves, & on eut étendu les connoiſſances ſur ces maladies, en peu d'années, plus qu'on ne peut faire en un Siécle.

manière la plus claire. J'ai cru qu'il étoit de mon devoir d'en étendre la connoiſſance j'uſqu'à ceux qui, ne ſçachant pas la langue Angloiſe, peuvent, par état, mettre à profit les avantages qui réſultent de cette découverte. Les amateurs & les curieux y trouveront de quoi ſe ſatisfaire.

Les perſonnes diſtinguées dans les Sciences & dans les Arts ne peuvent être ni trop-tôt ni trop-généralement connues. Le récit de leurs belles qualités, fait après leur mort, ne ſert qu'à exciter le regret que l'on a de n'avoir pu communiquer avec elles. Il eſt important pour les Sçavans d'avoir une juſte idée du mérite & des talens du docteur HUNTER. Mon intention ſeroit de donner ici ſon portrait fini, mais on prendroit, peut-être, pour adulation les couleurs que j'emploierois pour peindre tous les traits dont l'auteur de la Nature l'a avantagé. D'ailleurs ſa modeſtie en ſeroit bleſſée: je me réduirai à n'en tracer qu'une Eſquiſſe.

J'ai pris la liberté d'ajouter à ſon mémoire quelques remarques pathologiques & hiſtoriques. Pour éviter

éviter la confuſion, je n'ai mis en marge que les notes les plus courtes. Toutes celles qui ſont trop-longues ſeront à la fin du mémoire ſous le titre de Réfléxions du Traducteur. Les notes de l'auteur ſeront marquées par les lettres de l'Alphabet. Les miennes ſeront déſignées par l'indice ☞ avec les mêmes lettres.

DE

Mr. HUNTER,

AUTEUR

Des Recherches sur la HERNIE de *naissance.*

Felix qui potuit rerum cognoscere causas.

MONSIEUR GUILLAUME HUNTER natif de KILBRIDE dans la Province de CLYDESDALE en ECOSSE, docteur en Médecine de l'Université de GLASCOW, & licencié du Collége des Médecins de LONDRES ([a]), après avoir fait ses humanités, commença l'étude de l'Anatomie à EDIMBOURG sous le fameuax Professeur MONRO : il vint delà à LONDRES pour joindre à ses premières connoissances les instructions de feu Mr. DOUGLAS Médecin anatomiste & le plus célèbre Accoucheur qu'il y eut alors dans cette Capitale : il suivit ensuite avec assiduité les leçons du Docteur NICHOLLS ([b]), l'Anatomiste le plus laborieux qu'il y eut de son tems.

Il fut à PARIS en l'année 1742 : il y fit un cours d'Anatomie sous Mr. FERRIN ; & toutes les opérations de Chirurgie sous Mr. LE DRAN.

([a]) On ne peut pas être SOCIUS du Collége de LONDRES sans être Médecin de l'une des Universités d'OXFORD ou de CAMBRIDGE, & nul ne peut acquérir ce dégré dans ces Universités, sans y avoir fait ses études.

([b]) Le docteur NICHOLLS que l'on peut citer comme un des plus sçavans Anatomistes & Physiologistes de l'EUROPE a été un des quatre premiers médecins de S. M. B. le ROI GEORGE II. Il s'est retiré à OXFORD, pour veiller à l'éducation de son fils qui étudie dans cette Université. C'est le même Dr. NICHOLLS qui est l'inventeur des injections & préparations des Viscères par corrosion.

Ainsi

Ainſi muni des principes de ces grands maîtres il prit un goût ſi décidé pour l'Anatomie qu'elle devint ſa principale occupation ; auſſi fut-il, bientôt-après, un de plus ſçavans Anatomiſtes & Phyſiologiſtes du ſiécle : diſons plus, perſonne n'a produit tant de nouveautés que lui en Anatomie & en Phyſiologie. Je ne le ſuivrai pas ici dans toutes ſes recherches ; elles ſont trop-nombreuſes. Je les indiquerai ſeulement dans la page xxii & xxiii.

Il fut reçu Chirurgien à LONDRES en l'année 1747. Il commença alors à donner des leçons en particulier ſur l'Anatomie. Peu d'années après il paya, d'avance, à la compagnie des Chirurgiens le tribut ([a]) de trois années de démonſtrations publiques. Il

([a]) En l'année 1745 les Chirurgiens de LONDRES, à l'*inſtar* de ceux de PARIS, ſe ſéparèrent du corps des Barbiers. Le Parlement leur accorda une nouvelle CHARTE, par laquelle il confirma leurs anciens priviléges qu'ils avoient perdus, & leur en accorda de nouveaux. Ils ſe firent bâtir une Maiſon propre aux éxercices de la Chirurgie, avec une Amphithéâtre plus petit, à la vérité, mais beaucoup plus commode que celui de PARIS. Il y a cinq ou ſix ans que le Parlement leur a impoſé l'obligation de démontrer *gratis* l'Anatomie. La peine du Meurtre en ANGLETERRE ſe réduit à être pendu, comme pour le plus petit vol, mais depuis ſix ans les Meurtriers ſont condamnés à être diſſequés publiquement à l'Amphitéâtre, en préſence de la Populace que l'on eſt obligé d'admettre aux démonſtrations ; il y a des places deſtinées pour elle. Les femmes y ſont admiſes comme les hommes. Il y a une ſorte de compenſation raiſonnable en cela, parceque les femmes ſont également ſujettes à cette loi. L'eſprit de cette nouvelle loi eſt d'inſpirer plus d'horreur du crime. Les Seigneurs condamnés pour pareils forfaits ne ſont pas éxempts de cette humiliation. Chaque membre de la Compagnie des Chirurgiens eſt chargé de cet emploi pendant trois années conſécutives ; on peut le refuſer en payant 20 Guinées. La 1.re année on fait les diſſections & préparations des cadâvres ; la 2.me on demontre les parties ; la 3.me on profeſſe les leçons. On nomme tous les ans deux Chirur-

Il a toujours continué, depuis, ses recherches anatomiques & ses démonstrations privées avec un travail, & une assiduité sans éxemple.

La profondeur de son sçavoir, sa douceur, sa complaisance & son élocution lui attirèrent bien-tôt presque tous les étudians de la Grande BRETAGNE : ils cessèrent d'aller chercher au dehors les connoissances en Anatomie qu'ils furent plus à portée de trouver chez eux.

Il profita de son tems de vacances, dans l'été de 1749, pour aller visiter les Sçavans, & pour les consulter sur quelques doutes qui lui étoient restés à vérifier. Il passa en HOLLANDE, & y visita le célébre professeur ALBINUS, qui le reçut avec distinction. Il fut de là à PARIS, où il rendit les devoirs de sa reconnoissance à ses anciens maîtres dont il étoit devenu l'émule ; & revint à LONDRES pour reprendre ses éxercices & ses instructions avec plus de zèle que jamais.

Ses travaux anatomiques, & les veilles qu'il y employa le jettèrent, en 1753, dans un épuisement qui fit tout craindre pour sa vie. Ses éléves furent privés de ses leçons pendant la moitié de cet hyver, où il ne put faire qu'un cours ([a]).

Mr.

Chirurgiens suivant l'ordre du catalogue, ils succédent à ceux qui ont fini leur tems ; les deux collégues se supplécnt l'un à l'autre en cas de nécessité, au moyen quoi le devoir se trouve toujours rempli avec éxactitude.

(a) Il fait régulièrement tous les ans deux cours d'Anatomie, dans chacun des quels sont comprises six leçons sur la MATRICE en état de *grossesse*, sur autant de sujets frais qu'il peut en trouver, & dont il est rare qu'il manque, par le plaisir que chacun se fait de lui en procurer : il fait voir sur des modéles, en plâtre

Mr. ſon frère JEAN HUNTER n'étoit pas en état alors de le ſeconder, il ne faiſoit que commencer à s'inſtruire des connoiſſances de la ſtructure du corps humain. Conduit par un tel maître, il y fit des progrès rapides & ſuivis de découvertes ſingulières, dont celles qui concernent la HERNIE de naiſſance, ſont le ſujet du premier mémoire de ce volume. Il parvint en très-peu de tems à faire les diſſections & préparations des cadâvres ſur leſquels le docteur faiſoit les leçons & les démonſtrations.

plâtre, colorés comme la Nature, & ſur des parties conſervées fraîches ou ſéches, tout ce qui peut être conſidéré ainſi. Il démontre d'une manière qui lui eſt particulière, & ſur des préparations difficiles à imiter, tous les organes des ſens. Il explique les maladies des os, & finit par les opérations de Chirurgie.

Son premier cours commence au mois d'Octobre & finit à Noël. Le ſecond commence le 15 de Janvier, & finit avec le mois d'Avril. Il donne ſes leçons tous les jours, excepté les Dimanches. Chaque cours comprend 90 Séances. C'eſt pourquoi il eſt obligé ſur la fin de chaque cours de faire deux leçons dans les mêmes jours, depuis trois heures de l'après midi juſqu' à cinq, & depuis ſix juſqu' à 8, 9, & quelque-fois dix heures. Son tems ordinaire eſt depuis cinq juſqu' à huit.

Enfin pour ne rien laiſſer à déſirer de ce qui eſt néceſſaire à la perfection de l'Anatomie, il fait une très-ample démonſtration des différens moyens d'injecter les parties, & de ceux qui ſont propres à les conſerver fraîches ou ſéches. Il ne ſe reſerve aucun ſecret ſur cette matière ſi importante aux progrès de l'art de guérir. Ses leçons ne ſe font pas tout-à-fait dans l'ordre communément obſervé. Lors qu'il manque de ſujets pendant quelques jours, il explique la Phyſiologie, ou il fait des leçons ſur des matières qui peuvent être demontrées ſur des préparations conſervées ſéches ou humides. Il interrompt quelque-fois un ſujet pour parler d'un autre que les occaſions lui fourniſſent, comme lors qu'il a une MATRICE fraîche, un FOETUS, &c, qui ſe gâteroient.

Après avoir rétabli ſa ſanté, qui chancela long-tems, il ſe fit agréger au Collége des Médecins de LONDRES en vertu du *Diploma* qu'il avoit reçu de l'Univerſité de GLASCOW, & qu'il avoit gardé avec modeſtie depuis l'année 1750 ſans en avoir fait uſage. Il trouve ſon nom auſſi-honorablement placé dans la liſte des Chirurgiens de LONDRES que dans celle des Médecins ([a]).

Le fond immenſe de préparations anatomiques du corps humain qu'il a éxécutées de ſes propres mains lui forme le cabinet le plus riche ([b]) & le plus curieux qu'il ſoit poſſible d'avoir ;

([a]) Il y a des Facultés de Médecine en FRANCE qui ne permettent pas à leurs membres d'éxercer la Chirurgie. Les Univerſités de la Grande BRETAGNE, entrant plus profondément dans les vues d'intéreſt du Public, n'ont jamais fait de difficulté d'accorder le dégré de docteur à ceux des Chirurgiens qui ont déſiré & mérité cette diſtinction. Mais la Faculté d' EDIMBOURG vient de rendre le décret ſuivant le 7.me de May 1765.

" Le COLLE'GE ROYAL de Médecine de la ville d'EDIMBOURG, pour ſoutenir le caractère & l'eſtime que ſes membres ont toujours mérité, & pour mettre une diſtinction convenable entre eux & ceux qui pratiquent les branches de l'art de guérir qui ont toujours été regardées les moins honorables, A RE'SOLU qu' à l'avenir ils n'admettra au nombre de ſes membres aucune perſonne qui pratique la Chirurgie en général, ou en particulier les Accouchemens, la Lithotomie, l'Inoculation, ou aucune autre partie d'icelle : & de plus que ſi aucun membre du Collége, après avoir été reçu, pratique quelques-unes des viles parties ci-deſſus mentionnées, s'il en eſt bien convaincu, ſera dégradé de l'honneur qui lui aura été conféré, & ſon nom ſera rayé du catalogue & des livres du Collége. —Et pour que la délibération du Collége à cet égard ſoit connue de tout le monde, il a ordonné que ce décret ſoit publié dans les Gazettes d'EDIMBOURG—& plus bas—Par ordre du Collége Royal ſigné HENRY BALCANQUAL Secretaire."

([b]) Ses préparations humides vont à plus de douze cents, & il a plus de ſix cents parties ſéches, ſans compter ſes ſquélettes, & tout ce qui en dépend.

tandis que Mr. son frère s'applique avec une ardeur toute particulière à l'Anatomie des Animaux, dont il a une suite de squélettes la plus recherchée, sur tout en Animaux étrangers (a).

Le docteur HUNTER ainsi pourvu de toutes les piéces nécessaires à ses démonstrations, & ayant la facilité de trouver des sujets frais autant qu'il en a besoin (b), est en état de partager son tems entre l'instruction de ses éléves, & la pratique de la Chirurgie, que son génie géométrique & accoutumé à l'évidence préfère à celle de la Médecine.

Mais comme un homme ne peut pas tout faire, il s'est fixé depuis quelques-années aux accouchemens. Cette partie, qui astreint extrêmement un praticien aussi employé que lui, auroit porté quelque préjudice à ses disciples, s'il n'eut pris pour assistant à ses travaux anatomiques Mr. HEWSON jeune homme d'un mérite distingué ; Mr. JEAN HUNTER n'ayant pu résister au penchant qu'il a pour la Chirurgie militaire, & pour l'Anatomie comparée. Mr. HEWSON supplée au défaut du docteur,

(a) Le grand commerce de la ville de LONDRES, avec toutes les parties du monde connu, favorise merveilleusement bien son application à cette étude. Chacun s'intéresse à lui procurer les animaux les plus rares & les plus féroces des pays étrangers. Sa collection qui n'est pas finie est déja la plus nombreuse de l'EUROPE. Son but est d'en donner l'histoire naturelle, & de les classer suivant leur ressemblance par leurs parties internes. Cet ouvrage deviendra aussi-utile que curieux. On attend encore de lui incessamment le résumé de ses expériences au sujet des effets de l'air sur le sang ; & une dissertation sur l'origine & le progrès des Dents, qui fait la matière d'une des plus intéressantes leçons du docteur HUNTER.

(b) Il n'y a pas de ville où l'on fasse tant d'éxécutions qu' à LONDRES, au moyen de quoi les Chirurgiens ont des cadâvres en abondance.

lorsque

lorſque des affaires particulières l'appellent hors de ſon école. D'ailleurs Mr. Hewson eſt chargé d'enſeigner aux Eléves la manière de diſſéquer, & de faire les injections & préparations néceſſaires à l'intelligence de l'Anatomie.

La Phyſiologie du Dr. Hunter eſt la plus ſimple & la plus claire qu'il ſoit poſſible d'entendre. Il n'explique rien qui ne puiſſe être prouvé par la ſtructure des parties. Prévenu contre les ſyſtêmes, il aime mieux ne rien dire que de hazarder des conjectures. Sans prendre aucun parti, ni pour ni contre les Auteurs qui ſe ſont un peu-trop livrés aux préjugés de leurs opinions, il rapporte avec ſoin tous leurs ſentimens ; ſa critique eſt un modéle de la modération & du reſpect que l'on doit avoir pour les Anciens.

Ses remarques pathologiques, ſur chaque partie qu'il démontre, toutes également intéreſſantes, par les juſtes applications qu'il en fait, ſont entre-mêlées dans ſes leçons de manière que, en ouvrant une voie aiſée à la pratique, elles préviennent la ſéchereſſe & la monotonie des ſimples démonſtrations.

Pourvu d'ailleurs d'un organe favorable, & de l'élocution la plus facile, il ſoutient ordinairement pendant trois heures l'attention de ſes auditeurs; il va même quelque fois juſqu' à ſix, ſans ſe fatiguer.

Affable, complaiſant, ne cherchant que l'avancement de ceux qu'il inſtruit, il reçoit toutes les objections qu'on lui fait par écrit : ſes réponſes ſervent de préliminaires à ſes leçons.

A peine a-t-il été livré à la pratique des accouchemens qu'il y a acquis une si grande réputation que, quoique fort jeune, il a été honoré de la qualité de médecin Accoucheur de la Reine ([a]).

Ses recherches anatomiques lui ont attiré des émules qui ont prétendu en partager l'honneur; il s'en plaint avec une candeur admirable dans l'ouvrage qu'il a publié sous le titre suivant.

MEDICINAL COMMENTARIES, &c.

C'est-à-dire,

EXPLICATIONS ME'DICALES,

PREMI'ERE PARTIE,

CONTENANT

Une simple & positive réponse au professeur Monro, mêlée de quelques remarques sur la structure & les fonctions de plusieurs parties du corps humain. In 4to. 175 pages y compris un Supplément.

Par Guillaume Hunter Docteur en Médecine.

A Londres chez A. Millar libraire dans le Strand. 1762.

L'avertissement suivant qui est à la tête de l'ouvrage développe tout le projet de l'Auteur.

AVER-

([a]) A Paris & par toute la France, les Chirurgiens sont les seuls en possession des accouchemens. Les Médecins & Chirurgiens éxercent à Londres & dans toute l'Angleterre, cette partie de l'art qui semble, par toutes sortes de raisons, appartenir à la Chirurgie. Il y a des avantages & des inconvéniens à ce partage qu'il ne me convient pas de discuter. Mais je puis dire que cette partie

" L'Auteur de ces feuilles a formé le deſſein d' offrir au
" Public les obſervations ſur l'Anatomie, la Chirurgie & les
" Accouchemens. Il a donné ce titre général à la première
" partie, par ce qu'il comprend en quelque façon toute ſon
" entrepriſe.

" La ſeconde partie contiendra un mémoire ſur la MA-
" TRICE en état de groſſeſſe, dont la publication n'a été re-
" tardée ſi long-tems que par le déſir qu'il a de la mettre au-
" jour avec moins d'imperfections. Dans l'intervalle du tems
" qui s'eſt écoulé depuis que l'ouvrage a été propoſé il s'eſt
" rencontré quelques occaſions favorables d'augmenter les
" obſervations. Il ſe flatte que ces avantages ſerviront de com-
" penſation à ce délai.

" Les planches qui repréſentent la MATRICE en état de
" groſſeſſe, dont le plus grand nombre a été gravé il y a plu-
" ſieurs années, ſeront publiées à part en grand in *folio*."

partie ſi néceſſaire à la population eſt extrêmement bien cultivée à LONDRES, tant pour la théorie que pour la Pratique. Les éléves y ſont inſtruits par un grand nombre de très-bons praticiens qui enſeignent en particulier. Il y a pluſieurs infirmeries diſtribuées dans différens quartiers de la Cité de LONDRES & de la ville de WESTMINSTER pour les Pauvres. On évite par ce moyen la confuſion qui ne peut manquer de ſurvenir dans un trop-grand hopital. Le nombre des éléves ſe multiplie d'autant plus que chacune de ces infirmeries eſt dirigée par deux bons accoucheurs & une ſage-femme qui ont leurs diſciples toujours préſens à leurs opérations. Par ces moyens les Provinces ſont munies de Médecins & Chirurgiens, tous en état d'aſſiſter les femmes de la campagne comme celles des grandes villes.

Le Docteur HUNTER combat ses adversaires dans cet ouvrage avec des armes si puissantes qu'après quelques foibles défenses il ne leur a résté aucun moyen de répondre.

ENTRE les différentes matières qu'il revendique, quoi que toutes également importantes ([a]), celle qui a pour objet la HERNIE

([a]) CES matières qui lui sont propres ou seulement communes entre lui & Mr. son frère, & qu'il décrit dans cette partie sont,

L'INJECTION du *Testicule*.

L'ORIGINE & les usages des vaisseaux *lymphatiques*. La partie physiologique qui concerne ces vaisseaux est aussi utile à la pratique des maladies qu'elle intéresse, que l'Anatomie en est neuve & curieuse.

L'ABSORPTION par les *veines*. Il rapporte à ce sujet les expériences curieuses, et les remarques importantes de Mr. son frère.

IL traite en particulier des vaisseaux des *Cartilages*. Il se retracte de l'opinion qu'il avoit sur ce sujet, lorsqu'il la communiqua à la Societé Royale. Il se défend sur cet article dont on avoit pris avantage pour lui en faire un reproche: il fait voir que cette assertion est d'autant plus mal fondée qu'il l'avoit publiquement désavouée long-tems auparavant. Il saisit l'occasion dans le même chapitre de prouver sa manière aisée d'introduire des soies de Porc dans les tuyaux excrétoires de la *Glande lacrymale* de la Paupière humaine, ce qui ne se fait généralement que dans les grands animaux, non sans beaucoup de peine, & seulement après une légère macération.

IL donne ensuite la preuve de l'éxistence de la membrane *pupillaire* dans le FOETUS. On lui en avoit fait un crime, comme s'il se fut dit l'auteur de cette découverte. Sa défense à ce sujet lui fait autant d'honneur qu'aux Docteurs SANDYS *, ALBINUS & autres qui l'avoient trouvée avant lui. Il ne s'attribue

* *Il enseignoit, il y a 50 ans*, l'Anatomie *dans l'Université de* CAMBRIDGE. *Il a pratiqué, depuis, les accouchemens avec beaucoup de réputation à* LONDRES ; *il est encore vivant, mais retiré des affaires. C'est à lui à qui l'on est redevable de cette curieuse & belle préparation des os, pour les rendre transparens, & pour y faire voir les vaisseaux sanguins injectés.*

NIE de *naiſſance*, ou la *Deſcente* dans la quelle le *Boyau* ſe trouve en contact ou confondu avec le *Teſticule*, fait le ſujet du mémoire ſuivant ([a]). Les lecteurs jugeront par cette traduction de la force

bue que le mérite de la démontrer dans ſes leçons. Il traite dans le même chapitre de l'inſenſibilité des *Tendons*, des *Ligamens*, du *Périoſte*, de la *Dure-mère*, &c. Cette matière, qu'on lui conteſte, eſt prouvée d'une manière très-claire par ſes argumens, et par ſes expériences réitérées.

Il prend enſuite à parti un Chirurgien qui s'eſt ſervi de ſes découvertes mal-interprétées pour expliquer la HERNIE de *naiſſance*.

Ces mémoires ſont d'autant plus intéreſſans qu'ils ſont polémiques, par conſéquent plus inſtructifs. La vérité ne ſe découvre jamais mieux que par les diſputes refléchies.

([a]) Outre cet ouvrage, il a publié l'Hiſtoire d'un ANÉVRISME de l'*Aorte* avec des remarques ſur ces maladies en général.

Il a donné encore un mémoire ſur un autre eſpéce d'ANÉVRISME inconnu juſqu' alors. J'en ai fait la traduction qui ſe trouve dans ce volume.

Il a donné auſſi la deſcription d'un EMPHYSÈME très-ſingulier; d'où il prend l'occaſion d'éxpliquer anatomiquement & phyſiologiquement, l'origine, la nature, les différences, les uſages &c. du Tiſſu *cellulaire*. Ces trois mémoires ſe trouvent dans un ouvrage intitulé MEDICAL OBSERVATIONS AND INQUIRIES, imprimé à LONDRES, & publié par un Société de Médecins, en 2 vol. l'un de 1757, & l'autre de 1762, pour ſuppléer aux Eſſais d'EDIMBOURG dont le Public a été privé depuis long-tems par des raiſons que l'on ignore.

On comprend bien qu'un homme tel que le Dr. HUNTER doit enrichir l'Anatomie de bien des particularités qu'il a obſervées; auſſi ſes leçons ſont, pour le plus grand nombre, ornées de nouveautés qui lui appartiennent, ou à Mr. ſon frère. On en trouvera un éxemple dans la ſtructure du *Péritoine* au ſujet de la prétendue gaîne du *Cordon ſpermatique*.

Il

force de ſes argumens & des obligations que lui ont les amateurs & les connoiſſeurs en Anatomie.

Il eſt ſi modeſte qu'il ne s'eſt permis que la ſimple annonce de ſes planches ſur la MATRICE en état groſſeſſe ; il s'interdit la liberté de prévenir les ſçavans ſur la valeur de cette grande entrepriſe ([a]). L'éxécution en a été portée juſqu'à préſent au plus haut dégré de perfection par Meſſieurs STRANGE, CANOT, RAVENET, MAJOR, GRIGNION & autres graveurs ([b]), d'après les deſſeins de Mr. RIMSDYK. Les planches du mémoire ſur la HERNIE de *naiſſance* ſont des preuves du goût de l'Auteur, & de l'intelligence des artiſtes qui y ont travaillé. La tranſparence du *Péritoine* y a été ménagée pour laiſſer voir les parties qui ſe trouvent couvertes par ſa ſubſtance. Cela ſe remarque d'une manière très-ſenſible dans les bonnes épreuves.

Il a découvert une membrane qu'il nomme *Membrana caduca Uteri*, que je nomme avec juſtice *Membrana* HUNTERIANA. Elle eſt la plus extérieure de celles qui enveloppent le *Foetus* : ſa conſiſtance eſt ſi épaiſe & ſi vaſculeuſe, qu'il eſt étonnant qu'elle ait échappé aux recherches des autres Anatomiſtes : elle eſt d'autant plus remarquable qu'on la trouve diviſée par lambeaux dans les fauſſes Couches : où on la prend le plus ordinairement pour des caillots de ſang.

([a]) On verra dans ſon ouvrage ſur la MATRICE, qui ſera vraiſemblablement publié cette anneé, un très-grand nombre de particularités dont ſes diſciples ſont inſtruits depuis long-tems.

([b]) Les graveurs de LONDRES ne pouvant ſuffire à l'éxécution de tout l'ouvrage, le Dr. HUNTER a été obligé d'envoyer des deſſeins à PARIS, qui ſont actuellement dans les mains des plus habiles Artiſtes.

Une

Une grande marque de la générofité de l'auteur eft que cet ouvrage fur la MATRICE lui coûtera plus de 1500 Louis quand il fera fini ([a]). On a tout lieu d'efpérer qu'il remplira des vues plus générales, en prenant fur lui les foins & les frais d'une Anatomie compléte gravée dans le même goût. C'eft ce qu'il fe promet, mais il ne l'affure pas. Il partageroit avec le Public la fatisfaction dont fe flatta long-tems, mais en vain, feu Mr. WINSLOW d'avoir le mérite d'un pareil ouvrage. Quelle plus grande preuve pourroit donner le Docteur HUNTER de fon zéle pour une profeffion fi digne de l'étendue & de la profondeur de fon génie! Puis que l'on peut dire de l'Anatomie, cette partie fi précieufe de la Phyfique expérimentale,

" Enfin par des fentiers inconnus jufqu' alors,
" Elle voit la Nature, & connoît fes refforts.
" La Nature elle-même artiftement bornée,
" Se fentant découvrir en paroît étonnée."

Omb. de DESC.

([a]) Les planches monteront au nombre de 45 à 50, plufieurs defquelles lui coûtent cent Louis chacune.

DE LA HERNIE DE NAISSANCE.

Fautes à corriger dans le Mémoire ſur la Hernie de naiſſance.

Pages	Lignes	
3	5	après & que, mettez virgule.
8	10	dans l'Enfance, liſ. dans les premiers mois de l'Enfance,
17	22	l'*Urétre*, liſ. l'*Urétère*.
19	14	*Teſticule*, liſ. *Teſticules*.
27	14	*Srotum*, liſ. *Scrotum*.
28	19	*Cellaire*, liſ. *cellulaire*.
59	1	fournie, liſ. fournies.
69	18	aſſure, liſ. aſſûre,
71	26	Après nouvelle, liſ. de cette partie.

DE LA

HERNIE

DE

NAISSANCE.

☞ *L'Auteur commence ainsi le chapitre* IX *de ses* Commentaires, *relativement aux discutions que je viens d'annoncer.*

LA seule dispute que le Docteur MONRO ([a]) le père peut m'accuser d'avoir eue avec Mr. POTT ([b]) concerne cette espéce de HERNIE dans laquelle l'*Intestin* se trouve confondu avec le *Testicule*; j'ai lieu de croire que c'est cette dispute que le professeur craint devoir tourner à mon deshonneur. Je vais faire mes efforts pour représenter le cas avec candeur, afin que le Public soit plus en état d'en porter son jugement.

(a) ☞ Médecin, ancien Professeur d'*Anatomie* à EDIMBOURG.

(b) ☞ Chirurgien en chef de l'hopital St. BARTHELEMI à LONDRES. Il a donné un traité sur les HERNIES en Anglois digne de son goût pour les belles éditions. L'ouvrage est in 8°. sur papier royal, en gros romain de 21 lignes par page, & d'environ 16 feuilles d'impression.

Vers

Vers l'année 1748, M[r]. SHARP ([a]) me demanda, dans une converſation particulière ſi, en diſſéquant des HERNIES, j'avois trouvé l'*Inteſtin* confondu dans le même *Sac* avec le *Teſticule.* Je lui dis que je ne l'avois jamais vu ainſi ; & que je ne croyois pas que cela fut poſſible. Il me dit qu'il l'avoit rencontré trois fois, s'il ne s'étoit pas trompé, mais que, dans deux de ces circonſtances, il ne pouvoit pas aſſurer le fait, parceque cela avoit été en faiſant l'opération du *Bubonocèle,* ſur des ſujets vivans. Il déſira que nous fiſſions enſemble l'éxamen du premier cadâvre, qui tomberoit dans les mains de l'un ou l'autre de nous deux avec une HERNIE.

Quelques ſemaines après, on m'apporta un ſujet qui en avoit deux. Elles étoient éxactement de la même figure & groſſeur. L'*Inteſtin* étoit deſcendu juſqu'au fond du *Scrotum.* J'en fis l'éxamen en préſence de M[r]. SHARP ; & je diſſéquai les parties ſuivant les idées qu'il avoit de la maladie. Auſſi-tôt que j'eus ouvert le *Sac* herniaire de la *Deſcente* du côté droit, nous vîmes le *Teſticule* à découvert au fond de la cavité du *Sac.* La *Tunique* albugineuſe & l'*Epididyme* ſe firent voir ſi diſtinctement qu'il n'y eut aucun lieu de douter qu'ils étoient à nu ([b]).

Nous

([a]) ☞ Chirurgien à LONDRES connu par ſes ouvrages.

([b]) ☞ Quand le Docteur HUNTER dit que le *Teſticule* & l'*Epididyme* étoient à nu, il ne faut pas entendre qu'ils étoient dépourvus du *Péritoine* qui forme la membrane commune au *Teſticule* & à toutes les autres parties du *Bas-ventre,* mais elle eſt ſi mince & ſi tranſparente que la *Tunique* albugineuſe ſemble

Nous diſſéquâmes enſuite la HERNIE du côté gauche, & nous trouvâmes, ſans la moindre apparence contraire, le fond du *Sac* herniaire deſſus la *Tunique* vaginale, ou pour mieux m'expliquer, nous vîmes que ces deux *Sacs* étoient diſtinctement ſéparés, ſans aucune communication, & que dans telle DESCENTE, le *Teſticule* n'avoit pas pu ſe trôuver confondu avec l'*Inteſtin*, àmoins que le *Sac* herniaire & la *Tunique* vaginale n'euſſent été déchirés : d'où nous conclûmes que le déchirement de ces deux *Sacs* étoit effectivement ſurvenu à la DESCENTE du côté droit, dans laquelle le *Teſticule* ſe trouva confondu avec l'*Inteſtin*, & que cela devoit ſe faire ainſi dans toutes les DESCENTES où le *Teſticule* ſe trouve confondu avec le *Boyau*.

Nous conſidérâmes alors Mr. SHARP & moi les parties intéreſſées dans les DESCENTES telles qu'elles ſont ordinairement dans les ADULTES, & nous crûmes qu'il ne pouvoit pas arriver autre choſe dans les HERNIES de cette eſpéce que ce qui ſuit ; qu'il falloit néceſſairement que le *Sac* herniaire & la *Tunique vaginale* fiſſent deux cavités différentes, àmoins que le *Boyau* ne ſe fut fait jour au travers des deux *Sacs*

ſemble être à nu de même que l'*Epididyme*. Lorſque l'on dit des *Inteſtins*, de l'*Epiploon*, du *Foie* & autres viſcères qu'ils ſont à découvert, on ne prétend pas dire qu'ils ſoient dénués de leur membrane commune. Cette remarque eſt néceſſaire ici pour éviter la confuſion des idées qui pourroit ſurvenir dans la ſuite.

pour

pour ſe trouver confondu avec le *Teſticule.* Mr. SHARP écrivit ce précepte ([a]).

Quelques tems-après Mr. CHESELDEN, qui compoſoit ſes remarques ſur les opérations de Chirurgie de Mr. LE DRAN, vit ces deux HERNIES ; il déſira d'en avoir un deſſein qu'il fit graver, & qu'il publia lui-même. Il me fit l'honneur de me citer, & déclara qu'il avoit la même opinion que moi ſur la manière avec laquelle le *Boyau* ſe trouve en contact avec le *Teſticule* ([b]).

A la fin de l'année 1755, lorſque j'eus le plaiſir de lire pour la première fois les obſervations du Baron HALLER ([c])

([a]) " Il m'eſt évident que, quoique le *Péritoine* s'alonge d'abord avec " les Viſcères, il peut ſe déchirer par la ſuite, car j'ai trouvé l'*Inteſtin* & " l'*Epiploon* dans la *Tunique vaginale* du *Teſticule*, & confondus avec cette par " tie *, ce que je n'aurois pas pu voir s'ils euſſent été enveloppés par le *Pé-* " *ritoine.* Quoi qu'il en ſoit, ce cas n'arrive que fort rarement, car on " trouve communément," &c. *Remarques critiques.* LONDRES, 1750, pag. 3.

([b]) Voy. les opérations de Chirurgie de Mr. LE DRAN traduites en Anglois par Mr. GATAKER, avec les remarques de Mr. CHESELDEN à LONDRES, p. 463, ann. 1749. " j'ai eu, dit-il, ces parties de Mr. HUNTER" &c.

☞ Mr. CHESELDEN n'avoit pas une plus juſte idée de cette eſpéce de HERNIE ; auſſi en donne-t-il deux figures qui ne rendent rien de l'objet. Son ſyſtême à l'égard du méchaniſme de cette maladie eſt d'autant moins ſatisfaiſant que cet auteur ſuppoſe que ce ſac eſt formé comme celui de l'*Anévriſme*, ou celui de tumeurs *enkiſtées*, que l'on n'apperçoit pas, ajoute-t-il, ni dans l'un ni dans l'autre de ces cas, quand ils ſont récens.

([c]) ALBERTI HALLERI Opuſcula pathologica, p. 53. LAUSAN. 1755.

* Voy. la 1re. réfléxion du traducteur à la fin du mémoire.

ſur

ſur la HERNIE de *naiſſance,* il me vint dans l'eſprit que l'état du *Teſticule* dans le FOETUS, & ſon échappement du *Bas-ventre* dans le *Scrotum* pourroient m'expliquer pluſieurs choſes concernant les DESCENTES, & les HYDROCE'LES; & particulièrement cette obſervation que Mr. SHARP m'avoit communiquée, ſçavoir, que l'*Inteſtin* ſe trouve quelque-fois confondu avec le *Teſticule* dans les HERNIES.

Je fis part de mes idées ſur ce ſujet à mon frère, & je déſirai de lui qu'il ne laiſſa échapper aucune occaſion de s'aſſurer éxactement de l'état du *Teſticule*, avant & après la naiſſance, & de la nature des DESCENTES dans les enfans. Nous nous flattâmes l'un & l'autre que nos obſervations répondroient à notre attente: nous nous rappellâmes d'avoir vu quelque choſe dans les enfans qui pouvoit autoriſer notre ſuppoſition, & nous trouvâmes que nous en avions négligé la vérification.

Mon frère eut occaſion, dans le courant de l'hyver, de diſſéquer pluſieurs FOETUS de différens termes; & il tira quelques deſſeins des parties. Toutes ſes recherches répondirent aux idées que je m'étois formées de la nature des HERNIES, & de l'origine de la *Tunique vaginale* propre dans le FOETUS; mais il éxigea de moi de n'en point parler dans mes leçons, juſqu' à ce qu'il en eut répété les obſervations à ſa ſatisfaction. C'eſt pourquoi lorſque, je parlai des enveloppes des *Teſticules*, & de la ſituation du *Sac* herniaire &c, j'eus ſeulement ſoin de dire que je ne parlois de ces parties

ties que comme on les considère dans les ADULTES, & non pas telles qu' elles sont dans le FOETUS. Enfin lorsque je finis mes leçons de cette saison, vers le 30 du mois d'Avril 1756, par un Cours d'opérations de Chirurgie, je donnai une idée générale des observations de mon frère ; je fis voir le dessein de la figure II, qui étoit alors fini, & le sujet sur le quel il avoit été fait.

Dans le mois de May suivant, M[r]. POTT me fit présent de son traité sur les HERNIES (a). Je vis dans la Préface qu'il m'avoit fait l'honneur de joindre mon nom à d'autres fort-respectables. Je crus que je devois cette politesse aux égards particuliers que je lui avois témoignés dans toutes les occasions, surtout dans une entrevue que nous eûmes pour faire un éxamen éxact du vrai caractère des HERNIES, & de l'état des parties qui les concernent ; car lors qu'il commença à composer son traité (comme je le présume, parceque, quoiqu'il ne m'en parla point-du-tout, j'appris très-peu de tems-après, par quelqu'un de ses amis, qu'il le disposoit pour la presse) il désira que nous éxaminassions ces choses sur le premier sujet convenable qui se présenteroit. Mon frère disséqua les parties d'un cadâvre de chaque côté, de la même manière qu'il le faisoit ordinairement pour mes leçons, & aussi-éxactement qu'il fut possible pour démontrer mes pensées avec précision & clarté. Nous fîmes un éxamen particulier des parties sur un sujet frais, & sur quelques HERNIES pré-

(a) ☞ Le même déja cité à la note (b) de la page première.

parées.

parées. Ceux qui assistèrent à mes leçons comprirent fort-aisément ce que j'avois expliqué & démontré. J'eus le plaisir, autant que je pus en juger, de voir que Mr. POTT approuva presque tous les points de nos recherches.

En lisant le livre, je fus surpris d'y trouver l'article suivant, pag. 13.——" Si les *Testicules* du FOETUS étoient suspendus dans le *Scrotum*, comme ceux de l'ADULTE, ils " seroient exposés à être blessés, au moment de la naissance, " par quelques postures ou indispositions. Pour prévenir " cela, & probablement pour d'autres raisons, les *Testicules* du FOETUS, pendant son séjour dans la *Matrice*, " restent dans l'*Abdomen* derrière le *Péritoine*, & sont pré- " servés par l'*Os*.

" Aussi-tôt après la naissance les *Poumons* commencent à se " gonfler par l'air, & pressent sur le *Diaphragme*, lorsque les " muscles de la respiration agissent de concert avec ceux de " l'*Abdomen*, qui sont destinés à presser les Viscères qui y sont " contenus, les *Testicules* sont forcés de passer par les ouvertures " des muscles de l'*Abdomen*, nommées *Anneaux*, dans la partie " supérieure du *Scrotum*: je regarde ce passage des *Testicules* " dans les *Bourses* comme la cause principale des DESCENTES " dans les enfans; car, les *Anneaux* étant dilatés par ce " moyen, une portion de l'*Epiploon* ([a]) ou du *Boyau* a la " liberté

([a]) ☞ Il seroit à souhaiter que Mr. POTT eut donné quelques preuves de la HERNIE de l'*Epiploon* dans les enfans nouvellement nés. Ce phénomêne, que

" liberté de s'en échapper avant que l'ouverture ait eu le
" tems de ſe contracter, & cette DESCENTE de parties ſera de
" plus-en-plus diſpoſée à augmenter par les efforts continuels
" que les enfans font en criant.

" Cela m'a toujours paru ainſi ([a])."

que je n'ai jamais vu, ſeroit utile à la pratique de la Chirurgie *herniaire*, ſi Mr. POTT ſe fut donné, en même tems, le ſoin de chercher les moyens de contenir cette eſpéce de DESCENTE, dont les difficultés paſſeroient la méchanique des compreſſions ordinaires. Mais, heureuſement pour les enfans, cette opinion a toujours été contredite par la ſtructure de la partie. Dans l'enfance, & encore moins dans le FOETUS qui vient de recevoir le jour, il n'y a point d'*Epiploon*, on n'y voit même qu'avec aſſez-de peine la membrane qui doit ſervir par la ſuite à former le *Sac épiploïque* par l'amas ſucceſſif des parties oléagineuſes condenſées qui en conſtituent le caractère.

([a]) ☞ Cette aſſertion me paroît d'autant plus foible qu'il ſemble s'en ſuivre que tous les enfans mâles doivent naître, non ſeulement avec une, mais même avec deux DESCENTES, tandis qu'il arrive aſſez-rarement qu'ils viennent au monde avec une. D'ailleurs les filles ſont ſujettes auſſi à la HERNIE de *naiſſance*, mais plus rarement, à la vérité, que les garçons. J'ai précifément fait remarquer que, juſqu'à l'âge de puberté, elles ſont généralement plus ſujettes à la DESECNTE par l'*Anneau* qu'à celle qui ſe forme dans le pli de la *Cuiſſe* par deſſous le Ligament de POUPART. *Chap. xi. de mon traité ſur ces maladies.* Les femmes au contraire ſont en général plus ſujettes à cette dernière. Rien n'eſt plus rare enfin, ſi je puis m'en rapporter à l'éxpérience, que la HERNIE crurale dans les jeunes filles, & que la HERNIE inguinale dans les femmes. Ces faits me paroiſſent cacher quelque myſtère que Mr. POTT & moi devons déférer à la ſagacité & aux ſoins de Meſſieurs HUNTER. Le ſentiment de M. LE DRAN à cet égard me paroît très-raiſonnable. Voy. ſes opérat. de Chir. au chap. de la HERNIE *crurale*.

Je

Je dis que je fus fâché, de trouver ce passage dans l'ouvrage de mon ami, mais je ne lui en parlai pas, lorsque je lui fis mes remerciemens sur le présent qu'il m'en avoit fait; je n'en parlai même à personne : le sujet me parut trop délicat pour en faire la matière d'une conversation, & le lecteur, sans doute, pensera comme moi, en lui faisant voir tout le mérite que me paroît avoir cette prétendue découverte de Mr. POTT.

La première partie est certainement fausse, eu égard au fait dont il est question, & le raisonnement qui s'en suit n'est pas aussi-solide qu'on auroit pu s'y attendre.

Les *Testicules* dans le FOETUS ne demeurent pas dans le *Ventre* jusqu'après la naissance, ils descendent ordinairement ([a]) auparavant ce tems-là, & certainement il faut convenir qu'ils sont exposés à plus de dangers après, que pendant le tems de la naissance, & que, si leur situation devoit les mettre à couvert, & les protéger contre tout danger, ils se retireroient en en-haut directement dans le tems qu'ils sont prêts à sortir.

([a]) ☞ Le mot *ordinairement* est employé ici à propos de ce que les *Testicules* ne descendent quelque-fois que long-tems après la naissance, & qu'ils restent toute la vie dans le *Ventre* en certains sujets, comme on peut le voir dans le troisiéme des mémoires contenus dans ce volume sur les différentes situations de ces organes.

La ſeconde partie du paſſage ſemble être priſe du Baron HALLER, au moins il ſe trouve que c'eſt préciſément ce que cet auteur avoit publié l'année précédente ([a]). Voici ce qu'il dit. " *Neutram cauſam (Sc. Herniarum) excluſam* " *velim, &c.* Sans vouloir exclure aucune des cauſes or- " dinaires des HERNIES, on verra par ces obſervations que " l'on peut en trouver l'origine beaucoup plus loin. Il pa- " roît par ces mêmes obſervations que dans le FOETUS on voit " très-ſouvent le Sac vuide, à la vérité, mais qu'il ſe remplit " par le *Boyau* lorſque les moindres cauſes ſecondes agiſſent, " car, dans le FOETUS, les *Teſticules* ſont ſitués auprès " des *Reins* dans le Tiſſu *cellulaire* des *Lombes* ; ils deſ- " cendent petit-à-petit, & parviennent dans le *Scrotum,* " étant toujours derrière le *Péritoine* &c. La cauſe de cette " progreſſion ſe trouve dans les mouvemens de la *Reſpiration,* " & dans l'action des Muſcles du *Bas-ventre.* On voit par " là, ſi je ne me trompe, la manière par la quelle ſe for- " ment les HERNIES de *naiſſance.* La production du *Pé-* " *ritoine* eſt ouverte, &c. Mais comme les *Teſticules* ſont, " dans le FOETUS, entièrement renfermés avec l'*Inteſtin* " dans un même *Sac,* il n'y a rien d'éxtraordinaire, ni qui " ne doive arriver ſi, par le plus petit effort, ils ſont dé- " terminés à y deſcendre. Cette obſervation, très-digne " de remarque, ne démontre-t-elle pas que les HERNIES,

([a]) Cet ouvrage du Baron HALLER a non ſeulement été généralement lu dans l'original, & très-goûté, mais même la traduction en Anglois fut publiée le 20 Février 1756, ce qui ſe trouve de quelques-mois auparavant que Mr. POTT eut donné ſon traité ſur les HERNIES.

" pour

" pour le plus grande nombre, ſont formées dès l'âge le plus
" tendre. Ainſi je ne doute nullement que les *Teſticules* ne
" ſoient, dans leur origine, ſitués dans le *Ventre*, & qu'en-
" ſuite ils ne deſcendent dans le *Scrotum* petit-à-petit par
" l'action de la *Reſpiration*, par les cris, les efforts, &c."

Préſentement ſi le lecteur veut bien faire attention que le livre du Baron HALLER intitulé *Opuſcula pathologica*, qui contient cette curieuſe obſervation, fut publié dans l'année qui précéda l'ouvrage de Mr. POTT & qu'il ſe trouva dans les mains de tout le monde, il ne ſera pas ſurpris que j'aie été un peu indiſpoſé contre mon ami, en liſant la dernière partie de l'article rapporté pag. 8.

" Cela m'a toujours paru ainſi."

En liſant quelques pages de plus de ſon traité, je trouvai que, ſoit qu'il eut toujours penſé ainſi, ou qu'il eut oublié que c'étoit tout ce que Mr. HALLER avoit écrit, il n'avoit pu rendre aucune raiſon de la contiguité du *Teſticule* avec l'*Inteſtin* dans quelques DESCENTES. " Le cas rapporté par
" Mr. SHARP, dit-il, pag. 21, de l'*Inteſtin* qui ſe trouve en
" contact avec le *Teſticule*, eſt une choſe accidentelle, & qui
" doit être regardée comme telle, ou comme un jeu de la
" Nature."

C'eſt pourquoi je penſai que ce que j'avois enſeigné dans mes leçons de la fin d'Avril au ſujet de la HERNIE de *naiſ-ſance*,

sance, n'avoit pas pu parvenir à sa connoissance avant que cette première partie de son ouvrage fut imprimée.

Mon frère continua ses recherches, & vers l'Automne suivante il finit ce que je vais présenter au Public, en son nom. Je reprendrai ensuite mon discours.

OBSERVATIONS

SUR

l'état des TESTICULES dans le FOETUS, & sur la HERNIE de *Naissance*,

Par Mr. JEAN HUNTER, Chirurgien.

" Jusqu' aux approches de la naissance les *Testicules* du FOETUS sont logés dans la cavité de l'*Abdomen*, & peuvent, par conséquent, être mis au nombre des Viscères du *Bas-ventre*.

" Ils sont situés immédiatement au dessous des *Reins* sur la partie antérieure du *Psoas* & à côté du *Rectum*, à l'endroit où cet *Intestin* commence à entrer dans la cavité du *Bassin*; car dans le FOETUS, le *Rectum* plus gros en proportion que dans l'ADULTE, est couché sur les *Vertèbres* des *Lombes*, & sur la partie antérieure de l'*Os Sacrum*. Il en est de la situation de ces parties comme de toutes celles qui sont contenues dans le *Bassin*; elles sont plus haut dans le FOETUS que dans l'ADULTE: la courbure sigmoïde du *Colon*, une partie du

Rectum

Rectum, la plus grande portion de la *Veſſie*, le fond de la *Matrice*, les *Trompes* de Fallope étant placés dans le Foetus à la partie ſupérieure la plus évaſée du *Baſſin*, qui forme la grande cavité *abdominale*.

" Alors la configuration du *Teſticule* eſt à peu-près la même que dans l'Adulte ; ſa poſition eſt de même que lorſqu'il eſt dans le *Scrotum* ; une de ſes extrémités regarde en en-haut & l'autre en en-bas ; l'une de ſes ſurfaces regarde du côté droit, l'autre du côté gauche ; un de ſes bords eſt en devant, l'autre en arrière ; mais comme le *Teſticule* eſt attaché d'une façon fort-lâche avec le Tiſſu *cellulaire* qui l'environne, lorſqu'il eſt dans la région *lombaire*, ſa poſition peut ſouffrir quelque différence. La ſituation la plus naturelle paroît être celle dans laquelle ſon bord antérieur eſt tourné directement en devant ; mais ce bord antérieur peut tourner du côté droit, ou du côté gauche, par le plus léger attouchement, & alors la partie plate du *Teſticule* vient en devant.

" Il eſt attaché au muſcle *Pſoas* tout le long de ſon bord poſtérieur, excepté à ſon extrémité la plus ſupérieure. Cette connéxion eſt formée par la portion du *Péritoine* qui couvre le *Teſticule*, & qui rend ſa ſurface unie de la même manière qu'il enveloppe, & rend liſſes & polis les autres *Viſcères* dégagés & flottans de l'*Abdomen*.

" L'*Epididyme* eſt poſé ſur le bord poſtérieur du *Teſticule* comme dans l'Adulte, mais il eſt plus grand en proportion ; il

il eſt attaché par derrière au *Pſcas.* Quand le FOETUS eſt à un terme peu avancé, le *Teſticule* & l'*Epididyme* ne ſont attachés au *Pſoas* que par une ſurface très-étroite, & alors le *Teſticule* eſt plus lâche, & ſe préſente davantage en-avant ; mais à meſure que le FOETUS avance vers le tems de ſa naiſſance, l'adhéſion du *Teſticule* avec le *Pſoas* ſe fait par une ſurface plus étendue, & elle devient plus forte.

" Les vaiſſeaux de preſque toutes les parties du corps, viennent communément des gros troncs les plus voiſins, auſſi ceux du *Teſticule* viennent de l'*Aorte*, de la *Veine Cave* & des *Veines Emulgentes.*

" L'Artère vient ordinairement de la partie antérieure de l'*Aorte*, un peu au deſſous de l'*Emulgente* ; & ſouvent de l'*Emulgente* même, particulièrement du côté droit ; ce qui doit d'autant mieux être ainſi que le tronc de l'*Aorte* eſt plus éloigné du *Tſticule* droit que du gauche. Quelquefois, mais beaucoup plus rarement, l'*Artère* ſpermatique vient de la *Phrénique*, ou de l'*Artère* de la *Capſule* rénale. Outre l'*Artère* qui vient de l'*Aorte*, ou de l'*Emulgente*, &c, le *Teſticule* en reçoit une de l'*Hypcgaſtrique* qui eſt quelquefois auſſi-groſſe que l'autre : elle va en montant de l'endroit de ſon origine pour gagner le *Teſticule*, en paſſant à côté du canal *déférent.* L'*Artère* ſpermatique ſupérieure paſſe quelquefois devant la partie inférieure du *Rein.* Ces deux *Artères* vont en ſerpentant, & forment des contours aſſez-grands, mais aiſés : l'une & l'autre ſont ſituées derrière le *Péritoine*, &

vont

vont ſe rendre dans le bord poſtérieur du *Teſticule*, en rampant entre les deux lames du *Péritoine*, de la même manière que les vaiſſeaux paſſent pour aller aux *Inteſtins* entre la duplicature du *Péritoine* qui forme le *Méſentère* & le *Méſo-colon*.

" Les *Veines* des *Teſticules* accompagnent les *Artères*. La Veine *Spermatique* ſupérieure, en commençant par ſon tronc, prend communément ſon origine de la manière ſuivante : du côté droit elle vient de la Veine *Cave*, un peu au deſſous de l'*Emulgente* ; & du côté gauche, de l'*Emulgente* gauche. La raiſon que l'on peut donner de cette différence entre la Veine *Spermatique* droite & la gauche eſt, ſans doute, que la Veine *Cave* n'eſt pas placée dans le milieu du *Ventre*, en ſorte que, ſuivant l'ordre que l'on obſerve dans la ramification des *Artères* de preſque toutes les parties du corps, la Veine *Cave* eſt la groſſe *Veine* la plus proche du côté droit, & l'*Emulgente* eſt la groſſe veine la plus voiſine du côté gauche. Mais la différence n'eſt pas bien conſidérable ; auſſi trouve-t-on quelque-fois que la Veine *Spermatique* droite vient de l'*Emulgente* du côté droit. On trouve encore pluſieurs autres variétés qui, autant que j'ai pu obſerver, n'ont aucunes régles certaines. Il y a auſſi une Veine *Spermatique* qui prend ſon origine de l'*Iliaque* interne, & qui va au *Teſticule*, accompagnant dans ſon trajet l'Artère *Spermatique* inférieure. Les deux Veines *Spermatiques* ſuivent la route des *Artères* derrière le *Péritoine*, & vont ſe perdre dans le bord poſ-

 térieur

térieur du *Teſticule*, où elles ſe diviſent en pluſieurs petits rameaux.

“ Les *Nerfs* des *Teſticules* qui viennent, comme les vaiſſeaux ſanguins, de la ſouche la plus voiſine, prennent leur origine du *Pléxus* méſentérique inférieur. Ils vont de compagnie avec les vaiſſeaux ſanguins juſque dans la propre ſubſtance du *Teſticule*. C'eſt pourquoi le *Teſticule*, eu égard à ſes *Nerfs*, peut être regardé comme un viſcère du *Bas-ventre*. Cette obſervation aura la même force, ſi l'on en fait l'application aux ADULTES comme aux FOETUS; car ces branches de Nerfs *lombaires* que l'on dit ordinairement être deſtinées pour les *Teſticules*, paſſant à travers les *Tendons* des *Muſcles* obliques externes, ne vont pas réellement aux *Teſticules*, mais à leurs Tuniques & au *Scrotum*.

“ L'*Epydidyme* commence à la partie externe & poſtérieure de l'extremité ſupérieure du *Teſticule*, immédiatement au deſſus de l'éntrée des vaiſſeaux ſanguins. Il y forme une éminence épaiſſe, ronde, & très-unie au *Teſticule* : en deſcendant il devient un peu-plus petit & plus plat ; il n'eſt attaché au *Teſticule* que par derrière, on plutôt à ſes vaiſſeaux ; car il eſt mobile & branlant par devant ; il eſt encore plus ſolidement attaché par ſa partie inférieure au corps du *Teſticule* ; de ſorte que, dans le FOETUS, il y a une poche entre la partie moyenne du *Teſticule* & celle la partie de l'*Epididyme* ; cet enfoncement eſt plus conſidérable en pro-

proportion qu'on ne l'obferve dans les ADULTES. A mefure que le corps grandit, l'*Epididyme* s'attache plus intimement au côté du *Testicule.*

" La plus grande partie de l'*Epididyme* eft compofée d'un canal qui fait plufieurs contours : ce canal devient plus large & moins contourné à mefure qu'il approche de la partie inférieure de l'*Epididyme*, & à la fin ce n'eft plus qu'un fimple tuyau très-apparent qui va un peu en ferpentant. Ce changement fe fait à la partie inférieure du *Testicule*, & là ce tuyau prend le nom de *Canal déférent.*

" Ce Canal va un peu en ferpentant dans toute fa route, mais moins lorfqu'il approche de la *Vessie.* Au lieu de prendre fa route en montant de la partie inférieure du *Testicule*, comme il fait dans un tems plus avancé de la vie, il la prend dans le FOETUS de fix mois, ou environ, en defcendant ([a]), & en dedans, deforte qu'il fuit fon trajet prefque dans la même direction de l'*Epididyme*, dont il eft la continuation. Il tourne en dedans de l'éxtrémité inférieure du *Testicule*, & derrière l'éxtrémité fupérieure d'un ligament du *Testicule* que je vais décrire : alors il paffe deffus les Vaiffeaux *iliaques*, & deffus le mufcle *Psoas* un peu-plus haut que dans les ADULTES, & enfin il va fe rendre entre l'*Urètre* & la *Vessie* vers la bafe de la Glande *Prostate.*

([a]) ☞ Voy. pl. I. fig. I, S S.

" A ce tems de l'éxiſtence du FOETUS, le *Teſticule* eſt joint d'une manière très-particulière avec les parois de l'*Abdomen* dans l'endroit où, dans les ADULTES, les vaiſſeaux *Spermatiques* ſortent du *Ventre*, & avec le *Scrotum*. Cette connéxion ſe fait par le moyen d'une ſubſtance qui deſcend de l'éxtrémité inférieure du *Teſticule* juſqu'au *Scrotum*, que je nommerai dorénavant le *Ligament* ou *Gubernaculum* du *Teſticule*, parce qu'il unit enſemble le *Teſticule* & le *Scrotum*, & qu'il dirige la marche du premier dans le dernier ([a]). Cette eſpéce de gouvernail a une forme pyramidale renverſée; ſa partie la plus large regarde en haut, & eſt attachée à l'éxtrémité inférieure du *Teſticule* & de l'*Epididyme*; ſa partie inférieure, qui eſt très-mince, s'implante & ſe perd dans la membrane *cellulaire* du *Scrotum*. La partie ſupérieure de ce *Ligament* eſt ſituée dans l'*Abdomen* ſur le *Pſoas*: il s'étend depuis le *Teſticule* juſqu' à l'*Aine*, à l'endroit où le cordon *Spermatique* commence à paſſer au travers des *muſcles*. De là le *Ligament* deſcend dans le *Scrotum* de la même manière que le cordon *Spermatique* dans les ADULTES; il ſe confond enſuite, & ſe perd dans le Tiſſu *cellulaire* du *Scrotum*.

" La partie inférieure du Ligament de la *Matrice* dans le FOETUS reſſemble parfaitement à ce *Ligament* du *Teſticule*

([a]) ☞ Voy. pl. I. fig. I, T T. Le Ligament eſt tout entier du côté gauche du ſujet. On le voit deſcendre de la partie inférieure du *Teſticule* juſqu' au fond du *Scrotum*: mais il eſt emporté du côté droit, au deſſous de ſa partie ſupérieure & antérieure, pour faire voir la ſituation de l'*Epididyme* & du canal *déférent*: On ne voit de ce Ligament que la partie qui eſt ſituée dans la cavité de l'*Abdomen*.

cule

cule : on peut le ſuivre aiſément juſqu'aux *Lévres*, où il ſe perd imperceptiblement. Cette partie du *Ligament* du *Teſticule* qui eſt dans le *Ventre*, eſt couverte tout-au-tour par le *Péritoine*, excepté à ſa partie poſtérieure qui ſe trouve jointe & attachée au *Pſoas* par la membrane *cellulaire* & par la contiuation du *Péritoine* qui ſe replie des deux côtes ſur la ſurface du reſte du *Pſoas* ([a]). Il eſt difficile de dire quelle eſt la ſtructure & la compoſition de ce Ligament. Il paroît être vaſculaire & fibreux ; & ſes fibres ſuivent la rectitude du Ligament même. Il peut être muſculeux ; & je ſuis fort diſpoſé à croire qu'il eſt en partie compoſé du muſcle *Crémaſter* tourné en dedans, & montant pour joindre la partie inférieure du *Teſticule*.

" Dans le HE'RISSON les *Teſticule* reſtent toute la vie dans l'*Abdomen* ([b]), & gardent la même ſituation que dans le FOETUS humain ; ils ſont attachés par un Ligament de la même eſpéce, aux parois internes du *Ventre* qui répondent

([a]) ☞ Le *Péritoine* couvre toute la partie antérieure du *Ligament*, mais, par derrière, il ne recouvre que ſes deux parties latérales, de façon que ſa partie moyenne & poſtérieure, ſuivant ſa longueur, eſt dépourvue du *Péritoine*. Cette membrane après avoir recouvert les deux parties latérales & poſtérieures du *Ligament* ſe replie pour s'étendre ſur le Muſcle *Pſoas*. Par cette ſtructure plus de la moitié poſtérieure du Ligament eſt dénuée du *Péritoine*, & n'eſt jointe au *Pſoas* que par une portion fort-légère du Tiſſu *cellulaire*.

([b]) ☞ Cette application & les ſuivantes ſont le fruit des ſpéculations de Mr. JEAN HUNTER. On voit que ſes études de l'Anatomie des animaux peuvent devenir des objets d'utilité autant que de curioſité.

aux

aux Aines. Or, dans cet animal, je trouve que les fibres les plus inférieures du *Muſcle* oblique interne qui conſtituent le *Crémaſter*, ſont tournées en dedans, à l'endroit par où les vaiſſeaux *ſpermatiques* paſſent dans les autres animaux, en formant un bord mouſſe & arrondi par leur inverſion, & qu' alors elles montent dans le *Ligament* juſqu' à l'extrémité inférieure du *Teſticule.*

" Quelquefois, dans l'HOMME, dans pluſieurs Animaux, & très-ſouvent dans le BE'LIER les *Teſticules* ne ſortent du *Ventre* que fort-tard, ou point du-tout. Dans le BE'LIER, qui a les *Teſticules* dans le *Scrotum*, le *Crémaſter* eſt un muſcle fort-épais, & quoiqu'il ſoit ſitué plus en dedans à ſon commencement, il s'alonge aſſez, comme il fait dans le corps humain, & va ſe perdre dans la partie externe de la Tunique *vaginale :* dans le BE'LIER, dont les *Teſticules* reſtent dans le *Ventre*, je trouve le *Crémaſter* éxiſtant, mais beaucoup plus mince, & aulieu d'avoir ſa direction vers le bas, comme dans le premier cas, il tourne en dedans & vers le haut, & ſe perd dans le Ligament qui tient le *Teſticule* attaché aux parois de l'*Abdomen.* Dans cet état de l'animal, le *Ligament* a environ un pouce & demi de longueur. Dans le FOETUS humain, lorſque le *Teſticule* eſt ſuſpendu dans la cavité de l'*Abdomen*, le *Crémaſter* eſt ſi mince que je n'ai jamais pu le ſuivre comme je le ſouhaitois, ni ſçavoir s'il ſe tourne en enhaut vers le *Teſticule*, ou en en-bas vers le *Scrotum* ([a]).

" La

([a]) ☞ Le *Péritoine* s'alonge à la partie la plus baſſe du *Sac abdominal*, en ſe plongeant perpendiculairement vers le milieu du *Ligament* de FALLOPE,

" La partie du *Péritoine* qui couvre le *Testicule* & *son Ligament (gubernaculum)* est intimement attachée aux surfaces de ces deux corps; mais il se fixe d'une manière très-superficielle & fort-lâche aux surfaces de toutes les autres parties qu'il couvre, sçavoir, les *Reins*, le *Psoas*, le Muscle *iliaque* interne & la partie inférieure des Muscles du *Bas-ventre*.

" A l'endroit où le *Péritoine* s'alonge & se replie du côté des muscles du *Bas-ventre*, pour couvrir le *Ligament* du *Testicule*, il s'enfonce d'abord ([a]), &, en faisant un pli sur lui-même, il remonte de manière qu'il ne couvre qu'une fort-petite partie du *Ligament* qui est hors du *Ventre* ([b]).

" Le

LOPPE; il s'incline ensuite un peu obliquement pour venir gagner l'écartement tendineux du *muscle* oblique externe, voy. pl. I. T, du côté gauche, où le *Ligament* est tout-à-fait couvert par le *Péritoine:* mais du côté droit T, le *Péritoine* est enlevé pour laisser voir la forme du *Ligament* depuis le *Testicule* jusqu' à l'*Anneau*. Voy. le N. B. de l'Auteur à l'explication de la seconde planche, ci-après.

([a]) ☞ La lame postérieure du *Péritoine*, étant intimement unie à la partie antérieure du *Ligament*, entraîne la lame antérieure (je veux dire celle qui couvre les muscles du Bas-ventre) en en-bas à mesure que le *Ligament* descend pour amener le *Testicule* dans le *Scrotum*.

([b]) ☞ Ceci a été considéré dans un FOETUS au terme de sept mois ou environ, le *Testicule* étant à la distance d'un pouce au dessus de l'*Anneau*. Le *Péritoine* ne couvre le *Ligament* que de la longueur d'un peu-plus d'un pouce

Le *Péritoine* eſt d'une ſubſtance gélatineuſe à cet endroit (a), très-mince & fort-lâche, mais, tout-au-tour du paſſage (b) du *Ligament*, il eſt conſidérablement plus épais, plus ſolide & plus tendu.

" Quand on tire les muſcles du *Bas-ventre* en en-haut (c), pour étendre les fibres du *Péritoine*, la lame antérieure de la

pouce, & le *Ligament* a plus de deux pouces de longueur depuis le *Teſticule* juſqu' au fond du *Scrotum*, par conſéquent il y a alors une plus grande étendue du *Ligament*, dans le *Ventre*, couverte par le *Péritoine* qu' au dehors du *Ventre*. Pour mieux comprendre cette ſtructure du recouvrement du *Ligament* par le *Péritoine*, qui m'a toujours paru obſcure juſqu'à ce que j'aie eu occaſion de la vérifier ſur la Nature, il faut ſçavoir que le *Péritoine* ne couvre pas entièrement le *Ligament* dans toute ſon étendue, & qu'il n'y a que la moitié du *Ligament* qui en eſt revêtue, de façon que dans le FOETUS de ſix à ſept mois, la portion du *Ligament* qui eſt depuis l'*Anneau* juſqu' au fond du *Scrotum*, n'eſt point couverte par le *Péritoine*, ſi l'on en excepte les cas particuliers où le *Teſticule* eſt plus bas qu'à l'ordinaire. Voy. la note (a) de la page 25.

(a) ☞ C'eſt la production du *Péritoine*, la poche qu'il forme en ſe doublant, & s'alongeant vers l'*Anneau*. Cette ſubſtance gélatineuſe éxige une connoiſſance bien parfaite, & une délicateſſe infinie pour la ſuivre par la diſſection.

(b) ☞ L'entrée de ce petit *Sac* eſt ſituée dans le *Ventre*: c'eſt cette embouchure qui doit donner paſſage au *Teſticule*.

(c) ☞ Pour faire cette petite manœuvre, la *peau*, les *muſcles* du *Bas-ventre* & le *Péritoine* doivent être coupés tranſverſalement au deſſous de l'*Umbilic*, & perpendiculairement ſur les parties latérales, pour être enſuite renverſés ſur le *Pubis*.

production reste lâche, tandis qu'à son embouchure elle est épaisse & serrée ; & cette partie serrée forme une espéce de bordure autour de cette double membrane ([a]), dans laquelle le *Testicule* doit passer par la suite ([b]). Cette partie lâche du *Péritoine* peut, en tirant le *Testicule* vers le haut, être remise dans le *Ventre* de la même manière que lorsque l'on tire une partie du *Boyau* rentrée dans une autre ([c]), & alors il n'y a aucune apparence d'ouverture qui aille du *Ventre* au *Scrotum* : mais si l'on tire le *Scrotum*

([a]) ☞ C'est de la production ou alongement du *Péritoine* en forme de *Sac* dont parle l'Auteur.

([b]) ☞ On a d'abord quelque difficulté à comprendre comment le *Testicule* qui est situé derrière le *Péritoine* peut entrer dans ce *Sac*, dont l'embouchure est ouverte dans l'intérieur de l'*Abdomen*. Pour bien concevoir ce méchanisme, il faut se rappeller que l'auteur a dit p. 13. lig. 15. que le *Testicule* est vacillant dans la cavité du *Ventre* proprement prise, & qu'on peut lui donner une situation différente de celle qu'il a naturellement, en le faisant tourner à droit ou à gauche, pour peu qu'on l'ébranle avec le bout du doigt ; si l'on se représente bien cela on jugera aisément qu'il doit entrer dans cette poche qui est disposée, par l'ordre de la Nature, à le recevoir. Pour faciliter encore davantage l'intelligence de ce fait, il faut se rapeller que le *Testicule*, étant vacillant, comme je viens de le répéter, n'est pas fixé de même que le *Rein* : celui-ci, quoique hors du Sac membraneux du *Péritoine*, fait cependant saillie dans la cavité *abdominale* de même que le *Testicule* ; mais il est si étroitement fixé dans la région lombaire par le Tissu *cellulaire* qu'il ne peut pas s'en écarter comme le *Testicule*.

([c]) ☞ Comme dans le *volvulus*, ou ce qui arrive encore, quand on retire le bout d'un doigt de gant qui est engagé dans sa propre cavité par introsusception.

en en-bas, la production du *Péritoine* deſcend, & l'ouverture qu'elle forme paroît dans l'intérieur du *Ventre*, tout-au-tour de la partie antérieure du *Ligament* ([a]). Cette ouverture paroît tout-à-fait diſpoſée à recevoir le *Teſticule.* Elle devient plus grande à meſure que le *Teſticule* deſcend plus bas, comme ſi l'angle inférieur, du *Ligament* qui a une figure conique, étoit d'abord tiré en en-bas, non ſeulement pour diriger la route du *Teſticule* qui doit le ſuivre, mais comme pour lui frayer le chemin. J'ai trouvé cette ouverture ſi grande, dans quelques FOETUS, que je pouvois y faire entrer le *Teſticule* juſqu'au *Tendon* du *Muſcle* oblique externe.

" De cette ſituation originaire dans le *Ventre*, le *Teſticule* deſcend enſuite dans le *Scrotum*, qui eſt le lieu de ſa réſidence pour le reſte de la vie. Il m'eſt d'autant plus difficile de déterminer le tems éxact de ce changement de place que je n'ai jamais pu ſçavoir préciſément à quels termes étoient les ſujets ſur leſquels j'ai fait mes obſervations. Suivant mes remarques il me ſemble que cela arrive plutôt dans quelques ſujets que dans d'autres; mais en général, c'eſt vers le huitiéme mois. J'ai communément trouvé le *Teſticule* dans le *Ventre* au ſeptiéme mois, comme

([a]) ☞ Il faut conſidérer qu'il n'eſt queſtion ici que de la lame antérieure de la production. C'eſt elle qui forme ce bord, ce petit bourlet, par conſéquent il faut ſe le repreſénter ſous une figure ſémi-lunaire, ou ſous celle d'un croiſſant dont les pointes ſe terminent à la lame du *Péritoine* qui couvre le muſcle *Pſoas.*

je

je l'ai trouvé au neuviéme, le plus généralement, dans la partie ſupérieure du *Scrotum.*

" Dans le premier tems ([a]), le *Teſticule* deſcend ordinairement juſqu' à ce que ſon extrémité inférieure vienne porter ſur la partie la plus baſſe de l'*Abdomen.* Pendant ce tems-là, la partie ſupérieure du *Ligament* qui avoit été juſqu' alors dans le *Ventre,* & qui eſt engagée dans la poche ou production du *Péritoine,* reſte dans le trajet qu'il y a depuis le *Ventre* juſqu' au *Scrotum,* & dilate ce paſſage pour que le *Teſticule* y ſoit reçu. L'endroit où le *Ligament* eſt le plus ſerré, & où le *Teſticule* trouve la plus grande difficulté à paſſer, eſt l'*Anneau* formé par la diviſion du *Tendon* du *Muſcle* oblique externe : en conſéquence de quoi on voit plus d'hommes qui ont un *Teſticule,* ou tous les deux logés dans les *Anneaux,* que l'on n'en trouve qui en ayent un, ou tous les deux ſitués dans le *Ventre.* Après que le *Teſticule* a franchi l'ouverture du *Muſcle* oblique externe, il doit être conſidéré comme dans la place que la Nature lui a deſtinée, quoi qu'il reſte ordinairement ([b]) aſſez-

([a]) ☞ Mr. HUNTER qui connoît mieux que perſonne les variétés de la Nature a eu la ſageſſe de ne pas donner cette régle au poſitif ; auſſi depuis qu'il a publié ſes recherches ſur cette matière il a trouvé un ſujet au terme de ſix mois dont le *Teſticule* gauche étoit tout-à-fait dans le *Scrotum,* tandis que celui du côté droit éxiſtoit encore dans le *Ventre* à un demi pouce au deſſus de l'*Anneau.* J'ai été préſent à la préparation qu'il a faite du ſujet pour le conſerver frais.

([b]) ☞ Pour plus de préciſion, liſez *quelque-fois.*

long-tems à côté de la racine de la *Verge* : dans la ſuite il deſcend par dégrés au fond du *Scrotum*. Lorſque le *Teſticule* y eſt entièrement deſcendu, ſon *Ligament* reſte toujours attaché à ſa partie inférieure, mais il ſe racourcit par la preſſion du *Teſticule* ([a]).

“ Après avoir rendu compte de la ſituation naturelle des *Teſticules* ; du tems de leur ſortie de l'*Abdomen* ; & de la route qu'ils prennent pour venir ſe placer dans le *Scrotum*, je vais expliquer la manière par la quelle ils entraînent le *Péritoine* avec eux, & comment cette membrane forme le *Sac* de la HERNIE de *naiſſance* dans quelques ſujets, & produit la Tunique *vaginale* propre du *Teſticule* dans les autres ([b]).

“ Pendant que le *Teſticule* deſcend, & même lorſqu'il a paſſé dans le *Scrotum*, il eſt encore couvert par le *Péri-*

([a]) ☞ Il ſe contracte, il ſe racourcit, & s'oblitère : tout cela ſemble pouvoir ſe faire ſans l'aide de la compreſſion du *Teſticule*. C'eſt le ſentiment de Meſſieurs HUNTER.

([b]) ☞ Pour ne pas confondre les vérités qu' annonce ce précepte, qui pourroient être mal entendues, il faut ſçavoir que le *Boyau*, dans la HERNIE de *naiſſance*, eſt contenu dans la Tunique *vaginale* propre du *Teſticule*, qui ſemble lui-même alors ne point avoir de tunique *vaginale*, mais elle n'éxiſte pas moins ; ſon uſage devient ſeulement différent ; dans quelques ſujets elle ſert de *Sac herniaire* ; dans les autres, qui n'ont pas de DESCENTES, elle remplit la première intention de la Nature qui l'a deſtinée à être une enveloppe particulière au *Teſticule*.

toine

toine de la même manière qu'il l'étoit dans l'*Abdomen :* les vaiſſeaux *ſpermatiques* deſcendent derrière ([a]) le *Péritoine*, en cet endroit, dans le même ordre qu'ils étoient dans le *Ventre*, deſſus le Muſcle *Pſoas* : cette lame du *Péritoine* eſt jointe par ſa ſurface poſtérieure avec le *Teſticule*, l'*Epididyme*, & les vaiſſeaux *ſpermatiques*, & non pas avec le *Canal déférent*, non plus qu'elle ne l'étoit dans la région *lombaire*. Le *Teſticule* eſt fixé par derrière aux parties qu'il touche. Il eſt lâche par devant & ſans attaches, comme il étoit dans le *Ventre* ([b]). Il entraîne avec lui le *Péritoine* lorſqu'il deſcend, & l'alongement de cette membrane, quoiqu' à peu-près ſemblable à un *Sac herniaire* ordinaire, en eſt cependant bien différent. Si l'on peut concevoir un *Sac herniaire* ordinaire prolongé dans toute la longueur du *Srotum* juſqu' à ſon fond, & couvert par le *Crémaſter*. Si l'on ſe repréſente que la moitié poſtérieure de ce *Sac* couvre le *Teſticule*, l'*Epididyme*, les vaiſſeaux *Spermatiques* & le Canal *déférent*, & que ce ſac ([c]) eſt intimement uni avec toutes

([a]) ☞ Si l'on fait attention à cette deſcription, on y trouvera le faux de la doctrine commune au ſujet de la prétendue gaîne du *Cordon ſpermatique*.

([b]) ☞ Il étoit flottant, vacillant dans le *Ventre*, comme il a été dit plus haut, parceque le *Péritoine*, qui l'enveloppe, le tient dans un état de liberté à être tourné à droit & à gauche par le moindre attouchement.

([c]) ☞ Pour plus d'intelligence, il faut lire, *la lame poſtérieure de ce Sac.*

ces

ces parties, on aura une idée parfaite de l'état du *Péritoine* & du *Teſticule,* lorſque celui-ci commence à deſcendre dans le *Scrotum.* Auſſi le *Teſticule* ne deſcend-il-pas ſi librement, à cauſe de ſes connéxions poſtérieures, quand il paſſe du *Ventre* dans le *Scrotum,* que le *Boyau,* ou l'*Epiploon* le font dans la production ou alongement du *Péritoine* que forme le *Sac herniaire* ordinaire ; mais il ſe gliſſe petit-à-petit depuis la région lombaire juſqu' au *Scrotum* en entraînant le *Péritoine* avec lui : le *Teſticule* & le *Péritoine* reſtent toujours unis, par le Tiſſu *cellulaire,* aux parties qui ſe trouvent derrière eux, comme ils faiſoient lorſqu'ils étoient dans la région *lombaire.* Je penſe que cette circonſtance eſt entendue aſſez-aiſément ; cependant elle pourroit n'être pas bien démontrée, puis qu'il y a quelques étudians à qui elle cauſe de la difficulté, parcequ'ils s'imaginent que le *Teſticule,* lorſqu'il commence à deſcendre, eſt tout-à-fait iſolé, & qu'il ne tient à rien, comme le *Boyau* & l'*Epiploon* ſont ordinairement dans la *Hernie.* La facilité que le *Péritoine* a à s'étendre, & ſa légère connéxion, par ſon Tiſſu *cellaire* avec le *Pſoas,* & avec les autres parties qui ſont autour ([a]) du *Teſticule,* eſt un méchaniſme qui favoriſe l'alongement du *Péritoine,* & ſon acheminement avec le *Teſticule* vers le *Scrotum* ([b]).

Il

(a) ☞ Il faut lire, *par derrière,* car le *Teſticule* ne tient à rien par devant ni par les côtés ; il n'eſt aſſujetti que par derrière au *Pſoas* par un Tiſſu *cellulaire* fort-léger.

(b) ☞ On a fait obſerver plus haut que le *Péritoine* eſt très-lâche, dans le FOETUS, & qu'il n'eſt point adhérent au *Teſticule* ; mais il faut remarquer

“ Il eſt clair par cette deſcription que la cavité du *Sac*, ou la production du *Péritoine* que contient le *Teſticule* dans le *Scrotum*, doit d'abord avoir une communication avec la cavité générale de l'*abdomen* par une ouverture placée intérieurement à l'endroit de l'*Aine*. Cette ouverture a éxactement la forme de celle d'un petit *Sac herniaire* ordinaire : les vaiſſeaux *ſpermatiques* & le Canal *déférent* ſont ſitués immédiatement derrière ce *Sac*, & on peut paſſer avec facilité une ſonde dans cette ouverture depuis la cavité du *Ventre* juſqu' au fond du *Scrotum*. Si l'on ouvre, ſuivant ſa longueur, toute la partie antérieure de ce *Sac*, on verra aiſément que ce n'eſt en effet qu'une continuation du *Péritoine* : le *Teſticule* & l'*Epididyme* ſe trouveront dans ſa partie inférieure ſans être revêtus de leur membrane lâche, la Tunique *vaginale*, tandis que le cordon *ſpermatique* & le Canal *déférent* ſeront couverts par cette partie du *Sac* dans tout leur trajet depuis l'*Aine* juſqu' au *Teſticule* ([a]).

“ Tel

remarquer ici de plus que, aux environs du *Teſticule*, au deſſus, aux côtés & au deſſous, la ſubſtance de cette membrane eſt gélatineuſe, & par conſéquent plus capable d'extenſion en cet endroit qu'en tout autre.

([a]) ☞ Il ne faut pas perdre de vue l'idée qui a été donnée de cette ſtructure. C'eſt pourquoi je la rapelle ici. Quoique le *Teſticule* avec ſon *Epididyme* entre dans le *Sac* formé par l'alongement du *Péritoine*, il ne s'en ſuit pas que les vaiſſeaux *ſpermatiques* y paſſent auſſi. Non, ils reſtent derrière la lame poſtérieure de ce *Sac*; ils ſont ſeulement couverts par cette membrane. Cette vérité ſe trouve démontrée, ſi l'on fend, dans l'ADULTE, antérieurement aux vaiſſeaux *ſpermatiques*, ſuivant ſa longueur, la membrane

" Tel est l'état de ces parties dans les Enfans, lorsqu'il n'y a pas long-tems que le *Testicule* est descendu. Il en est de même dans les Quadrupédes, & elles continuent à rester ainsi pendant toute la vie. Mais dans le corps humain la communication avec le *Sac* & la cavité du *Ventre* est bien-tôt fermée. Je crois réellement que la partie supérieure du *Sac* commence à se contracter aussi-tôt après que le *Testicule* a passé au travers des *Muscles*. Cette opinion est fondée sur l'observation suivante. J'ai vu un éxemple qui prouve, par le terme peu-avancé d'un FOETUS, & par d'autres marques fort-sensibles que le *Testicule* étoit descendu tout-récemment, & que, néanmoins, la partie supérieure du *Sac* étoit extrêmement étroite : je poussai le *Testicule* en en-haut, pour essayer de le faire rentrer dans le *Ventre*; ses attaches lui permîrent bien de monter, & l'Anneau se prêta à son passage, mais la partie supérieure & l'orifice du *Sac* s'opposérent à son retour dans le *Ventre* ([a]). Qoiqu'il en soit la partie supérieure du *Sac* se contracte certainement, & se ferme en très-peu de tems; car il est rare qu'elle subsiste

brane qui les couvre ; en écartant ensuite le Tissu *cellulaire* du *Scrotum* qui joint ensemble les vaisseaux, on distingue facilement qu'ils ne sont pas renfermés dans une gaîne, proprement prise, formée par le *Péritoine*, & qu'il les couvre tout simplement sans les entourer. Le Docteur HUNTER a toujours enseigné ce précepte, même avant d'avoir fait la découverte de l'état du *Testicule* dans le FOETUS.

([a]) ☞ L'expérience m'a fait voir que la Nature varie dans ce cas en quelques sujets.

ouverte

ouverte dans un FOETUS à terme ([a]). Mais la partie inférieure du *Sac* reste vuide, même pendant toute la vie, & forme la *Tunique vaginale* ([b]) propre du *Testicule*: elle est le siége ordinaire de l'HYDROCE'LE. Cette contraction & oblittération de l'embouchure de ce *Sac* semble être une opération particulière de la Nature dépendante de principes uniformes & constans; elle n'est vraisemblablement pas la suite d'une inflammation, ni d'aucun autre accident: c'est pourquoi, si cette union ne s'accomplit pas dans le tems ordinaire, l'opération en est beaucoup plus difficile, comme il arrive dans les Enfans en qui le *Sac* a été entretenu ouvert par une DESCENTE formée immédiatement après que le *Testicule* a descendu dans le *Scrotum* ([c]). Il semble que la

([a]) ☞ S'il en étoit autrement il y auroit beaucoup plus d'Enfans sujets aux HERNIES.

([b]) ☞ Le Docteur HUNTER ni Mr. son frère n'admettent point de Tunique *vaginale* commune au *Cordon* & au *Testicule*. Ils n'en connoissent point d'autre que la *Tunique vaginale* propre du *Testicule*, & dont je ne répéte ici la véritable éxistence que pour écarter la confusion dans les idées des lecteurs préoccupés des préjugés anciens qui subsistent encore dans les meilleurs Auteurs modernes.

([c]) ☞ Le plus ordinairement, toute la production du *Péritoine*, depuis l'Anneau jusqu'un peu au dessus du *Testicule*, se ferme & s'oblittére de façon qu'il ne reste plus de cavité entre l'*Anneau* & le *Testicule*; celui-ci se trouve presqu' entièrement isolé dans sa *Tunique vaginale*; il n'est adhérent à cette *Tunique* que par sa partie postérieure. Mais dans certains cas, comme lorsqu'il y a eu une HERNIE de *naissance*, le col de la production reste vuide dans l'espace qui se trouve entre son embouchure & un peu au dessus du *Testicule*,

la Nature, pour avoir été détournée dans ſon ouvrage, ne veut pas, ou ne peut pas aiſément y remédier après. Je conviens que ce que j'ai avancé ſur ce méchaniſme peut être expliqué par d'autres principes ; mais il n'en eſt pas moins vrai que la contraction, & l'union des parois internes de l'embouchure du *Sac* & de ſon col ſont particuliers au corps humain ([a]) ; & l'on peut ſuppoſer que la cauſe finale de cette union eſt de prévenir les DESCENTES aux quelles les Hommes ſont plus ſujets que les Animaux, par la raiſon de leur ſituation droite & perpendiculaire ([b]).

" Quelle eſt la cauſe immédiate du mouvement qui fait deſcendre le *Teſticule* depuis la région *lombaire* juſqu'au *Scrotum ?* Il eſt évident que cela ne peut ſe faire par les

Teſticule, quelque-fois même juſqu'au *Teſticule.* Si la cavité eſt bornée au deſſus du *Teſticule*, il y alors deux cavités bien ſenſibles ; ſçavoir celle qui eſt depuis l'*Anneau* juſqu'à la partie que l'on nomme communément la cloiſon, & celle qui eſt depuis cette cloiſon juſqu'au deſſous du *Teſticule.* Il arrive de là que l'HYDROCE'LE ſe trouve ſituée tantôt au deſſus du *Teſticule*, & tantôt autour de ſon corps, excepté par derrière, mais le plus ordinairement en ce dernier endroit : quelque-fois l'une & l'autre de ces HYDROCE'LES éxiſtent enſemble : c'eſt pourquoi on eſt obligé dans ce dernier cas de percer l'HYDROCE'LE ſupérieure après que les ſéroſités de l'inférieure ont été vuidées.

([a]) ☞ Il ſuffit que la HÉRNIE ne ſoit qu'un ſimple *Bubonocéle* pour empêcher le col du ſac de ſe contracter, comme on peut le voir par la 9.me réfléxion à la fin de ce mémoire.

([b]) ☞ La modeſtie de l'Auteur le fait parler ainſi, car, que peut-on dire de plus ſolide que ce qui eſt conforme à la ſtructure des parties, & à l'ordre uniforme que la Nature ſuit toujours.

efforts

efforts compreſſifs de la Reſpiration, parce que le *Teſticule* ſe trouve généralement dans le *Scrotum* avant que l'enfant ait reſpiré ; ce ſeroit dire que l'effet auroit précédé la cauſe. Le *Teſticule* eſt-il déterminé hors du *Ventre* par l'action du *Crémaſter ?* je ne puis le ſuppoſer, parce que ſi cela étoit, je ne vois pas la raiſon pour laquelle il n'en ſeroit pas de même dans le HE'RISSON, & dans tous les autres Quadrupédes ([a]).

" Pourquoi les *Teſticules* recoivent-ils leurs vaiſſeaux de troncs ſi éloignés ? Les Anatomiſtes, qui ſe ſont occupés à chercher la ſolution de cette difficulté, n'ont pas fait attention que les *Teſticules* n'ont pas été placés dans le *Scrotum* dès la première conformation, & que, par conſéquent, il étoit naturel que leurs vaiſſeaux priſſent leur origine de la même

([a]) ☞ Les démonſtrations phyſiques du corps humain ſurpaſſent toujours les raiſonnemens. On voit les *Teſticules* changer de ſituations depuis leur places originaires au deſſous des *Reins* juſque dans le *Scrotum* ; mais il eſt fort-difficile d'expliquer comment cela ſe fait. On ne peut pas dire que ce changement s'opère par le mouvement des organes de la *Reſpiration*, cette preuve vient d'être infirmée ; ni par l'action du *Crémaſter*, car qu'elle eſt la puiſſance qui le feroit agir ? Il eſt bien vrai qu'il y a un mouvement progreſſif qu'on ne peut nier, mais la cauſe de ce mouvement eſt fort-difficile à trouver, quand on conſidère que, dans les FOETUS & dans les Enfans nouvellement nés, tous les Viſcères du *Bas-ventre*, étant ſitués plus haut qu'ils ne doivent être, ne deſcendent que quelque-tems après la naiſſance pour prendre les places qui leur ſont deſtinées, tandis que les *Teſticules*, quoique plus haut que toutes les autres parties, en proportion, ont ſeuls la liberté de deſcendre avant la naiſſance, le plus ſouvent même juſqu'au fond du *Scrotum.*

ſource que les *Reins*, mais un peu plus bas. La grande longueur des vaiſſeaux *Spermatiques* dans l'ADULTE rend, ſans contredit, la circulation plus lente, ce qui eſt, comme on doit le ſuppoſer, l'intention de la Nature.

" La ſituation des *Teſticules* dans le FOETUS peut ſervir auſſi à rendre raiſon des directions contraires de l'*Epididyme* & du Canal *déférent* dans les ADULTES, ces deux parties n'etant en effet qu'un ſeul Canal *excrétoire*. L'*Epididyme* dans le FOETUS commence à l'éxtrémité ſupérieure du *Teſticule* ; il eſt naturel, en le conſidérant comme un tuyau *excrétoire*, qu'il tourne vers le bas. Il eſt auſſi naturel que le reſte du tube que l'on nomme Canal *déférent* prenne ſa direction en dedans à la partie inférieure du *Teſticule*, par ce que c'eſt le véritable chemin qu'il doit ſuivre pour aller gagner le col de la *Veſſie*. Auſſi voit-on que, dans le FOETUS le Canal *déférent* ſe plonge toujours. Mais le *Teſticule* eſt dirigé dans ſa progreſſion par le *Ligament (gubernaculum)* qui eſt fixé intimement à la partie inférieure du *Teſticule* & de l'*Epididyme*, & au commencement du Canal *déférent*, pour empêcher ces parties de s'écarter l'une de l'autre. C'eſt pourquoi à proportion que le *Teſticule* deſcend, le Canal *déférent* doit aller en montant de la partie inférieure du *Teſticule*, & ſuivre parallélement les Vaiſſeaux *ſpermatiques* à travers l'*Anneau* du *Muſcle* oblique externe.

" Le *Teſticule*, ſes Tuniques & le Cordon *ſpermatique* ſont ſi ſouvent intéreſſés dans quelques-unes des plus conſidérables

dérables maladies & opérations de Chirurgie, particuliérement dans le *Bubonocéle* & l'*Hydrocéle*, que leurs ſtructures ont été obſervées & décrites par les Chirurgiens & les Anatomiſtes de tous les ſiécles. Cependant ce qu'en ont dit les Auteurs les plus éclairés & les plus éxacts eſt ſi différent, & les opinions d'un ſi grand nombre d'entre eux ſont ſi oppoſées à ce que la diſſection découvre & démontre de plus véritable, qu'il ſeroit très-difficile de rendre un compte éxact de tous les ſentimens. La grande différence de la ſituation des parties entre les Quadrupédes & les Hommes doit, à n'en pas douter, avoir jetté de la confuſion dans les idées des anciens Auteurs, & les avoir induis en erreur, par ce que l'Anatomie humaine n'étoit généralement expliquée que comparativement avec celle des Animaux ; & les particularités qui ſe trouvent dans le FOETUS ayant été très-imparfaitement conçues, ont contribué, comme on peut le ſuppoſer, à répendre de l'obſcurité ſur ce ſujet, & ont donné occaſion aux contradictions parmi les Auteurs.

" Le Baron HALLER, dans ſon ouvrage intitulé *Opuſcula pathologica*, a obſervé que, dans les enfans, l'*Inteſtin* tombe quelque-fois dans le *Scortum* immédiatement après le *Teſticule*, ou dans le même tems, & produit alors ce qu'il nomme HERNIA CONGENITA, la HERNIE de *naiſſance*. Dans pareils cas le Sac *herniaire* eſt formé auparavant que l'*Inteſtin* deſcende, comme cet ingénieux Anatomiſte l'obſerve. Il y a outre cela deux autres circonſtances très-particulières dans la HERNIE de cette eſpéce ; l'*Inteſtin* touche toujours immé-

immédiatement le *Testicule*, & il n'y a point de Tunique *vaginale* propre du *Testicule* ([a]). La structure des parties dans le FOETUS explique, de la manière la plus satisfaisante, ces deux circonstances, tout-extraordinaires qu'elles paroissent à ceux qui ne sont instruits que de la structure des parties, telles qu'elles sont dans les ADULTES : & en effet cela est si clair qu'il est inutile de l'expliquer. Il faut pourtant observer que la HERNIE de *naissance* peut se former non seulement par la chute de l'*Intestin* avec le *Testicule* auparavant que l'embouchure du *Sac* soit fermée, mais peut-être après ; car, lorsque le *Sac* a été récemment fermé, il paroît assez-possible qu'il puisse se rouvrir par quelqu' effort.

" Les Anatomistes, qui veulent se donner la peine d'observer l'état du *Testicule* dans les Enfans de différents âges, trouveront aussi qu'il n'y a que l'embouchure & le col du *Sac* qui se ferment ([b]), & que la partie qui est au-dessous du col reste lâche, qu'elle laisse un vuide entre elle & le *Testicule* & qu'elle forme la Tunique *vaginale* propre du *Testicule* : d'où il est aisé de comprendre que cette membrane est originairement une production du *Péritoine* ; & comme cette membrane est, à n'en pas douter, le siége de l'HYDROCÉLE vraie, il est évident aussi que la HERNIE de *naissance* & cette *Hydrocéle* ne peuvent pas éxister ensemble dans le même côté du *Scrotum* ; car, lorsqu'il y a une HERNIE de *naissance*, il

([a]) ☞ Pour mieux comprendre ce point anatomico-pathological, voyez la note ([b]) de la page 27.

([b]) ☞ Voy. la note ([c]) de la page 31.

n'y

n'y a pas d'autre cavité que celle du *Sac herniaire* ([a]), & cette cavité communique avec celle du *Ventre* ([b]).

" Les remarques contenues dans ces deux articles vinrent à l'eſprit de mon frère ([c]), en liſant les ouvrage *pathologiques* du Baron HALLER, & donnèrent occaſion à mes rerecherches ſur ce ſujet. Pour rendre plus intelligibles les

([a]) ☞ Il eſt néanmoins démontré par l'expérience que les Enfans nouvellement nés ont quelques-fois une grande quantité de féroſités épanchées dans le *Sac* qui contient le *Boyau*, & qu'elles retournent ſi aiſément dans le *Ventre* quand ils ſont couchés ſur le dos, que les mères & les nourrices croyent que ce ſont des vents.

([b]) ☞ Lorſque la HERNIE eſt compliquée d'une pareille HYDROCE'LE elle ne guérit pas moins promptement que je le fais remarquer dans la 5.me & 6.me réfléxion à la ſuite de ce mémoire; mais quand elle eſt guérie, l'*Hydrocéle* ſubſiſte très-long-tems ſans augmentation; & il eſt fort-rare qu'elle ſe diſſipe par l'uſage des remédes internes, ni par les topiques les plus réſolutifs. Si l'on y fait la ponction, on a l'avantage de la guérir ſans retour, à la différence des autres HYDROCE'LES dont la cure par cette opération n'eſt le plus ſouvent, que palliative & de peu de durée; il eſt fort-rare qu'elles guériſſent par ce moyen. J'ai obſervé pluſieurs fois que ſi on laiſſe cette eſpéce d'HYDROCE'LE que je nomme de *naiſſance* aux ſoins de la Nature, après la guériſon de la DESCENTE, elle ſe diſſipe d'elle-même, mais il faut beaucoup de tems.

([b]) ☞ Feu Mr. DUVERNEY avoit eu quelques-notions de la production naturelle du *Péritoine* & de cette HYDROCE'LE. Voyez la 5.me réfléxion de la fin de ce mémoire.

([c]) ☞ C'eſt toujours Mr. JEAN HUNTER qui parle juſqu'à la fin des Guillemets.

deſcriptions

deſcriptions que je viens de donner, j'y ai joins trois planches dont les deſſeins ont été faits avec ſoin ſur la Nature.

EXPLICATION DES PLANCHES.

" La première planche repréſente les *Teſticule* dans l'*Abdomen* d'un FOETUS au terme de ſix mois. Tous les *Inteſtins*, excepté le *Rectum*, ſont enlevés. Le *Péritoine*, dans preſque tous les endroits, ſubſiſte ſur les ſurfaces qu'il couvre naturellement : ainſi les parties ne ſont pas auſſi-apparentes que ſi elles euſſent été ſéparées par la diſſection.

A. La partie ſupèrieure du ſujet couverte d'un linge.

B B. Les *Cuiſſes.*

C. La *Verge.*

D. Le *Scrotum.*

E. Le lambeau des tégumens des muſcles de l'*Abdomen*, & du *Péritoine* renvérſé ſur l'Os *Iléon* du côté droit, pour faire voir le *Teſticule.*

F. Le lambeau de la *peau* & la membrane *cellulaire* du côté gauche diſpoſés de la même manière.

G. Le

p. 38

Fig. I.

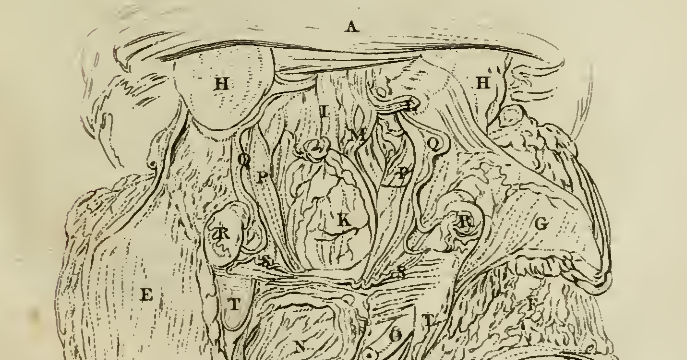

J. V. Riemsdyk del.

P. C. Canot sculp.

G. Le lambeau des muſcles de l'*Abdomen* & du *Péritoine*, du côté gauche, renverſé ſur l'épine de l'Os des *Iſles*. La partie inférieure de ce lambeau eſt emportée, pour faire voir le *ligament* du *Teſticule*, paſſant, en bas, au travers de l'*Anneau* pour aller dans le *Scrotum*.

H H. La partie inférieure de chaque *Rein*.

I. L'élévation formée par la dernière *Vertébre* des *Lombes*, & par la bifurcation de l'*Artère Aorte*, & de la *Veine Cave*.

K. Le *Rectum*, rempli de *Méconium*, & lié à ſa partie ſupérieure, d'où le *Colon* a été coupé.

L. La branche de la *Méſentérique* inférieure, qui alloit au *Colon*.

M. La branche inférieure de la même *Artère*, qui deſcendoit dans le *Baſſin* derrière le *Rectum*.

N. La partie inférieure de la *Veſſie*, laquelle partie eſt plus haut que le *Pubis* dans le FOETUS au terme de ſix mois ; le reſte de la *Veſſie* eſt emporté.

O O. Les *Artères hypogaſtriques* ou *umbilicales*, à l'endroit où elles étoient courbées aux côtés de la *Veſſie* pour aller gagner l'*Umbilic*.

P P. L'*Uretère* de chaque côté, paſſant, en deſcendant devant la partie antérieure du muſcle *Pſoas* & des Vaiſſeaux *iliaques*, dans la route qu'il tient pour aller à la partie inférieure de la *Veſſie.*

Q Q. Les *Artères ſpermatiques*, qui vont un peu en ſerpentant.

R R. Les *Teſticules* ſitués ſur le muſcle *Pſoas*, un peu plus haut que les *Aines.* Dans cette figure le bord intérieur du *Teſticule* eſt tourné un peu en dehors, pour faire voir les vaiſſeaux *ſpermatiques* qui viennent en-avant, pour ſe rendre dans le bord poſtérieur du *Teſticule*, entre la duplicature du *Péritoine :* cette duplicature enveloppe le *Teſticule*, renferme ſes vaiſſeaux, & lui donne une ſurface liſſe & unie, de la même manière que la duplicature du *Méſentère* aſſujettit l'*Inteſtin*, ſoutient ſes vaiſſeaux, & le rend uni & gliſſant à ſa ſurface ; on voit le commencement de l'*Epididyme* ſitué à la partie ſupérieure du *Teſticule*, d'où il deſcend en dehors, par conſéquent, en ce point de vûe, derrière le corps du *Teſticule.*

S S. Le Canal *déférent*, paſſant, en croiſant & en ſerpentant de l'extrémité de l'*Epididyme* au dehors de la partie inférieure du *Teſticule*, & enſuite devant la partie inférieure de l'*Uretère*, en pourſuivant ſon chemin vers la Véſicule *ſéminale.*

T T. Ce

T T. Ce que j'ai nommé *Gubernaculum,* ou *Ligament* du *Teſticule* dans le FOETUS. On voit ce *Ligament* entier du côté gauche ; ainſi on le voit deſcendre depuis la partie inférieure du *Teſticule* juſqu'au *Scrotum,* en paſſant au travers de l'*Anneau* du *Muſcle* oblique externe : mais du côté droit, ſa partie ſupérieure & antérieure eſt emportée, pour laiſſer à découvert la continuité de l'*Epididyme* & du Canal *déférent* ; & on ne voit plus du *Ligament* que la partie qui eſt contenue dans le *Ventre.*

" *N. B.* La partie inférieure du *Ligament,* comme on la voit dans le côté droit de cette figure, eſt ſi lâche dans le paſſage au travers des muſcles, & il eſt couvert par le *Péritoine* d'une manière ſi aiſée & ſi légère que, lorſque l'on tire le *Teſticule* en en-haut, il y a une plus grande quantité du *Ligament* dans la cavité de l'*Abdomen,* & alors le *Péritoine* eſt tendu & uni à cet endroit ; mais, au contraire, quand on tire le *Scrotum* en en-bas, la partie inférieure du *Ligament* eſt un peu entraînée dans le paſſage que forment les *Muſcles,* & la partie lâche du *Péritoine* eſt entraînée avec lui, deſorte qu' alors on apperçoit un petit alongement de cette membrane avec un orifice, du côté de la cavité du *Ventre* ; cet orifice reſſemble à l'embouchure d'un petit *Sac herniaire,* ſituée à la partie antérieure du *Ligament.*

" La ſeconde figure repréſente, preſque dans les mêmes ſituations, les mêmes parties d'un FOETUS un peu plus formé,

pour faire voir l'état des *Teſticules*, lorſqu'ils ſont récemment deſcendus de l'*Abdomen* dans le *Scrotum*. Les *Inteſtins* grêles ont été emportés, les gros ſont vus dans leur ſituation naturelle.

A A. Le *Foie*, ſeulement tracé.

B B. Les *Cuiſſes*.

C. La *Verge*.

D. Le milieu du *Scrotum*, dont on a emporté de chaque côté la partie antérieure pour faire voir les *Teſticules*.

E E. Les deux lambeaux de la *Peau* & de la membrane *cellulaire* du *Bas-ventre*, diſſéqués & renverſés ſur les *Cuiſſes*.

F. Le *Coecum*.

G. L'appendice vermiforme du *Coecum*.

H. L'arc du *Colon*.

I. La courbure du *Colon*, ſous la *Rate*.

K. Le *Colon*, paſſant en en-bas devant le *Rein* gauche.

Fig. II.

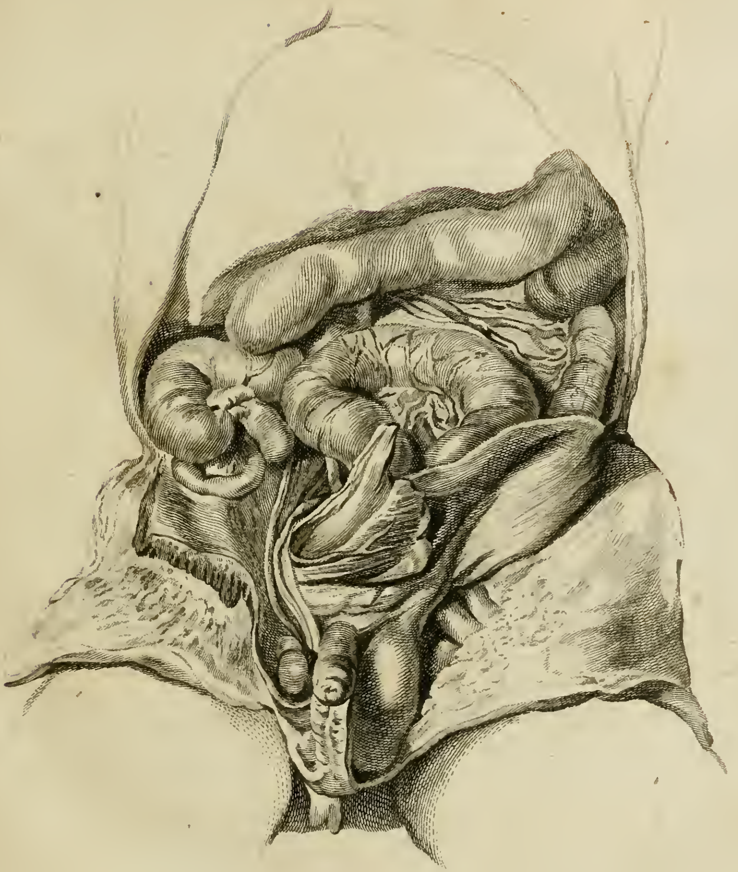

J. V. Riemsdyk del. *P. C. Canot sculp.*

Fig. II.

L. La dernière courbure du *Colon*, nommée communément la courbure *Sigmoïde :* cette courbure, dans les ADULTES, eſt ſituée dans la cavité du *Baſſin.*

M. Le commencement du *Rectum.*

N. Une partie des *Muſcles* de l'*Abdomen*, du côté droit couverte du *Péritoine*, & renverſée ſur l'*Epine* de l'Os des *Iſles.*

O O. La partie inférieure du *muſcle* oblique externe du côté gauche.

P. La partie inférieure du *muſcle* droit, du côté droit, tournée en dehors vers le côté gauche, pour faire voir l'Artère *Epigaſtrique* qui va paſſer au travers de ſa ſubſtance.

Q. La partie antérieure de la *Veſſie.*

R. L'*Ouraque.*

S S. Les Vaiſſeaux *cruraux*, venant ſe diſtribuer à la *Cuiſſe* par deſſous le *Ligament* de FALLOPE.

T. Vûe extérieure du Cordon *ſpermatique*, du côté gauche.

U. Vûe extérieure du *Teſticule*, lorſque la Tunique *vaginale* eſt un peu-diſtendue par de l'air, ou par des ſéroſités qui viennent de l'*Abdomen.*

V. Le

V. Le *Teſticule* droit, à découvert dans toute ſa ſurface, la Tunique *vaginale* étant ouverte.

W. L'*Epididyme*, du même côté.

XX. Les Vaiſſeaux *ſpermatiques.*

Y. Le Canal *déférent.* *N. B.* Le *Péritoine* couvre les Vaiſſeaux *ſpermatiques* & le Canal *déférent* par devant dans le *Ventre*; ſon *proceſſus*, ou alongement, couvre ces vaiſſeaux de la même manière depuis les *Muſcles* du *Bas-ventre* juſqu'à leur extrémité inférieure, de façon que ſi le *Boyau* deſcend dans le FOETUS après le *Teſticule*, il doit ſe trouver placé deſſus le Cordon *ſpermatique.*

Z. L'*Uretère.*

&. Le reſte du *Gubernaculum*, ou *Ligament*, qui attache le *Teſticule* au fond du *Scrotum* & l'attire en en-bas. *N. B.* Il eſt évident que la partie du *Péritoine* qui, dans cette figure, deſcend ſous la forme d'un *Sac herniaire* un peu au deſſous du *Teſticule*, s'étend ſur le *Teſticule*, l'*Epididyme*, les Vaiſſeaux *ſpermatiques* & le Canal *déférent*, & qu'il couvre ces parties de la même manière qu'il fait à l'égard de tous les Viſcères de l'*Abdomen*; ſçavoir, que la partie poſtérieure du *Sac*, en la ſuppoſant ouverte en deux moitiés, ſuivant ſa longueur, leur eſt intimement unie, & qu'elle leur donne une ſurface polie, tandis que la moitié antérieure

Fig. III.

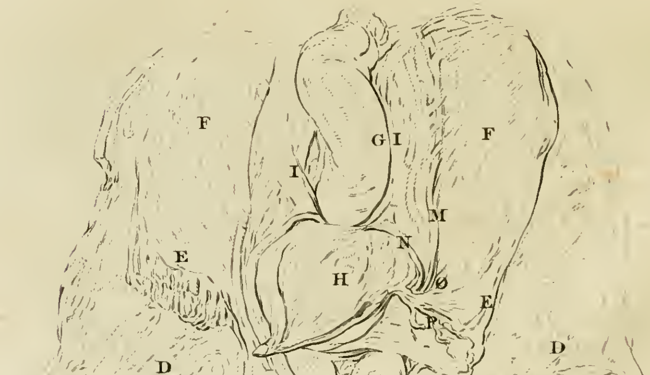

J. V. Riemsdyk del.

P. C. Canot sculp

rieure n'y est point attachée, & qu'elle en est écartée, comme on l'observe, lorsqu'il y a de la sérosité amassée dans ce vuide.

" La troisiéme figure représente les *Testicules*, &c. dans le même sujet; toutes les parties au dessus des os des *Isles* étant emportées; les *Muscles* de l'*Abdomen* & la *Vessie* étant renversés.

A A. Les *Cuisses*.

B. La *Verge*.

C. Le milieu du *Scrotum*, ses parties latérales étant emportées, pour faire voir les *Testicules*.

D D. La *Peau* & la membrane *cellulaire* de l'*Abdomen*, renversées sur les *Cuisses*.

E E. Partie des *Muscles* de l'*Abdomen*, & le *Péritoine*, renversés sur les *Aines* de chaque côté.

F F. Le *Péritoine*, couvrant le muscle *iliaque* interne de chaque côté.

G. L'*Intestin rectum*, rempli de *Méconium*.

H. La

H. La *Veſſie*, avec l'Artère *umbilicale*, paſſant ſur chacun de ſes côtés, tournée un peu en devant ſur la *ſymphiſe* du *Pubis*.

II. Les *Uretères* paſſant par deſſus les Vaiſſeaux *iliaques* pour aller gagner le *Baſſin*.

K. Le *Teſticule* droit, vu comme dans la figure deuxiéme V, W, XX, Y.

L. Le *Teſticule* gauche, enfermé dans ſa tunique. Voyez figure II. U.

M. Les Vaiſſeaux *ſpermatiques*, du côté gauche, vus à travers le *Péritoine* qui les couvre, en allant gagner l'*Anneau* pour paſſer au travers des muſcles de l'*Abdomen*, dans l'*Aine*.

N. Le Canal *déférent* du côté gauche vu à travers le *Péritoine*, dans ſon paſſage depuis ſa ſortie du *Sac* juſque derrière la *Veſſie*.

O. L'embouchure du *Sac* ou de l'alongement du *Péritoine*, qui ſert de communication entre le *Sac* & la cavité du *Ventre*. Cette ouverture ſe ferme & la membrane du *Péritoine*, qui la conſtitue, devient unie & égale à meſure que le FOETUS avance vers ſon terme, àmoins que le *Boyau* n'entre dedans immédiatement après le *Teſticule*, & qu'il ne la maintienne ouverte. Dans ce cas elle forme l'embouchure du *Sac herniaire*.

P. L'Artère

P. L'Artère *Epigaſtrique*, du côté gauche, rampant ſur la ſurface interne du Muſcle *droit*, qui eſt renverſé, & tourné en en-bas. Cette *Artère* eſt toujours ſituée, comme dans cette figure au côté interne de l'éntrée du *Sac herniaire* ou du paſſage des vaiſſeaux *ſpermatiques*, du côté de l'Os *Pubis*."

Voilà ce que mon frère a obſervé. Je reprends maintenant mon diſcours.

Dans mon Cours de l'Automne 1756, & dans tous les Cours que j'ai donnés depuis ce tems-là, j'ai démontré les principales remarques de mon frère au ſujet des *Teſticules* dans le FOETUS; & j'ai particulièrement expliqué cette eſpéce de DESCENTE dans laquelle l'*Inteſtin* ſe trouve en contact avec le *Teſticule*. Cette circonſtance de la maladie, qui avoit embarraſſé M^r^. SHARP, M^r^. CHESELDEN & moi, & qui avoit paru à M^r^. POTT n'être qu'un *jeu de la Nature*, fut alors éclaircie. La découverte de cette vérité devint la nouvelle du tems parmi les Etudians en *Anatomie* à LONDRES, & parmi les Amateurs occupés de ſes progrès. Pluſieurs perſonnes de ma connoiſſance deſirèrent de voir les préparations que mon frère avoit faites, & entre-autres, mon ami M^r^. POTT nous fit un jour cet honneur, pendant ce Cours d'*Anatomie*. Je n'étois pas préſent; mon frère lui fit voir les parties diſſéquées avec beaucoup de ſoin, & lui fit part de la découverte ſur la contiguité de l'*Inteſtin* & du *Teſticule* dans quelques-HER-

NIES. Mr. POTT ne dit rien alors du deſſein qu'il avoit d'écrire ſur ce ſujet ; mais quelques-ſemaines après, il mit un avertiſſement dans les Gazettes par lequel il annonça qu'il alloit publier inceſſamment un traité ſur cette eſpéce de DESCENTE. Je fus fort-ſurpris par la lecture de cette annonce ; cependant je crus qu'il étoit prudent de ne pas m'en plaindre trop-ouvertement, jusqu'à ce que j'euſſe vu comment il traiteroit ce ſujet. Son ouvrage parut dans le mois de Février ou de Mars ſuivant, en 1757. J'en reſſentis plus de mécontentement, s'il eſt poſſible de le dire, que du mémoire du Profeſſeur MONRO ſur les Vaiſſeaux *lymphatiques* ([a]). Ce traité des HERNIES contenoit à peine une ſeule idée nouvelle. Il ne renfermoit que ce que le moindre de mes Diſciples auroit pu écrire auſſi-bien que lui ; car les obſervations qu'il donne à la fin ne ſervent qu'à confirmer un fait connu & inconteſtable ; cependant il ne parle pas de mon frère ni de moi. Tout ce qu'il dit porte avec ſoi le caractère d'un obſervation mal-compilée & écrite à la hâte. Je me plaignis, dans mes leçons de cette infidélité. Les perſonnes à qui j'en parlai en marquèrent leur ſurpriſe, & l'Auteur du CRITICAL REVIEW fit à cette occaſion quelques réfléxions qui ne plûrent pas à Mr. POTT. On auroit cru qu'elles l'auroient engagé à ſe défendre publiquement, mais il n'en a rien fait.

J'eſpère que Mr. POTT peut ſe juſtifier, & s'il le peut, je crois qu'il ne doit pas y manquer, pour effacer les impreſ-

([a]) ☞ Il s'agit ici de l'origine & des uſages des Vaiſſeaux *lymphatiques* dont la découverte appartient au Dr. HUNTER.

ſions

sions qu'à fait sur les esprits sa conduite à mon égard, & rétablir sa réputation. S'il le fait avec candeur, il avouera que je n'ai pas cherché à disputer avec lui, sans raison ; & s'il paroît que j'aie mal compris ou mal interprété aucune de ses idées, il me trouvera disposé à faire tous mes efforts pour réparer mes torts, & lui rendre justice.

RÉFLÉXIONS DU TRADUCTEUR.

PREMIÈRE RÉFLEXION

Relative à la note (a) de la page 4. " *J'ai trouvé l'*Intestin *& l'*Epiploon *dans la Tunique vaginale du* Testicule *confondus avec cette partie, ce que je n'aurois pas pu voir s'ils eussent été enveloppés par le* Péritoine," &c.

Le Docteur HUNTER & Mr. SHARP étoient fondés à avoir cette prévention du déchirement du *Péritoine* ; cela arrive quelque-fois. Cette espéce de HERNIE ne m'a pas été inçonnue : je l'ai annoncée dans ma dissertation sur les

HERNIES ([a]) imprimée en Anglois à LONDRES en 1748, mais il eſt vrai que je n'en avois pas de notions plus préciſes que ces Meſſieurs : j'avois toujours attribué ce fait à la rupture du *Sac herniaire* : voici ce que j'en dis au chap. IV. " C'eſt la raiſon pour laquelle le terme de *Rupture* n'eſt " nullement propre à ces maladies, comme les Anciens l'a- " voient cru, puis qu'elles ne ſe font que par relachement & " non par déchirement, ou, ſi cela arrive, c'eſt tout au plus " à une ſur mille." Voy. le reſte du chap. pag. 12 de l'édit. Angloiſe ([b]), & pag. 40 de l'édit. Françoiſe.

J'ajouterai

([a]) ☞ Le même ouvrage fut imprimé en François à PARIS, en l'année 1749, ſous un autre titre; le Libraire crut que celui de TRAITÉ pourroit lui donner plus de crédit, ſans avoir conſidéré qu'il ne contenoit que des fragmens, & que le mot TRAITÉ ne convient qu'à un ouvrage complet. Il fit plus, il mutila l'ouvrage, en retranchant toute la partie anatomique & phyſiologique qui concerne la génération, & pour groſſir le ſecond volume, il y ajouta des obſervations tirées des Eſſais d'EDIMBOURG. Je me plaignis beaucoup de ce changement, non pas que ces obſervations ne ſoient très-bonnes, & très-relatives à l'ouvrage, mais elles n'y tiennent pas la place qu'elles méritent. On les verroit dans un bien plus beau jour, ſi elles étoient appliquées aux principes qu'elles peuvent faire naître, ou à ceux qu'elles peuvent confirmer. Une belle figure mal-placée dans un tableau perd trop de ſes avantages. L'obſervation, iſolée & ſans application, porte avec elle une ſéchereſſe déſagréable, & n'inſtruit que les grands Maîtres. De même la théorie ſans l'obſervation, n'eſt ſouvent regardée que comme un ſophiſme; elle n'inſpire qu'une méfiance plus capable de rebuter les Eléves que de les porter à l'étude. L'obſervation eſt le ſceau de l'expérience.

([b]) ☞ L'édition Angloiſe, excepté le mémoire ſur les rétréciſſemens du col du *Sac herniaire*, a été ſi mal-rendue par la traduction que la lecture

J'ajouterai ici que ce cas, (le *Boyau* en contact avec le *Testicule* dans le même *Sac*) que j'ai trouvé plusieurs fois me parut fort-difficile à expliquer. Je comprenois, comme Messieurs HUNTER & SHARP, que la portion du *Péritoine*, qui formoit le *Sac herniaire*, pouvoit être déchirée par quelque cause externe, lorsque le *Sac* étoit distendu par des vents &c, mais je ne concevois pas pourquoi la Tunique *vaginale* ([a]), aussi souple qu'elle me paroissoit devoir être, & aussi incapable d'opposer la moindre résistance, pouvoit se déchirer. Les plaies du *Péritoine*, par des instrumens contondans, me faisoient bien comprendre la possibilité du déchirement du *Sac herniaire*, mais rien ne pouvoit écarter le nuage qui me faisoit croire que la Tunique *vaginale* étoit déchirée aussi.

Il est démontré, comme on l'a vu dans les recherches sur la HERNIE de *naissance* qu'il n'y a point de déchirement du *Sac herniaire*, ni de la Tunique *vaginale*, & que l'on s'est toujours trompé sur ces prétendues dilacérations. On a vu que, dans la HERNIE de *naissance*, il n'y point de *Sac* fait

ture n'en est pas supportable. Ces raisons m'ont déterminé à en donner une autre édition qui, refondue & augmentée, paroîtra sous une autre forme aussi-tôt qu'il me sera possible.

([a]) ☞ J'étois alors préoccupé du préjugé ordinaire que les Vaisseaux *spermatiques* étoient contenus dans une gaîne qui leur étoit commune avec le *Testicule*, que les Anatomistes modernes nomment encore Tunique *vaginale* commune. Le Dr. HUNTER a clairement démontré le faux de cette opinion, dans le présent mémoire.

par

par le prolongement contre-nature du *Péritoine*, & que le *Boyau* ou l'*Epiploon*, ou tous les deux ensemble, sont contenus dans le prolongement naturel, ou le *Sac* particulier & propre au *Testicule*, qui est sa Tunique *vaginale* ([b]).

Mais quelque chose de plus singulier se développe encore, & fait voir de quelle utilité sont les découvertes en *Anatomie* pour aider le jugement, & assurer l'expérience dans la pratique des HERNIES. On a trouvé tout-à-la fois le *Boyau*, l'*Epiploon* & le *Testicule* confondus ensemble dans le *Scrotum* sans *Sac*, au moins apparent. Ce cas, qui m'a été contesté, faute d'avoir pu l'expliquer, se démontre aisément par la HERNIE de naissance mise aujourd'hui en évidence.

Il n'est plus douteux que la Tunique *vaginale* propre au *Testicule* sert quelque-fois de *Sac* aux parties qui forment la DESCENTE. Dans ce cas, si la lame antérieure de cette Tunique est aussi mince qu'il soit possible, & aussi adhérente aux tégumens que le *Péritoine* l'est communément dans les HERNIES anciennes de l'*Umbilic* (où souvent le *Sac herniaire* est confondu avec la membrane adipeuse) on ne trouve aucune apparence de *Sac*, le *Testicule* paroît à nu, & confondu avec les autres parties, aussi-tôt que l'on a coupé la Peau du *Scro-*

([a]) ☞ Je suppose ici la HERNIE dans un âge avancé de la vie ; car dans l'enfance, peu-éloignée de la naissance, il n'y a point de HERNIE de l'*Epiploon*, quoique Mr. POTT croye le contraire.

tum :

tum : J'en ai vu des éxemples. Ils doivent apprendre à bien ménager le premier coup de Biſtouri, dont on ne peut trop-recommander la précifion dans les HERNIES de quelque eſpéce qu'elles ſoient. Les obſervations ſuivantes, quoiqu' étrangères à mon ſujet principal, n'ont rien de trop-épiſodique, puis qu'elles font voir combien on doit ſe méfier de l'épaiſſeur du *Sac* herniaire par l'extrème différence qu'il y a, eu-égard à l'épaiſſeur, entre certains *Sacs* & d'autres.

En l'année 1733, j'ouvris un *Sac herniaire* qui avoit ſix lignes d'épaiſſeur. Meſſieures PEYNE & TAILLARD l'ainé furent préſens à l'opération. Je fis voir ce *Sac* à l'Académie de Chirurgie. Quoique l'opération fut fort-laborieuſe à raiſon de l'épaiſſeur du *Sac*, le malade guérit. La tumeur étoit un ſimple *Bubonocéle*, mais fort-ancien.

Deux heures après, je fis l'opération d'une HERNIE crurale à une femme de 40 ans en préſence de Meſſieurs CHAUVIN & TALIN ; il ne ſe trouva pas la moindre apparence de *Sac herniaire* ; il avoit été ſi aminci, & il étoit ſi intimement uni à la membrane *adipeuſe*, que le *Boyau* ſe trouva à découvert par mon premier coup de Biſtouri. Si, peu inſtruit, ou ſi, faute d'expérience, je me fuſſe laiſſé aller à la prévention qu'eut pu me donner la première de ces deux opérations, en me figurant que le *Sac* eut été aſſez épais pour ne pas ménager ma première inciſion, je n'euſſe pas manqué d'ouvrir l'*Inteſtin* : Cette faute eut été groſſière, mais, elle pouvoit être réparée, car n'ayant pas pu détacher

les

les adhérences qui unissoient le *Sac* avec la membrane *cellulaire*, à l'endroit du *Ligament* de FALLOPE, où l'*étranglement* existoit ; il me fut encore moins possible de détacher celles qui joignoient l'*Intestin* avec le *Sac* qui ne paroissoit qu'à cet endroit, de sorte que je fus obligé de faire par dedans la cavité du *Boyau* la dilatation du *Ligament* après avoir fait une incision au *Boyau* même ([a]). Ce coup, qui parut fort-hardi, me réussit, la malade guérit sans *Fistule*.

Quelques jours après, je fis la même opération, dans les mêmes circonstances, à une femme en présence de Mr. VERMONT ; j'eus le même succès. J'ai mis plusieurs fois cette pratique en usage ; elle m'a toujours réussi ([b]) : J'en rendis compte à l'Académie de Chirurgie. C'est ce qui fait dire à Mr. HE'VIN dans le premier volume des mémoires de cette Académie p. 604. —— " Le succés de pareilles opé-
" rations que Mr. ARNAUD a faites dans les mêmes circon-
" stances, pour donner issue à des matières endurcies conte-
" nues dans l'*Intestin* ([c]) & qui en empêchoient la reduction,
" ne nous permet plus aujourd'hui de priver les malades d'un
" secours si essentiel ([d])".

Feu

([a]) ☞ Voy. la II observation sur les HERNIES avec adhérences dans ma Dissertation sur les HERNIES.

([b]) ☞ Ibid. XIII observation.

([c]) ☞ Lisez, pour détruire l'étranglement du *Boyau*.

([d]) ☞ Ces particularités qui paroissent à certaines personnes n'être
" que des minuties & des jeux de l'imagination, plus capables de jeter dans
l'erreur

Feu Mr. MERY ([a]), ayant ouvert une HERNIE avec *pourriture* à une homme de 70 ans, trouva, dans le grand vuide que procura l'effuſion des matières fécales épanchées dans le *Sac*, le *Teſticule* ſain & tout-à-découvert. Ce fait lui parut nouveau, parcequ'il ne l'avoit jamais obſervé, & que juſqu'alors il avoit toujours vu que, malgré la chute des *Inteſtins* dans le *Scrotum*, le *Teſticule* ſe trouvoit enveloppé de ſes membranes propres. " On pourra, peut-être " m'objecter, ajoute-t-il, que ſes membranes étant naturelle- " ment unies aux membranes communes des *Bourſes*, j'ai pu " couper en même tems les unes & les autres, mais voici, ce " me ſemble, les preuves du contraire. Dans les DESCENTES " ordinaires, l'*Inteſtin* n'entre pas dans les membranes propres " du *Teſticules*, il ſe gliſſe le plus ſouvent entre-elles & celles du " *Scrotum*. L'*Inteſtin* s'eſt trouvé renfermé dans la même " cavité où étoit le *Teſticule* ; je n'ai donc pu couper les " membranes propres, en coupant les membranes com- " munes des *Bourſes*. Ma ſurpriſe fut bien plus grande, " quand je vis," &c. Mr. MERY continue l'hiſtoire de la maladie & celle du malade qui ne fut pas longue, car il mourut le quatriéme jour. Il prouve, par un tamponage fort-irrégulier qu'il fit à l'*Anneau*, au lieu d'y laiſſer un

" l'erreur les jeunes Chirurgiens, peu-verſés dans la pratique, que de les inſtruire") peuvent ſervir de régles à ceux qui vraiment animés du bien public cherchent à perfectionner l'Art.

([a]) ☞ Chirurgien en chef de l'*Hôtel-Dieu* de PARIS, membre de l'Académie Royale des Sciences. Son mémoire eſt rapporté tout-au-long dans le vol. de l'année 1701. 1.ere Obſerv. p. 273.

 paſſage

passage libre aux matières fécales, que, quoique très-grand Chirurgien d'ailleurs, il n'étoit point au fait du traitement des HERNIES avec *pourriture.*

Il trouva, par l'ouverture du cadâvre, une déperdition de substance qui occupoit les deux tiers du calibre d'une partie de l'*Ileon*, & sans adhérence ; cette partie détruite par la mortification étoit au plus-près de l'*Anneau.*

Il avoue de bonne foi qu'il s'étoit trompé ayant pris, dans le tems de l'opération, un *Sac herniaire* qui étoit isolé dans le vuide qui resta après l'évacutation des matières, pour un appendice particulier du *Boyau.* Il avoue encore qu'il n'avoit rien connu à ce phénomène, & il ne le rapporte, dit-il, que pour engager à rechercher les signes qui peuvent le faire connoître ; & quelle a été la cause qui a pu séparer le *Sac herniaire* qu'il avoit trouvé hors de place dans cette tumeur. Je ne rapporterai pas ici les raisons qu'il en donne, on peut les lire dans le mémoire annoncé ci-dessus à la note ([a]). Tous ce que j'en puis dire, c'est qu'elles n'ont pas plus de force que celles que j'en ai donné moi-même, en voulant expliquer la raison du contact du *Boyau* avec le *Testicule.* Voy. le commencement de cette 1.ere réfléxion.

Si Mr. MERY eut eu connoissance de la HERNIE de *naissance*, il se seroit épargné des argumens inconséquens. Il eut d'abord reconnu par l'apparence à nu du *Testicule* que

(a) ☞ Voy. les mém. de l'Acad. Roy. des Sciences pour l'année 1701, pag. 281.

le

le *Péritoine* qu'il avoit pris pour un appendice du *Boyau*, étoit une ſeconde HERNIE faite par l'alongement du *Péritoine*; & il eut décidé que la tumeur avoit renfermé deux HERNIES, dont la première & vraiſemblablement la plus ancienne étoit rentrée avant ou pendant l'opération. J'ai quelques éxemples de ce cas (a). J'en ai eu pluſieurs de HERNIES doubles, qui peut-être, faute d'avoir connu plutôt les HERNIES de *naiſſance*, m'ont fait illuſion.

Plus on marche dans les ténébres, plus on s'écarte des véritables routes. Mr. MERY ſe trouve dans le même embarras pour expliquer le même cas, qui ſe rencontra dans ſa pratique douze jours après celui dont je viens de parler.

Un malade avoit une tumeur, dans le *Scrotum*, ronde comme une boule, d'environ trois pouces de diamétre ; elle y étoit ſuſpendue par une eſpéce de cordon de deux ou trois pouces de longueur, & d'environ trois pouces de groſſeur ; de ſorte que l'on eut pu la prendre pour un gonflement du *Teſticule*, ainſi qu'il arrive quelquefois à la ſuite des *Gonorrhées*. Mr. MERY s'aſſura du contraire, par le récit du malade, qui lui dit qu'il avoit une DESCENTE, qui lui cauſoit des vomiſſemens, depuis dix ou douze jours. Mr. MERY ne douta plus que ce ne fut une HERNIE avec étranglement. Le malade mourut le lendemain. Il fit l'ouverture du cadâvre.

Les *Tégumens*, ayant été diviſés, laiſſèrent voir l'*Epiploon* étendu en forme de pyramide ſur les *Inteſtins* enflammés, depuis

(a) ☞ Voy. la x.eme refléxion.

la région *épigastrique* jusqu'à l'*Anneau*, où il étoit engagé, & passoit delà dans le *Scrotum.* Mr. MERY ouvrit ensuite le *Scrotum*, & trouva que l'*Epiploon* formoit la plus grande partie de la tumeur. Il n'étoit point adhérent à ces membranes, ni aux *Anneaux* des *Muscles*, mais il embrassoit éxactement les Vaisseaux *spermatiques*, & étoit si étroitement uni au *Testicule*, qu'il enveloppoit, qu'il ne put le séparer sans le rompre. L'*Epiploon* ayant été détaché des Vaisseaux *spermatiques* & du *Testicule*, Mr. MERY apperçut l'*Intestin* qui à peine, passoit dit-il, au de là des *Anneaux* des *Muscles*, dans lesquels il étoit si resseré que le sang, retenu dans les *Veines* trop-pressées, lui avoit donné une teinture noire ([a]).

DEUXIE'ME RE'FLE'XION.

Les remarques *pathologiques* s'accumulent à mesure que l'on entre dans les connoissances que procure la HERNIE de *naissance.* Il y en a qui demandent des occasions propres à les vérifier

([a]) ☞ L'observation de Mr. MERY est fausse dans cette description parceque ses yeux n'étoient pas dirigés par la structure de la partie. On nevoit jamais bien l'Anatomie pathologique quand on n'est pas guidé par l'Anatomie des parties telles qu'elles sont disposées par la Nature-même. Dire que l'*Epiploon* embrassoit éxactement les Vaisseaux *spermatiques*, est une erreur d'imagination, fondée sur l'ancien préjugé dont l'Anatomie moderne est dégagée aujourd'hui par les lumières de Messieurs HUNTER. Voy. pag. 29 du précédent mémoire, & la note de la même page. Mais dire que l'*Epiploon* enveloppoit étroitement le *Testicule* est une vérité démontrée par ces Messieurs, & qui caractérise d'une manière incontestable la HERNIE de *naissance*, dont ce malade étoit attaqué.

vérifier ; celles que l'expérience m'a fournie peuvent être miſes en évidence dès-à-préſent.

Il ne faut pas croire, par éxemple, que dans les opérations des HERNIES complétes formées dans le *Sac* ordinaire, lorſque le *Teſticule* ſe préſente à la vûe, il ne faut pas, dis-je, croire qu'il ſoit confondu avec le *Boyau* toutes les fois qu'il paroît dans la HERNIE ; il ne l'eſt pas pour cela ; il eſt toujours revétu, dans ce cas, de ſon enveloppe naturelle, la *Tunique vaginale* propre ; mais on ne le voit point du-tout lorſque le *Sac herniaire*, proprement pris, deſcend plus bas, & moins encore, ſi le *Sac* eſt adhérent au fond du *Scrotum*. Je m'explique.

Il arrive communément dans les HERNIES complétes ordinaires, ſi le Sac n'eſt point adhérent, que, lorſqu'on l'a ouvert dans toute ſa longueur, le *Teſticule* paroît, mais il eſt toujours plus bas que la HERNIE ; il éxige même des ſoins pendant & après l'opération ([a]).

(a) ☞ L'expérience m'a appris à le contenir, autant qu'il eſt poſſible, ſous la Peau du *Scrotum* pendant l'opération ; & à le couvrir à chaque panſement avec un plumaceau de charpie très-molléte, trempé dans quelque liqueur ſpiritueuſe, pour le garantir des impreſſions de l'air. Cette précaution ne doit pas être différée un inſtant ; il faut s'attendre à cet événement, & avoir toujours un petit appareil tout-prêt à cet effet. Il faut faire la même choſe dans le cas de la HERNIE de *naiſſance*, autrement on courre le riſque d'une inflammation, d'une ſuppuration de ſes membranes & d'un gonflement préjudiciable à ſa ſubſtance, d'où j'ai vu quelque-fois végéter des chairs fongeuſes difficiles à réprimer.

Dans

Dans ces mêmes HERNIES faites par la production contre-nature du *Péritoine*, sans adhérences extérieures, la partie postérieure du *Sac* est isolée, on la distingue aisément de la Tunique *vaginale*, propre du *Testicule* qui couvre seulement l'extrémité inférieure du Cordon *spermatiques* ([a]). Mais, dans la HERNIE ordinaire, avec adhérence de la partie postérieure du *Sac* & de la membrane *cellulaire* des Vaisseaux *spermatiques*, le *Testicule* ne peut pas paroître. Toutes les fois donc que le *Testicule* se fait voir à découvert dans les HERNIES complétes ou incomplétes, car cela arrive aussi dans ces dernières, il ne faut pas croire pour cela que la HERNIE soit de *naissance*; dans ce cas, il est toujours revêtu de la Tunique *vaginale*. Pour ne pas s'y tromper voici la différence.

Dans la HERNIE de *naissance* le *Cordon spermatique* n'étant couvert que par la lame postérieure du *Sac*, non seulement on voit le *Testicule* confondu avec les parties qui composent la HERNIE avant que le *Sac* soit ouvert dans toute sa longueur, mais on apperçoit ce Cordon très-distinctement à travers la membrane simple & très-fine du *Péritoine* qui forme la lame postérieure du *Sac* naturel, lorsqu'on le souleve & les parties qui y sont contenues. La raison de cela est que cette membrane, qui est naturellement très-mince, perd encore de son épaisseur en s'étendant de plus-en-plus à mesure que la HERNIE grossit, & elle laisse voir, à travers sa substance, les vaisseaux *spermatiques*. Au lieu d'être joins ensemble, ils sont plus ou moins écartés les uns des autres en proportion de l'extension

([a]) ☞ Je rappelle encore ici qu'il faut absolument abandonner la fausse idée de gaîne des vaisseaux *spermatiques*.

qu'a

qu'a ſouffert le *Sac* naturel, ſuivant le volume de la HERNIE. Je les ai quelque-fois pris pour des bandes ligamenteuſes. Je n'ai pas toujours été le ſeul de cette opinion ; de grands Particiens s'y ſont trompés auſſi, faute d'avoir connu la HERNIE de *naiſſance.* La même choſe ſe remarque dans certaines HYDROCELES après que l'on en a fendu le *Kyſte* pour le faire ſuppurer.

Dans la HERNIE ordinaire, ſans adhérence, le *Sac* étant diſtinctement ſéparé & iſolé dans le *Scrotum*, on peut le ſuivre avec les doigts par ſa partie poſtérieure : on en diſtingue aiſément le *Cordon*, il ne peut pas en être de même du *Sac herniaire* formé par la Tunique *vaginale.*

Enfin, quand on trouve le *Boyau* ou l'*Epiploon* confondu avec le *Teſticule*, & qu'il ſemble y avoir adhérence de la partie poſtérieure du *Sac* avec le Tiſſu *cellulaire* du *Scrotum*, la HERNIE eſt certainement dans la production naturelle du *Péritoine.* Au contraire, ſi, y ayant adhérence de la face poſtérieure du *Sac*, on n'apperçoit pas le *Teſticule* en contact avec les parties qui y ſont contenues, la HERNIE eſt renfermée dans l'alongement contre-nature du *Péritoine*, plus proprement appellé *Sac herniaire*, & plus généralement connu ſous ce nom que la Tunique *vaginale* propre du *Teſticule.*

TROISIE'ME RE'FLE'XION.

Une vérité découverte en faite voir d'autres. Ce nouveau flambeau éclaire des objets qui étoient tout-à-fait dans l'obſcurité.

Il se rencontre assez-souvent que, après la réunion des lévres de la plaie qui a été faite au *Scrotum* ou dans l'*Aine* pour faire rentrer le *Boyau* étranglé, le malade se trouve guéri de sa DESCENTE, quoique le Chirurgien, par des raisons particulières, comme pour ménager une issue aux matières qui doivent s'écouler du Ventre &c, n'à rien fait dans l'intention d'une guérison radicale ; tandis que, d'autres fois, il n'a pas pu guérir les malades avec tous les soins que l'art a pu lui suggérer. On explique ces faits importans par la HERNIE de *naissance.*

Dans le premier cas, le malade guérit, parce que la HERNIE a été formée depuis, & peut-être long-tems après la naissance, & que le *Sac* herniaire est vraiment une production contre-nature, un alongement forcé du *Péritoine*, qui a pris sa route au travers de l'écartement tendineux du *Muscle* oblique externe, par devant, ou à côté des Vaisseaux *spermatiques.* Si, dans ce cas, on a emporté le fond du *Sac*, comme la bonne pratique le requiert, quand il est possible ; ou s'il a été détruit par une mortification ou par la suppuration, les lambeaux, qui sont au bord de l'*Anneau*, s'unissent ensemble, & s'attachent au Tissu *cellulaire* de la *Peau*, de façon que le *Boyau* n'a plus la liberté de sortir, ou, s'il sort, il ne descend pas dans le *Scrotum* ; & de complète que la HERNIE étoit avant l'opération, elle reste incompléte ; elle ne forme qu'un simple *Bubonocéle. Fit mali non finis, sed mutatio*, dit HOLLERIUS : on peut même prévenir le *Bubonocéle* si l'on a l'attention d'appliquer un bandage léger

léger & ſimplement contentif avant que le malade ſe léve du lit ; la cicatrice ſe raffermit, ſe durcit, & acquiert une eſpéce de conſiſtance calleuſe, qui procure enſuite un guériſon parfaite.

Dans le ſecond cas, c'eſt celui dans le quel le malade ne guérit pas, malgré les ſoins les plus particuliers ; la cauſe en eſt ſimple, on la trouve dans le méchaniſme de la HERNIE de *naiſſance.*

Nulle partie ſolide du corps animal diviſée ne peut ſe réunir par régénération, ſans que l'une & l'autre lévre de la plaie ne ſoient diſpoſées à s'entre-communiquer les ſucs néceſſaires à une union intime, comme dans le Bec-de Liévre, & dans toutes les plaies récentes, les fractures, les ulcères &c. Or dans la HERNIE de *naiſſance* il n'y a que la membrane antérieure de la poche *herniaire* qui puiſſe être coupée, hachée, ou miſe en ſuppuration, car je ne compte pour rien la ſuppuration exfolliative de la membrane poſtérieure, que l'on ne pourroit obtenir que par quelques eſcarotiques. Ils ne peuvent être employés dans ce cas par un vrai chirurgien. Je crois être aſſez entendu ſans pouſſer plus loin ces deux points.

Telle pratique que l'on puiſſe mettre un uſage, on ne pourra jamais diſpoſer la lame poſtérieure de cette *poche* à fournir un lambeau propre à être joint avec celui de la lame antérieure, pour ſatisfaire à l'intention d'unir & de cicatriſer ces parties enſemble ; par conſéquent la HERNIE de *naiſſance* ne guérira jamais par les moyens de réunion qu'offre quelque-fois la HERNIE contenue dans le *Sac* ordinaire, ou le *Sac* proprement pris.

QUATRIE'ME RE'FLE'XION.

Ce dernier précepte tiré de la Hernie de *naissance* fait voir combien portent à faux les opérations hazardées, toujours insuffisantes & souvent mortelles, que l'on fait aux Hernies habituelles.

L'intention que l'on se propose, dans ces opérations, est de guérir radicalement les Hernies. On fait, ou l'on veut faire, la ligature du *Sac herniaire* ; mais on n'est pas toujours maître de la faire suivant les régles données ; bien des choses s'y opposent. La principale est que, si le *Boyau*, au lieu d'être dans le *Sac* ordinaire, est contenu dans la Tunique *vaginale* propre du *Testicule*, l'opérateur, ne pouvant passer une ligature derrière la portion du *Péritoine* qui forme la partie postérieure de cet alongement, est nécessairement forcé de la passer par dessous les Vaisseaux *spermatiques*. Mais cette ligature étant impraticable, parce que le *Cordon* n'est pas isolé & qu'il est confondu dans le Tissu *cellulaire* du *Scrotum*, elle devient la source de plusieurs accidens. Le moindre de tous est la perte du *Testicule*, & point de guérison, par ce qu'il n'y a point de lambeau qui corresponde à celui de la partie antérieure du *Sac* ; un grand nombre de malades en ont perdu la vie. Il y auroit sur cela bien des histoires à raconter, à la honte de certains Chirurgiens. Mr. Gataker en a publié une, il y a douze ans, dans les papiers de Londres, que l'on auroit de la peine à croire ([a]).

La

([a]) ☞ Un Chirurgien entreprit l'opération d'un Hernie habituelle d'un volume monstreux, sans accidens ; n'ayant pas pu détacher les adhérences

La connoiſſance de la HERNIE de *naiſſance* détournera peut-être certaines perſonnes d'entreprendre ces opérations dans l'incertitude où l'on doit être ſi la HERNIE a un *Sac* qui lui ſoit particulier, ou ſi elle eſt contenue dans la Tunique propre au *Teſticule.* Ces conſidérations n'empêcheront, pourtant pas, bien des malades d'être encore les victimes de ceux qui n'agiſſent que par ignorance ou par cupidité. Malheureuſement pour le Public ces ſortes de gens ne liſent pas; mais les vrais Chirurgiens, qui ont toujours rejetté ces opérations, & qui les reconnoîtront encore plus inſuffiſantes que jamais, ſçauront tout le gré que l'on doit avoir à Meſſieurs HUNTER des lumières qu'ils ont répandues ſur cette matière.

CINQUIE'ME RE'FLE'XION

Relative au paragraphe 2[d] de la page 36, & à la note ([b]) de la page 37. " *Lorſqu'il y a une* HERNIE *de* naiſſance *il* " *n'y a pas d'autre cavité que celle du* Sac herniaire, *& cette* " *cavité communique avec la cavité générale du* Bas-ventre," & plus bas, " *elle eſt le ſiége de l'*Hydrocéle."

C'eſt par ce précepte que s'explique l'eſpéce d'HYDROCELE qu'avoit obſervée M[r]. DUVERNEY Profeſſeur d'Anatomie an jardin du Roi à PARIS, ſans en avoir trouvé la cauſe; M[r]. RENEAUME en fait mention dans la traduction paraphraſée de ſa théſe.

rences il prétendit lier le tout, & n'ayant point trouvé de vuide pour paſſer la ligature par deſſous le Cordon *ſpermatique*, il comprit le *Scrotum* dans cette ligature, & coupa tout ce qui ſe trouva au deſſous. Le malade périt par une Hémorragie en préſence du Chirurgien.

An alvi laxitas in HERNIOSIS *ileum præcavet?* à PARIS 1721.

Comme cette Thèſe n'eſt pas dans les mains de tout le monde, & qu'elle eſt devenue fort-rare, je vais rapporter ce que l'Auteur dit au corollaire IV, pour en venir à l'HYDROCELE de la Tunique *vaginale* propre du *Teſticule.*

“ Nous ne devons pas oublier une diſpoſition antécédente “ des parties qui eſt très-digne d'obſervation, laquelle aide “ beaucoup à former le *Bubonocéle.* C'eſt un *proceſſus* ou “ alongement du *Péritoine,* du quel BLANCARD *Inſtit.* “ *Chirurg.* nie l'éxiſtence, le regardant comme la ſuite d'une “ HERNIE mal-guérie ; d'autres le croient une diſpoſition “ naturelle, mais il n'y a pas d'apparence, cet alongement “ ne ſe trouvant pas dans tous les ſujets. SWAMERDAM paſſe “ pour être le premier qui l'a découvert. SHADER dans “ ſon recueil d'obſervations en donne la figure ; ainſi nous “ pouvons en affirmer l'éxiſtence, ſurtout parce que Mr. “ WINSLOW, témoin digne de foi, & juge compétent, ſur “ cette matière, décide, en nous apprenant qu'il l'a obſervé “ pluſieurs fois ([a]). Ce conduit ſe rencontre dans l'endroit “ où les Vaiſſeaux *ſpermatiques* renfermés dans la lame ex- “ térieure du *Péritoine* paſſent de l'ouverture de l'oblique “ externe pour deſcendre dans le *Scrotum,* afin d'aller for- “ mer, par leur entrelaſſement, le *Teſticule.* En cet endroit, “ dis-je, on trouve dans quelques Enfans un conduit borgne,

([a]) ☞ Mr. WINSLOW ne parle pas de cette production dans l'expoſi-poſition anatomique du Cordon *ſpermatique,* ce qui donne lieu de croire qu'il avoit changé de ſentiment depuis ce tems-là.

“ ou

" ou un cul-de Sac ([a]) de la groſſeur d'une plume à écrire, " & à-peu-près de la longueur d'un pouce ſemblable à " ceux que B. VALENTIUS, *Chirurg. Medic*, & GRAAF " ont trouvé dans les chiens, décrits ſous le nom de conduits " borgnes. Cependant Mr. DUVERNEY prétend que ce con- " duit n'eſt pas tel dans les Chiens; ils ont à la vérité, ſelon " lui, un grande diſpoſition à la HERNIE, puiſque dans ces " animaux la gaîne des Vaiſſeaux *ſpermatiques* ſe trouve com- " poſée de deux lames du *Péritoine*; mais leur ſituation hori- " zontale, lorſqu'ils marchent, les préſerve des ſuites de cette " diſpoſition ([b]). NUCK, qui prétend avoir découvert le pre- " mier ce conduit dans les femmes ([c]), aſſure qu'il ne ſe " rencontre pas dans tous les ſujets, & par conſéquent qu'il " n'eſt pas naturel. Ainſi nous devons regarder cet alonge-

([a]) ☞ Il eſt clair que Mr. RENEAUME avoit connoiſſance de cette production du *Péritoine*; mais il paroît auſſi qu'il n'en connoiſſoit pas l'origine, la ſtructure, ni l'uſage. Les notions de cet Auteur ſur ce conduit, ou celles de ceux qu'il cite, ſe trouvent confirmées aujourd'hui par les recherches de M.rs HUNTER.

([b]) ☞ Ceci s'accorde avec l'expérience. J'ai traité bien des animaux de cette eſpéce attaqués de DESCENTES; mais je n'en ai jaimais trouvé que dans les femelles, & toujours aux parties du *Ventre* qui ſont ſituées entre l'*Umbilic* & les *Anneaux*, ce qui ne peut venir que des écartemens que ſouffrent les muſcles dans les tems de portée.

([c]) ☞ On ne voit aucune raiſon qui puiſſe ſoutenir l'autorité de ce reſpectable Auteur; cependant il ſeroit bon de vérifier ce fait, qui ſemble lui être particulier: car, comme je l'ai dit à la note ([a]) de la page 8, les filles ſont ſujettes comme les garçons à la HERNIE de *naiſſance*, & le *Boyau* a toujours ſon iſſue par l'*Anneau* dans les Enfans de ce Séxe.

" ment

" ment dans l'homme comme un vice de conformation ([a])
" qui me paroît être une des véritable causes de ce que les
" Enfans sont si sujets aux DESCENTES. Ce n'est peut-
" être que cette disposition qui a fait croire qu'il y avoit
" certaines familles plus sujettes à ces maladies, & auxquelles
" elles étoient comme propres & affectées. BAILLOU,
" *Epid.* & *Eph. lib.* 2, parle d'une Dame qui avoit eu seize
" enfans presque tous attaqués de *Descentes.* VALERIUS de
" THARANTA va plus loin, il prétend qu'elles sont hérédi-
" taires : il assûre qu'il a eu des malades sujets aux *Hernies*
" de père en fils jusqu'à la troisiéme génération ([b]). Ce
" que je trouve de très-singulier, c'est que les Modernes se
" disputent la découverte de ce conduit pendant qu'il me
" semble qu'il est indiqué par FABRICIUS HILDANUS sous
" le nom de *Processus*, ou alongement du *Péritoine*, lors-
" qu'en parlant d'un *Entérocéle* dans l'*Aine*, il dit qu'il
" paroît plutôt venir de ce *Processus* ou alongement du
" *Péritoine* que d'une rupture. Il faut avouer néanmoins
" que ce terme de *Processus* est un peu équivoque dans la
" plûpart des Auteurs. On pourroit dire qu'ils n'ont en-
" tendu par cet alongement que celui de la Tunique *va-*
" *ginale* des Vaisseaux *spermatiques.* Mais, si FERNEL ne
" s'explique pas assez-naturellement par sa distinction des
" deux membranes, disant que le *Péritoine* est double &

([a]) ☞ Si c'étoit un vice de conformation, il ne se trouveroit pas constamment & avec la même conformité dans tous les garçons.

([b]) ☞ Il m'est aisé de prouver cette vérité par un nombre infini d'éxemples que la pratique m'a fournis.

" que

" que la partie interne cause la *Hernie* par sa rupture, " PLATERUS, entrant plus en détail, semble décider, lorsqu'il dit que la *Hernie* se fait aussi par la dilatation du " *Processus* intérieur. Enfin SENNERT par sa comparaison " de l'*Anévrisme* paroît lever tout équivoque. Si l'on " pouvoit appercevoir ce conduit dans les vivans, on pour" roit hardiment prédire la *Hernie*, & par conséquent, ce " qui seroit plus utile & plus beau, prescrire une diéte pre" servative, & tous les autres secours qui peuvent empêcher " le déplacement des parties ([a]), lorsque ce conduit se ren" contre. Si les autres causes concourent avec celle-là, la " *Hernie* se sera facilement. C'est pourquoi les parties cap" ables de se déplacer, ne rencontrent pas ce chemin parfaite" ment libre, y ayant néanmoins en cet endroit moins de " résistance, il faudra moins de force pour surmounter les " obstacles; si au contraire les autres causes ne concourrent " pas, celle-ci n'aura aucun effet. Monsieur DUVERNEY " que nous ne pouvons trop citer sur ces matières assure que " l'on peut découvrir l'éxistence de ce *Sac* dans les vivans, " quand il a acquis quelque volume par la liqueur qui s'a" masse dedans. Elle s'y accumule même quelque-fois en " telle quantité qu'elle forme une HYDROCELE d'un genre " particulier, qui se guérit facilement & sur le champ, en " faisant, par un douce compression ([b]), la reffusion de cette " liqueur

([a]) ☞ Voyez la réfléxion suivante.

([b]) ☞ Cette HYDROCELE qui n'arrive que dans l'Enfance, n'a pas besoin de compression pour en procurer la reffusion; elle se fait d'elle-même, quand

" liqueur dans le Ventre ; mais on connoît aſſez que cette " guériſon n'eſt pas ſans retour," &c.

SIXIE'ME RE'FLE'XION

Relative au précepte ([a]) de la page précédente.

J'ai eu pluſieurs fois occaſion de faire uſage de cette partie de l'*Hygiéne* recommandée par Mr. RENEAUME dans deux familles fort-nombreuſes de PARIS, dont tous les garçons & quelques-unes des filles naiſſoient avec des DESCENTES, ou il leur en ſurvenoit très-peu de tems après leur naiſſance ; je pris le parti de faire porter des *Bandages* aux derniers de ces Enfans, auſſi-tôt qu'ils furent nés, pour prévenir ces infirmités. Preſque tous les parens paternels de ces Enfans de l'une & de l'autre famille étoient incommodés de DESCENTES. Ils n'eurent pas de peine à comprendre l'avantage qu'il y avoit de les prévenir, quand je leur eu cité l'*axiome* de Mr. RENEAUME. " *Nobis vero præſtantior* " *videtur qui mala avertere & præcavere noverit, quam qui* " *ſimpliciter ſanare.*"

SEPTIE'ME RE'FLE'XION

Relative à la note ([b]) de la page 26.

L'application des Bandages propres aux HERNIES de *naiſſance,* ou à les prévenir, eſt très-délicate, & plus intéreſ-

quand l'enfant eſt couché ſur le dos. Mr. DUVERNEY ne pouvoit pas conſidérer cette maladie par le même côté que Mr. HUNTER. Voyez la théorie de celui-ci, page 36, & la note ([a]) de la page 37.

ſante

ſante que ne penſent ceux qui ignorent cette maladie. Car, que le *Proceſſus*, qui ſert à loger le *Boyau*, ſoit le produit d'une mauvaiſe conformation, d'un jeu de la Nature, ou qu'il ſe trouve régulierèment & uniformement ſuivant les obſervations de Meſſieurs HUNTER, il eſt certain que la preſſion méthodique ſur l'embouchure du *Sac* doit en accélérer l'union intime, ſi la Nature l'a négligée. La ſtructure de l'embouchure du *Sac* favoriſe d'une manière admirable l'union de ſes parois internes. Sa conſiſtance gélatineuſe, comme on la vu dans le FOETUS pag. 28, note ([b]), n'eſt pas encore devenue aſſez-ſolide dans l'Enfant nouveau né, pour ne pas ſe coller intérieurement par la ſeule action compreſſive du *Tendon* du muſcle oblique externe. Si le *Boyau* ſe trouve, comme corps intérmédiaire, dans le *Sac*, le col du *Sac* ne pourra jamais s'unir, mais ſi on le réduit dans le *Ventre* immédiatement après la naiſſance, la *Deſcente* ſe trouve guérie en très-peu de tems, parceque le Bandage, comprimant le col du *Sac*, facilite l'intention de la Nature. J'ai vu de ces eſpéces de *Deſcentes*, de groſſeur monſtrueuſe, guérir, ſans retour, en quinze jours de compreſſion réguliére. Pour être régulière elle doit être ménagée de façon que le *Teſticule* n'en ſoit pas bleſſé. On a dit dans le mémoire pag. 25, qu'il arrive aſſez-ſouvent qu'un des *Teſticules*, & même tous les deux reſtent dans les *Aines* toute la vie; ils ſont alors plus expoſés à la preſſion irrégulière des *Bandages*. L'Anatomie nouvelle indique cette vérité, l'expérience la confirme.

Les *Bandages* d'acier sont, sans contredit, préférables à tous les autres, s'ils sont bien construits : on en conviendra si l'on veut laisser à-part, pour un instant, les préjugés que l'on a contre ces machines. Les Bandes & les Bandages de futaine composés de pelotes de la même étoffe, ne peuvent remplir la véritable indication, sans comprimer les *Testicules*, ou les Vaisseaux *spermatiques*. J'ai vu, sans la moindre hyperbole, mille exemples de ce cas dans différentes espéces de *Descentes* des Enfans. J'en ai fait sentir les abus dans ma Dissertation sur les HERNIES ; je les ai répétés dans les cinq éditions en Anglois de mes instructions familières sur ces maladies ; je les répéte, on les répétera pendant deux siécles encore, avant que d'en faire abandonner l'usage ; rien n'egale la difficulté de détruire les préjugés. Le danger de ces Bandages souples vient de la forte compression qu'il faut faire autour du corps, & sur le *Testicule*, ou au moins sur le Cordon *spermatique*, en serrant avec force un sous-cuisse qui vient s'attacher à la pelote du *Bandage* pour le fixer sur l'Os *Pubis :* le *Testicule* est étranglé ; les Vaisseaux *spermatiques* sont comprimés entre la pelote & l'Os *Pubis*, d'où résulte nécessairement l'oblitération du *Testicule* ou du *Cordon*. Le Bandage d'acier au contraire, restant fixe dans la place qu'il doit occuper, s'il a la tournure convenable aux proportions du corps de l'Enfant, n'a pas besoin d'être serré, il ne doit être simplement que contentif : il garantit les Vaisseaux *spermatiques* & le *Testicule* de toute compression irrrégulière, d'autant mieux qu'il n'a point de

sous

ſous-cuiſſe. La guériſon de la *Deſcente* s'exécute prodigieuſement vîte.

HUITIE'ME RE'FLE'XION.

Si la HERNIE de *naiſſance* eſt compliquée d'HYDROCELE, il eſt rare que cette dernière maladie ne ſubſiſte pas après la guériſon de la première, parceque la légère compreſſion qui ſuffit pour guérir la HERNIE n'eſt pas capable de s'oppoſer à l'écoulement de la ſéroſité *abdominale*. Cette ſéroſité ſeroit ſurement réſorbée, s'il étoit poſſible de la contenir dans le *Ventre*. On pourroit néanmoins la guérir en mêmetems que la DESCENTE, ſi les nourrices vouloient s'aſſujettir à tenir pendant huit ou dix jours les Enfans, qui en ſeroient attaqués, dans une ſituation horizontale conſtante & toujours égale. La ſéroſité ſeroit retenue dans le *Ventre*, pendant que la Nature & l'art travailleroient de concert à la réunion du col du *Sac*. Mais la grande difficulté eſt de faire comprendre ce raiſonnement à des femmes accoutumées à des uſages qu'elles ne quittent pas aiſément.

NEUVIE'ME RE'FLE'XION.

On s'eſt bien trompé, & moi plus que tout autre, en admettant, pour cauſe de la guériſon des HERNIES des Enfans nouvellement nés, l'accroiſſement de l'*Inteſtin*, & le reſſerrement de l'*Anneau*. La foibleſſe de cette opinion ſe démontre par la promptitude de ces guériſons qui ſe trouvent,

le plus ſouvent, parfaites en quinze jours & quelque-fois moins. Cet eſpace de tems n'eſt certainement pas ſuffiſant pour que le *Boyau* puiſſe acquérir un diamétre aſſez conſidérable pour l'empêcher de paſſer dans l'*Anneau.* Il eſt donc bien plus raiſonnable de penſer, ſuivant les recherches de Meſſieurs HUNTER, que les DESCENTES, qui viennent de naiſſance, ou peu-après la naiſſance, ſe guériſſent par l'adhérence des parois internes du col du prolongement naturel du *Péritoine*, qui a permis au *Boyau* de s'y introduire. Cette cohéſion naturelle eſt inconteſtablement démontrée par ces Meſſieurs, & confirmée par des éxemples de pratique.

Mr. Le DRAN a obſervé dans un ſujet vivant ([a]) que le prolongement contre-nature du *Péritoine*, le *Sac herniaire* pro-

([a]) ☞ Je puis mieux que perſonne rendre raiſon de l'état primitif de ce malade. Je l'avois vu à l'occaſion d'un étranglement de l'*Inteſtin* & de l'*Epiploon*; la tumeur étoit d'un volume très- conſidérable. La réduction en fut fort-laborieuſe, mais heureuſe. Mr. GALIN membre de l'Académie de Chirurgie, qui m'aſſiſta dans cette opération, vainquit l'obſtacle à l'inſtant que je diſpoſois l'appareil pour ouvrir la tumeur. Je ne retardai que de quelques heures à appliquer un bandage convenable, parce que la HERNIE avoit une très-grande diſpoſition à ſortir. Comme le *Sac* qui, dans ces cas, reſte preſque toujours dans le *Scrotum*, étoit dans une diſpoſition prochaine à l'inflammation, l'union des parois internes de ſon col ne tarda pas à ſe faire. Le malade garda le lit pendant trois jours & vint me trouver le ſeptiéme après le réduction. J'ôtai alors le Bandage pour quelques raiſons particulières; je fus fort-ſurpris de trouver la HERNIE totalement guérie; la prudence m'engagea à le remettre, & à recommander au malade de le garder éxactement ſur lui le jour, pendant l'eſpace de ſix mois. Quelques ſemaines après, il revint me conſulter croyant que la DESCENTE étoit

prement pris, avoit contracté une adhérence ſi parfaite par les parois internes de ſon col, que le reſte du *Sac* ſervoit de *Kyſte* à une *Hydrocéle* après la guériſon d'une HERNIE compléte. Ce méchaniſme s'étoit opéré par la preſſion d'un *Bandage*, & en fort-peu de tems. J'ai trouvé la même choſe dans pluſieurs cadâvres. Mr. Le DRAN m'a dit avoir remarqué que toutes les DESCENTES des Enfans ſe guériſſent par le collement de l'embouchure intérieure du *Sac* herniaire.

Pour faire une juſte application du ſentiment de Mr. Le DRAN, il faut obſerver que ce qu'il dit eſt le véritable doctrine enſeignée dans ce mémoire ; mais que s'il arrive quelque-fois que les HERNIES ordinaires guériſſent par le moyen de l'oblitération & de l'union des parois internes du col du *Sac* herniaire proprement pris, la HERNIE de *naiſſance* guérit toujours par ce ſeul méchaniſme, par ce qu'il eſt conforme à la ſtructure des parties. Il faut convenir encore que, des HERNIES ordinaires, il n'y a que celles qui ſont complétes qui ſoient ſuſceptibles de pareille guériſon, par adhéſion des

étoit retombée. Je ne m'y trompai pas, je reconnus une HYDROCELE dont je fis la ponction à la partie inférieure du *Scrotum*. Le malade ne fut ſoulagé que pour quelques jours ; il vint me conſulter encore, mais je trouvai que l'HYDROCELE commencoit à revenir, & qu'il y en avoit une autre dans la partie qui s'étendoit depuis l'*Anneau* juſqu'au *Teſticule*, & qui formoit une tumeur oblongue & fort-diſtincte de celle du *Teſticule* qui étoit ronde. J'envoyai le malade à l'hôpital de la Charité, où Mr. Le DRAN l'opéra, & trouva les circonſtances de la maladie telles qu'il les décrit, *p.* 155. 2 *vol. de ſes obſer.*

parois

parois du *Sac*, mais que la HERNIE de *naissance*, soit compléte, soit incompléte, guérit toujours par ce moyen. Dans la HERNIE incompléte, faite par la production contre-nature du *Péritoine*, le *Sac* rentre presque toujours ; les parois de son embouchure ou de son col ne peuvent pas être comprimées. Dans la HERNIE de *naissance*, le *Sac* ne rentre jamais, & il est disposé dès la naissance & même auparavant à être oblitèré & fermé à son col.

DIXIE'ME RE'FLE'XION.

Quand le *Boyau* descend en même-tems que le *Testicule*, étant tous les deux engagés dans l'*Anneau*, le *Testicule* est quelque-fois la cause active de l'étranglement du *Boyau*. Ce cas, que j'ai vu plusieurs fois, éxige beaucoup de délicatesse pour la réduction de l'*Intestin*, & pour le contenir dans le *Ventre*. Je me suis trouvé obligé un jour de faire rentrer le *Testicule* avec le *Boyau*, ce qui n'est pas toujours possible. Lorsque le *Testicule* est presqu'entièrement au dehors de l'*Anneau*, si on le pousse dans le *Ventre*, on étrangle davantage l'*Intestin* ; mais quand la portion du *Testicule* qui est au dehors est de moitié ou de deux tiers moins grosse que celle qui est dans le *Ventre*, il vaut beaucoup mieux le faire rentrer en-entier ; le *Boyau* le suit aisément. Je pense qu'il est plus prudent de contenir l'un & l'autre dans le *Ventre* que de risquer la chute de l'*Intestin*, & la pression irreguliére & dangereuse du *Bandage* sur le *Testicule*. Il n'est pas décidé qu'un

qu'un *Testicule* retenu dans l'*Abdomen* soit une indisposition ([a]). Une HERNIE de cette espéce est une très-grande maladie.

Mr. FOUBERT Lieutenant de Mr. le premier Chirurgien du ROI de FRANCE en a eu la preuve en la personne de feu Mr MALAVAL Médecin de la faculté de PARIS, qui mourut âgé d'environ trente ans. Il avoit souffert pendant toute sa vie des douleurs continuelles & souvent insuportables, causées par une HERNIE de *Naissance* dans laquelle le *Boyau* descendoit dans le *Scrotum*, tandis que le *Testicule* étoit situé sur l'Os *Pubis* ([a]). Si la *Descente* n'eut pas été négligée dans son commencement, le Malade en eut été guéri en très-peu de tems, & n'en eut vraisemblablement jamais ressenti la moindre incommodité.

ONZIEME REFLEXION.

La HERNIE de *Naissance* n'exclut pas l'éxistance de la HERNIE ordinaire en même tems, & du même côté. On

(a) ☞ Voy. le Mémoire sur les *Testicules* contenu dans ce volume, p. 115.

(b) ☞ Ceci n'est pas contradictoire avec la structure de la Tunique *vaginale*; car quoique, comme je l'ai vu dans un Cadâvre, le *Testicule* ne descende pas plus bas que l'Os *Pubis*, la lame antérieure du *Sac* peut s'alonger & s'étendre à mesure que le *Boyau*, aidé de l'action des muscles de la *respiration* & de l'*Abdomen*, la force; parce qu'elle n'est point adhérente au *Testicule* comme la lame postérieure. Il n'y a alors aucune séparation entre le *Sac* & le *Testicule*, car cette espéce de cloison de la Tunique *vaginale*, que tout le monde connoît, mais sous d'autres principes que ceux établis dans ce Mémoire, n'a pas pu se former; le *Boyau* l'en à empêché.

a trouvé quelque-fois deux HERNIES dans une ſeule *Tumeur*. J'en ai opéré une avec ſuccès ; j'en ai trouvé dans des Cadâvres ; j'en ai vu opérer par d'autres. La plus particulière & la plus authentique eſt celle que Mr. MERTRU, démonſtrateur au Jardin du ROI à PARIS, cite tous les ans dans ſes leçons.

Un homme de 40 ans portoit, depuis ſa plus tendre jeuneſſe, une HERNIE dans le *Scrotum.* Si elle fut double ou non dès la *naiſſance*, c'eſt ce qu'il n'eſt pas poſſible de conſtater. Mr. MERTRU en fit l'opération, en l'année 1740, au ſujet d'un Etranglement, en préſence, & aſſiſté des conſeils de pluſieurs des plus célébres Chirurgiens de ce tems-là. Lorſque Mr. MERTRU eut réduit l'*Inteſtin*, & qu'il eut emporté l'*Epiploon* qui étoient l'un & l'autre en très-grande quantité, la *Tumeur* ne parut être diminuée que de la moitié de ſon volume. On fut aux opinions ſur les conſidérations qu'éxigeoit cette particularité. Mr. MERTRU & moi jugeâmes que c'étoit une autre HERNIE, & je ſoutins qu'elle étoit formée par la *Veſſie* contenue dans un *Sac* bien diſtinct de celui de la première. Notre ſentiment fut infirmé par la pluralité. On prétendit que c'étoit une *Hyperſarcoſe*, & qu'il falloit en faire l'extraction. La première inciſion prouva que c'étoit la *Veſſie*. On tampona beaucoup la *Plaie* comme pour ſe cacher la honte que l'on eut ; le Malade mourut le même jour. Si pareil cas m'arrivoit, je ne balancerois pas à joindre les *Lévres* de la *Veſſie* par le moyen d'une Suture pour tâcher de réparer la faute que j'aurois commiſe.

Les parties furent diſſéquées par Mr. MERTRU avec toute l'addreſſe dont il eſt capable. Un des conſultans crut que c'étoit une *Hydrocéle* ; mais la diſſection prouva que c'étoit réellement la *Veſſie* contenue dans uu *Sac* particulier. Je fus d'abord d'autant plus porté à juger ainſi de cette double HERNIE que je l'avois trouvée de même huit ans auparavant dans le Cadâvre de Mr. GOUTAR Chanoine de VERNON. Toute la différence qu'il y avoit, étoit que la *Veſſie* de Mr. GOUTAR contenoit cinq pierres de la même figure & groſſeur que des Avelines de PROVENCE. Je donnai les parties à feu Mr. PETIT telles que je les avois tirées du Cadâvre. Je me rappelle très-bien que le *Teſticule* ſe trouva confondu avec les *Inteſtins* contenus dans le premier *Sac* ; d'où je conclus aujourd'hui que la HERNIE étoit de *naiſſance* ; mais je ne l'aurois jamais imaginée telle dans le tems que je fis l'ouverture du Cadâvre.

DOUZIEME REFLEXION.

Je déſirerois de m'étendre d'avantage ſur cette eſpéce de HERNIE dans laquelle j'entrevois beaucoup de particularités très-intéreſſantes, dont je ne puis rendre raiſon, ſans des études & des recherches ſur la Nature même. Cette matière demande encore des obſervations *anatomiques* ſur différens cas qui ſeroient fort-utiles à la *Pathologie* de ces maladies. NUCK prétend que le *Proceſſus* naturel du *Péritoine* au travers de l'*Anneau* ne ſe trouve que dans les jeunes Enfans du genre féminin. Quoique rien n'indique ſon uſage, ſi ce n'eſt de

ſervir d'enveloppe au *Ligament* rond de la MATRICE, cependant il ſeroit bon de s'aſſurer de ſon éxiſtence dans les filles : elle ſerviroit au moins à expliquer la raiſon pour la quelle le ſéxe eſt plus ſujet à la HERNIE *inguinale*, dans l'Enfance que dans l'âge avancé. Je l'ai préciſement remarqué à la note (b) de la page 7. Il reſte une grande conſolation aux Amateurs de l'Art, c'eſt que Meſſieurs HUNTER, ayant commencé à tirer la plus grande partie du voile qui cachoit depuis tant de ſiécles la HERNIE de *naiſſance*, feront, ſans doute, aſſez-généreux pour continuer leurs recherches, en faveur de ceux qui ſouffrent par cette eſpéce de HERNIE.

INCON-

DES
DESCENTES
QUI ARRIVENT AUX PRETRES
DE
L'EGLISE ROMAINE.

Fautes à corriger dans le Mémoire ſur les inconvéniens des DESCENTES, *particuliers aux Prêtres de l'Egliſe Romaine*

Pages	Lignes	
81	6	Communion, liſ. Egliſe, & ainſi partout aulieu de communion. --- ibid. 12 auſſi éxact, liſ. auſſi-éxact --- ibid. 12 loi, liſ. Loi.
85	1	1638, liſ. 1738 --- ibid. lig. 5 aſſuré, liſ. aſſûré.
88	19	licentie, liſ. licencie.
89	4	ſen, liſ. s'en
91	2	s'aſſurer, liſ. s'aſſûrer.
92	5	blâmé, liſ. blâmée.
94	4	loi, liſ. Loi.
ibid.	6	ſacrificateurs, liſ. Sacrificateurs.
ibid.	26	après écoutons, liſ. ſur cette matière.
96	20	ATHESNES, liſ. ATHENES.

INCONVENIENS
DES
DESCENTES
PARTICULIERS
AUX
PRESTRES de la COMMUNION ROMAINE.

Locutus eſt DOMINUS *ad* MOÏSEN, *dicens, loquere ad* AARON : *homo ex ſemine tuo qui habuerit maculam non offeret panes* DOMINO *ſuo, nec accedet ad miniſterium ejus ſi - - - -* herniofus. Lib. LEVITIC. cap XXI. v. 20.

LES matières les plus ſimples donnent quelque-fois occaſion aux Problêmes les plus difficiles à réſoudre. Les ſentimens ſe partagent à meſure que les difficultés s'accumulent, & la vérité devient ſi enveloppée que la découverte en eſt néceſſairement retardée. Le Problême qui a pour objet l'IRREGULARITE' des Prêtres attaqués de DESCENTES eſt de ce nombre. Il m'a paru aſſez-important pour mériter quelques remarques. J'ai cru devoir y joindre d'autres

d'autres queſtions qui y ſont relatives, comme celles de la *Mutilation*, de l'*Emaſculation*, & de l'*impuiſſance* : elles pourront ſervir à fixer les idées des perſonnes qui, par état, obligées de les réſoudre, doivent en même-tems lever les ſcrupules qui naiſſent des Préceptes trop-rigoureux, des opinions indéterminées, & de l'autorité établie par l'uſage.

Il y a des ſentimens pour l'affirmative que bien des gens adoptent contre eux-mêmes, ou contre les autres, & c'eſt peut-être avec trop de rigueur : d'autres, portés pour la négative, ſe font une illuſion quelque-fois plus dangereuſe.

PAUL ZACCHIAS, *Queſt. Medic. legal. ib.* 8. *T.* I. *Queſt.* XIV *De Irregularitate*, demande ſi l'on doit regarder comme *irréguliers* les Prêtres qui ont des DESCENTES, à cauſe des accidens auxquels ces maladies les expoſent, & ſi, pour cette raiſon, ils méritent quelques diſpenſes ou non. Il ne réſout pas entièrement la Queſtion.

ZACCHIAS ſe fonde, ſans doute, ſur le précepte du LEVITIQUE, où l'on trouve que celui qui a une DESCENTE, *ſi Hernioſus*, n'offrira point les pains au SEIGNEUR.

Cet ordre, dicté à MOÏSE, par la ſageſſe éternelle, & ſuivi littéralement par les Juifs, étoit fondé non ſeulement ſur l'horreur qu'inſpiroit cette maladie à la quelle on attachoit une eſpéce de honte, mais encore ſur ce qu'elle mettoit les hommes, qui en étoient attaqués, hors d'état de s'ac-

s'acquitter librement de leurs fonctions. "*ex quo*," dit ZACCHIAS, "*non modo insignis turpitudo, sed maximum incommodum in libero corporis usu emanat.*" Le préjugé où l'on étoit, & qui prévaut encore aujourd'hui sur certains esprits, venoit, on peut le croire, de ce que, dans ces tems reculés, l'on n'avoit que de foibles secours contre cette maladie, peut-être même n'en connoissoit-on aucun, & cette infirmité mettoit ceux qui en étoient affligés hors d'état d'agir librement, & les rendoit quelque-fois inhabiles à la génération. Sans cesse en proie aux souffrances, l'on n'entendoit que leurs plaintes & leurs gémissemens, toujours inquiets, toujours moroses, leur société devenoit aussi importune aux autres, que leur éxistence étoit à charge à eux-mêmes. Selon toutes les apparences ils périssoient dans les horreurs qui environent la fin de cette maladie, faute des moyens que l'on a trouvé depuis d'adoucir ou d'écarter les peines de l'étranglement du *Boyau*, ce qui les rend en même tems moins fréquentes.

En falloit-il davantage pour rebuter le Peuple Juif? peuple alors rustique & grossier qui, donnant tout à l'extérieur du culte, à la pompe des cérémonies, ne se conduisoit que par les Sens: il auroit, sans doute, tiré des démarches & des actions de ses LEVITES, livrés aux tourmens d'une maladie aussi cruelle, plus d'une conséquence injurieuse à la Religion. MOÏSE avec la sagacité de l'esprit de DIEU qui l'éclairoit, avec toute la majesté dont il animoit ses fonctions, avec les prodiges qu'il opéroit à la vûe de cette nation,

eut

eut bien de la peine à la conduire, & plus encore à la contenir. Ce légiflateur divin voulut donc que les LEVITES qui devoient la gouverner lui paruffent toujours refpectables ; il profcrivit des autels tous ceux que leurs infirmités fembloient en écarter. Si cette interprétation du précepte ancien ne fuffit pas pour fatisfaire les efprits difficiles à perfuader, quelques éxemples modernes les frapperont peut-être davantage.

Quel inconvénient ne caufa pas, dans la paroiffe des SAINTS-INNOCENS à PARIS, vers le commencement de ce fiécle, l'accident qui arriva au curé de cette Eglife, lorfqu'au milieu du facrifice, en un jour folemnel, les fymptômes d'un étranglement de *Boyau* le forcèrent à quitter fes fonctions ? Il fut porté chez lui au milieu du défordre de la confufion, & il en mourut peu d'heures après.

Feu Mr. DESMOULINS, curé de St. JACQUES du haut-pas attaqué d'un pareil accident dans une proceffion de la FESTE-DIEU vers l'année 1720, fut forcé de laiffer le St. SACREMENT en depôt dans l'Eglife des FEUILLANTINES, jufqu'à ce que les Chirurgiens lui euffent donné le fecours qui lui permit de retourner à fon Eglife.

Mais un troifiéme éxemple plus frappant convaincra bien davantage de l'intérêt qu'il y avoit, pour l'honneur du Sacerdoce Judaïque, que les facrificateurs ne fuffent point détournés de leurs fonctions par les accidens de cette maladie.

En

En l'année 1638 un curé du diocèse de PARIS, qui avoit une DESCENTE négligée, hazarda, un jour d'obligation, d'offrir le sacrifice de la messe, malgré les coliques qui l'accabloient. L'expérience lui avoit appris plusieurs fois que leur violence étoit un présage assuré qu'elles alloient cesser; mais elles augmentèrent à un tel dégré que le Prêtre tomba dans des mouvemens convulsifs assez-semblables à ceux que l'yvresse la plus compléte eut pu exciter; la pâleur s'empara de son visage; il lui survint des hocquets & des nausées, dans l'instant qu'il alloit consommer le sacrifice. Le Peuple, plus occupé du sacrificateur que de la Victime, commençoit à murmurer, lorsque l'on apporta un fauteuil dans le quel le curé s'étant assis vomit aussi-tôt, d'une seule gorgée, au moins une livre d'alimens, mêlés de vin, tels qu'il les avoit pris la veille. Cet accident causa un scandale d'autant plus grand que l'on fut obligé d'appeller un autre Prêtre pour achever la messe. Le malade fut porté dans son lit, & après quatre ou cinq heures de souffrances, la DESCENTE, étant rentrée d'elle-même, lui laissa la liberté de vaquer aux autres fonctions de son ministère. Une si prompte guérison ne servit qu'à augmenter l'humiliation & la confusion du Pasteur; car ses paroissiens ne voulurent jamais attribuer à d'autre cause qu'à l'yvresse l'accident qu'il avoit éprouvé.

Si quelque chose de semblable fut arrivé aux Enfans de la famille d'AARON; quel sujet de scandale à la Religion! DIEU, qui vouloit faire de la nation juive un peuple choisi, éloignoit tout prétexte à son endurcissement, & prévoyant ce

qui

qui feroit arrivé, fi l'on eut confié le miniftère à des LEVITES infirmes, donna à MOÏSE le précepte, *S'il a une* DESCENTE, *il n'offrira pas les pains au* SEIGNEUR.

Mais maintenant que ces infirmités font généralement connues, que les moyens de les guérir, ou d'en prévenir les accidens font familiers, & qu'il n'y a plus que ceux, qu'une bien féance mal-entendue empêche d'y faire remédier, qui fe privent des fecours convenables, on n'eft plus fi fcrupuleux obfervateur du précepte. Il n'y a qu'un très-petit nombre de Prêtres aujourd'hui affez-ennemis d'eux-mêmes, pour fe laiffer gagner par les extrémités fâcheufes de ces maladies. On manqueroit de Prêtres, fi l'on étoit auffi éxact que dans l'ancienne loi, car elles font fi communes que l'on trouve au moins un fixiéme des hommes qui en font attaqués ([a]), fi l'on comprend dans ce calcul les HERNIES vraies & les *Hernies* fauffes, car le précepte renferme les unes & les autres. D'un autre côté, la dépopulation des états de la Communion Romaine augmenteroit néceffairement, fi, en écartant du Sacerdoce tous ceux qui font attaqués de HERNIES qui influent fur la virilité, l'on ne réfervoit à cet état célibataire que les hommes les mieux faits & éxempts de DESCENTES, comme le prétend Mr. de SACY.

Ce refpectable Auteur obferve dans l'explication littérale de ce Précepte que l'on ne voit que trop-communé-

([a]) Voy. la préf. de mon traité des DESCENTES, chez LEMERCIER à PARIS, 1749.

ment

ment donner à l'Eglife de ces fujets eftropiés. Ne pourroit-on pas dire en politique Chrétien, & en ami des hommes fans vouloir trop infifter contre le fentiment d'un auffi fçavant interpréte, que fi cette méthode eft irrégulière, le mal feroit bien plus grand de laiffer tomber dans la décadence les états les plus floriffans de la Chrétienté, comme il arriveroit infailliblement fi l'on ne confacroit à l'Eglife que les Enfans les plus propres à foutenir les familles, & à les perpétuer. Que deviendroit l'Eglife elle-même, fi ceux qui font deftinés à porter les armes pour fa propre défenfe, & pour la confervation de fes fanctuaires, n'étoient en état par la multitude, qui diminueroit fans doute, de repouffer les efforts de fes ennemis, dont la jaloufie n'eft pour elle qu'un triomphe de plus ? Ne pourroit-on pas préfumer, que DIEU, qui nous a parlé lui-même, par la bouche de fon fils, fans faire mention de ce précepte, moins jaloux de cette obfervance, depuis la loi de grace, veut bien fe préter en faveur du nombre des hommes qui a diminué par cette maladie depuis l'époque du précepte, où les fecours & les remédes manquoient entièrement.

Quoique je ne prétende pas forcer les opinions pour la négative fur la Queftion de ZACCHIAS, *Si les* Prêtres, *qui ont des* DESCENTES, *font irréguliers*, cependant la folution en paroît démontrée par les preuves que je viens d'énoncer : mais elle fera complète, fi l'on ajoute au fens littéral le fens fpirituel que les Chrétiens doivent en tirer. Ils trouveront que ces infirmités du corps, dont le SEIGNEUR ne veut pas

que ceux qui approchent de ses autels soient souillés, sont les figures des maladies de l'ame, dont il entend que les PRESTRES soient radicalement guéris, pour se rendre dignes de participer à ses mystères.

Saint GREGOIRE le grand, dans son *Pastoral* ([a]), après avoir expliqué le sens spirituel des différens articles du v. 20 du chap. XXI, s'explique ainsi. " L'on compare à " celui qui est affligé d'une DESCENTE un homme qui ne " fait point effectivement d'actions extérieures qui soient " contre l'honnêteté, mais qui roule perpétuellement dans son " esprit des pensées qui l'entraînent au mal ; s'il ne consomme " pas le crime par l'action, il se laisse aller du moins au plaisir " que causent ces pensées deshonnêtes, & il ne fait aucun effort " pour s'en distraire. Lorsque l'humeur des entrailles coule vers " les parties naturelles, elle les enfle prodigieusement, & cette " enflure cause la DESCENTE, qui est une infirmité également " honteuse & douloureuse. Cette maladie nous représente un " homme dont les pensées allument en lui le feu de l'impureté, " & s'il ne se licentie pas jusqu'à faire des actions infâmes, il a " du moins le cœur corrompu par les mauvais désirs qui l'appesantissent & qui le portent vers la chair. Ce poids, dont " il est accablé, l'empêche de s'élever au dessus de lui-même " pour faire de bonnes œuvres. Tous ceux qui se trouveront sujets à quelques-uns de ces vices, que je viens de décrire *ne seront point admis à offrir des pains au* SEIGNEUR;

([a]) Part. I. chap. IX. traduct. de MARSILLY.

" puis-

“ puifqu'ayant les mains liées par leurs propres vices, ils ne “ font nullement en état de rompre les chaînes des autres.”

Les Moines obfervateurs fcrupuleux du fens littéral du Précepte, ne 'sen rapportent pas toujours à l'aveu des jeunes gens qui fe préfentent à eux pour être admis au nombre de leurs novices : ils les éxaminent eux-mêmes, ou les font éxaminer par des perfonnes en état de prononcer fur les *Defcentes.* J'ai été appellé plufieurs fois pour de pareilles vifites.

En l'année 1739, je fus mandé pour faire mon rapport au fujet d'un jeune homme de feize ans, fils d'un riche marchand de la rue Saint MARTIN à PARIS, qui fe préfenta à l'Abbaye de ce nom dans le deffein de s'affocier à cette congrégation. On lui avoit fait bien des queftions fur fa fanté, auxquelles il n'avoit répondu que d'une façon équivoque : les religieux qui l'avoient éxaminé ne pouvoient rien ftatuer fur fon état ; je lui trouvai une *Hernie* compléte qui me parut fort-ancienne ; il en convint ainfi que fon père, qui étoit préfent à cette vifite : j'offris de le guérir, mais ma propofition fut rejettée par les religieux ; ils le renvoyèrent. L'ardeur du jeune homme pour l'état monaftique ne fe rallentit point ; il réitéra fes prières & fes fupplications, qui ne furent écoutées qu'aux conditions que feu Mr. BOUDOU & quelques autres Chirurgiens prendroient connoiffance de la maladie avant d'entreprendre aucun remède, & qu'ils atteſteroient de fa guérifon après le traitement. Je lui donnai tous les foins néceffaires ; il obferva régulièrement tout ce que je lui prefcrivis : deux

mois après il fut admis à faire ſon *noviciat*, ſur les certificats de guériſon que lui délivrèrent M.rs Boudou, Taillard & autres qui l'avoient éxaminé auparavant.

Ces précautions ſont d'autant plus ſages que lorſqu'on admet de jeunes rèligieux incommodés de cette maladie, ils n'y apportent aucun ſoin; ils la négligent par la honte qu'ils croient que l'on y attache : la crainte, d'être regardés comme membres inutiles & à charge aux maiſons, leur fait entreprendre les choſes les plus laborieuſes, pour ôter tous ſoupçons de leur infirmité ; le mal augmente ; ils ſe mettent hors d'état de pouvoir remplir leurs devoirs. Il arrive communément que, lorſque la ferveur eſt éteinte, cette maladie leur ſert de prétexte pour ſe faire diſpenſer des rigoureuſes obſervances de la régle. Des ſupérieurs tendres & compatiſſans ſe laiſſent aller aux juſtes plaintes de celui qui ſouffre, & qui le dit : ces premiers relâchemens ſervent d'abord de mauvais éxemples à d'autres religieux ; ils accoutument le jeune profès à une ſorte d'indépendance qui dégénère ſouvent en un dégoût total de la ſubordination ; ce dégoût le détermine inſenſiblement à paſſer dans un ordre moins pénible ; il déſire ſa liberté ; il cherche des prétextes ; il en trouve dans ſon infirmité : les ſupérieurs ont beau-faire ; les repréſentations ne ſervent à rien ; ils ont d'abord toléré l'abus ; il s'accrédite ; il prend le deſſus ; il devient le vainqueur. Si l'on conteſte, ſi l'on plaide, le rebelle a toujours pour lui la loi de l'uſage relâché ; elle prévaut ſur la foi du ſerment le plus ſolemnel qu'il ait jamais prononcé.

X. C'eſt

C'eſt donc avec juſtes raiſons que les religieux prennent la ſage précaution de s'aſſurer ſi ceux qui ſe préſentent pour entrer dans leur ordre, ne ſont point attaqués de DESCENTES, pour ſe prémunir contre les inconvéniens qui en réſultent, & dont ils ne peuvent preſque pas ſe garantir. Car, ſi la compaſſion d'un ſupérieur zélé pour l'éxacte obſervance de la régle n'eſt pas éxcitée par les plaintes de celui qui ſouffre, le ſcrupule l'émeut lorſqu'il eſt inſtruit ainſi qu'il eſt de ſon devoir de l'être, & il n'ignore pas ce que ZACCHIAS dit ([a]), " HERNIÆ *an excuſent ab officiis Divi-*
" *nis? Si les* PRESTRES *qui ont des* DESCENTES *ſont diſpenſés*
" *de chanter l'office?* Cette queſtion occupe d'autant plus ce
" ſupérieur, que celui qui ſe plaint eſt ſenſé ſouffrir, & que
" ZACCHIAS conclut que, dans ces cas, les Prêtres n'en ſont
" diſpenſés que lorſqu'il leur ſurvient quelques accidens,
" tels que les coliques, ou les irritations dans la tumeur ; &
" comme alors, dit-il, il y auroit menace d'inflammation,
" & que la douleur pourroit augmenter, il doivent éviter
" tout ce qui peut donner occaſion à un plus grand mal :
" de toutes les choſes, ajoute-t-il, qui peuvent tendre à cela,
" la peine de chanter l'office divin eſt une des principales.
" *Suum ſibi vindicat locum labor in recitandis divinis officiis*
" *perpetratus.* Car il n'eſt pas douteux que la HERNIE ne
" groſſiſe, par l'action forcée des parties qui ſervent à la
" reſpiration, puiſque, en parlant d'une voix baſſe & ordi-
" naire, on remarque que la tumeur augmente ; mais dans
" tout autre cas, lorſqu'il n'y a pas de douleur, quoique la

([a]) Lib. 7. titul. 2 Quæſt. 2.

" *Hernie*

“ *Hernie* ſoit très-groſſe, on n'eſt pas diſpenſé de ce devoir,
“ ſur tout lorſque l'on a pris les précautions néceſſaires.”

L'attention que l'on doit avoir ſur ces maladies, à l'égard des jeunes gens qui veulent embraſſer l'état religieux, ne peut donc pas être blâmé, puiſque les ſupérieurs ſe trouveroient ſans ceſſe compromis par trop de rigueur, ou par trop de relâchement : mais d'autres vûes doivent les occuper encore dans la ſageſſe de leur conduite à cet égard ; l'article ſuivant en contient un éxemple.

Dom BOURNEUF Bénédictin de l'Abbaye de Saint DENIS près de PARIS s'intéreſſoit beaucoup pour un jeune profès de la même maiſon. Ce jeune homme avoit une DESCENTE depuis ſon bas-âge, dont la connoiſſance avoit échappé à la vigilance ordinaire des ſupérieurs : la fatigue du chœur déterminoit l'augmentation de ſa maladie, & lorſqu'il étoit obligé de chanter long-tems, ſurtout quand les vents du couchant regnoient, il reſſentoit des coliques ſi violentes, qu'il étoit obligé de quitter l'office, & de ſe mettre au lit. Il en fit confidence à Dom BOURNEUF qui crut devoir me mettre dans le ſecret. Je trouvai la DESCENTE très-conſidérable, mais d'une eſpéce à pouvoir être guérie. Dom BOURNEUF en parla au père du malade, eſpérant qu'il prendroit ſur lui le payement de la guériſon : le père étoit riche, mais peu-diſpoſé à en faire la dépenſe : il marqua de l'humeur, & prétendit que la maiſon avoit aſſez de bien pour payer le traitement. Dom BOURNEUF répondit que l'on n'avoit ja-

mais

mais refusé les secours nécessaires à la guérison des maladies ordinaires, mais que son fils, étant entré dans l'ordre avec cette infirmité, non seulement il étoit obligé de le faire traiter, mais qu'il seroit prudent d'en prendre sur lui la dépense, de peur que cela ne fit tort à son fils : le religieux ajouta que si les supérieurs étoient instruits de la maladie du jeune profès, ils pourroient s'indisposer contre lui ; qu'ils étoient en droit de le déclarer *irrégulier*, que d'ailleurs son fils, ne pouvant parvenir aux ordres sacrés que l'on pouvoit lui refuser, il resteroit toute sa vie dans l'état de clerc, où il étoit, & que, sans espérance de s'avancer dans les dignités de l'ordre, il seroit regardé comme un membre inutile & à charge à la maison.. Le père ne se rendit pas à ces raisons. On le menaça de le contraindre ; il se disposa à répondre si on l'eut attaqué, & s'adressa d'abord à deux avocats célébres : le premier couclut en faveur de sa résistance ; le second opina pour la communauté, & allégua les mêmes argumens que le religieux avoit employés. Le père du malade se détermina enfin à ne point plaider : il me chargea de la guérison de son fils ; & s'épargna ainsi les peines, & l'argent que ce procès lui eut coûté.

Il y a bien d'autres cas qui éxigent les sages attentions des Religieux sur ces maladies : comme ils sont trop particuliers pour être généralisés, je passerai à une matière à la quelle je suis nécessairement amené, avant de parler des *Hernies* fausses. Elle est au moins aussi-intéressante que celle dont je viens de parler.

Si

Les EUNUQUES doivent-ils être suspens des ordres sacrés? Est-on mieux fondé à se servir à leur occasion de l'autorité de l'Ecriture & des décisions des Conciles?

DIEU ne se contentoit pas dans l'ancienne loi que les offrandes qu'on lui présentoit fussent pures & sans taches, il demandoit encore des sacrificateurs les mêmes perfections du corps, que celles qu'il éxigeoit dans les Animaux qui lui étoient offerts en holocauste. " *Non intrabit* Eunuchus, " *attritis vel amputatis Testiculis, vel abcisso verato, Eccle-* " *siam Domini* ([a])." L'Eunuque, *du quel ce que Dieu a destiné à la génération de l'espèce aura été retranché ou blessé, n'entrera pas dans l'assemblée du Seigneur.* En effet si, par telle cause que ce soit, mais surtout par un piété outrée, le Prêtre, ou celui qui se destine à la Prêtrise détruit en lui les organes de la génération pour s'epargner les dangers de la tentation, si, dis-je, il annéantit l'ouvrage de la Nature, il rend inutile cette sainte violence, absolument nécessaire à sa sanctification. *Regnum cœlorum vim patitur, & violenti rapiunt illud.* Quelle vertu lui restera-t-il en effet qui puisse lui attirer le mérite d'une résistance triomphante? Aussi DIEU qui regarde ces hommes avec indignation, fait voir tout le mépris qu'on doit avoir pour eux par ces paroles, *Non intrabit* Eunuchus *Ecclesiam* DOMINI. En suivant ce principe les Canons les condamnent, les Conciles les anathématisent, les Evêques même ont le droit de les suspendre de toutes fonctions. Ecoutons l'histoire des Juifs ([b]).

([a]) Deut. cap. XXIII. v. I. ([b]) Flav. Joseph. liv. 4. chap. 8.

XIV.

"Il faut fuir, & avoir en horreur ceux qui ſe ſont rendus *Eunuques* volontairement, & qui ont ainſi perdu le moyen que Dieu leur avoit donné de contribuer à la multiplication des hommes, puiſque, outre qu'ils ont tâché, autant qu'il étoit en eux, d'en diminuer le nombre, & qu'ils ſont, en quelque ſorte, homicides des enfans dont ils auroient pu être les pères, ils n'ont pu commettre cette action ſans avoir ſouillé auparavant la pureté de leur ame, étant ſans doute, que ſi elle n'eut pas été efféminée, ils n'auroient pas mis leur corps en un état qui ne les doit plus faire conſidérer que comme des femmes. Ainſi, parcequ'il faut rejetter tout ce qui, étant contre la Nature, peut paſſer pour monſtrueux, il ne faut priver ni l'homme ni aucun animal de la marque de ſon ſéxe." Voyons maintenant ce qu'en dit l'Hiſtoire Ecclésiaſtique.

Constantin premier Empereur chrétien ſignala ſon attachement à ce précepte de la loi, en défendant de faire des *Eunuques* par un décret authentique. Il condamne au baniſſement ceux qui font cette opération : il impoſe l'obligation de ſuivre l'éxécution de ſon décret ſous peine de mort, & ordonne la confiſcation de la maiſon de celui qui oſeroit ſouffrir que l'on fit à l'avenir cette opération à un eſclave. "*Si quis poſt hanc ſanctionem in orbe Romano* Eunuchus *fecerit capite puniatur mancipio tali nec non etiam loco ubi hoc commiſſum fuerit domino ſciente & diſſimulante confiſcando.*"

L'hiſtoire de l'Egliſe fournit un éxemple d'anathême contre ORIGESNE. " Il étoit jeune, dit Mr. de FLEURY liv. 5, & " obligé, par ſa fonction de cathéchiſte de converſer con- " tinuellement, non ſeulement avec des hommes, mais avec " des femmes ; il voulut ſe mettre en ſureté contre les tenta- " tions, & même contre les mauvais diſcours. Ayant plus de " zèle que d'expérience, il prit trop à la lettre cette parole " de l'Evangile, *Il y a des* Eunuques *qui ſe ſont rendus tels* " *pour le Royaume des cieux* ([a]), & il en vint à l'éxécution : " il tint cette action fort-ſecréte, & la cacha à la plûpart de " ſes amis ; mais elle vint à la connoiſſance de DEMETRIUS, " ſon Evêque, qui fut extrêmement ſurpris de la hardieſſe " de ce jeune homme, & toutefois eſtima ſa ferveur & la " ſimplicité de ſa foi ; il l'exhorta donc à prendre courage, & " à s'attacher à ſa fonction de plus en plus. ORIGESNE lui " même condamna depuis cette explication ſi groſſière qu'il " avoit donnée de l'Evangile, & la réfuta amplement ; il " donna un ſens allégorique à tout ce que JESUS-CHRIST dit " en cet endroit des trois ſortes d'*Eunuques*. . . . . Cependant " ORIGESNE fut obligé d'aller à ATHESNES pour ſecourir les " Egliſes d'ACHAÏE, travaillées de pluſieurs héréſies. Il partit " d'EGYPTE avec une lettre eccléſiaſtique de ſon Evêque & " paſſa en PALESTINE. Il s'arrêta à CESAREE, ou TEOCTICE " Evêque du lieu, & ALEXANDRE Evêque de JERUSALEM " lui impoſèrent les mains, & l'ordonnèrent *Prêtre*, à l'âge " de quarante cinq ans, car c'étoit l'an 130. DEMETRIUS " Evêque d'ALEXANDRIE le trouva fort-mauvais, ſoit par

([a]) St. Matt. chap. XIX. v. 12.

" jalouſie

"jalousie du mérite d'ORIGESNE, soit par zèle pour la dis-
" cipline ecclésiastique. Il publia alors la faute qu'ORI-
" GESNE avoit commise, en se faisant *Eunuque*, faute qui,
" jusqu'alors, avoit été tenue secréte : car cette mutilation
" étoit défendue par les loix de l'Eglise, & rendoit *irrégulier* ;
" celui qui se la faisoit étoit regardé comme homicide de soi-
" même & ennemi de l'ouvrage de DIEU. ALEXANDRE
" de JERUSALEM se défendit en disant qu'il n'avoit ordonné
" ORIGESNE que sur le témoignage avantageux que DEME-
" TRIUS lui-même en avoit donné par ses lettres : toutefois
" cette ordination excita des troubles qui durèrent long-tems
" dans l'Eglise. . . . . . Son ordination irrita beaucoup DEME-
" TRIUS, tant à cause de son *irrégularité*, qu'à cause de plu-
" sieurs erreurs qui paroissoient dans ses ouvrages. Dans un
" Concile de quelques-Evêques d'EGYPTE DEMETRIUS pro-
" nonça contre ORIGESNE une sentence de déposition, qui fut
" souscrite par les autres Evêques. Enfin DEMETRIUS en
" vint jusqu'à l'excommunication contre ORIGESNE. Mais
" on ne sçait pas si la jalousie de DEMETRIUS ne le porta pas
" à sévir avec tant de rigueur contre ORIGESNE, ou si c'étoit
" par zèle pour la discipline de l'Eglise."

Ne pourroit-on pas croire plutôt que le zèle de DEMETRIUS l'emporta sur cette prétendue jalousie, puisque le texte de l'écriture est bien plus sévère, car il dit, *qu'il suffit d'avoir été blessé dans ces parties :* il est même clair qu'il suffit que la blessure soit venue par cause de maladie, & à bien plus forte raison lorsque les parties ont été retranchées sans né-

ceſſité, comme par une dévotion mal-entendue, ou pour diſpoſer l'organe de la voix à une plus grande perfection.

La ferveur indiſcréte d'ORIGESNE, combattue par lui-même, auroit dû ſervir d'éxemple aux ſiécles ſuivans ; il eſt vrai que l'on n'en trouve point d'autre dans l'hiſtoire de l'Egliſe, mais l'hiſtoire du tems en renouvelle le fanatiſme.

Il y a environ 30 ans que feu Mr. de TAVANNES Evêque de CHASLONS interdit de toutes fonctions eccléſiaſtiques, pour ce fait, un Prêtre de la ville de VITRY-le FRANÇOIS qui y tenoit un rang diſtingué. Il avoit pris la précaution de faire éxécuter l'opération par un Chirurgien auſſi-peu inſtruit des égards qu'il devoit à ſon art, que le Prêtre l'étoit de ceux de ſon état. Ni l'un ni l'autre ne connoiſſoient pas l'ordonnance de CONSTANTIN ; ils n'avoient ſûrement pas lu l'hiſtoire d'ORIGESNE ni les déciſions des Conciles.

PONTAS [a] réſout clairement la queſtion.

" GUILLEBAUD qui eſt *Eunuque* eſt-il *irrégulier*, enſorte
" qu'il ne puiſſe recevoir les ordres ſacrés, ou que les ayant
" reçus, il ne puiſſe en conſcience en faire les fonctions ?"

Réponſe. " Cet homme n'eſt pas *irrégulier* 1°. s'il a
" été fait *Eunuque* par l'avis & par l'ordre des Méde-
" cins ou Chirurgiens dans quelque maladie dont il étoit
" affligé, comme il peut arriver lorſqu'une telle opération eſt

([a]) Dictionaire des cas de conſcience T. 2. p. 989. PARIS 1724.

" jugée

" jugée néceſſaire pour la guériſon d'une plaie. 2°. Il faut " dire la même choſe ſi GUILLEBAUD à été fait *Eunuque* " par la violence de quelques barbares, ou de quelques en- " nemis. C'eſt pourquoi s'il mérite d'ailleurs, par la pro- " bité de ſes mœurs & par ſa capacité, d'être élevé au ſacer- " doce, ce défaut corporel ne le peut pas empêcher dans " l'un & dans l'autre cas. Mais il n'en eſt pas ainſi, s'il s'eſt " lui-même fait volontairement *Eunuque*, quoiqu'il l'ait fait " ſous prétexte de mieux garder la chaſteté. Car il feroit, " en ce cas, véritablement *irrégulier*, & ne pourroit, par con- " ſéquent, être ordonné, ni, en cas qu'il le fut déja, il ne " pourroit éxercer les fonctions de ſes ordres. Cette déci- " ſion eſt tirée d'un canon d'un ancien Concile, rapporté dans " le décret de GRATIEN ([a]).

" La raiſon qu'en donne un des canons, que l'on attribue " aux APOSTRES, eſt qu'un homme qui ſe fait lui-même cette " opération, devient en quelque-manière homicide de ſa " propre perſonne, & agit en cela contre la ſouveraineté de " DIEU, en diſpoſant des membres de ſon corps contre

([a]) " *Si quis pro ægretudine naturàlia a medicis ſecta habuerit : ſimiliter " & qui a Barbaris, aut dominis ſuis fuerint caſtrati, & moribus digni fue- " rint viſi, hos canon admittit ad clericatûs officium promoveri, ſi quis autem " ſanus, non per diſciplinam religionis & abſtinentiæ, ſed per abſciſſionem plaſ- " mati à Deo corporis, exiſtimans poſſe a ſe carnales concupiſcentias ampu- " tari, caſtraverit ſe, non eum admitti decernimus ad aliquod clericatûs officium. " Quod ſi jam ante fuerit promotus ad clericum, prohibitus à ſuo officio de- " ponatus.*" Canon *ſi quis* 9. diſt. 55.

" ſa

" sa sainte volonté. *Si quis abcidit semetipsum*, dit ce ca-
" non ([a]), *id est, si quis amputavit sibi virilia non fiat clericus :
" quia sui est homicida & Dei conditionis inimicus.*"

La même ordonnance ([b]) avoit déja été faite au premier Concile général, tenu à NICEE, en l'an 325 en ces termes, " *Si quis a medicis propter languorum defectus est, aut a barbaris excisus, hic in clero permaneat. Si quis autem se ipsum abcidit, hunc & in clero constitutum abstinere convenit & deinceps nullum debere talium promoveri* ([c])." C'est à quoi le sentiment d'INNOCENT III. ([d]) est entièrement conforme, en écrivant à l'Archevêque de RAVENNE ; & dans une de ses décrétales qu'il adresse à l'Evêque de PARIS ([e]).

On peut confirmer tout ce je viens de rapporter par l'autorité de CLEMENT III. Ce Pape consulté par l'Evêque de VACCIA en HONGRIE au sujet d'un religieux nommé BARTHELEMI fait *Eunuque* dès le berceau, & cependant ordonné Diacre. Ce Pontife répondit au Prélat ; " le Concile de NICEE défend d'ordonner ceux qui se sont faits ou fait faire *Eunuques*, sans qu'ils y aient été obligés par aucune maladie : il commande en outre qu'ils aient à s'abstenir même des fonctions de tous les ordres qu'il pourroient avoir déja reçus : mais le décret de ce Concile ne doit

([a]) Canon *si quis abcidit*. 4. cad. dist.
([b]) Concil Nicæn. I. in Canon *si*. ([c]) *Quis* 7 cad. dist.
([d]) INNOCENT III. in cap. *Significavit de corp. vitial ordinando vel non.*
([e]) CLEMENT III. in cap. ex parte BARTHOLOMÆI cod. Tit.

" point

" point avoir lieu à l'égard de BARTHELEMI, puiſque, ayant " été fait *Eunuque* avant l'âge de raiſon, il n'a contribué en " rien au retranchement qu'on lui reproche ([a]).

PONTAS propoſe encore le cas ſuivant.

" HERMAN, âgé de douze ans, a conſenti qu'on le fit *Eu-* " *nuque*, ſoit dans le deſſein de conſerver une belle voix, " pour entrer dans la muſique d'un Prince, ou parcequ'il " étoit attaqué d'un mal que le Chirurgien ne jugeoit curable " que par cette opération. Eſt-il irrégulier ?" Réponſe. " Il eſt conſtant que HERMAN eſt *irrégulier* dans le premier " cas, mais il ne l'eſt pas dans le ſecond. Il l'eſt dans le pre- " mier cas, comm eil eſt évident par les Canons que nous avons " rapportés dans la déciſion précédente, & que nous ne répé- " terons pas ici. Il ne l'eſt pas dans le ſecond cas, comme il " paroît encore très-clairement dans les termes du premier " Concile général de NICEE, & pour les autres preuves " qu'on peut voir dans la même déciſion."

([a]) " *Ex parte* BARTHOLOMEI *monacki petitorium fuit noſtro apoſtolatui* " *præſentatum, quod cum ipſe in cunabulis ſectus fuerit, poſt modum ſub regula* " *& abbate devotè* DEO *militans & diaconatûs ordinem eſt promotus* . . . . . . " *Sanè cum ſecundam ſtatuta* NICÆNÆ *ſynodi, illi ad clericatûs ordinem* " *prohibeantur accedere, & ſi etiam in clero fuerint ceſſare debeant, qui ſe ipſos* " *ſani abciderint vel affectaverint ut ab aliis abſcindantur; non credimus ei* " *impedimentum afferre quominus poſſet provehi, qui in cunabulis ſectus fuerit;* " *quia non videtur hoc eo tempore affectaſſe quo judicium animi non habeat :*" Ce que ce PAPE autoriſe par les canons des APOSTRES en ajoutant, "*præ-* " *ſertim cum in canonibus Apoſtolorum ſit manifeſtè ſancitum, quod eunuchus, ſi* " *per inſidias hominum factus vel ita natus ſit, aut etiam in perſecutione ſint* " *ei amputata virilia & dignus poſſit in Epiſcopum promoveri.*"

Les

Les *Hernies* fausses, comme le *Varicocéle*, le *Sarcocéle* & surtout le *Spermatocéle*, étant des maladies fort-dangereuses par elles-mêmes, en mettant les hommes, qui en sont attaqués, presque dans le même cas que s'ils étoient émasculés, impriment le caractère d'*irrégularité* à un bien plus haut dégré que les *Hernies* vraies, puisque ces maladies exposent sans cesse les malheureux qu'elles tourmentent à perdre les *Testicules*, & jusqu'à perdre la vie par les opérations auxquelles ils sont obligés de se soumettre. Les raisons que j'ai données, ou que je donnerai ailleurs, des causes de ces maux, sont assez-convainquantes pour prouver qu'ils émânent le plus souvent de la trop-grande continence, à la quelle succombe la force de certains tempéramens. C'est la raison sans doute qui fait dire à Saint PAUL " qu'il vaut " mieux se marier que de brûler. *Melius est nubere quam* " *uri* ([a]); rien n'étant plus capable d'émousser l'aiguillon de la chair que l'état du mariage : aussi y a-t-il lieu de croire que c'est dans cette vûe que l'Eglise n'admet aux ordres sacrés qu'à un âge, où le tempérament doit être entièrement développé, & au quel elle croit que l'homme doit sçavoir s'il est en état de mettre un frein à la concupiscence : mais comme il ne suffit pas qu'il ait cette présomption de lui-même, pour être toute sa vie en sureté contre les accidens que l'on ne voit que trop-souvent arriver par les efforts de la continence, je pense qu'il est du devoir du Chirurgien de prévenir les jeunes gens qui ont en eux cette force de tempérament, qu'elle peut les rendre, par la suite de l'âge, réfractaires, en-

([a]) Epit. VII. aux Corinth. v. 9.

nemis

nemis de leur repos, & toujours en contradiction avec les besoins les plus preſſens de la Nature. Lorſqu'une fois le tempérament a pris le deſſus, les prières, les méditations, les mortifications, le jeune, la diéte la plus rafraîchiſſante, & tous les autres moyens recommandés contre la concupiſcence ne ſont qu'autant d'aiguillons qui excitent davantage le tempérament. Dans la *prière* ou la méditation qui donne à l'ame un état de quiétude, tous les organes participent au même repos; l'humeur excrément-récrémenticielle de la *Semence* eſt filtrée avec plus d'abondance dans les *Teſticules*, les *Véſicules* séminales s'en rempliſſent davantage, & il en reflue d'autant plus dans la maſſe du ſang; ce fluide devient plus agité; l'ame, vaincue alors par les puiſſances actives du corps, ne peut que ſuccomber; delà tant de diſtractions dans les prières. D'autres *mortifications*, comme la diſcipline, la haire, le cilice, &c. augmentent l'irritabilité des fibres nerveuſes, d'où naiſſent des pollutions involontaires & nocturnes : l'éxemple de ces hommes viellis dans les débauches, qui ont recours à la flagellation la plus honteuſe, eſt bien la preuve de ce que j'avance. Le *jeûne* échauffe le *ſang*; il éxcite ſon agitation, & produit ces inſomnies contre les quelles la pollution volontaire eſt regardée par quelques libertins comme le moyen propre à rappeller le ſommeil. La *Diéte* rafraîchiſſante & humectante facilite les filtrations; elle rend la matière *ſéminale* plus abondante, & s'engorge au point qu'on ſe croiroit quelque-fois forcé de recommander la pollution à de jeunes Profès, ſi un conſeil de cette nature ne répugnoit pas à la pudeur Quel eſt donc le reméde à tous ces inconvéniens? *Mariez vous*, dit S^t^. PAUL.

O Mais

Mais comme les Profès ne peuvent ſuivre l'avis de S^{t}. PAUL, il y auroit un moyen ſûr de prévenir les accidens qui réſultent des tempéramens trop-vigoureux ; ce ſeroit de ne permettre l'engagement ſolemnel des Prêtres & des Religieux qu'à l'âge de quarante ans. Bien des hommes, à ce tems de la vie, ne ſont à peine que commencer à connoître ce dont ils ſont capables vis-à-vis des femmes. S'il y a des libertins uſés à 30 ans, il y a des hommes qui ne commencent qu'à quarante à ſentir l'impoſſibilité de réſiſter à la concupiſcence.

En l'anné 1743 je fus conſulté avec M^{r}. CLEREMBOURG Apothicaire à PARIS pour un jeune Clerc de la ville de MACON qui avoit un *Spermato-varicocéle*. Après lui avoir preſcrit les remédes propres à ſa guériſon, je lui fis ſentir toutes les conſéquences qui naîtroient de ſa perſévérance pour l'état au quel il ſe deſtinoit ; qu'il étoit indiſpenſable pour ſon tempérament bilieux & ſanguin de recourir au ſacrement de mariage. Il fit ce que je lui conſeillai, après s'être ſoumis à la déciſion de ſon directeur qui, n'ignorant pas les déſordres qui pouvoient arriver de l'état de ce jeune homme, fut de mon avis.

Mais il faut uſer de beaucoup de circonſpection pour remontrer à ces ſortes de malades leurs obligations. Ils ſont naturellement mélancoliques, par conſéquent, ſuſceptibles des révolutions cauſées par la ſurpriſe que reçoit une ame accoutumée à réfléchir lentement. Un homme en qui le *ſang* eſt pouſſé avec vivacité dans des vaiſſeaux fort-élaſtiques & fort-étroits a l'eſprit vif & pénétrant, il prévient les objec-

tions

tions, & ſent les repréſentions qu'on lui fait ; un mélancolique au contraire, dont le ſang marche avec lenteur dans des vaiſſeaux larges & flaſques, ne répond rien aux diſcours qu'on lui tient, il y réfléchit avec tant d'attention que le fluide nerveux reſte comme en arrêt dans le *cerveau* ; ſon ame eſt troublée par ce premier dérangement ; le cœur & les gros vaiſſeaux ſanguins ſont, par néceſſité, privés d'eſprits, ſecond dérangement d'où ſuit néceſſairement un ralentiſſement dans le mouvement progreſſif du ſang, par conſéquent la foibleſſe & la *ſyncope*. Le malade, revenu à lui-même, regarde le Chirurgien comme un homme imprudent & ſans reſſource ; il perd toute la confiance qu'il avoit en lui ; des gens du métier, auſſi jaloux qu'ignorans, prennent delà occaſion de tourner ſes lumières en ridicule. Entre pluſieurs éxemples de cette nature que je pourrois citer, je n'en rapporterai qu'un ſeul ; celui d'un Gentilhomme Eſpagnol âgé de vingt deux ans.

Mr. GAUTIER *greffier* des eaux & forêts m'amena ce jeune homme en 1746. Il avoit un *Spermato-varicocéle*. Je lui conſeillai de ſe marier. Il étoit alors ſimple Clerc & ſe deſtinoit à la Prêtriſe. Comme il me parut extrêmement zélé pour ce dernier état, j'uſai de toutes les précautions poſſibles, en lui annonçant que ſon mal le rendroit irrégulier. Il tomba en *Syncope*. Revenu à lui-même, il me témoigna ſon mécontentement ſur mon avis ; & ne ſe rendit qu'avec beaucoup de peine aux raiſons de conſcience qui m'avoient porté à le lui donner. Il conſentit cependant à le mettre à profit, ſi ſon directeur l'approuvoit. Il éxigea en même tems que je lui donnaſſe mon opinion par écrit.

O 2 Je

Je le fis dans la consultation, qui fait la conclusion de ce mémoire.

Il reste maintenant à éxaminer deux cas particuliers lesquels, à cause du rapport qu'ils ont avec cette matière, demandent d'être observés avec attention, pour ne pas tomber dans les inconvéniens qu'entraînent toujours après elles les décisions hazardées. Quelques-uns, & peut-être le plus grand nombre, ayant lu dans le *Deutéronome* le précepte, *non intrabit ecclesiam &c*, le prennent à la lettre sans penser que la loi nouvelle a apporté beaucoup de changemens à l'ancienne, par l'autorité de JESUS-CHRIST, des Apôtres & des Conciles.

Le premier de ces cas consiste dans l'appauvrissement, l'oblitération & le desséchement des *Testicules*. Cet effet qui, comme je le dis dans le mémoire suivant, est souvent la suite d'un traitement indiscret des *Descentes* dans les Enfans à la mamelle, jette nécessairement l'homme dans un état d'impuissance au dégré le plus éminent ; les *Testicules* éxistent cependant, & peuvent en imposer aux personnes commises pour en faire le rapport. L'histoire de ce siécle en fournit un éxemple fameux, que l'on trouvera dans le même mémoire suivant. La pratique de la Chirurgie *herniaire* en donne assez de preuves pour épargner d'autres détails. Ce seroit donc commettre une grande faute, si l'on étoit dans le cas de suivre à la lettre le précepte *de attritis Testiculis*, que de laisser parvenir aux ordres sacrés quelqu'un

qu'un en qui ces organes abſolument néceſſaires à la Génération ſeroient, quoique très-diſtincts & apparens, hors d'état de pouvoir jamais ſervir à la filtration de la matière *Séminale.* Mais il paroît, parceque nous avons vu ci-deſſus ſur les déciſions de l'Egliſe, que ces maladies provenant de pareilles cauſes ne peuvent empêcher un homme de s'avancer dans les ordres.

Le ſecond cas conſiſte dans les fauſſes marques d'impuiſſance cauſées par l'exiſtence des *Teſticules* dans le *Ventre.*

Il n'eſt pas douteux que ces organes ne puiſſent ſe trouver tellement rémontés vers les *Anneaux* que l'on ne les prenne quelque-fois pour des *Deſcentes.* Ambroise Paré, Hyeron. Senex en rapportent des éxemples, qui n'ont pas corrigé les *Hernio-brayiſtes*, puis qu'ils tombent tous les jours dans ces mépriſes groſſières, les prennant pour les *Boyaux :* mais quelque-fois ils ne paroiſſent point du tout, & ils ſe trouvent renfermés entre le *Péritoine* & les *Muſcles.* Reiner. Solenander, Philip. Salmuthus & d'autres Auteurs en citent des hiſtoires, dont je parle dans le mémoire ſuivant. Les perſonnes qui ſe trouvent dans ces cas n'en ſont pas moins propres à la génération ; elles ſont au contraire, trop-malheureuſement pour elles, réſervées aux plus grands efforts de la concupiſcence, lorſque leur tempérament eſt entièrement formé ; les raiſons *phiſiologiques* en ſont détaillées dans le même mémoire. Ne ſeroit-ce donc pas commettre la faute la plus grande que de ranger ces hommes dans la claſſe

des

des *Emasculés*, & de les empêcher par cette raison d'entrer dans les ordres? Le juste motif de les en éloigner se reduit, bien-loin de là, à l'impossibilité où il seroient de se contenir dans la pureté d'un tel état, au milieu de tentations supérieures à la force humaine. Un autre motif encore est celui de leur éviter le danger de perdre la vie par les maladies que leur causeroit une chasteté continuelle, & au dessus de leurs forces.

Il faut donc conclure avec Pontas, sur la Question de Zacchias, que les Prêtres qui ont des *Descentes* ne sont dispensés de dire leur office que lorsqu'ils sont accablés par les accidens de cette maladie, de même qu'ils en sont dispensés dans les cas de toutes autres maladies aiguës.

En second lieu, suivant les décisions rapportées par Pontas, appuyées de l'autorité des Conciles & des Papes, fondées sur des raisons très-sages, ceux en qui les parties de la Génération manquent totalement ou en partie, ou qui portent en eux le germe de quelques maladies qui pourroient les mettre un jour dans le risque de perdre les *Testicules*, ne sont point dans l'obligation de s'éloigner des ordres sacrés, quoiqu'ils soient avertis de ce qui peut leur arriver. Il suit encore delà que les supérieurs qui ont connoissance de cette infirmité n'ont aucun droit légitime d'empêcher ceux qui en sont affligés de se présenter à la Prêtrise; lorsqu'ils ont d'ailleurs la capacité & la pureté des mœurs requise pour recevoir & exercer dignement les ordres.

Troi-

Troisiémement, il n'eſt pas douteux que les hommes qui ſe ſont émaſculés par le ſeul motif de dévotion ne méritent la Cenſure eccléſiatique, & qu'ils ne doivent être interdits de toutes fonctions du Miniſtère ſacré.

CONSULTATION

Pour une jeune Clerc attaqué d'une *Hernie* fauſſe.

Le *Spermato-varicocèle* dont Mr. **** eſt attaqué eſt un mal qui porte tout au plus avec lui, pour le préſent, le caractère d'une indiſpoſition : mais il eſt le germe d'une maladie des plus redoutables. C'eſt pourquoi je penſe qu'il eſt très-important de l'arrêter dans ſon principe.

Cette indiſpoſition eſt un regorgement de la ſemence dans le canal *déférent* & dans l'*Epididyme* avec épaiſſement du ſang dans les Veines *Spermatiques :* elle porte donc avec elle un double caractère ; ainſi il faut la regarder comme l'effet de deux cauſes différentes.

Le première eſt la grande continence du malade, d'autant plus dangereuſe que ſon tempérament eſt très-ardent. La matière *ſéminale* deſtinée dans l'ordre de la Nature à une évacuation néceſſaire, eſt produite en plus grande quantité que n'en peuvent contenir ſes *Véſicules* ſéminales ; elle ſe trouve ainſi forcée de refluer vers l'organe qui la filtre avec trop-d'abondance. Cet organe eſt le *Teſticule* gauche du malade ; c'eſt la raiſon pour laquelle le Canal *déférent* de ce côté-là &

l'*Epididyme*, trop-remplis, se gonflent & se tendent bien au delà de leur ton naturel.

La seconde cause est un sang trop-épais dont le mouvement ralenti l'empêche de remonter contre son propre poids dans les Veines *Spermatiques*, il les force à devenir plus larges que dans l'état naturel. Ces deux causes concourrent donc à former la tumeur qui se manifeste du côté gauche. Cet épaississement du sang dans les Veines *Spermatiques* est l'effet du tempérament sanguin & bilieux du malade. Les liqueurs marchent lentement dans les Vaisseaux, dont le diamétre est trop-large & le tissu trop-lâche, surtout dans la *Veine Porte :* elles passent avec trop de lenteur dans cette dernière veine pour être suffisamment attenuées & divisées, & acquérir la fluidité nécessaire à un tempérament vraiment sain, & éxempt de toutes les vicissitudes qui proviennent de l'affection *hypocondriaque*. Aussi le malade en indique-t-il les dispositions les plus prochaines, s'il n'en a pas déja senti d'autres effets que ceux qui sont aujourd'hui l'objet de notre attention. Il ne doit rien négliger dés-à-présent pour s'en garantir. Il tirera un triple avantage de nos avis : il moderera son tempérament : il guérira de son indisposition : il préviendra le prétexte d'*irrégularité*. Le *Spermatocéle*, par ses conséquences, exposeroit immanquablement le malade à perdre le *Testicule*, s'il ne lui en coûtoit pas la vie par l'opération qu'il seroit peut-être obligé de souffrir un jour. Les raisons que je viens de donner de la cause de cette indisposition paroissent suffisantes pour démontrer qu'elle vient de la trop-

trop-grande quantité de *Semence* à la quelle répugne dès-à-présent le tempérament du malade, & qui, probablement, y répugnera bien-davantage dans la suite, lorsqu'il sera entièrement développé. Rappellons ici le précepte d'HOLLERIUS "*Sæpè vehementi imaginatione libidinosis colligitur semen.*" Il entend par *libidinosis* les personnes d'un tempérament trop-vigoureux. Le Célibat ne leur convient nullement, c'est une vérité que Saint PAUL a prêchée.

L'Eglise n'admet aux ordres sacrés qu'à un âge où elle croit que le tempérament doit être décidé, & auquel l'homme doit connoître ses forces. Mais, comme le malade ne peut pas en juger, il convient de l'avertir ici que sa constitution est telle qu'elle peut le réduire dans le cas, au moins litigieux, de l'*irrégularité*, & que sa vie même se trouve exposée, s'il ne prend toutes les précautions nécessaires pour se garantir du danger qui le menace.

On remplira les vues de guérison par le régime, & par les remédes tant internes qu'externes.

Les parties doivent être soutenues avec un suspensoire fort-serré.

Le malade s'appliquera avec modération à l'étude. Il prendra des récréations qui l'exciteront au mouvement : la Paume, le Mail &c, la Promenade, l'éxercice du Cheval, la Chasse &c lui conviennent.

Sa nourriture doit être légère & de facile digeſtion. Ses alimens feront tirés du régne animal plutôt que de celui des végétaux. Entre les chairs d'Animaux, celles qui abondent le plus en ſels volatils ſont à préférer, telle que celle du Mouton; la Volaille lui convient mieux que le Gibier; le Pigeon ramier & domeſtique & les Tourteraux ſont les meilleurs. Comme les nourritures humectantes lui ſont auſſi fort-convenables, il peut manger de tems-en-tems du Poiſſon, mais le plus léger qu'il pourra trouver : cet aliment fournit beaucoup de ſucs aqueux & gélatineux; il eſt de facile digeſtion, ſi on le mange ſans huile & ſans beurre. La boiſſon ordinaire du malade ſera du vin vieux dénué de toute acidité ; il doit le mêler avec de l'eau. Il ſe livrera le moins qu'il pourra au ſommeil. Il lui ſera très-utile de reſpirer l'air au lever du ſoleil. Le malade ſera ſaigné une fois du *Bras*, à la quantité de dix ou douze onces : le lendemain de la ſaignée il prendra, le matin, le bouillon ſuivant qu'il continuera pendant un mois.

Prenez un quarteron de rouelle de *Veau*, faites le cuire dans une ſuffiſante quantité d'eau. Quand le *Veau* ſera cuit, on jettera dans le bouillon de la *Chicorée* ſauvage, du *Creſſon* de fontaine & de la *Fumeterre*, de chacune de ces herbes, une poignée, après les avoir écraſées dans un mortier; on les laiſſera infuſer, le pot étant bien bouché, juſqu'à ce que la liqueur ſoit tiéde. Il ne faut pas la faire réchauffer.

Après

Après le mois d'ufage de ces bouillons, le malade prendra, pendant quinze jours, les bouillons de *Vipères*. Ils doivent être faits de la manière fuivante.

Prenez un demi-quarteron de rouelle de *Veau*, les herbes déja prefcrites & un forte *Vipère*, dont on aura coupé la Tête, emporté la Peau, & féparé la Véficule du *Fiel*; mettez le tout cuire au bain-marie, extrêmement-bien bouché, avec huit onces d'eau ; on ne débouchera le pot que lorfque l'on croira que la liqueur fera affez-réfroidie pour être avalée fur le champ, après l'avoir paffée, & avoir fait tomber dedans le fang qui dégouttera du corps d'une autre *Vipère*, laquelle fera refervée pour le bouillon du lendemain. On continuera ainfi tous les jours.

Quand le malade aura fini fes bouillons, il prendra tous les matins, pendant un mois, un *Bolus* compofé de fix grains d'*Æthiops* martial, fix grains de poudre de *Cloportes*, & huit grains de *Rhubarbe* en poudre ; le tout incorporé avec une quantité fuffifante de confection Hamec.

Il boira, dans le cours de la journée, deux livres de Tifane, faite avec une demie once de racine de *Salfepareille*, deux gros de celle d'*Efquine*, & autant de celle de *Garance* bouillies dans quatre livres d'eau réduites à deux. Il fera ufage de lavemens d'eau de rivière, dans laquelle on aura fait bouillir une poignée de fon de feigle & les boyaux d'un Poulet ou d'autre volaille : il feroit bien d'en prendre un

tous les jours. Ces derniers remédes feront continués, pendant vingt jours, fous les yeux d'un habile homme qui doit en régler la marche.

Pour remédier au vice local, il eft abfolument néceffaire d'appliquer un remède capable de rendre le reffort aux parties relâchées, fans altérer la Peau par quelqu'*Eryfipéle* ou inflammation *Phlegmoneufe* qui font prefque toujours les fuites des fomentations, des cataplafmes, ou des emplâtres aftringens. Le topique que j'eftime le plus, & qui m'a toujours le mieux réuffi, eft la Thériaque la plus vielle que l'on puiffe trouver. La manière de s'en fervir eft de l'étendre, de l'épaiffeur d'un écu, fur un plumaceau de filaffe de Lin bien-peignée & affez-large pour couvrir tout le *Tefticule* & le Cordon *Spermatique*. Il fuffit de changer ce médicament tous les deux ou trois jours.

Il convient que le malade faffe ufage d'eaux minérales ferrugineufes, tous les ans, dans les faifons.

Délibéré à PARIS, ce 7.me Avril 1746, par moi

G. A.

DES

DIFFERENCES LOCALES DES TESTICULES.

Fautes à corriger dans le Mémoire intitulé des différences locales des TESTICULES *& de leur nombre indéterminé:*

Pages	Lignes	
117	4	Après MARTIN, mettez un point
121	14	il ôta, lis. il crut s'ôter -- ibid. s'évita, lis. s'éviter.
129	18	avec sa Femme, lis. avec la Reine son Espouse.
135	4	après sont, lis. quelque-fois.
139	3	MOMORENCY, lis. MONTMORENCY. lis. demême ailleurs.
ibid.	18	de, lis. dans.
147	19	produissent, lis. produisent.
152	6	après que, mettez virgule.
161	22	après *Ventre*, mettez virgule, & lis. cependant le malade guérit sans accident.
163	1	concoît, lis. conçoit.
169	1	après fonction, lis. par la suite.

DES

DIFFÉRENCES LOCALES

DES

TESTICULES,

&

DE LEUR NOMBRE INDÉTERMINÉ.

Ille tamen faciem priùs inſpicit & trepidat, ne
Suppoſitus venias, ac falſo nomine poſcas. JUVEN. Sat. I.

I. J'EXAMINERAI la Queſtion ſuivante, ſçavoir. Si ceux qui n'ont point de TESTICULES dans le *Scrotum*, qui les ont placés dans les *Aines*, ou cachés dans le *Ventre* ſont propres à la Génération, & ſi l'on peut les admettre au Sacrement de Mariage ?

Les experts pour cauſe de divorce, ou dans des affaires qui prennent leur ſource des ſituations extraordinaires des *Teſticules*, ſont ſouvent obligés de faire leurs rapports ſur ces cas, qui ſe trouvent quelque-fois couverts de ténèbres fort-épaiſſes.

II. Quel-

II. Certains Auteurs ([a]) prétendent que le ſeul déplacement des *Teſticules* ſuffit pour être un obſtacle à la Génération.

PAUL ZACCHIAS ([b]) s'explique ainſi. " La ſituation " changée des *Teſticules* rend la propoſition douteuſe, car on " les trouve en quelques ſujets dans les *Aines*, & comme " cela vient d'un défaut de chaleur naturelle, il paroît con- " ſéquent de dire qu'ils ne ſont point propres à la filtration " d'une *Semence* prolifique, ni à donner cette vigueur mâle " & néceſſaire dans le *Coït*, pour que les gens de cette " eſpéce puiſſent ſuivre l'éxemple des autres hommes ; d'où " je conclus qu'il faudroit voir dans les Auteurs du Droit " Canon ſi de tels hommes peuvent contracter validement " le Sacrement de Mariage, car ſi la conſommation de l'acte " eſt néceſſaire pour la Génération, & ſi cette ſituation non- " naturelle des *Teſticules* peut empêcher la filtration de la " *Semence* & la Génération, certainement ces ſortes de gens ne " pourront pas contracter validement le Sacrement de Ma- " riage."

III. RIOLAN ([c]) dit. " Les *Teſticules* péchent par la " ſituation, lorſqu'ils ſont cachés dans le *Ventre*, ou qu'ils ſont " placés dans les *Aines*. Dans le premier cas les hommes " ſont déclarés ſtériles, lorſqu'il y a divorce entre le mari

([a]) MARTIN. SCHURIGIUS de Spermat. hiſt. medica S. I. Quæſt. IV.

([b]) Quæſt med. legal. tom. III. lib. 9. Quæſt. VI. Tit. 7.

([c]) Anatomie liv. 2. chap. 35.

" &

" & la femme, quoique les *Testicules* soient bien condi-
" tionnés, parcequ'il ne sont pas situés dans leur lieu na-
" turel."

Martin Schurigius ([a]) répond à cet argument, en "accordant que l'on trouve quelque-fois des gens dont les " *Testicules* cachés dans les *Aines*, sont tellement comprimés " que les Cordons *Spermatiques* sont serrés très-étroitement " par les *Anneaux*, & que delà il arrive nécessairement que " les *Testicules* sont extrêmement petits & mollasses, & " qu'ils ne peuvent filtrer ni produire une *Semence* suffisam- " ment conditionnée. Mais au contraire, si les *Testicules* " sont cachés dans quelqu'endroit des *Aines*, qui ne soit pas " trop-étroit, ou s'ils sont renfermés dans le *Ventre*, de façon " que les *Artères*, les *Veines* & les Vaisseaux *déférens* ne soient " pas pour cela comprimés, pourquoi, je vous prie, ne seront- " ils pas, aussi-bien que ceux qui ont les *Testicules* dans le " *Scrotum* (pourvu que ces *Testicules* aient la grosseur & les " conditions requises) pourquoi ne pourront-ils pas être ex- " cités aux plaisirs de l'Amour ; pourquoi ne pourront-ils " pas filtrer & déposer une *Semence* prolifique, ou pourvûe des " conditions nécessaires à la Génération ? puisque suivant le " sentiment de Sinibalus ([b]), tous les *Testicules*, qui " sont renfermés dans le *Ventre*, ont plus de force & plus " de chaleur, & sont beaucoup plus propres à la Génération."

([a]) De Spermatalogia hist. medicâ § II. Quæst. IV.

([b]) De hominis generatione lib. III. tom. 2. cap. 2.

IV. En

IV. En effet il ne faut qu'avoir connu le monde, ſans être *Phyſiologiſte*, pour conclure, avec SCHURIGIUS & SINIBALUS, contre ZACCHIAS & RIOLAN, que les hommes, en qui les TESTICULES ſon cachés, ont beaucoup plus de diſpoſition que les autres pour la volupté. On trouve de ces hommes qui ſont dans leur genre ce que MESSALINE étoit dans le ſien, ce que la fameuſe SAPHO étoit dans l'un & dans l'autre ſéxe.

GUER. ROLFINCIUS ([a]) ſçavoit que les hommes qui ont les *Teſticules* cachés ſont beaucoup plus laſcifs que ceux qui les ont hors du *Ventre*.

DIEMERBROC a vu un homme de cette eſpéce en HOLLANDE, qui avoit plus d'enfans qu'il n'avoit de Ducats, " *Multâ prole magis quam pecuniâ ditatum*," dit-il.

GASPARD BAUHIN ([b]) avoit connu un jeune homme, de vingt cinq ans, qui n'avoit point de *Teſticules* au dehors du *Ventre*, & qui cependant étoit extrêmement adonné au plaiſir des femmes.

SCHURIGIUS cite à cette occaſion un obſervation de BARTHOL. CABROLIUS, qui fut conſulté, pour ſçavoir quel état on pouvoit donner à un jeune homme, de vingt deux ans, dans lequel, vraiſemblablement, & ſelon le ſentiment de GOTORF MOEBIUS, les *Teſticules* étoient cachés dans le

([a]) Anatom. lib. 1. cap. 2. ([b]) De Hermaphrod.

le *Ventre*; CABROLIUS conseilla à ses Parens de le marier; il eut plusieurs Enfans qui furent tous, en apparence, privés de *Testicules* de même que leur Père.

FRANCISCUS DE-LE-BÖE cite un Gentilhomme, qui les avoit tous-les deux dans le *Ventre*.

REGNERUS DE GRAAF les a trouvés, dans un Chien, situés immédiatement au dessous des *Reins*.

MARTINUS RULANDUS en cite deux éxemples: on en trouve dans PARE' & dans d'autres Auteurs; leur autorité doit donc nous convaincre de la certitude qu'il y a que les *Testicules* puissent être cachés dans le *Ventre*.

V. Je laisse cet article, qui sera résumé à la section XLIX, pour dire que cette occultation pourroit en imposer faute d'attention; car de ce qu'un Homme accusé de viol ou d'adultère, s'en défendroit, en disant qu'il n'auroit pas de *Testicules*, il ne s'en suivroit pas qu'il n'en eut point, & que l'on dut le croire sur sa parole; il faudroit, pour s'en convaincre, qu'il rapporta des preuves certaines qu'ils lui auroient été ôtés par une opération de Chirurgie ou par accident: encore un Chirurgien bien instruit pourroit en soupçonner un ou deux dans le *Ventre*. De même s'il arrivoit qu'une Femme, dégoûtée de son Mari, voulut s'en faire séparer, sous prétexte que, ne faisant point d'Enfans, la faute viendroit de son Mari, parce qu'il n'auroit qu'un *Testicule*, ou parce qu'il ne

lui en paroîtroit pas dans le *Scrotum* ni dans les *Aines*, il faudroit faire des recherches très-éxactes sur l'un & l'autre cas, avant de porter un jugement assuré & décisif. Il y a donc beaucoup d'attention à apporter dans l'éxamen des parties, & dans la cause de leur absence, ce qu'il n'est pas possible de bien faire, sans avoir été instruit auparavant de ce qui peut avoir changé la situation naturelle des *Testicules*, & des accidens qui peuvent causer leur perte. Par éxemple.

MARTIN SCHURIGIUS dit que, dans le premier cas, il entend lorsqu'un Homme est accusé de rapt & de séduction, cet Homme est à l'abri en déclarant qu'il est *Eunuque*, parce qu'on lui a emporté les *Testicules*: cet Auteur ajoute qu'il n'y a aucun lieu de douter qu'un tel Homme ne soit faussement accusé, s'il a une cicatrice de chaque côté au *Scrotum*. Cette preuve peut-elle paroître convaincante, à qui verra dans cette même section qu'un Homme peut se faire emporter les *Testicules* par la crainte que l'on ne forme contre lui une accusation? Mais il pourroit encore avoir eu des abcès en ces parties qui auroient laissé des cicatrices capables de favoriser son imposture. Ces choses pourroient donc en imposer à ceux qui ne seroient point sur leurs gardes, ou qui ne seroient pas prévenus que les *Testicules* de cet Homme pourroient n'avoir jamais sorti du *Ventre*: dans ces cas, je pense qu'il faut éxiger de l'accusé qu'il apporte des attestations des Chirurgiens qui l'auroient traité, ou d'autres preuves équivalentes, données par des témoins oculaires, des opérations qu'on lui

lui auroit faites ; encore ces preuves pourroient-elles être équivoques : mais avec ces précautions on éviteroit de tomber dans le cas d'un faux rapport, qui donneroit gain de cause au coupable, tandis que l'innocent feroit opprimé : à dire fincèrement ma penfée, j'aimerois mieux refufer la commiffion que de m'expofer à la moindre faute dans une affaire auffi délicate.

Vierus ([a]) fournit une preuve de ce fait en la perfonne d'un Moine qui eut très-mal paffé fon tems, fi l'on eut pris ces précautions. Ce Moine fut pris, en flagrant-délit avec une Femme, par plufieurs de fes compagnons, & comme il craignit que l'on ne févit contre lui avec trop de rigueur, il fe fit amputer les *Tefticules* par un Chirurgien ; il ôta par ce moyen tout foupçon fur fa conduite, & s'évita des peines qui lui auroient été infligées, en difant qu'il avoit été ainfi mutilé dans fa jeuneffe. Si l'on eut éxaminé les cicatrices, il eut été aifé de juger qu'elles étoient récentes. Je crois que bien des Moines d'aujourd'hui aimeroient mieux s'expofer à la Cenfure eccléfiaftique, que de fe faire faire une pareille opération. Le danger de perdre la vie effrayeroit davantage que la crainte de la punition.

Quelle autre grande faute encore fi, comme on le verra fect. xxxv, un Homme, qui auroit le pouvoir de fe faire rentrer les *Tefticules* dans le *Ventre*, étoit jugé n'en point avoir !

([a]) Joan. Wieri opera lib. 4. cap. 20.

VI. Dans le fecond cas, quelle honte ne retomberoit pas fur ceux qui affirmeroient que le Mari, de la Femme qui cherche à faire divorce, feroit impuiffant, fi la Femme, ayant la liberté de fe remarier, ne faifoit point d'Enfans avec fon fecond Mari, & que fon premier fut accufé & convaincu de fornication ou d'adultère, & qu'il fut puni en conféquence d'un fecond rapport, qui certifieroit de fa puiffance active ! Ce cas pourroit arriver faute d'un éxamen affez-particulier; je n'en ai point trouvé d'éxemple dans les Auteurs, mais cette fuppofition ne me paroît pas porter à faux. Rien n'eft plus aifé que de fe laiffer tromper par les apparences. Un Homme qui feroit accufé par une Fille de lui avoir fait un Enfant, & qui s'en défendroit, fous prétexte qu'il n'auroit pas de *Tefticules*, pourroit induire en erreur des Chirurgiens peu-inftruits ; car il pourroit arriver que, quoiqu'il fut châtré des deux côtés, il auroit un *Tefti-fticule* ou deux, peut-être même trois renfermés dans le *Ventre*, voy. § VIII, qui, n'ayant pas pu être emportés, fuppléeroient au défaut de ceux qui auroient été amputés. Qu'auroit-on à répondre à un pareil argument? Les *Eunuques* diroit-on, ne rendent pas de *Semence*, ou l'humeur qu'ils fourniffent dans le *Coït* n'eft pas une *Semence* pourvûe des qualités propres à la Génération ; j'en conviens, mais ils ne voudroient pas s'expofer à en donner la preuve, & l'on ne pourroit pas les y contraindre, par conféquent cette raifon ne feroit pas fuffifante pour leur condamnation. Les *Eunuques*, diroit-on encore, ont la voix claire; je repliquerois qu'il y a des Hommes très-parfaits, en-égard aux parties de la

la Génération, qui ont la voix auffi-claire qu'eux, tandis qu'il y a des *Eunuques* Italiens qui chantent la taille. Le fameux PERETTI, qui chantoit il y a deux ans à l'*Opera* de LONDRES, eft dans ce cas ; mais il n'a pas de barbe objectera-t-on ; je rejetterois encore cette preuve, parcequ'il y a des Hommes, qui ont les parties de la Génération très-bien conditionnées, & qui n'ont pas un poil fur le corps.

L'illuftre *Eunuque* Italien, qui avoit enchanté toute l'ANGLETERRE, il y a vingt ans, par la beauté & la fupériorité de fa voix, & qui, par ce moyen, avoit acquis une très-grande fortune, n'eut pas pu fe tirer fi aifément d'affaire, s'il eut été pourfuivi de plus près dans les accufations portées contre lui, & dont il fit un badinage. Une Fille l'accufa de lui avoir fait un Enfant; il s'en fit gloire, & ne s'en défendit pas : il fit les frais de Couches & du Baptême avec magnificence. Une autre Fille, témoin du bon traitement qu'en avoit reçu la prémière, l'accufa devant le même Juge, pour un même fait : il en ufa avec elle auffi généreufement ; & il ne fut queftion, dans toutes les bonnes compagnies que des qualités extraordinaires du nouvel ORPHEE ; quelques Phyficiens même s'en occupèrent férieufement. Une troifième Fille crut tirer de lui le même avantage que les deux premières ; mais il nia le fait ; & dit au Juge, en lui faifant voir fon état, qu'il n'avoit avoué les deux premiers Enfans, que pour fe donner dans le monde pour ce qu'il n'étoit pas, & que s'il avouoit le troifiéme, il s'expoferoit à des conféquences qui le ruineroient par la fuite. La Fille fut déboutée de fa demande, & il fut renvoyé fur fa bonne foi.

S'il

S'il y eut eu un rapport fait par des Gens de la profeſſion bien-verſés dans cette matière, l'accuſé auroit pu ſe trouver très-embarraſſé. Pour moi, je le confeſſe, je ne donnerois, en pareil cas, qu'une déclaration très-équivoque, en affirmant que malgré la conviction certaine qu'il n'y auroit pas de *Teſticules* au dehors, il pourroit y en avoir dans le *Ventre*.

VII. Comme il n'eſt pas aiſé de donner des ſignes de l'éxiſtence des *Teſticules*, lorſqu'ils ſont cachés dans le *Ventre*, & que l'on s'expoſeroit à l'erreur en la niant, ou en l'accordant, ſous prétexte qu'ils y ſeroient, lorſqu'ils manqueroient totalement, je penſe qu'il convient mieux de s'inſtruire des différens cas, où les *Teſticules* manquent; d'apprendre à connoître toutes leurs ſituations non-naturelles; nous verrons enſuite quelques-uns des vices particuliers, dont ils ſont attaqués, comme l'*atrophie*, & l'*oblitération* de ces organes, effets qui conduiſent bien plus ſûrement à l'impuiſſance que l'*occultation*.

VIII. Les deux *Teſticules*, ou un ſeul, peuvent manquer, ou par un vice de conformation, ou par quelque-accident, comme par *ſuppuration*, par *Gangréne*, par *arrachement* ou par une opération de Chirurgie. Les *Teſticules* peuvent être cachés par un vice de première conformation, ou peuvent avoir été forcés de prendre une mauvaiſe ſituation dans les *Aines*, dans le *Ventre* ou ailleurs. Ils peuvent tomber dans l'*atrophie*, dans l'*oblitération* & dans l'*amaigriſſement* par différentes cauſes. C'eſt de la différence de ces vices que

que viennent les embarras où l'on ſe trouve pour porter ſon jugement, lorſqu'on en eſt requis : il faut donc avoir préſent à l'eſprit les ſources d'où viennent ces défauts. C'eſt ce que je me propoſe de détailler ; mais avant d'entrer dans ces explications, il eſt encore intéreſſant d'être inſtruit de pluſieurs particularités, que la Nature ſe plait à faire, avec un ordre aſſez-uniforme dans preſque tous les ſujets, comme on l'a vu dans le mémoire ſur la *Hernie* de naiſſance ; elle ſemble auſſi quelque-fois ſe faire un jeu, à l'occaſion de ces organes, dans d'autres ſujets.

IX. On ſçait que malgré la grande éxactitude que la Nature emploie ordinairement au développement régulier de toutes les parties de l'Embryon, dans l'inſtant de la conception, il arrive néanmoins quelque-fois qu'elle paroît prodigue dans le nombre de certaines parties, comme elle en paroît quelque-fois avare. L'on trouve dans les Auteurs beaucoup d'éxemples d'Enfans qui naiſſent *Triorchides*, c'eſt-à-dire avec trois *Teſticules* ; l'on en trouve d'autres qui naiſſent *Tétrorchides*, ce ſont ceux qui ont quatre *Teſticules* ; il y a auſſi des *Pentorchides*, ceux qui ont cinq *Teſticules*.

Nicolas Venette [a] dit qu'il n'y a guère de Royaumes qui ne fourniſſent quelques familles où il n'y ait des Hommes pourvûs de trois *Teſticules*.

[a] Dans le Tableau de l'Amour conjugal.

Fernel

FERNEL dit avoir vu une famille, dont tous les Mâles étoient ainsi dotés par la Nature.

WELCHIUS, suivant ROS. LENTILIUS ([a]), dit aussi avoir connu une famille dont tous les Mâles étoient *Triorchides.*

SCHINKIUS certifie qu'il y avoit de son tems à BERGAME une illustre famille dans laquelle il y avoit beaucoup d'Hommes de cette espéce.

BORELLI a vu un dont le Père & le Fils étoient *Triorchides.*

Au rapport de COELIUS RODIGINUS, AGATOCLES Roi de SICILE fut surnommé *Triorches,* parcequ'il avoit trois *Testicules.*

Les Historiens assûrent, à ce que dit SCHURIGIUS, que PHILIPPE Landgrave de HESSE étoit aussi *Triorchide.*

BARTHOLIN, GRAAF, HOULLIER, LEAL-LEALIS en rapportent plusieurs observations, qui se réduisent toutes à prouver la même chose.

XI. On pourroit inférer de la pluralité des *Testicules,* qu'ils pourroient perdre de leur vertu, les uns pour les autres, en supposant que le partage du *sang* feroit le même, & qu'il

([a]) Micel. Nat. Curois. ann. 3. Decad. III.

ne

ne se filtreroit pas en plus grande quantité que s'il n'y avoit que deux *Testicules*, mais la force du tempérament, qui paroît si difficile à réprimer dans le plus grand nombre des *Triorchides*, des *Tétrorchides* & des *Pentorchides*, est comme une preuve assurée que chacune de ces parties fournit, toutes choses égales d'ailleurs, la même quantité de matière *Séminale* & que, par conséquent, la quantité doit en être augmentée en proportion de l'éxistence surnuméraire des *Testicules*.

Pierre Laforest a vu de ces Hommes; il convient qu'ils étoient d'un tempérament extrêmement chaud.

Hieron. Montanus avoit connu un Moine de cette espéce qui étoit, dit-il, indomptable. Il y a lieu de croire qu'en celui-ci la Nature n'avoit pas été économe & qu'elle avoit proportionné au volume de chacun de ces différens organes la même quantité de *sang* pour servir à la filtration de la matière *Séminale*. Ceci est aisé à prouver par l'observation de Gerardus Blasius ([a]); il fait remarquer que, dans un Homme de trente ans qui avoit trois *Testicules*, les deux qui étoient du côté droit avoient chacun la même grosseur & les mêmes dimensions que celui du côté gauche, qui étoit dans l'état naturel.

Leal-lealis a fait la même remarque, avec soin, dans deux sujets, l'un vivant & l'autre mort.

([a]) Observ. medic. part 4.

XII. Si, ſelon les Gens du monde & les libertins, qui s'enorgueilliſſent de pareils dons de la Nature, ces dons doivent être regardés comme des faveurs ; les Gens ſages, au contraire, gémiſſent lorſqu'ils ont des Enfans ainſi diſpoſés. Rien n'eſt plus propre à ruiner de bonne heure le tempérament que le nombre augmenté de ces organes, ſurtout lorſque l'on en abuſe trop-tôt. J'ai fait mes humanités avec un jeune Homme, ainſi pourvû de trois *Teſticules*, qui, à l'âge de 14 ou 15 ans, étoit d'un tempérament des plus vigoureux : il avoit déja de la barbe, & paroiſſoit avoir toute la force d'un Homme de vingt cinq ans : il s'adonna, à l'âge de quatorze ans, avec tant de fureur, à la pollution, qu'il ne ſe paſſoit pas une heure, ni nuit ni jour, qu'il ne travailla à ſa deſtruction, malgré les reproches de ſes camarades ; ſa brutalité alloit au point qu'il ne pouvoit pas même ſe contenir pendant le ſacrifice de la meſſe ; les punitions les plus rigoureuſes de ſes Maîtres, les pleurs, les gémiſſements de ſa Famille ne furent pas capables de le contenir ; il mourut en conſomption en moins d'un an.

XIII. Le nombre des *Tétrorchides* ne paroît pas ſi commun que celui des *Triorchides* ; cependant l'éxiſtence en eſt très-bien démontrée par les Auteurs qui les ont obſervés.

THOMAS BARTHOLIN dit que VAROLIUS en a vu un.

NICOLAS DE BLEGNY ([a]) fait mention d'un Homme qui avoit quatre *Teſticules*, très-diſtinctement ſéparés les uns des

([a]) Dans le Zodi. Franc. ann. II.

autres

autres, dont deux étoient d'un côté & deux de l'autre, dans le *Scrotum.*

XIV. Mais on penſe bien qu'il eſt beaucoup plus rare de trouver des *Pentorchides*, des Hommes qui aient cinq *Teſticules.* Cependant BENJAMIN SCHORFFIUS dit en avoir remarqué cinq ([a]) dans un de ſes amis, dont trois étoient d'une groſſeur naturelle, mais les deux autres n'etoient pas plus gros qu'un très-petit œuf de Pigeon.

XV. NICOLAS VENETTE prétend que ceux qui ont un plus grand nombre de *Teſticules* qu'à l'ordinaire ne ſont pas les plus fertiles, qu'au contraire ils deviennent impuiſſans, parce que, dit-il, la vertu prolifique eſt diviſée en trop de parties, pour avoir la force néceſſaire : il cite l'éxemple d'AGATOCLES Roi de SICILE, qui favoriſe ſon opinion ; car en effet il ne paroît pas, parce que RHODIGINUS dit de ce Roi, qu'il ait eu des Enfans ; il dit bien qu'il fut extrêmement adonné au plaiſir des Femmes, dès qu'il fut à l'âge de puberté, & qu'il avoit porté ſes plaiſirs à un tel excès avec ſa Femme, que ce n'étoit pas ſans raiſon qu'elle mêloit ſouvent ces paroles avec ſes ſanglots & ſes ſoupirs, après qu'il fut mort. " *Quid non tibi, quid tu non præſtitiſti mihi !*"

JONCTATUS dit, d'après THUANUS, que PHILLIPPE Landgrave de HESSE, étoit d'un tempérament ſi laſcif que ſon Conſeil de conſcience fut obligé de lui permettre d'a-

([a]) Micell. Nat. Curio. decad. III. ann. V.

voir une Concubine, parce que la Princeſſe ne pouvoit pas ſuffire à ſes empreſſemens amoureux ; cet Auteur ne dit pas que le Landgrave ait eu des Enfans.

Le *Pentorchide*, dont parle SCHORFFIUS dans la ſection précédente, ſemble avoir été ſi-tôt diſpoſé au plaiſir des Femmes que, dès l'âge de quatorze ans, il débaucha toutes les ſervantes de ſon Père, & que même, avant cet âge, il n'y avoit pas de jour qu'il ne ſe pollua ; mais SCHORFFIUS ne dit pas qu'il ait eu des Enfans : s'il eut été auſſi fécond qu'il étoit vigoureux, l'Auteur n'auroit pas manqué de faire obſerver qu'il en auroit eu avec quelques-unes de ce grand nombre de Filles qu'il avoit connues. Enfin le ſentiment de VENETTE ſemble de plus en plus ſe confirmer ſur l'impuiſſance de ces ſortes de Gens; car l'on trouve que PAULUS AMMANUS, qui dit que les *Triorchides* & les *Tétrorchides* ſont les Héros dans les champs de VENUS, *ipſos in Veneris campo eſſe Heroes*, ne paroît pas vouloir prouver par là qu'ils ſoient plus fertiles que les autres Hommes, mais qu'ils ſont plus lubriques.

Ces preuves de grande vigueur ſont pourtant contredites par MERCKLINUS ([a]) ; il fait la remarque d'un jeune Homme de vingt cinq ans, qui avoit trois *Teſticules* très-diſtincts & d'égale groſſeur ; il étoit d'ailleurs d'un tempérament très-fort, ſans avoir jamais ſenti le moindre déſir pour les Femmes ; au contraire il les avoit en horreur au point, que lorſqu'il les voyoit, il pâliſſoit, & tomboit en *Syncope* quand

([a]) Miſcell. Nat. Curi. decad. III. ann. VII.

elles

elles lui faisoient des caresses. Cette observation fait voir que, quoique les *Triorchides* soient en général fort-lascifs, il ne faudroit pas porter trop-légèrement son jugement sur un particulier de ce qui est du plus grand nombre, sans courir le risque de commettre une faute, puisque cette régle peut souffrir quelques-exceptions.

XVI. Comme la force du tempérament des *Triorchides* vient de ce que la matière de la *Sémence* est ordinairement fournie chez eux en plus grande quantité que dans ceux qui n'ont que deux *Testicules*, je crois qu'il est raisonnable de penser que certains Hommes, qui semblent n'avoir que deux *Testicules*, & qui sont pour les Femmes d'un tempérament supérieur à ceux dont nous venons de parler, peuvent en avoir un ou deux cachés dans le *Ventre*, qui les excitent nécessairement davantage au plaisir de l'Amour, que les *Anorchides*, ceux qui n'ont que deux *Testicules*, que les *Triorchides* & les autres.

Un de mes amis avoit un Chien qui étoit le plus lubrique animal qu'il fut possible de voir, en son genre : je le soupçonnai long-tems d'être *Triorchide* ; il mourut, j'en fis l'ouverture avec Mr. de GARENGEOT, nous lui trouvâmes deux forts *Testicules* au dehors du *Ventre* ; nous lui en trouvâmes un troisième dans le *Ventre* aussi-bien conditionné que les deux autres, en consistance, en figure & en grosseur ; il étoit situé sur la partie latérale gauche de la *Vessie* ; il avoit des Vaisseaux particuliers que nous conduisîmes assez-près de leur origine, mais nous ne pûmes aller plus loin, parce

parce qu'il y avoit un *abcès* au *Méſentère*, qui avoit détruit en partie le *Péritoine*, & les vaiſſeaux : le canal *déférent* entroit dans la *Véſicule* ſéminale, par la route ordinaire, après avoir décrit ſur le côté de la *Veſſie* la figure d'une S renverſée. Mr. de GARENGEOT me demanda le ſujet, dont il fit deſſiner les parties, dans l'intention d'en faire un mémoire, pour être lu à l'ACADEMIE de Chirurgie.

XVII. L'*Anatomie* des Animaux donne ſouvent des notions de celle du corps humain ; auſſi un telle obſervation m'a toujours donné lieu de croire, depuis que je l'ai faite, que ces Hommes, ſi fameux dans les champs de *Venus*, ſont conſtruits de la même façon ; qu'ils ont des *Teſticules* en dedans & en dehors : car comment s'imaginer, s'il en étoit autrement, qu'ils puſſent ſoutenir tous les aſſauts qu'ils donnent, & que l'on regarderoit comme des fables s'ils racontoient eux-mêmes leurs exploits ?

JOANN. SCHMIDIUS ([a]) rapporte qu'un Homme de ſoixante & dix ans, d'une ſanté fort-délicate, en apparence, épouſa un jeune Fille d'un tempérament vif, & qui n'avoit point de répugnance pour les plaiſirs modérés de l'Amour : ce vieillard ne ſe contenta pas de raſſaſier ſa jeune Femme de ſes careſſes, il la fatigua cruellement, il n'y avoit pas de nuit qu'il ne lui donna des marques de ſa paſſion dix à douze, quinze & juſqu'à vingt fois : cela dura pendant trois mois ; il découvrit même en ce tems un projet auſſi déteſtable

([a]) Micell. Nat. Curioſ. decad. II. ann. 2. obſ. 127.

qu'impie.

qu'impie. Il comptoit la faire périr à force de la careſſer. Cette jeune Femme à qui il ne reſtoit qu'un ſouffle de vie, prit le parti de s'en plaindre à ſes Parens. Ils obligérent le mari à faire des remédes qui éteignirent ſes feux, & le rendirent plus traitable.

On auroit peine à croire que pareilles hiſtoires puſſent ſe confirmer ; mais il s'en trouve d'autres éxemples. VITUS RICDLINUS ([a]) a vu une ſéparation de corps entre un Mari & une Femme, parce que le Mari étoit ſi laſcif que ſa Femme ne pouvoit ſoutenir la force de ſes embraſſemens ; le Juge auquel elle s'en plaignit d'abord, trouva ſon accuſation ſi ſingulière qu'il la renvoya, en lui diſant d'un ton ironique que jamais Femme n'étoit morte de pareil mal.

Au rapport de GASPARD. THEOPH. BIERLINGUS ([b]) un Homme, âgé de ſoixante & ſix ans, eut une attaque d'Apopléxie, dont il reſta paralitique de la moitié du corps ; il fut même privé de l'uſage de la parole ; malgré cet état fâcheux, il reſta ſi amoureux de ſa Femme, avec laquelle il vivoit depuis vingt-quatre ans, qu'elle ne pouvoit pas ſoutenir ſes careſſes innombrables.

On lit dans NATALIS COMES ([c]) qu'HERCULE avoit violé dans une nuit cinquante des Filles de THESPIUS Roi de Béö-

([a]) Linear. medic. ann. 1697. menſ. Novemb.
([b]) Theſaur. theor. pract.
([c]) Mytholog. liv. 7. chap. 1.

TIE

TIE après l'avoir vaincu, & qu'elles firent chacune un Enfant, excepté l'ainée & la dernière, qui en firent deux, ajoute l'Auteur. Quoiqu'il en soit, cet HERCULE pouvoit être un Homme extraordinaire vis-à-vis des Femmes.

HENRICUS SALMUTHUS ([a]) rapporte que PROCULUS avoit débauché, en une nuit, dix des esclaves de SARMATIE, & qu'en quinze jours il avoit rendu enceintes cent Filles, qui n'avoient jamais eu affaire à d'autres Hommes.

JACOB MOLLERUS ([b]) dit qu'un certain CATALAN étoit si vigoureux qu'il caressoit sa Femme trente fois chaque nuit, qu'elle s'en plaignit au Roi d'ARAGON, qui, après avoir éclairci la vérité du fait entre le Mari & son Epouse, défendit au Mari, sous peine d'être pendu, de la caresser plus de six fois par nuit de peur qu'il ne la fit périr.

Il y a une infinité d'histoires pareilles dans les Auteurs, que je ne me suis pas engagé de rapporter ; elles me meneroient trop-loin. PIERRE LA FOREST ([c]) en donne des éxemples. On en trouvera dans HEENRIC. ABHEER ([d]) ; dans ROSIN. LENTILIUS ([e]) ; dans SCHENKIUS ([f]) ; dans RODERIUS-A-CASTRO ([g]) ; & ailleurs dont le précis est rassemblé dans MARTINUS SCHURIGIUS ([h]).

([a]) Comment. in Guid. Panciroll. rer. memor. Tom. 10. Lib. 2.
([b]) De cornut. chap 6.
([c]) Observ. Medic. lib. 24.
([d]) Observ. 9.
([e]) Micell. Medic. pract. part. 1.
([f]) Observ. Med. lib. 4.
([g]) De Natur. Mulier. lib. 3.
([h]) De Sperm. Hist. Medic. cap. v.

On

On pourroit inférer de la vigueur extrême de ces Hommes qu'ils travaillent plus vîte que d'autres à leur deſtruction; mais l'illuſion ceſſera ſi l'on conſidère que ceux de conſtruction ordinaire ſont capables de ſatisfaire aux deſirs de l'Amour à près de cent ans, à cent ans paſſés, & à cent quarante.

L'illuſtre Mr. de FONTENELLE fut Galant au delà de quatre vingt-dix ans.

Le ſurnommé OLD-TINKER de la ville de RIPPON dans le Comté d'YORK, qui a actuellement 113 ans, n'a ceſſé qu'à l'âge de cent cinq ans de s'acquitter du devoir conjugal, auquel il n'a manqué de ſatisfaire tous les jours que par accident. Sa femme a 99 ans.

THOMAS PARR dont la mémoire flatte ſouvent les viellards mourut à l'âge de 152 ans: il n'avoit ceſſé qu'à celui de 140 de donner à ſa Femme des preuves de vigueur. *Tranſ. Phyl. Ann.* 1668.

HENRY JENKINS mourut à l'âge de 169 ans dans le Comté d'YORK. Il étoit d'un tempérament ſi fort qu'à 120 ans il ſe baignoit dans les rivières, & nageoit mieux que perſonne: Son deſſein étoit déteindre les feux de la concupiſcence, dont il étoit tourmenté.

XVIII. Mais si la Nature ést assez-libérale pour donner à certains sujets un plus grand nombre de *Testicules* ; il en est aussi à l'égard desquels elle est assez-économe pour ne leur en donner qu'un ; dans d'autres elle est assez-avare pour ne leur en point donner du tout ; enfin elle en fait un mystère dans certains Hommes, en les tenant cachés & enveloppés, de façon que l'on croiroit qu'ils n'en ont point.

SCHURIGIUS nomme *Monorchides* ceux qui n'ont qu'un *Testicule* ; quelques-autres Auteurs les nomment *Unicoles.* On donne le nom d'*Anorchides* à ceux qui n'en ont point ; on désigne par *Testicondes* ceux en qui ces organes sont cachés dans le *Ventre* ou ailleurs.

XIX. L'éxistence des *Monorchides* ou *Unicoles* est bien plus probablement démontrée que celle des *Anorchides.* RIOLAN ([a]) a disséqué publiquement le cadâvre d'un jeune Homme, âgé de vingt-cinq ans, dans lequel il n'y avoit que le *Testicule* gauche, encore étoit-il flétri & vicié ; il n'y en avoit point du côté droit ; & il ne trouva aucune marque de cicatrice au *Scrotum* ni dans l'*Aine.*

GRAAF ([b]) en cite aussi un éxemple ; il ouvrit un Cadâvre qui n'en avoit qu'un.

THEOPH. BONET ([c]), & WIDELIUS en rapportent aussi des éxemples. On en trouve dans SCHENKIUS, dans

([a]) Anthopogr. lib. 2. cap. 21.
([b]) De viror. Organis.
([c]) Medic. Septent. par. 2. § 31.

BLEGNY

BLEGNY ([a]); dans les *Mêlanges* des Curieux de la Nature, dans les *Ephémérides* d'ALLEMAGNE, & dans beaucoup d'autres Auteurs, qui n'ont pu échapper aux recherches de MARTINUS SCHURIGIUS ([b]). Mais l'on n'en trouve pas de preuves plus certaines & plus ſatisfaiſantes que celles qui ſont rapportées par ZACCHIAS ([c]), & par LEAL-LEALIS ([d]). Voici ce qu'en dit ZACCHIAS.

" Je trouvai un ſeul *Teſticule* en diſſéquant un Cadâvre, " mais il étoit plus gros & plus nourri qu'à l'ordinaire, & " ce qui ſurprit plus agréablement les témoins de cette dé- " couverte, c'eſt que les Vaiſſeaux *Spermatiques* du côté droit, " où étoit le *Teſticule*, étoient doubles." Il paroît qu'il n'y en avoit pas du côté gauche ſuivant l'expoſé de l'Auteur.

L'obſervation de LEAL-LEALIS eſt encore plus ſingulière. Il découvrit dans un ſujet un ſeul *Teſticule* auquel les Vaiſſeaux *Spermatiques*, venoient ſe rendre, de chaque côté.

XX. Il y a un bien plus grand nombre de *Monorchides* par accident, que par vice de conformation. Les *Abcès*, la *Gangrène*, toutes les maladies, qui peuvent ſurvenir à l'un où à l'autre des *Teſticules*, & qui obligent à les emporter, ſont des cauſes trop-évidentes pour qu'il ſoit néceſſaire d'en faire ici un article particulier; j'aurai occaſion de les détailler, dans les additions à mon traité des HERNIES. Ces cauſes

([a]) Zod. Fran. ann. 3.
([b]) De Sper. hiſt. med.
([c]) Quæſt. medic. leg. lib. 2.
([d]) De part. ſemin.

conſtituent une autre eſpéce de *Monorchides*. On verra, dans la Section XXXIV, ce qu'en dit SCULTET.

XXI. Il faut convenir avec GRAAF ([a]) qu'il eſt très-rare que les deux *Teſticules* manquent à la fois dans un même Homme, par vice de conformation, je n'ai jamais été aſſez-heureux, dit-il, pour qu'il m'en ſoit tombé entre les mains ; cependant SENNERT ([b]), ajoute-t-il, dit avoir trouvé quelques ſujets dans leſquels il n'y en avoit point du tout.

M. FRID. LOCHNERUS ([c]) l'a obſervé de même dans le fils d'un *Monorchide* ; il dit auſſi qu'une Femme accoucha de deux Jumeaux, dont l'un étoit mâle & l'autre femelle ; le Garçon n'avoit aucune marque de virilité dans le *Scrotum*.

Ces denx derniers éxemples n'ont rien de ſatisfaiſant ; ils jettent au contraire un voile ſur ce ſujet qui le rend obſcur. Quand ces ſortes de remarques ne ſont pas faites ſur des Cadâvres, elles laiſſent toujours après elles un défaut de probabilité qui en diminue totalement le mérite. Comment peut-on ſe convaincre que les *Teſticules* n'étoient pas dans le *Ventre*? Un obſervateur, qui aime à inſtruire les autres, cherche d'abord à s'inſtruire ſoi-même ; il ne donne pour vérités que les choſes qu'il a ſcrupuleuſement éxaminées ; il évite par cette éxactitude les contradictions auxquelles s'expoſe BAR-

([a]) De Viror. organ. ([b]) De Teſticul. cap. 2. ([c]) Acad. N. C. ann. 2. obſ. 191.

THELEMI

THELEMI CABROL, à l'occafion d'un Homme qui fut pendu pour avoir violé une Fille. Voici le fait.

En l'année 1554, Mr. de MOMMORENCY étant à MONTPELLIER, un de fes gardes viola une Fille. Les alarmes & les cris de la Mère touchèrent le Maréchal qui paffoit alors dans la rue ; il s'informa du fujet. Sur le compte qu'on lui rendit de l'affaire, il ordonna que le violateur fut pendu fur le champ à la fenêtre de la chambre, ce qui fut éxécuté. Le Cadâvre fut difféqué publiquement. On ne trouva point de *Tefticules*, ni au dedans, ni au dehors du *Ventre*. Il y avoit pourtant certaines Cellules remplies de *Semence*. Un obfervateur plus éxact que CABROL eut voulu fçavoir d'où provenoit cette *Semence*.

Auffi DIEMERBROC argumente-t-il contre l'Auteur, en difant qu'il falloit au moins qu'il y eut quelque partie analogue aux *Tefticules* pour la filtration de la *Semence*. Cette conféquence paroît très-judicieufe. Il eft fâcheux que SENNERT n'ait pas laiffé un détail circonftancié de fes obfervations fur ce cas important de CABROL. Ce dernier voulut peut-être tourner en ridicule le jugement militaire de Mr. de MOMMORENCY, fans avoir confidéré que le viol ne confifte pas toujours dans la confommation de l'acte : la violence & l'introduction font fuffifantes. Il y avoit rapt, violence & brutalité ; c'en étoit affez pour juftifier ce Général plus verfé dans la forme que dans le fond des affaires de cette efpéce.

XXII.

XXII. Il eſt difficile d'expliquer l'*Anorchie* naturelle par l'imagination frappée des Mères qui conçoivent de pareils Enfans; ce myſtère nous eſt trop-caché pour prétendre le pénétrer : mais ſi l'on en veut croire JEAN JACOB HARDEUS ([a]), l'imagination des Femmes enceintes peut bien contribuer à ces bizarreries : une Femme, à ce qu'il dit, avoit un Enfant qu'elle aimoit paſſionnément ; elle lui fit faire l'opération d'une *Hydrocéle* ; l'opérateur lui emporta les *Teſticules* ; elle s'en affligea extrêmement, & étant devenue groſſe, dans le tems de ſa vive douleur, elle fit un autre Garçon, qui vint au monde ſans *Teſticules*. L'imagination de la Mère pouvoit bien avoir donné occaſion à cet accident, mais il y a plus lieu de croire que c'étoit un effet naturel, puiſqu'il y a beaucoup d'Enfans, à qui les *Teſticules* reſtent cachés, ſans admettre la préoccupation de leurs Mères : d'ailleurs HARDEUS ne dit pas avoir vu l'Enfant mort, & avoir fait l'éxamen de ſes parties intérieures. Ces négligences dans un obſervateur ne ſont pas du goût de ce ſiécle, où l'on veut de l'éxactitude dans les recherches.

XXIII. Nous avons aſſez de preuves dans les ſections précédentes que les *Teſticules* peuvent manquer par un vice de conformation. J'ai avancé auſſi dans la ſection VI qu'il y a des ſujets dans leſquels ces parties ſemblent manquer, parce qu'elles reſtent toujours dans le *Ventre :* l'on verra auſſi qu'il y en a d'autres dans leſquels elles n'y reſtent que pendant un certain tems, & que lorſqu'elles ſe déterminent à

([a]) Aviar obſer. 100.

ſortir,

ſortir, elles prennent différentes routes, s'arrêtant dans les uns ſur l'*Anneau*, ſans deſcendre davantage ; dans d'autres ſur la face antérieure de l'Os *Pubis* ; dans d'autres elles deſcendent dans le *Scrotum* ; elles ſuivent, en certains ſujets, la route des Vaiſſeaux de la *Cuiſſe*.

XXIV. Nicolas Venette ([a]) prétend que preſque tous les Enfans ont les *Teſticules* cachés dans le *Ventre* ou dans les *Aines*, & qu'il y en a peu en qui ils deſcendent dans les *Bourſes* avant l'âge de huit ou dix ans. Cet Auteur paroît s'être trompé, j'ai remarqué au contraire que le nombre d'Enfans, en qui ces parties ſont tardives à deſcendre, eſt le plus petit ; j'en ai trouvé, tout au plus un ſur cent, dans l'éxamen éxact que j'en ai fait ſur plus de mille. Il faut voir de près les découvertes nouvelles, pour ſe déſabuſer des anciens préjugés. Le méchaniſme que la Nature emploie, pour chaſſer les *Teſticules* au dehors du *Ventre*, eſt trop-bien démontré dans le mémoire du Docteur Hunter ſur la Hernie de *naiſſance*, qui tient le premier lieu dans ce volume, pour m'arrêter à conteſter Venette.

XXV. L'occultation des *Teſticules*, ou leur ſéjour permanent dans le *Ventre*, eſt ſoutenu d'autorités trop-déciſives pour ne pas le croire. J'en ai établi la poſſibilité ſect. v : quelque-fois il n'y en a qu'un ; Olaus Borrichius ([b]) en cite deux éxemples. Il fait remarquer, dans le premier, que

([a]) Tableau de l'Amour conjug. part. 1. chap. 1.
([b]) Act. hafn. vol. iv.

le

le *Testicule* renfermé dans le *Ventre*, étoit dans l'état naturel, & même plus gros, & mieux nourri que l'autre : Il dit au contraire, dans le second éxemple, que celui qui restoit dans le *Ventre* étoit beaucoup plus petit & moins nourri que celui qui étoit au dehors.

GEORGIUS ERNEST STAHL a connu un Homme qui en avoit aussi un dans le *Ventre* & l'autre dans le *Scrotum*.

XXVI. Lorsque ces parties ont resté un certain tems dans le *Ventre*, elles en sortent quelque-fois peu-à-peu, ou tout-à-coup : dans le premier cas, il y en à qui restent toute la vie dans l'*Anneau* ; j'en ai donné un éxemple dans mes remarques sur la *Hernie* de naissance p. 77 ; il y a des sujets dans lesquels ils ne descendent pas plus bas que les *Aines* ; ils y restent fixés ; dans d'autres ils descendent jusquedans le *Scrotum*, mais avec beaucoup de lenteur : il y en a enfin qui descendent subitement du *Ventre* dans le *Scrotum*, à un âge assez-avancé de l'adolescence ; ce dernier cas est demontré aux sections XXIX & XXX.

J'ai vu un *Testicule* fixé sur l'Os *Pubis*. Cette remarque n'est pas nouvelle ; MARTINUS RULANDUS l'avoit faite sur un jeune étudiant, dont le *Testicule* gauche n'étoit jamais descendu plus bas, au moins jusqu'au tems qu'il en fit l'observation.

GEORGIUS SEGERUS rapporte la même circonstance observée par ses soins dans un Cadâvre qu'il avoit disséqué publiquement.

LUCAS

Lucas Schocekus ([a]) dit que quelque-fois ils reftent entre la *Peau* & les *Mufcles*; il en cite un éxemple tout-à-fait conforme à une obfervation que j'ai faite fur un Homme de 50 ans. Cette Homme portoit depuis fon Enfance le *Tefticule* droit au deffus de l'*Anneau* où il étoit fortement adhèrent. Je donne quelques raifons de cet accident dans la Sect. XXXVIII.

Paré fait voir jufqu'où peut aller l'ignorance ([b]) dans l'hiftoire qu'il cite d'un jeune Homme en qui l'on prit, pour une *Hernie*, un *Tefticule* refté dans l'*Aine*. On voit, par la réponfe que Jul. Cæs. Claudinus fit à une confultation, qu'il eft important d'être inftruit de ces fortes de défauts dans les différentes fituations de ces organes: on lui demanda fon avis pour un Homme de condition qui avoit une tumeur dans l'*Aine* gauche; il décida que c'étoit un *Tefticule*; il mit l'efprit du malade en repos par fa décifion, & leva toutes les difficultés qui auroient pu compromettre la fanté & la vie de ce feigneur.

XXVII. Les *Tefticules*, ainfi retenus dans les *Aines*, caufent affez-fouvent beaucoup de douleur, furtout lorfqu'ils font fortement comprimés par la contraction des fibres mufculeufes du *Crémafter*, ou par les mufcles du *Bas-ventre* & le *Péritoine*, lorfqu'ils font dans l'*Anneau*. Bartholin ([c]) a obfervé en un Enfant que la caufe d'une douleur extrême qu'il reffentoit dans l'*Aine*, & qui l'empêchoit quelque-fois de

([a]) Mifcell. Nat. Curiof. dec. II. ann. 2.
([b]) Liv. 7. ([c]) Cent. I. hift. 36.

marcher, venoit de ce que le *Testicule* du côté malade n'étoit pas descendu. Pendant que je faisois cette remarque dans BARTHOLIN, on m'amena un Enfant du faubourg Saint MARCEAU, âgé de six ans : on le traitoit pour deux *Descentes* ; il portoit un *Bandage* que je jettai au feu en présence de la Mère, après lui avoir fait comprendre le danger de cette machine, dans le cas où étoit son Fils. Ses *Testicules*, sortoient en parties des *Anneaux* ; on les avoit pris pour deux *Descentes* ; ils étoient comprimés par les pelotes du *Bandage*, de façon que l'Enfant ne pouvoit agir, sans des douleurs insupportables. Sur les représentations que je fis à la Mère elle n'eut pas de peine à comprendre que tout le mal venoit de la compression que souffroient les *Testicules*. Leur présence dans les *Anneaux* se manifesta à son intelligence, après que je lui eus fait observer que non seulement l'Enfant n'en avoit pas dans le lieu, où ils devoient être naturellement, mais qu'il n'y avoit pas la moindre apparence de *Scrotum* ; je lui fis espérer en même tems que, à mesure que les *Testicules* descendroient & grossiroient, la *Peau* qui devoit servir de *Bourses*, s'étendroit & s'alongeroit. Je n'ai pas sçu ce qui en étoit arrivé.

XXVIII. Dès que l'on comprend qu'un *Testicule*, étant fortement comprimé entre les piliers du *Muscle* oblique externe, doit souffrir, comme le démontre l'observation de BARTHOLIN, section précédente, on n'aura pas de peine à se persuader que, s'il survient un gonflement à ce *Testicule* ainsi serré, les points de pression deviendront plus considérables &

& la douleur plus vive, furtout fi le gonflement eft *Phlegmoneux*. Voici un éxemple de ce cas particulier, & comme il peut fe rencontrer plus d'une fois dans la pratique, je penfe que le récit en fera utile.

Un Homme de qualité avoit une inflammation de *Basventre*, caractérifée par un *Fiévre* violente avec chaleur & douleurs d'entrailles infupportables, tenfion & conftipation opiniâtres, accompagnées de *Naufées:* Mr. DARMANAT, Chirurgien ordinaire du malade, lui avoit adminiftré tous les remédes généraux, convenables à fon état inflammatoire; mais les *Naufées* & la *conftipation* lui firent foupçonner quelque HERNIE. Il fit une recherche des plus éxactes dans toutes les régions où ces maladies fe manifeftent ordinairement; il n'en trouva point; & n'ignorant pas que les HERNIES font quelque-fois mafquées de façon à en impofer, il m'appella en confultation. Après le rapport fait par Mr. DARMANAT, & après avoir fait moi-même au malade toutes les queftions relatives à fon état, celui-ci me dit qu'il avoit eu, dans fa jeuneffe, une DESCENTE à l'*Aine* gauche: j'éxaminai d'abord ce côté, où je ne trouvai rien. Je recherchai enfuite tous les endroits où il pouvoit fe faire quelque-HERNIE, je n'en vis pas la moindre apparence; mais lorfque je paffai la main au deffus du *Ligament* de FALLOPE, en l'appuyant un peu, le malade fe plaignit d'une douleur plus fenfible à cet endroit qu'ailleurs, ce qui me fit penfer que c'étoit là le lieu de la maladie. J'y donnai toutes mes attentions; je diftinguai une tumeur,

mais fort-enfoncée ; le malade fouffroit beaucoup lorfque je la preffois. Je ne trouvai point le *Tefticule* dans le *Scrotum* de ce même côté ; le malade me dit qu'il ne l'avoit jamais eu dans cette place, & qu'il avoit toujours cru le fentir dans l'*Anneau*. Je lui demandai s'il n'avoit pas eu la *Chaude-piffe* depuis peu ; il confeffa qu'il n'y avoit pas huit jours qu'il en étoit guéri : il ne nous en fallut pas davantage pour juger de la caufe de la maladie, nous la regardâmes comme une fluxion du *Tefticule*, caufée par le reflux de la Matière *Séminale* : nous expliquâmes le cas par l'engorgement du *Tefticule* ; engorgement qui augmentoit d'autant plus la douleur que le *Tefticule* étoit plus comprimé entre les *Mufcles* & le *Péritoine*. L'inflammation du *Ventre* fut regardée comme fymptomatique, caufée par le *Spafme* dans le quel devoit être le *Péritoine* & toutes les autres parties du *Bas-ventre*. La convulfion de l'*Eftomac* & du *Diaphragme* fut aifée à expliquer par l'irritation des *Nerfs* du *Tefticule*, qui viennent du *Plexus* rénal, & fa communication avec le *Plexus* coronaire *Stomachique* par les *Nerfs* inter-coftaux. Les indications curatives furent bornées aux faignées, elles furent répétées encore plufieurs fois ; on continua les délayans & les humectans, tant intérieurement qu'extérieurement : le tout fut adminiftré avec tant de foins par Mr. DARMANAT, que l'écoulement de la *Gonorrhée* fut rétabli au bout de quatre jours ; le malade fut mis hors de danger.

J'avois eu quelques années auparavant un Homme de condition entre les mains conjoinctement avec Mr. LA HAYE,

positivement

poſitivement dans les mêmes circonſtances, & qui guérit par la même méthode.

XXIX. Pour vérifier ce que dit VENETTE, Section XXIV, ſçavoir que les *Teſticules* ne ſortent du *Ventre* qu'à l'âge de huit ou dix ans, j'ai fait mes obſervations, pendant vingt ans, ſur plus de mille Enfans comme je l'ai déja dit, dans leſquels j'ai toujours remarqué que le plus petit nombre eſt celui de ceux en qui les *Teſticules* ne deſcendent qu'après la Naiſſance, ce qui eſt conforme aux obſervations de Meſſieurs HUNTER ([a]). Quand je dis le plus petit nombre, c'eſt qu'ayant fait éxactement ce calcul, j'ai trouvé qu'il n'y en a tout-au plus qu'un en cent à qui cela arrive. Dans le nombre de ceux ci, j'ai trouvé qu'aux uns ces parties deſcendent peu de tems après la Naiſſance & petit-à-petit; dans d'autres elles paroiſſent tout-à-coup & viennent prendre leur place naturelle, ſans que les Enfans s'en apperçoivent; ce dernier cas ſe remarque aſſez-communément à la fin des grandes maladies, après leſquelles toutes les parties tombent dans le relachement & produiſſent l'alongement du *Crémaſter*; cela s'obſerve encore aſſez-ordinairement après qu'ils ont été travaillés de la ſortie des *Dents* : ainſi il n'eſt pas étonnant qu'aux uns elles deſcendent dans un tems, aux autres dans un autre. J'en ai vu ſortir à tous les tems de l'Enfance.

XXX. Il arrive auſſi qu'ils ne ſortent en certains ſujets que dans l'Adoleſcence. VITUS RIELDEUS, SCHENKIUS,

([a]) Voyez le Mémoire ſur la Hernie de naiſſance, dans ce même volume.

VERDUC

VERDUC l'aſſûrent: MARCHETTIS le confirme; il en a vu qui n'étoient deſcendus qu'à l'âge de quatorze & quinze ans. Cela ce fait comme dans l'Enfance petit-à-petit ou tout-à-coup.

J'ai actuellement dans les mains un Danſeur de l'Opera de LONDRES, âgé de dix huit ans, qui a un troiſième *Teſticule*; il parut il y a environ ſix mois. Le jeune Homme ſouffre beaucoup quand le vent d'*Eſt* regne parce qu'alors le *Teſticule* remonte en partie dans l'*Anneau*; mais quand il en eſt éloigné, de deux ou trois lignes le malade ne ſouffre aucune incommodité.

J'ai vu à PARIS un jeune Homme de qualité à qui il ſortit ſubitement un *Teſticule*, à l'âge de ſeize ans, par un effort qu'il fit en éternuant; il ne ſentit preſque pas de douleur. Il crut que c'étoit une *Deſcente*; ſes Parens m'en confièrent le traitement. Comme ils étoient à la Campagne, on m'écrivit de façon à me faire comprendre que la tumeur étoit une HERNIE; j'envoyai un *Bandage*, que le jeune Homme ne put ſupporter: il vint me trouver quelques jours après; m'étant aſſûré de la maladie, par un éxamen éxact, je reconnus que c'étoit le *Teſticule* qui formoit la tumeur: je tranquiliſai l'eſprit du malade; je l'empêchai de porter le *Bandage*: je lui preſcrivis des bains d'eau chaude, & des fomentations ſur le *Bas-ventre*; il les continua pendant quinze ou vingt jours; ces remédes facilitèrent l'alongement du cordon

don *Spermatique* & du *Crémaſter*; le *Teſticule* deſcendit inſenſiblement dans le *Scrotum*, où il a toujours reſté ſuſpendu pendant deux ans, environ un demi pouce plus haut que l'autre : il ne ſeroit pas étonnant qu'il eut toujours reſté à cette même hauteur ; il eſt fort-ordinaire de les voir l'un plus haut que l'autre, de même que d'en voir un plus gros que l'autre, dans l'état naturel. Le dernier deſcendu en ce malade étoit le plus gros. Dès que le *Teſticule* eut paſſé l'Os *Pubis*, je conſeillai au malade de faire uſage du *Bandage* pour les raiſons que je dirai dans la Section XXXIII.

XXXI. Les *Teſticules* ſortent auſſi en quelques ſujets avec beaucoup de douleur, l'obſervation de HENR. BRECHFLD ([a]) en fournit la preuve.

Vn Garçon de douze ans, étant dans un chariot qui alloit fort-vîte, ſentit tout-à-coup une grande douleur dans l'*Aine* gauche ; elles fut occaſionnée par un cahot violent qui détermina le *Teſticule* à ſortir du *Ventre :* les Parens, craignant que ce ne fut une HERNIE, envoyèrent chercher le Médecin : il fit deſcendre, dans le *Scrotum*, le *Teſticule* qui étoit reſté dans l'*Aine*, & qui cauſoit de tems-en-tems au malade des douleurs ſi aiguës, qu'il en tomboit en *Syncope*. On ſe ſervit de cataplaſmes émollients & de linimens onctueux, par le ſecours deſquels le *Teſticule* fut amené tout-à-fait dans ſa place naturelle.

([a]) Act. halſn. val. obſ. 106.

THEO-

THEODORUS KERCHRINGUS rapporte une obfervation fur le même fujet. Un Garçon de dix huit ans, qui n'avoit aucune apparence de *Tefticules*, tomba malade d'une *Fiévre* très-aiguë, pendant laquelle il fentit des douleurs infupportables dans les *Aines*; elles étoient caufées par la fortie des *Tefticules*. La raifon de la grande douleur que l'on fent lorfque ces organes font effort pour fortir du *Ventre*, à un âge avancé, eft que le volume du *Tefticule* eft trop gros pour paffer par l'*Anneau*, dont le diamètre eft en proportion trop-petit.

J'ai traité avec Mr. De La CHAUD le cadet Chirurgien à PARIS, un Garçon de quinze ou feize ans, en qui un *Tefticule* étoit refté pris dans l'*Anneau*, comme dans un étau, pendant trois jours, avec des douleurs inexprimables, fans qu'il peut rentrer dans le *Ventre*, ni en fortir : ce ne fut qu'à force de faignées, de cataplafmes émolliens & d'onctions huileufes que je difpofai le *Tefticule* à fortir. Après avoir bien relaché par ces moyens les parties qui faifoient, l'étranglement, je mis le malade dans une fituation convenable, pour faciliter le relachement des piliers tendineux du *Mufcle* oblique externe : je lui élevai les *Feffes* & la *Poitrine*, & lui fis croifer la *Cuiffe* du côté malade fur l'autre ; quelques jours après je fis defcendre le *Tefticule*, en l'amenant doucement de haut en bas avec mes doigts, alongés & ferrés les uns contre les autres. Le *Tefticule*, ainfi forti, refta pendant quelques jours fur la partie moyenne de l'Os *Pubis*; il n'eut befoin que d'être confolé de la forte compreffion qu'il

qu'il avoit souffert, j'employai des fomentations avec le vin rouge chaud ; il ne tarda pas long-tems après à descendre tout-à-fait dans le *Scrotum*, ce qui se fit insensiblement & sans douleur ; le malade ne se plaignit que d'une espéce d'inquiétude ; je ne l'attribuai à autre chose qu'à l'alongement des fibres *musculeuses* du *Crémaster*.

XXXII. Il y a des Hommes en qui les *Testicules* rentrent & sortent très-facilement, lorsque le *Crémaster* se met alternativement en état de contraction & de relachement, comme dans le *Coït*, voy. la Sect. XXXIV ; ils rentrent alors dans le *Ventre*, quelque-fois avec beaucoup de douleur, & sortent ensuite sans peine après l'action. Ce mal n'est pas bien dangereux, & les accidens qui peuvent en résulter ne sont pas considérables ; cependant il y a des cas où il devient fort-inquiétant. J'ai connu un jeune Conseiller au Parlement de Paris, qui, depuis l'âge de seize à dix sept ans jusqu'à vingt, étoit sujet à cette incommodité, dès qu'il se trouvoit à la compagnie de quelques Dames ; le *Scrotum* se contractoit de façon que les *Testicules* remontoient dans les *Anneaux* ; ils lui causoient tant de douleur qu'il étoit obligé de quitter leur compagnie. Sa piété étoit grande : son Directeur lui avoit enseigné l'usage de l'eau tiéde, dans laquelle il trempoit des linges, il les appliquoit sur les parties souffrantes ; le mal se passoit ; mais si le malade vouloit se contraindre, & rester prés des Dames, il tomboit en *Syncope*. Il me consulta. Je lui prescrivis un régime très-humectant & rafraîchissant. Je lui fis faire usage d'une tisane, composée de racine de

Fraiſier, de *Nénuphar*, de graine d'*Agnus Caſtus* & de ſel de *Nitre*. Ce reméde calma un peu les accidens & épargna quelques-unes de ſes douleurs. Je donnai avis de ſon état à ſes Parens, & leur conſeillai de le marier ; ce que l'on fit beaucoup plutôt que l'on n'y auroit penſé.

XXXIII. J'ai remarqué plus d'une fois que lorſque les *Teſticules* ſortent avec trop de facilité, après avoir été retenus dans le *Ventre* juſqu'à un certain âge, même dans l'Enfance un peu avancée, ils laiſſent après eux les ouvertures des *Anneaux* plus larges que dans l'état naturel. Alors il s'y forme bientôt des HERNIES. Il ne faut pas manquer, auſſi-tôt que les *Teſticules* ſont aſſez-deſcendus, de faire porter un Bandage aux malades pour prévenir les DESCENTES. La raiſon pour laquelle les *Teſticules* ſortent quelque-fois avec trop de facilité & ſans douleur, vient de ce qu'ils ont dilaté petit-à-petit les *Anneaux*, par les efforts réitérés que l'on a fait en criant, en touſſant, en éternuant, en allant à la ſelle, en chantant, ou par tous autres efforts capables de faire agir, ſur les *Teſticules* empriſonnés, les parties contenues & contenantes du *Bas-ventre*, lorſqu'ils ſe trouvent vis-à-vis des *Anneaux*. S'ils ſont poſés intérieurement ſur les *Arcades* crurales, & qu'ils y reſtent un certain tems, ils prendront leur route par cet endroit, & deſcendront ſuivant le trajet des Vaiſſeaux *cruraux*.

J'ai obſervé ce dernier cas en un Officier de Cavalerie, âgé de 38 ou 40 ans, qui me conſulta, en l'année 1746, au ſujet d'une

d'une tumeur qu'il avoit dans le pli de la *Cuisse* gauche depuis un an ou deux. On l'avoit prise pour une DESCENTE. On lui avoit fait un *Bandage*, dont l'écusson étoit concave & destiné à recevoir cette prétendue HERNIE. Les douleurs insupportables qu'il souffrit par l'usage du *Bandage* le déterminèrent à demander mon avis. Le plus simple que je pus lui donner fut de lui faire quitter le *Bandage*, parce qu'il n'avoit point de DESCENTE, & parce que cette machine étoit beaucoup plus préjudiciable qu'utile à son état. Je lui dis que la tumeur n'étoit autre chose que son *Testicule*, qui, au lieu d'avoir pris la route ordinaire, s'étoit placé dans le haut de la *Cuisse*, & qu'étant très-naturel qu'il fut au dehors du *Ventre*, il n'avoit rien à faire de plus que s'il étoit à sa place, comme l'autre, dans le *Scrotum*. Trois choses servirent à le convaincre de cette vérité. La première qu'il n'y avoit point de *Testicule* dans la *Bourse* de ce côté là, & qu'il n'y en avoit jamais eu ; & que, puisqu'il n'y avoit aucune cicatrice au *Scrotum* on ne pouvoit le lui avoir emporté dans son Enfance. La seconde, que cette tumeur avoit toute la forme, la figure & la consistance d'un *Testicule*, dont le *Cordon*, qui ne sortoit du *Ventre* que de la longueur de quatre ou cinq lignes, étoit suffisant pour me le faire distinguer, & pour m'assurer que ce n'étoit point une HERNIE. Dans une HERNIE, la base, si étroite qu'elle soit, ne laisse jamais appercevoir une queue pareille à celle que fait le Cordon *spermatique*. La troisiéme preuve qui acheva de convaincre le malade que son *Testicule* formoit la tumeur, fut l'espéce de douleur qu'il sentoit lorsqu'on le com-

primoit ; douleur abſolument ſemblable à celle que je lui fis reſſentir en comprimant un peu le *Teſticule* oppoſé : *je n'avois pas beſoin*, me dit-il, *d'autre preuve que cette dernière :* & en effet la douleur que l'on reſſent à ces parties, par la compreſſion, eſt d'un ſentiment ſi différent de celui qui vient de la preſſion de toutes autres parties, qu'il n'y a perſonne qui dans un état de ſanté n'en puiſſe faire la différence. La douleur eſt une ſenſation fâcheuſe qui renferme ſous ſon genre autant d'eſpéces qu'il y a de différens organes. Cela vient d'un certain arrangement des *Nerfs* dont je laiſſe aux PHYSIOLOGISTES le ſoin de rechercher le méchaniſme. Quoiqu'il en ſoit, le malade ainſi convaincu fut bientôt guéri, puiſque tout le mal venoit du *Bandage.*

XXXIV. Il ne ſuffit pas d'avoir démontré que les *Teſticules* peuvent avoir été retenus dans le *Ventre*, & y avoir reſté juſqu'à la mort, ou qu'ils peuvent en être ſortis pour prendre différentes ſituations dans les *Aines* ou dans les *Bourſes*, au deſſus des *Anneaux*, ou au deſſous du *Ligament* de FALLOPE ; il importe de ſçavoir encore qu'ils peuvent être forcés de rentrer dans la cavité du *Ventre* par différentes cauſes, que je vais tâcher de détailler.

Pluſieurs cauſes peuvent contribuer à faire rentrer les *Teſticules* dans le *Ventre*, ou à leur *Rétraction* vers les *Anneaux* : cet effet arrive aux Enfans, aux Adultes, même aux Viellards. JOAN. WOLFIUS [a] dit qu'un Homme de ſoixante ans eut

[a] Obſer. Chir. Medic. lib. I.

les

les *Testicules* repoussés jusque sur l'Os *Pubis* par un coup violent.

Salmuthius ([a]) rapporte le cas d'un Enfant qui reçut un coup de pied sur un *Testicule*, il fut repoussé dans le *Ventre*; la *Fiévre* lui survint; il en mourut.

Au rapport de Shenkius ([b]) un Gentilhomme étant à cheval fut porté si violemment sur l'arçon de devant de la selle que son *Testicule* gauche fut repoussé dans le *Ventre* de façon qu'il ne fut pas possible de l'en faire sortir.

Il y a des Gens, comme on l'a vu dans la Section XXXII, qui, dans les fortes érections, souffrent considérablement par la *rétraction* des *Testicules* dans les *Anneaux*; il y en a aussi en qui ils rentrent tout-à-fait dans le *Ventre*, par l'action du *Coït*; Salmuthus, que je viens de citer, en donne un éxemple.

Les inflammations des *Reins*, les *Abcès* en ces parties & les Coliques *néphrétiques* causent souvent la *rétraction* des *Testicules*. Ce dernier Auteur, Salmuthus, qui rapporte plusieurs de ces cas, dit qu'il a vu un Homme à qui le *Testicule* droit s'étoit retiré jusque dans l'*Aine*, à cause d'un *Abcès* au *Rein* de ce même côté, avec inflammation au *Foie*. La *rétraction* des *Testicules* dans les maladies des *Reins* n'a rien d'é-

([a]) Centur. 1. obser. 19. ([b]) Med. lib. 4.

tonnant;

tonnant ; elle eſt un ſigne *pathogmonique* des Coliques *né-phrétiques*, ſoit qu'elles viennent de l'affection des *Reins*, ou de celle des *Urétères* ; la raiſon en eſt ſenſible. Le Cordon *ſpermatique* paſſe par deſſus l'*Urétère*, par conſéquent il ne peut y avoir d'irritation *ſpaſmodique* à ce Canal qu'il ne ſe retire vers ſon principe, & que le Cordon *ſpermatique* ne ſe retire auſſi, parce qu'ils ſont joints enſemble par quelques parties du Tiſſu *cellulaire* du *Péritoine* ; &, par une ſeconde conſéquence probablement néceſſaire, le *Teſticule* peut rentrer dans le *Ventre*, ſi l'*Anneau* eſt ſuffiſamment dilaté.

HENRI MEIBOMIUS ([a]) a trouvé le *Teſticule* entièrement rentré dans le *Ventre* d'un Homme, à qui il ſurvint un *Abcès* au *Rein*, & du même côté, après avoir été taillé de la Pierre.

Les gonflemens des *Teſticules*, Fluxions que l'on nomme vulgairement *Chaude-piſſes* tombées dans le *Bourſes*, cauſent ordinairement par le poids du *Teſticule* un alongement du Cordon *ſpermatique*, néanmoins il arrive auſſi quelque-fois, comme l'a obſervé MARTIN. SCHURIGIUS ([b]), dans un jeune Homme qui avoit une *Gonorrhée*, que le *Teſticule* re-monte près de l'*Anneau*, où il ſe trouve comprimé avec beaucoup de douleur : cela ne peut pas manquer d'arriver toutes les fois que le Cordon *ſpermatique* eſt attaqué de la même inflammation, ou gonflement, que le *Teſticule*. L'ex-périence le fait voir tous les jours.

([a]) De Calc. diſputat. ([b]) De Sperm. Hiſt. Med. cap. 2. § 16.

XXXV.

XXXV. Les *Testicules* peuvent encore être repoussés dans le *Ventre* dans l'opération de la *Hernie* habituelle. Cette manœuvre, éxécutée par quelques Coureurs de Campagnes, est très-préjudiciable, en ce qu'elle doit rendre l'opération inutile, par les raisons que je déduirai quand je traiterai de l'opération du *Bubonocéle.* Ils font rentrer les *Testicules* dans le *Ventre* ; ils prétendent parce moyen boucher les *Anneaux* intérieurement : j'ai vu employer cette pratique par un opérateur ; elle ne peut jamais réussir que par hazard. Elle étoit d'usage du tems de SCULTET, suivant ce qu'il en dit dans son Arcenal chirurgical, seconde partie.

On est cependant obligé de faire rentrer quelque-fois ces parties dans l'opération nommée *Taxis*, propre aux grosses *Hernies* où il y a des *adhérences* ; mais on le fait alors avec nécessité & jugement, sans s'exposer à aucun reproche. Voy. mon traité des *Hernies*, tom. II. p. 135. obs. III.

XXXVI. Il y a des Enfans qui, par badinage, se font rentrer les *Testicules* dans le *Ventre :* j'en ai vu plusieurs à qui cela est arrivé ; j'en ai connu un entre-autres à qui il en resta un dans le *Ventre* : il n'en étoit pas encore sorti à l'âge de quatorze ans ; & il y avoit cinq ou six ans qu'il y étoit rentré : j'ai perdu le jeune Homme de vue, il y a plus de trente ans.

XXXVII. La mauvaise construction des *Bandages* contribue beaucoup encore à la *rétraction* des *Testicules.* Le

peu

peu de connoiſſance qu'ont des DESCENTES le plus grand nombre de ceux qui ſe mêlent de faire les *Bandages*, les induit à les appliquer ſans intelligence. Les pelotes, portant au deſſous des *Teſticules*, les forcent de remonter vers les *Anneaux* : il arrive de là qu'ils ſont quelque-fois forcés d'y entrer même avec violence, lorſque les malades viennent à faire quelques efforts inopinés, ou, s'ils ne rentrent pas dans le *Ventre*, ils contractent des adhérences avec le corps *graiſſeux* ou avec les *Muſcles*, pareilles à celles dont j'ai parlé, Section XXVII.

Il y a des Hommes aſſez-mal-aviſés pour repouſſer leurs *Teſticules* avec leurs *Hernies* ; ils les font remonter plus haut que l'Os *Pubis*, précifément au deſſus de l'endroit où doit ſe faire le point de compreſſion du *Bandage* : alors le *Teſticule*, ne pouvant deſcendre, eſt néceſſairement obligé de reſter en cette place ; il y devient même quelque-fois adhérent ; j'ai connu un Homme de condition, en FRANCE, qui fut ainſi guéri d'une DESCENTE, à l'âge de cinquante ans, de façon à ſe paſſer de *Bandage*, parce que le *Teſticule*, fortement adhérent à l'*Anneau*, faiſoit l'office d'une pelote qui le bouchoit éxactement. Mais ce phénomène ne pourra jamais ſervir de régle.

XXXVIII. Il peut arriver encore, mais ce cas eſt bien-rare, & bien difficile à comprendre, à moins que l'on n'admette pour ſa cauſe un jeu de la Nature dans l'omiſſion de la cloiſon du *Scrotum* ; il peut, dis-je, arriver que les deux

deux *Testicules* ne fassent ensemble qu'un même corps, se trouvant joints dès la première conformation ; ALARDUS HERMANNUS CUMANUS ([a]) a rencontré ce cas singulier dans un Homme de trente ans ; il n'y avoit, dit-il, dans le *Scrotum* qu'un seul corps qui sembloit être partagé en deux par une scissure ; mais quoiqu'il fut seul, il avoit néanmoins la même grosseur & la même figure que s'il y en eut eu deux ; il y avoit deux *Epididymes*, & le Cordon *Spermatique* étoit double. THEOD. KERCKRINGIUS ([b]) dit avoir observé la même chose dans un Chien.

XXXIX. J'ai dit, dans la Section VIII, que ces parties pouvoient manquer par un vice de conformation ; qu'elles pouvoient être cachées naturellement dans le *Ventre*, ou logées dans les *Aines* ; qu'elles pouvoient prendre d'autres situations au dehors du *Ventre* ; j'ai fait voir que leur *rétraction*, même jusque dans le *Ventre*, étoit possible : il me reste à demontrer, comme je l'ai encore avancé, que ces parties peuvent manquer par *Gangrène*, par *Arrachement*, par *Mutilation*, & par opérations de *Chirurgie* ; c'est ce que nous allons voir dans les Sections suivantes.

LX. Personne n'ignore que les *Testicules* ne puissent manquer par quelqu'accident : les inflammations qui y surviennent se terminent quelque-fois par des suppurations qui les détruisent totalement ou en partie. Sans m'appuyer de l'autorité des Auteurs, je puis en fournir la preuve par l'ob-

([a]) Micel. Nat. Cur. decad. 1. ann. 3. ([b]) Spicileg. Anatom.

 servation

ſervation ſuivante, qui m'eſt propre, & que j'ai rapportée ſommairement dans mon Traité des Maladies de l'*Uréthre* & de la *Veſſie* p. 71, édit. d'AMSTERDAM 1764; je la détaillerai ici à cauſe de la ſingularité des circonſtances.

Un Homme de 60 ans, demeurant à PARIS à l'Hôtel de ROYAUMONT rue du jour perdit le *Teſticule* droit par un *Abcès* qui s'y forma à la ſuite d'une inflammation, ſurvenue ſans cauſe apparente : il ſe fit une ouverture à la Peau du *Scrotum*, mais très-petite, par laquelle toute la matière de l'*Apoſtême* s'évacua. Je fus appellé ſur la fin de la maladie par Mr. DUDESERT Apothicaire qui avoit été mandé ce même jour par le malade, lorſque la plus grande évacuation de la matière purulente fut faite, & qu'il n'en ſortoit qu'une ſéroſité ſanieuſe & glaireuſe : je ne crus pas devoir agrandir l'ouverture, d'autant plus que le malade y répugnoit, & que le plus grand mal étoit paſſé. Je fis par l'ouverture fiſtuleuſe des injections déterſives & vulnéraires pendant cinq ou ſix jours ; ces injections achevèrent d'entraîner au dehors le peu de matière ſanieuſe qui étoit reſtée dans la *Bourſe* ; je fus contraint de les ceſſer parce que le trou ſe trouva bouché contre mon attente. Le corps du *Teſticule*, l'*Epidyme* & les *Membranes* s'étoient fondus de façon que l'on ne pouvoit pas en appercevoir la plus petite partie en maniant le *Scrotum*; il ne fut pas même poſſible de diſtinguer le Cordon *Spermatique* que vers l'embouchure de l'*Anneau*, où il formoit une petite éminence preſqu'imperceptible & ſans douleur.

Huit

Huit mois après Mr. DUDESERT & moi fûmes mandés pour voir le malade ; il se plaignoit d'une douleur au *Testicule* gauche ; elle étoit pareille à celle qu'il avoit senti lorsque la maladie de l'autre avoit commencé. J'employai tous les remédes convenables pour éviter la suppuration ; rien ne put la prévenir : je fus obligé le sixiéme jour d'ouvrir le *Scrotum* ; il en sortit une très-grande quantité de matière très-fétide, sans aucun mélange de *Sang* : la plus grande partie de cette matière venoit de la substance fondue du *Testicule*, dont je ne trouvai pas la moindre apparence. Je remplis la cavité de la *Bourse* de charpie séche. Tout l'appareil vint aisément le lendemain de l'opération. Je conduisis la plaie à cicatrice en très-peu de jours. Le Cordon *Spermatique*, qui parut d'abord un peu gonflé, devint à rien ; le sixième jour il ne fut plus possible de le voir ni de le sentir. Il n'y eut pas la moindre *Hémorrhagie*, comme je l'ai remarqué dans quelques cas à peu-près semblables, où j'ai cru pouvoir éviter la ligature du Cordon *Spermatique* ; je puis citer pour témoin de ce dernier fait Mr. GALLIN Maître en Chirurgie de PARIS ; ce fut pour la première fois, & par son conseil, que je ne fis point de ligature ; le *Cordon* étoit *Skyrrheux* jusque dans le *Ventre*.

XLI. La *Gangréne* peut détruire les *Testicules* en très-peu de tems à cause de la délicatesse & du nombre infini de leurs Vaisseaux ; ces cas ne paroissent pas communs ; cependant SAMUEL LEDELIUS ([a]) en donne un éxemple. Je

([a]) Micel. Nat. Cur. decad. II. ann. 3.

vis moi-même à l'Hôpital Saint ELOY de MONTPELLIER en l'année 1720 un ſoldat, âgé de 30 ou 35 ans, Homme fort-vigoureux, dont les *Teſticules* tombèrent en *Gangréne*, en moins de deux heures après qu'il eut été ſaiſi d'un froid violent, dans le tems qu'il avoit une *Fluxion* que l'on nomme communément *chaude-piſſe* tombée dans les *Bourſes*. Le progrès de la mortification fut ſi rapide, que ſix heures après, à compter de l'inſtant que la *Gangréne* eut commencé, Mr. GERMAIN Chirurgien en chef de cet Hôpital, fut obligé d'emporter les deux *Teſticules* & tout le *Scrotum*; le malade mourut.

XLII. Ce ſiécle fournit pluſieurs éxemples de ces Gens que l'on nomme Hommes à bonne fortune, à qui ces parties ont été impitoyablement arrachées, ou coupées ſans beaucoup d'appareil : les uns ont pèri à la vérité, par ces violentes *Mutilations*, mais on en a vu d'autres qui y ont ſurvécu. Je vis dans l'année 1722, en paſſant par la ROCHELLE, un Homme qui alloit de maiſon-en-maiſon pour toucher de compaſſion les perſonnes charitables, en montrant la preuve tragique & humiliante de ſa *Mutilation*; la façon dont il en circonſtancioit l'hiſtoire laiſſoit entrevoir que la mauvaiſe humeur d'un de ſes voiſins, qui lui avoit fait cette opération avec un tranchet de Cordonnier, n'étoit pas mal fondée. Il fut porté à un Hôpital; il perdit beaucoup de *Sang*, ſuivant ſon rapport, il y avoit lieu de croire que l'on n'avoit pas pu faire de ligature aux Vaiſſeaux, parce qu'ils avoient été coupés de ſi près qu'il n'y avoit pas d'apparence

parence que l'on eut eu de prife fur le *Cordon:* l'on concoît que la feule compreffion peut avoir lieu dans ce cas : j'ai des témoins de quelques *Caftraticns* que j'ai faites fans ligature : je demontrerai quand je parlerai de l'opération de la *Caftration* que la ligature peut être plus dangereufe qu'utile dans certaines circonftances. La *Verge*, qui avoit été comprife dans l'opération du malheureux en queftion, ne laiffoit appercevoir aucune éminence extérieure, l'orifice étoit deffous la *Symphife* du *Pubis*.

Une pareille cataftrophe arriva, dans un voyage du Roi de FRANCE à FONTAINE-BLEAU vers l'année 1730, à un fameux Chanteur de la Comédie Italienne de PARIS, mais il ne fut pas auffi-heureux que l'Homme de la ROCHELLE, il mourut au pied de l'arbre où l'opération avoit été éxécutée par un jaloux furieux & fans pitié.

On trouve dans SCHURIGIUS ([a]) beaucoup d'éxemples de *Tefticules* arrachés, ou amputés fans nécéffité : il cite à cette occafion une hiftoire, rapportée par HENR. SMETIUS ([b]).

Un fou lié dans fon lit par les *Bras* & par les *Jambes* étant bien couvert & en repos, dans un tems qu'il étoit beaucoup plus tranquille qu'à fon ordinaire, trouva le moyen de fe déchirer le *Scrotum* avec les ongles, & de s'arracher

([a]) De Spermath. Hift. Medic. cap. 2. § 21.
([b]) Micell. Medic. lb. 10.

les

les deux *Testicules*. Le Chirurgien qui fut appellé à son secours lui demanda ce qu'il avoit fait de ses *Testicules*; il ne répondit rien, mais il lui montra ses deux *Mains* fermées, & les ouvrit pour lui faire voir ces parties.

JOAN. HELLVIGUS ([a]), d'après SCHURIGIUS, dit qu'un certain garçon Boulanger, à qui la tête avoit tourné, pour avoir assisté aux conférences d'un Capucin, pendant tout un Carême, dans lesquelles il parla beaucoup sur la chasteté: ce Garçon tomba dans une si grande défiance de lui-même, qu'il résolut de s'emporter les *Testicules*. Un jour que tout le monde de la maison étoit dehors, il prit un couteau & se coupa éxactement le *Scrotum* & les deux *Testicules*, sans toucher à la *Verge*. SCHURIGIUS rapporte beaucoup d'histoires de cette espéce, que je crois inutiles de citer ici, quoiqu'elles soient très-curieuses & fort-instructives, suivant les applications que je tâcherai d'en faire ailleurs.

Je ne puis finir cet article des *Mutilations* spontanées ou volontaires, sans rapporter une trait d'histoire très-particulier qui est tiré d'ANTON. ULMUS. « SELEUCUS Roi des Assyriens ordonna à sa femme STRATONICE de partir « pour la SYRIE, de faire construire dans la ville sainte un « Temple en l'honneur de JUNON, pour appaiser la colère « de cette DEESSE: il constituta pour l'accompagner COMBALUS, jeune Homme grand, bien fait & d'une beauté « parfaite: il lui confia la garde du trésor destiné au Batiment,

([a]) Apud Schur. de Sperm. hist. med. chap. 2. § 21.

&

" & la conduite de l'armée qu'il envoya dans ce pays. Com-
" balus fit pendant long-tems des efforts inutiles pour re-
" fuser cet honneur, craignant qu'une si grande faveur ne
" tourna à son désavantage. Comme il se méfioit de ses
" forces, il eut le courage, pour se mettre à l'abri des ten-
" tations, d'attenter sur soi-même d'une façon bien surpre-
" nante : il se coupa les parties de la génération ; il les ren-
" ferma dans une boëte qu'il scella de son cachet, & lors-
" qu'il fut prêt à partir, il pria le Roi avec instances de
" garder précieusement cette boëte, & de ne la point ouvrir
" qu'il ne fut de retour ; il se mit en chemin, sans aucune
" inquiétude. Ce qu'il avoit appéhendé fut la première
" chose qui lui arriva ; Stratonice devint amoureuse de
" lui, &, pour lui en faire confidence, de façon à ne pas
" tout-à-fait se compromettre, elle fit semblant d'être prise
" de vin, afin que, si Combalus n'eut pas voulu l'écouter,
" il eut pu s'en prendre à l'yvresse, & non pas à l'Amour
" qu'elle avoit pour lui : cependant un jour que la passion
" l'emporta tout-à-fait, & qu'elle fit des avances à Comba-
" lus si vives & si pressantes, qu'il vit bien qu'elle vouloit
" en venir à des attouchemens indécens, il se trouva forcé
" de lui avouer la chose telle qu'elle étoit, & les raisons qui
" l'avoient déterminé à prendre ce parti ; il lui dit qu'il
" avoit cessé d'être Homme & qu'il ne pouvoit jamais le
" redevenir : elle se fit raison sur cela : l'Amour qu'elle
" avoit pour lui fut changé en une sincère amitié ; elle se
" réduisit à le considérer par la suite comme son confident
" favori. Combalus fut bien-tôt noirci dans l'esprit du
Roi

" Roi par les Courtisans jaloux de son bonheur : il fut rap-
" pellé à la Cour, fut mis en prison & déclaré coupable de
" Lêse-majesté. Le Roi fit assembler les grands de la Cour &
" accusa COMBALUS en leur présence du crime d'adultère en
" la personne de la Reine, d'avoir manqué de fidélité au Roi,
" & d'avoir donné à la DEESSE des preuves de la plus grande
" impiété, en ce qu'il s'étoit abandonné à la plus horrible
" débauche, pendant qu'il devoit s'attacher à un ouvrage
" destiné à son culte. Il y avoit des Gens qui, comme à
" l'ordinaire, pour faire leur cour au Roi, & pour satisfaire
" leur jalousie contre COMBALUS, attestèrent qu'ils l'avoient
" vu commettre le crime avec la Reine. Parce qu'il ne
" répondit rien à ses accusateurs, il fut condamné : mais
" comme en le menoit au supplice, il s'écria, ce n'est pas
" pour la passion que l'on m'impute avoir eue pour la Reine
" que l'on va me faire souffrir une mort cruelle & infâme,
" mais c'est par Avarice ; pour preuve de ce que j'avance,
" que SELEUCUS fasse ouvrir la boëte que je lui ai confiée
" avant de partir pour la SYRIE ? Le Roi, pour ne point
" être soupçonné d'Avarice, ordonna que l'on apporta la
" boëte, & qu'elle fut ouverte en présence de tout le monde :
" alors COMBALUS ayant vu ses *Testicules* dedans, vous n'au-
" riez pas dû, dit-il, SIRE, m'accuser, vous qui aviez entre
" vos mains ma défense & ma justification. Aussi le Roi,
" ravi d'admiration, le proclama innocent ; le combla de
" présens, & condamna à mort ses Calomniateurs."

XLIV.

XLIII. Il me paroît aſſez-inutile de rapporter des éxemples de l'abſence des *Teſticules*, par l'opération de la *Caſtration*, qui eſt d'uſage, comme je l'ai déja dit Section XL, & ainſi que je me propoſe de l'expliquer dans un autre tems dans les cas où il n'eſt pas poſſible de ſauver la vie autrement que par ce moyen.

XLIV. Les *Teſticules* peuvent enfin tomber dans l'*Atrophie.* Ceux, en qui ces parties ſont ainſi devenues menues, affaiſſées, petites ou dépourvues de toute action, ſont nommés *Microrchides.* Les Auteurs en fourniſſent des éxemples ; on en trouve dans les *Mélanges* des Curieux de la Nature, décade I.ere, année deuxiéme, obſ. 22. LAURENT. WOLFSTRIGEL en a découvert deux, dans un ſujet formé, qui n'étoient pas plus gros que des pois. GASPARD THEOPH. BIERLINGIUS, & FORTUNATUS FIDELIS en ont obſervé de pareille groſſeur.

VIDUS-VIDIUS ([a]) avoit connu un Moine dont les *Teſticules* s'étoient totalement deſſéchés, pour avoir obſervé, dit-il, trop-religieuſement la Chaſteté. Ceci ſemble tout-à-fait contraire aux régles de la Nature, car plus on obſerve la Chaſteté plus les *Teſticules* ſe gonflent. Mais rangeons cet éxemple au chapitre des exceptions.

JOANN. CHRIST. FROMMANUS ([b]) dit que CHRISTOP. LANGIUS obſerva que les *Teſticules* d'un Homme, à qui l'on

([a]) De curat. membr. ([b]) De Faſcinatione.

avoit ordonné de prendre chaque jour, pendant un certain tems, quatre gouttes d'eſprit de *Vitriol*, pour réveiller ſon appétit, étoient tombés dans un appauvriſſement ſi grand, qu'ils devinrent de la groſſeur de très-petits pois, mais qu'après avoir quitté l'uſage de ce remède, ils étoient revenus dans l'état naturel.

Ce cas paroît d'autant plus ſingulier qu'il eſt contraire aux obſervations les plus journalières. On a plus d'occaſions que jamais de faire ces remarques ſur les ſujets à qui l'on fait prendre pendant des mois entiers l'Huile de *Vitriol* pour la cure des *Gonorrhées*, ſans que ce remède ſemble apporter le moindre changement à la groſſeur naturelle des *Teſticules*.

XLV. Une cauſe des plus générales de l'affaiſſement des *Teſticules* eſt l'uſage pernicieux que l'on fait faire aux Enfans de *Bandages* mal-conſtruits. Les pelotes longues, triangulaires, molles & fléxibles de ces *Bandages* plus propres à ſatisfaire la tendreſſe des Mères, qu'à l'indication curative des DESCENTES, enveloppent toute la face antérieure de l'Os *Pubis*, pour venir ſe terminer par une bride qui, partant de l'angle inférieur de la pelote, s'attache au deſſus des *Feſſes* à la ceinture du *Bandage*. Les *Teſticules* dans cet état ſont néceſſairement comprimés entre les pelotes & l'Os *Pubis*; s'ils ne retournent pas dans le *Ventre*, comme cela eſt arrivé quelque-fois; à force d'être gênés, ils ſe deſſéchent, s'affaiſſent ou deviennent molaſſes; ils ſont mis hors d'état

de

de faire aucune fonction, parce que les liqueurs, ne peuvent passer, en quantité suffisante, pour filtrer la matière de la *Semence*. Il arrive encore que les *Testicules*, ainsi comprimés, s'échappent quelque-fois par dessous les pelotes des *Bandages*, & viennent se ranger des deux côtés de la racine de la *Verge*, de sorte que dans les irritations *spasmodiques*, auxquelles les Enfans sont sujets, & qui leur causent des érections, les *Testicules* se trouvent comprimés entre les pelotes & la *Verge*. Ils souffrent de vives douleurs ; il ne peut s'en suivre que de très-fâcheux accidens. On y remedie sur le champ, en lâchant le *Bandage* ; & l'on fait beaucoup mieux quand on en rejette tout-à-fait l'usage. Après que le *Bandage* est relâché, & que le *Testicule* se trouve soulagé ce n'est pas encore assez pour prévenir l'impuissance. Les Cordons *spermatiques* n'en sont pas moins comprimés. Les Vaisseaux, ainsi contenus dans la gêne, pendant des mois & des années entières que les DESCENTES sont à se guérir, ne peuvent fournir aux *Testicules* une quantité suffisante de *Sang* pour les nourrir, les accroître & les fortifier, par conséquent ils réstent toute la vie au même dégré, desséchés, oblitérés, molasses ou racornis, & incapables, de pouvoir servir à la filtration de la *Semence* dans la suite. J'ai vu plusieurs fois, & cela n'a jamais été sans gémir sur ces malheurs, de ces *Testicules* molasses, renfermés dans la Tunique *albugineuse*, desquels il y ne restoit qu'une si petite portion dela substance *vasculeuse*, qu'elle se trouvoit tout-à-fait isolée dans cette membrane, de la même manière que le ver à soie l'est dans le cocon, excepté qu'elle y est attachée ou suspendue, ce qui

 fait

fait appercevoir cette moleſſe & fléxibilité du *Teſticule.* La raiſon pour laquelle cette fléxibilité ſe fait ſentir ſous les doigts eſt le vuide qu'il y a dans la Tunique *albugineuſe*, dans laquelle il y a auſſi un peu de ſéroſité épanchée, car s'il y a aſſez de ſéroſité pour la remplir entièrement, la reſiſtance qu'elle y fait ſentir donne lieu de croire que c'eſt le *Teſticule* même.

XLVI. Bien des Femmes qui ſe donnent dans le monde pour les plus habiles à guérir les DESCENTES, employent des longues bandes & des compreſſes, ſous prétexte que les Chirurgiens n'entendent rien au traitement de ces maladies, & qu'elles ont des ſecrets que perſonne ne poſſede qu'elles. Le Peuple, qui donne aſſez-volontiers dans le merveilleux, & qui ſemble ſe plaire à être trompé, confie très-communément ſes Enfans à ces Charlatanes, & il ne s'apperçoit des déſordres de cette ſorte de *Mutilation* que quand il n'y a plus moyen d'y remédier. Il arrive ſouvent même que la DESCENTE eſt plus groſſe qu'elle n'étoit, lorſque le malade a été mis dans les mains d'une Femme de cette eſpéce.

Pour juger du mal que cauſent ces Femmes, il faut avoir devant les yeux la manière dont elles éxécutent leur manœuvre. Elles prennent deux ou trois compreſſes d'un travers de doigt d'épaiſſeur, & une bande de deux pouces de largeur, ſur cinq ou ſix aunes de longueur, & font le double *Spica*, en obſervant de faire venir de devant en arrière les jets de bande qui vont former les *Kis* ſur les circulaires. Par cet

cet appareil bien-ferré les *Teſticules* ſont comprimés, contus & écraſés, le Cordon *ſpermatique* en eſt tordu &, pour ainſi dire, mâché; les *Teſticules* perdent, dès la tendre Enfance, l'uſage auquel l'Auteur de la Nature les a deſtinés. On ſera ſans doute autant étonné que je le ſuis de trouver cet appareil recommandé par MAURICEAU. Ses grandes occupations dans la pratique des accouchemens ne lui permirent point, ſelon toutes apparences, d'entrer dans le détail vétilleux & difficile des HERNIES des Enfans. Il n'eut pas manqué de rejetter ces bandes dangereuſes, s'il eut été à portée d'en faire uſage lui-même, & de faire ſur cet uſage les remarques judicieuſes dont il étoit capable.

Les Hommes qui ont été expoſés à ces mauvais traitemens, dans leur bas-âge, ſont pareils aux *Eunuques*. J'ai connu & je connois encore beaucoup de ces Hommes très-efféminés, & abſolument inhabiles à la génération.

Tout PARIS fut témoin, au commencement & de ce ſiécle, du procès qu'eut feu Mr. le Duc de G . . . . avec Madamoiſelle de M . . . . . La cauſe de ce fameux divorce fut annoncée à Mr. le Duc de T . . . . par mon Père dans ſon principe. Le jeune Seigneur eut à l'âge de 12 ou 14 mois deux DESCENTES, dont les Femmes qui le ſervoient prirent ſur elles le traitement : il devint la victime de leur ignorance & de leur entêtement en prétendant le guérir par leurs bandes & leurs compreſſes. Les repréſentations de mon Père devinrent inutiles ; mais ſon prognoſtic ne ſe trouva

mal-

malheureuſement que trop-vrai. On peut être ſûr que bien des familles ont été éteintes par de pareilles *atrophies.*

XLVII. Puiſque les *Teſticules* ſont les organes deſtinés à filtrer la matière de la *Semence*, ſans laquelle il ne ſeroit pas poſſible à l'Homme d'engendrer, il eſt abſolument néceſſaire que ces organes ſoient doués de toutes les qualités requiſes pour que le *Sang*, deſtiné à former cette matière, ſoit ſuffiſamment élabouré & affiné. Cette élaboration eſt ce qué l'on nomme *Filtration*. La filtration de la *Semence* ſe fait par le paſſage du *Sang* dans les différens contours des Vaiſſeaux dont ſont compoſés les *Teſticules*. Le *Sang*, à force d'en parcourir les circonvolutions, s'affine & ſe change en cette matière blanchâtre, viſqueuſe & épaiſſe, la *Semence*, qui eſt enſuite dépoſée dans les véſicules *Séminales*, où elle acquiert un nouveau dégré de perfection. Or il eſt conſtant que ſi ces parties péchent par leur ſtructure, par leur volume diminué à l'excès, ou par leur ſubſtance flaſque, molaſſe, deſſéchée ou racornie, il n'eſt pas poſſible qu'elles faſſent leurs fonctions. Il n'y a nulle difficulté à penſer qu'en ces cas les Hommes ne ſoient dans l'impuiſſance de ſatisfaire au devoir de la ſociété conjugale, Quand bien même ils ſembleroient fournir de la *Semence*, ce qu'ils donneroient dans le *Coït*, ne ſeroit tout-au-plus qu'une liqueur ſéreuſe, limpide, un peu gluante qui ne viendroit que des *Proſtates*, telle que celle que les *Eunuques* Italiens fourniſſent dans l'érection.

Joan. Gaspardus Westphalus ([a]) dans Valentinus, en donne un éxemple dans la défenſe d'un certain Cabaretier, qui fut accuſé par une fille débauchée de lui avoir fait un Enfant. " Telle matière, dit-il, que le Cabaretier, " pour qui je parle, ait fourni dans le congrès impur qu'il " a eu, ce ne peut être qu'une liqueur aqueuſe ; il n'eſt " pas poſſible que ce ſoit une vrai *Semence* ſpiritueuſe & fé" conde ; ce n'étoit vraiſemblablement que le véhicule de " la *Semence*, c'eſt-à-dire, la liqueur des *Proſtates*, pareille " à celle que les *Eunuques* éjaculent dans le *Coït* ; ainſi il " ne doit pas paſſer pour le Père de l'Enfant en queſtion."

XLVIII. Ceux qui n'ont point du tout de *Teſticules* ; ſoit qu'ils les aient perdus par accident, ſoit qu'ils ſoient nés ſans ces parties, ne laiſſent aucun doute ſur leur impuiſſance généralement décidée, ainſi je ne les mettrai pas en Queſtion. Mais ceux qui ſemblent n'en point avoir, par ce qu'ils les ont dans le *Ventre*, loin de paſſer pour impuiſſans, ſont eſtimés plus vigoureux & plus mâles, en général, que ceux qui les ont au dehors, ſi l'on s'en rapporte à l'expérience, ou ſi l'on ajoute foi à ce que diſent les Auteurs.

Reignerus de Graaf ([b]) dit que les Animaux qui ont les *Teſticules* dans le *Ventre* ſont plus laſcifs que les autres & qu'ils ſont plus féconds. Cette Queſtion a déja été agitée Section IV.

([a]) Novell. medic. legal. cas IV. ([b]) De Vivor. organ.

XLXIX.

XLXIX. Il paroît que l'on doit penser la même chose à l'égard de ceux qui ont ces parties cachées dans les *Aines*, ou sous la *Peau*, toutes choses égales d'ailleurs, ou du moins on doit les estimer aussi propres à la génération que ceux qui les ont dans les *Bourses*. Car, quoiqu'en dise ZACCHIAS, dans la Question que nous avons rapportée dans la Section II, que la situation des *Testicules* dans les *Aines* provient d'un défaut de chaleur naturelle, & que, par cette raison, ils sont incapables de fournir une *Semence* féconde, parce qu'ils n'ont point assez de force pour soutenir la fatigue du *Coït*, car, dis-je, ces raisons ne sont pas suffisantes pour contre-balancer les fortes preuves que d'autres Auteurs donnent du contraire.

ROLPHINCIUS, déja cité, dit qu'il disséqua un certain Charlatan dans lequel il trouva les *Testicules* cachés dans les *Aines* : il avoit passé auprès des Femmes pour un des plus vigoureux athletes de son tems, & toutes les Femmes qui le connoissoient vouloient avoir affaire à lui ; les Filles même le recherchoient à l'envi les unes des autres, parceque, comme ses *Testicules* ne paroissoient pas, elles le regardoient comme stérile, & se croyoient beaucoup plus en sureté avec lui qu'avec tous les autres. D'autres preuves, que je rapporte, dans la Section suivante, des facultés & de la vertu prolifique de ces sortes de Gens peuvent satisfaire davantage.

L. Il ne reste aucun doute, après ce que nous avons observé dans la Section XIX, que ceux qui n'ont qu'un *Testicule*,

Testicule soit de naissance, soit par accident, ne puissent engendrer, si ce *Testicule* est pourvu d'ailleurs de toutes les qualités nécessaires pour filtrer la matière de la *Semence*, & qu'il n'y ait aucun empêchement à son dépôt dans le reservoir, ni dans les *Muscles* éjaculateurs : dans ces circonstances il n'est pas possible de refuser aux *Monorchides* la même vertu prolifique qu'à ceux qui ont deux *Testicules*, sans faire injure à la Nature, dont les sages précautions ont été si éxactement observées par ZACCHIAS & par LEAL-LEALIS, d'après lesquels on a vu dans la même Section XIX que, dans le sujet dont parle ZACCHIAS, les Vaisseaux *spermatiques* étoient doubles, & que dans celui qui est cité par LEAL-LEALIS, ces Vaisseaux venoient de chaque côté se rendre au seul *Testicule* qu'il y avoit.

A l'égard de ceux qui sont *Monorchides* par accident, SCULTET [a] est porté à croire que les uns sont très-capables d'engendrer, tandis que d'autres de la même espéce sont impuissans.

" Quoique, dit-il, beaucoup de Gens aient engendré
" après l'extraction d'un *Testicule*, cependant il est arrivé
" que quelques-uns sont devenus impuissans, quoique l'on
" ne leur eut ôté qu'un *Testicule*."

Cet Auteur est fondé à penser ainsi, car la Nature semble avoir pourvu l'Homme & les Animaux de deux *Testi-*

([a]) Armament. Chirurg. part. 2.

cules, pour que l'un puiſſe ſuppléer au défaut de l'autre. S'il arrive que, dans un ſujet, il y ait un de ces deux organes qui ſoit mal-conſtruit, & que le bon ſoit attaqué d'une maladie qui oblige à en faire l'extraction, il n'eſt pas douteux que cet Homme perdra le pouvoir d'engendrer, en perdant ſon bon *Teſticule*. Si les deux *Teſticules* ont l'un & l'autre la même vertu prolifique, & s'ils fourniſſent également leur portion de matière *Séminale*, néceſſaire à la multiplication de l'eſpéce, il pourra s'en ſuivre que, ſi, dans ces cas, on en emporte un, la vertu prolifique ſe trouvera peut-être diminuée de motié de ce qu'elle étoit auparavant la perte d'un des *Teſticules*.

WILHELMUS-TEN RHYNUS ([a]) dit que l'on emporte un *Teſticule* à tous les Enfans mâles qui naiſſent au CAP de BONNE ESPERANCE, pour empêcher qu'il n'y ait un plus grand nombre d'habitans que la terre n'en peut nourrir. Je ne trouve point d'autre Auteur qui confirme ce fait.

On voit donc qu'il peut y avoir des *Monorchides* qui ſoient impuiſſans, mais l'on voit auſſi que le plus grand nombre d'entre-eux peut avoir le pouvoir d'engendrer ; par conſéquent il n'y a pas lieu de douter que ceux à qui l'on a ôté un *Teſticule* ne puiſſent être féconds, ſi, comme le dit WESTPHALUS, celui qui reſte eſt d'ailleurs doué des qualités néceſſaires à la filtration d'une *Semence* prolifique. D'ailleurs ce n'eſt pas la grande quantité de *Semence* qui rend les

([a]) De Promont. bon. Sp. cap. 22.

Hommes

Hommes féconds, c'eſt ſa qualité, puiſque nous avons vu, Section xv, que les *Triorchides*, les *Tétrorchides* & les *Pentorchides* le ſont moins que les autres, cependant ils fourniſſent beaucoup plus de *Semence*.

Il ne faut, dit ROSINUS LENTILIUS, qu'une très-petite quantité de *Semence* bien conditionnée pour rendre fécond l'œuf de la femme. Le même Auteur ([a]) dit,

“ On ne trouve nulle part, ni dans la Médecine du Bar-
“ reau, ni dans les Queſtions de ZACCHIAS, ni dans les dé-
“ ciſions des cas douteux de Médecine d'AMMANUS, ni dans
“ les rapports de FORT. FIDELIS, que perſonne, pour n'a-
“ voir eu qu'un *Teſticule*, ait été accuſé d'impuiſſance, ni
“ condamné en conſéquence : on ne voit point, ajoute-t-il,
“ dans SENNERT, dans ETTMULLER, ni peut-être dans au-
“ cun Auteur, que le défaut ou la perte d'un *Teſticule* ſoient
“ capables d'empêcher la filtration de la *Semence*.”

LI. Tous les Juriſconſultes conviennent, ſuivant GEORGE NICOLAÏ, que les *Monorchides* ne ſont pas moins-capables d'engendrer que les autres. ZACCHIAS, liv. 8, dit que la privation d'un *Teſticule* ne rend pas plus efféminé, qu'elle n'apporte aucun changement dans les mœurs, ni aucune diminution dans la virilité. S'il en faut des preuves plus convaincantes, les Auteurs ſuivans en fourniſſent aſſez.

([a]) Micel. N. C. dec. III. append. XIII.

GRAAF, dit avoir diſſéqué un *Monorchide* de naiſſance qui avoit quatre Enfans, leſquels, ajoute-t-il, étoient ſurement de lui. Il dit encore n'avoir trouvé qu'un *Teſticule* dans un jeune Homme qui avoit été extrêmement laſcif.

SALOMON BRAUNIUS a vu un Païſan, à qui la Nature n'en avoit donné qu'un, & qui avoit beaucoup d'Enfans.

BALTAZAR LIMÆUS cite l'éxemple d'un Homme qui, parce qu'on lui avoit emporté un *Teſticule* dans ſa jeuneſſe, craignoit de ſe marier, cependant il épouſa trois Femmes dont il eut quinze Enfans.

MICHAEL BERNUS VALENTINUS rapporte l'hiſtoire d'un Homme accuſé & convaincu d'adultère, quoiqu'on lui eut fait l'opération de la *Caſtration* d'un côté. Cette dernière preuve n'eſt point du tout convaincante, car un *Eunuque* pourroit être adultère pourvu qu'il eut la faculté de l'érection. On connoît aſſez de ces *Eunuques* qui, pour tromper maint mari, ſont plus courrus des Dames que les Cavaliers les plus accomplis. Les Femmes ſe les diſputent avec les Filles. Il y auroit ſur ce fait des hiſtoires fort-plaiſantes à raconter qui n'entrent pas dans mon projet.

LII. A l'égard des *Triorchides*, des *Tétrorchides* & des *Pentorchides*, j'ai rapporté des preuves aſſez-authentiques de

de leur force & de leurs qualités. Les exemples d'AGATOCLES & du Landgrave de HESSE, cités à la Section XV, feroient suffifans pour s'affûrer de la vigueur du tempérament de cette forte d'Hommes : Ces autorités fe trouvent néanmoins contredites par une feule obfervation; elle eft de MARCELINUS, Section XIV, mais elle n'eft pas fuffifante pour diminuer le poids des autres.

Quoique NICOLAS VENETTE ait penfé que ces Hommes font le plus fouvent inféconds, je ne voudrois pourtant pas affûrer cela comme une vérité inconteftable.

On pourroit, avec jufte raifon, dire contre le fentiment de cet Auteur, que ces Hommes font moins féconds que les autres, mais non pas qu'ils foient tout-à-fait ftériles parce que, comme ils font fans ceffe excités aux plaifirs de l'Amour, par la trop-grande quantité de *Sperme* qui fe filtre chez eux, il y a lieu de croire que cette liqueur n'a pas le tems de recevoir dans les Véficules *féminales* la dernière préparation dont elle a befoin pour être parfaitement prolifique : mais quand ces Hommes peuvent fe modérer, & fe contenir pendant quelque tems, pour que cette matière puiffe prendre la confiftance néceffaire, elle doit avoir tout autant de vertu q e celle des perfonnes qui n'ont que deux *Tefticules*, & qui n'ufent du *Coït* qu'avec modération. Feu M[r]. JOLY de FLEURY Procureur Général du Parlement de PARIS, Magiftrat auffi fage qu'éclairé, auquel on fe plaignit un jour de la mauvaife conduite d'un jeune Homme de condition,

tion, qui étoit *Triorchide*, conseilla de le marier ; ce qui fut éxécuté : pendant les premières années de son mariage, il n'eut point d'Enfans ; mais deux ou trois ans après, il fut réduit pendant huit mois dans les bornes de la continence, à cause d'une maladie de *Poitrine* qui lui survint ; il eut ensuite beaucoup d'Enfans.

LIII. Il n'y a aucune apparence que les *Testicules*, réunis en un seul corps, puissent être d'aucun obstacle à la génération, si ce double organe a d'ailleurs toutes les conditions nécessaires pour l'élaboration du *Sang* qui doit servir à la formation de la *Semence*. Le petit nombre d'observations, que les Auteurs donnent de ces cas rares, n'a pas fourni assez d'occasions de remarquer bien des particularités, qui peuvent rester cachées dans ce mystère de la Nature ; mais la principale & la plus digne d'attention est de sçavoir que ce phénomène est possible : il faut donc prendre garde de ne pas s'y tromper ; une méprise, en pareille circonstance, pourroit tirer à conséquence, si elle faisoit nier l'éxistence de l'un des deux *Testicules*.

OBSER-

OBSERVATIONS
SUR LES
ANEVRISMES.

FAUTES A CORRIGER

Dans le Mémoire ſur les Anevrismes.

Pages	Lignes	
185	24	avant, liſ. après.
189	19	oppoſê, liſ. oppoſé.
196	28	paralleles, liſ. paralléles.
197	3	Après partie, liſ. interne.
204	20	Malade, liſ. malade.
215	5	Sourcillier, liſ. ſurcilier.
223	26	écris, liſ. écrit.
224	15	pouroit, liſ. pourroit.
228	12	pénible, liſ. pénibles. -- ibid. lig. 24, malade, liſ. ſain.
(237)	24	qui doit paroître inceſſament, liſ. qui vient d'être publié.
(238)		cette feuille eſt ſignée (G g 4) & numerotée (237) avec deux parenthèſes, par ce qu'elle eſt ajoutée comme Carton. Toutes les autres ainſi ſignées & numérotées ſont des additions.
(243)	1	*Souſclavraires* & *humérales*, liſ. *ſous-clavière* & *brachiale.*
(244)	27	Après cette lig. mette pour réclamez, Des.

OBSERVATIONS

SUR LES

ANÉVRISMES.

Gutta cavat lapidem non vi, ſed ſæpè cadendo.

ON connoît deux ſortes d'ANEVRISMES. Le faux & le vrai, dont je traiterai d'une manière générale dans ce mémoire. Il y en a un autre d'une eſpéce ſingulière qui n'eſt pas connu de tout le monde : il fera la matière du mémoire ſuivant ([a])

L'AN-

([a]) ☞ Le Docteur HUNTER a découvert cette troiſiéme eſpéce qui tient de l'un & de l'autre de ces deux *Anévriſmes.* Je donne à la ſuite de ce Mémoire la traduction de l'hiſtoire de cette dernière eſpéce qu'il a inſérée dans un receuil d'obſervations en langue Angloiſe ; intitulé *Medical Obſervations and Inquiries.* C'eſt-à-dire, OBSERVATIONS & RECHERCHES DE MEDECINE, 2 vol. in 8°. Cette hiſtoire, vol. 2, p. 390, ann. 1761, eſt pour ſervir de ſupplément à un Mémoire ſur les ANEVRISMES de l'*Aorte* qu'il avoit donné dans le 1.er vol. p. 323. ann. 1757. Quoique la matière de ſon premier Mémoire ſoit fort-intéreſſante, & que j'aie été très-excité à en donner la traduction, j'ai été arrêté pour ne pas trop charger ce volume. Mais

L'ANEVRISME faux eſt une ſolution de continuité en une *Artère*, par une inſtrument tranchant.

L'ANEVRISME vrai eſt une tumeur cauſée par la dilatation d'une partie d'une *Artère*. Son effet ſe démontre de lui même : les cauſes externes en ſont évidentes ; on les comprend ſans peine ; mais les internes me paroiſſent fort-obſcures & très-difficiles à expliquer.

Si quelques-unes des parties d'une *Artère* ſont plus foibles que les autres, on conçoit aiſément que la ſyſtole du *Cœur* forcera les points affoiblis de cette *Artère* à céder à l'impulſion du *Sang*, elle ſe dilatera, & la dilatation augmentera inſenſiblement par l'action continuelle de ce fluide contre les parois de l'*Artère* déja affoiblies & relachées.

Ce méchaniſme en a été trop-bien détaillé par Mr. LITTRE ([a]) pour y rien ajouter.

Tout ce qui eſt capable de faire un forte compreſſion ſur quelque point d'une *Artère*, comme les coups, les chutes, & particulièrement dans l'inſtant que la circonférence du tube

Mais comme cette Diſſertation ſur l'ANEVRISME de l'*Aorte* eſt ſuivie de remarques importantes, j'en ai choiſi quelques-unes dont j'ai fait des applications. Elles ſeront déſignées par les lettres de l'Alphabet. Celles qui me ſont propres ſeront marquées par les mêmes lettres avec l'indice ☞.

([a]) ☞ Mém. de l'Acad. Roy. des Sciences ann. 1707.

artériel

artériel s'écarte de ſon axe : tout ce qui peut en amincir ou diſſoudre la tunique externe, comme lorſque ſon corps flotte dans un *Apoſtême :* tout ce qui eſt capable d'y faire un étranglement, comme les fortes ligatures ([a]) trop-long-tems continuées: ces choſes peuvent faciliter la dilatation de quelques-unes des parties d'une *Artère* en particulier, ou de pluſieurs *Artères* à la fois.

Mais ſuppoſer des humeurs âcres & corroſives capables de détruire ([b]) par dégrés la membrane interne d'une *Artère*, eſt une hypothèſe qui donneroit beaucoup de peine à prouver, & plus encore à démontrer, que l'on n'en a eu à l'imaginer. Les recherches *pathologiques* qui font le ſujet de ce mémoire ne m'ont appris qu'à éviter tous raiſonnemens à cette occaſion. Ils n'auroient tout-au-plus que le mérite de conjectures, peut-être même trop-hazardées.

Je me bornerai donc à la ſimple expoſition d'un cas particulier qui fut, il y a quelques-années, l'objet des mes ſoins & de mon attention. On verra que, dans le principe de

([a]) ☞ Cela arrive communément aux CARAÏBES, ſauvages de l'AMERIQUE, mais particulièrement à ceux qui habitent une partie de l'Iſle de St. VINCENT une des ANTILLES. Ils ont l'habitude de ſe ſerrer les jambes au deſſous des genoux, avec des ficelles, d'une manière ſi forte que ces liens ſe trouvent cachés dans l'épaiſſeur de la *Peau*.

([b]) ☞ ELIE COL DE VILARS, princip. de Chir. PARIS, 1738. JOAN. MARIA LANCISIUS *de motu Cordis, & Aneuriſmatibus*. LUGD. BATAV. 1740.

l'ANEVRISME vrai, il n'y a point d'*Ulcère* ni d'érosions des membranes internes ni externes des *Artères*. Tout le profit que l'Art peut tirer de ce mémoire est de voir l'état & le progrès de cette maladie depuis sa naissance jusqu'à sa terminaison.

Le 16 Nov.bre 1759, je fus mandé pour le nommé PARKER faiseur de pompes en bois, demeurant dans la rue NEWMAN, OXFORD-ROAD, à LONDRES, âgé de quarante ans, & d'un tempérament très-vigoureux : il avoit une HERNIE avec étranglement du *Boyau* depuis quatre jours ; elle étoit compléte & du côté gauche, il la portoit depuis son enfance : & l'avoit toujours negligée sans jamais avoir fait aucun usage de *Bandages* qui auroient pu prévenir cet accident.

Je fis l'opération nécessaire le jour suivant, en présence de Messieurs LA PEYRE Chirurgien, & FRANKLAND Apothicaire. L'événement en fut aussi-heureux que l'état du malade étoit dangereux ; j'emportai l'*Epiploon* après y avoir fait la *ligature* ; il avoit un pied en quarré, & il étoit gangrené en différens endroits. Le *Boyau*, qui avoit dix pouces de longueur, étoit si noir, par l'entière *mortification* de sa membrane externe, que je fus, pendant tout le traitement de la maladie, dans l'attente momentanée de son ouverture. La portion du *Mésentère*, qui se trouva dépendante de la HERNIE, étoit fort épaisse & livide : le malade fut parfaitement guéri,

guéri le quarantiéme jour, ſans aucun des accidens, relatifs à la *Hernie*, que j'avois eu lieu d'appréhender.

Le 8.me jour de Décembre, qui ſe trouva être le vingt-&-uniéme après l'opération, le Malade ſe plaignit d'une petite groſſeur ſous le *Jarret* gauche ; elle étoit pareille à celle d'une noiſette & ſans douleur ; il parut au malade qu'elle ne s'étoit manifeſtée que la nuit précédente.

Je ne fis d'abord que très-peu d'attention à cette tumeur, croyant qu'elle étoit cauſée par un engorgement de la Glande *Poplytée*, parce que le malade avoit toujours tenu ſon *Genou* ployé depuis le jour de l'opération. Il n'en fut plus mention juſqu'au vingt-cinq du mois de Février ſuivant, lorſqu'une perſonne vint me dire que le Malade s'inquiétoit plus que jamais de ſa groſſeur, & qu'il y ſentoit une pulſation ſi forte que c'étoit avec peine qu'il pouvoit en empêcher le mouvement, avec toute la compreſſion dont ſa main étoit capable. Je fus chez lui ſur le champ : je trouvai ſous le *Jarret* un ANEVRISME vrai de la figure & groſſeur d'un œuf de Poule : le Malade ne ſouffroit aucune douleur dans la tumeur ; elle lui paroiſſoit ſeulement un peu engourdie ; mais la *Jambe* étoit fort-enflée, peſante & douloureuſe, elle avoit toujours été ainſi depuis deux mois.

Ce qui me parut de plus extraordinaire, fut que deux jours avant ma première viſite du 25 février à l'occaſion de cette trimeur, un autre ANEVRISME de la même eſpéce s'étoit

formé tout-à-coup ſous le *Jarret* droit ; il étoit déja de la même figure & groſſeur que celui du côté gauche : la *Jambe* devint en peu de jours enflée, peſante & douloureuſe comme l'autre.

Je fis mettre le Malade au lit, & j'appliquai ſur les tumeurs des bandes de toile, juſqu'à ce que je puſſe lui procurer des *Bandages* convenables à la nature des ANEVRISMES ; ils furent éxécutés en peu de tems, & j'en fis l'application. Je le ſaignai pluſieurs fois aux *Bras* dans les premiers jours, & le réduiſis à la diéte la plus auſtère.

Ces *Bandages* furent éxécutés ſur les principes du *Tourniquet* moderne pour les amputations. Voy. Pl. IV. Fig. I. En tournant la tête de la vis, *a*, les platines s'écartent ou ſe rapprochent l'une de l'autre, ſuivant le beſoin. Celui-ci, compoſé de la même façon, a trois parties principales, ſçavoir deux platines de cuivre jaune bien écroui, *b*, *c*, & une vis, *a*, qui chemine dans un écrou fixé ſur la platine ſupérieure. Ces deux platines ſont jointes enſemble par le moyen de la vis. La platine inférieure eſt poſée ſur la tumeur. On la rend immobile par le moyen de deux courroies, fig. II & III, *d d*, *e e*, qui ſont attachées par une de leurs extremités à deux des quatre ardillons ou crochets *f f f f*, rivés ſur la platine ſupérieure *b*. Une de ces courroies paſſe par deſſus la partie antérieure & inférieure de la *Cuiſſe* ; l'autre par deſſus la partie antérieure & ſupérieure de la *Jambe*, entre la *Rotule* & la tubéroſité du *Tibia*. Elles ſont attachées par les deux autres bouts aux ardillons correſpondans

dans aux premiers, par le moyen des trous *g g*. Ces platines ſont de figure ovale, concaves en deſſous, fig. IV. Les bords de la platine inférieure ſont un peu relevés en dehors, pour en adoucir l'arrête. Sa cavité eſt aſſez-profonde pour contenir quelque choſe de ſouple comme de la charpie ou de la filaſſe de lin, & pour renfermer la tumeur. La platine ſupérieure, comme je l'ai déja dit, a la même forme que l'inférieure, mais elle n'eſt pas ſi large ni ſi profonde; les bords n'en ſont pas relevés. La vis paſſe au travers de l'écrou; cet écrou eſt ſoudé deſſus le centre de la platine ſupérieure. Le bout de la vis eſt arrêté ſur la platine inférieure, par une contre-rivure dans une capſule ſoudée deſſus, ce qui empêche cette platine de tourner par le mouvement de la vis.

Je n'aurois pas donné la deſcription de ce *Bandage* ſi ce n'étoit l'avantage qu'on en peut tirer dans d'autres cas, où il peut être employé avec ſuccès. Il eſt vrai que dans celui dont il eſt queſtion il ne fut d'aucune utilité : j'en previns les Parens du Malade; je les aſſurai que le *Bandage* ne pouvoit ſervir qu'à ralantir un peu le progrès de la maladie, ſans en empêcher tout l'effet. Rien n'eſt capable de s'oppoſer à l'augmentation d'un ANEVRISME vrai, excepté dans les cas où il eſt produit par quelque cauſe externe; encore faut-il que le *Bandage* ſoit appliqué dès le commencement. Si un os plat pouvoit ſe trouver deſſous la tumeur, on auroit peut-être un peu plus d'avantage pour la guériſon, parce qu'il ſerviroit de point-d'appui, qui, s'oppo-
ſant

ſant au point de compreſſion du *Bandage*, en feroit beaucoup mieux, mais ce cas rare ne peut preſque pas ſe rencontrer, ſi ce n'eſt dans celui de l'*Artère* temporale. Tous les ANEVRISMES arrivent ordinairement aux principaux troncs, ceux des extrémités ſuivent la route des os cylindriques qui n'admettent pas de ſurfaces propres à l'effet déſiré de la compreſſion ; les ANEVRISMES des parties intérieures ſont tout-à-fait hors de portée d'aucune compreſſion.

Il ne faut donc jamais ſe promettre de guérir l'ANEVRISME vrai par compreſſion, parce que ce moyen fait étendre la tumeur, en lui faiſant gâgner en largeur ce qu'elle perd en profondeur ; il eſt impoſſible de l'empêcher de s'échapper par deſſous les bords des *Bandages* les plus méthodiquement conſtruis. Je n'ai donc décrit celui-ci qu'à cauſe de ſa grande utilité dans l'ANEVRISME faux, particulièrement dans celui du *Bras* où il rencontre preſque le même avantage que s'il répondoit à un os plat, parce que l'articulation, garnie de *Muſcles* & de *Tendons*, lui oppoſe une réſiſtance favorable, ſi l'avant-*Bras* eſt étendu en *ſupination*. Ce fut pour cet ANEVRISME que je le combinai d'abord : je le proportionnai aux différentes groſſeurs des tumeurs de cette eſpéce auxquelles je l'adaptai avec tout le ſuccès poſſible.

Madame la Comteſſe de MATIGNON fut la première perſonne, vers l'année 1739, pour qui j'éxécutai ce *Bandage* à l'occaſion d'un ANEVRISME faux du tronc de l'*Artère* brachiale,

brachiale, dont je la guéris parfaitement ([a]). La tumeur, qui étoit d'abord de la grosseur d'un œuf de Pigeon, devoit

([a]) L'incertitude où l'on est de guérir dans certains cas de Médecine & de Chirurgie, dit le Docteur HUNTER, donne aux ignorans & effrontés Empiriques l'occasion de se vanter beaucoup. L'ignorant est téméraire & hardi, le sçavant est toujours prudent & circonspect. Le premier, en commettant une infinité de fautes, fait quelque-fois des cures par hazard : l'autre, quoiqu'actif, quand il y a quelque apparence de succès, est souvent retenu par la crainte de causer plus de mal ; mais en même tems par les précautions qu'il prend, & guidé par les préceptes de l'art, le praticien dogmatique & raisonnable jouit d'une sécrete satisfaction, & a fréquemment occasion à son tour de triompher de l'Empirique. L'histoire précédente peut justifier cette remarque, dit le Docteur HUNTER, après avoir parlé d'un ANEVRISME monstrueux de l'*Aorte* que les Charlatans de toute espéce & des veilles femmes avoient prétendu guérir. Remarque XXVI, à la suite de son mémoire sur les ANEVRISMES de l'*Aorte*. Med. Obs. & Enq.

La même chose m'arriva au sujet de Madame la Comtesse de MATIGNON. Sa maladie n'eut pas manqué de prendre un bien mauvais caractère, si je ne me fusse opposé aux menées que suscita la charlatanerie la plus audacieuse. Le nommé SIGOGNE, qui en imposoit à tout PARIS en ce tems-là, entreprit de guérir la maladie avec une eau, dont il ne faisoit seulement qu'imbiber des compresses, qu'il appliquoit sur la tumeur ; il venoit éxactement tous les jours pour faire lui même avec beaucoup d'emphase ses imbibitions mystérieuses ; car il ne vouloit confier sa phiole à personne. Telle chose que je pus dire, il fallut céder. Tout ce que je gagnai sur lui fut de laisser le *Bandage* par dessus sa compresse. Son ignorance fut bien-tôt découverte par la cristallisation du *Vitriol* blanc, dont l'eau étoit emprégnée & dont les sels restoient sur la *Peau* après l'évaporation de l'eau. Je prévins la malade du danger d'un pareil reméde, je lui dis qu'il pouvoit causer un *Erysipéle* qui deviendroit très-préjudiciable à son ANEVRISME. Cela arriva quelques jours après à la honte du Charlatan, & à ma justification.

être

être renfermée dans une platine dont la cavité fut proportionée à fon volume, & la platine devoit être diminuée en proportion de l'affaiffement de la tumeur, jufqu'au dégré le plus approchant de la forme plate. Ainfi, dans ce cas, il faut remplir la cavité de la platine, ou, comme je le fis à l'occafion de cette Dame, faire de nouveaux *Bandages* plus petits à proportion que le volume de la tumeur diminue.

La première indication, dans la cure de l'ANEVRISME faux, eft de boucher l'orifice par lequel le *Sang* fort de l'*Artère*. Il n'eft pas douteux que la compreffion faite d'abord avec précifion fur l'ouverture arrêtera l'effufion du *Sang* : les lévres de l'ouverture fe réuniront. Mais pour peu que l'on tarde à employer ce fecours la *Capfule* de l'*Artère* fe remplit de *Sang* qui fe coagule ; conféquemment l'indication doit changer. Il faut trouver un moyen qui force le *coagulum* d'entrer en partie dans l'ouverture de l'*Artère* : les lévres de la Plaie ne fe réuniront pas pour cela ; l'*Artère* fera feulement bouchée par le caillot forcé d'entrer dans fon orifice. Le caillot fe colle avec les bords de l'orifice par la *lymphe* glutineufe qui s'en exprime, au moyen de la compreffion ; il fe fortifie de plus en plus, & fait corps par la fuite avec la fubftance même de l'*Artère*. La théorie de ce méchanifme de la Nature, aidé par l'art, eft rendu avec clarté par Mr. FOUBERT dans le fecond volume des Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie de PARIS. Comme ce livre eft dans les mains de tous les Chirurgiens,

je

je ne rapporterai pas cette aſſertion, elle me meneroit trop-loin ; un extrait en diminueroit le mérite.

Tout l'Art conſiſte à trouver la façon de forcer le *coagulum* à entrer dans l'orifice de l'*Artère* bleſſée, pour qu'il puiſſe faire l'effet d'un tampon. Le moyen le plus ſimple, & qui eſt devenu plus d'une fois efficace, eſt le papier mâché, appliqué à l'endroit de la tumeur qui répond à l'orifice, ſoutenu par des compreſſes, & une bande de longueur convenable ; comme on le fait ſouvent avec ſuccès dans l'ouverture récente de l'*Artère* du bras à l'occaſion de la ſaignée, particulièrement lorſque la Plaie eſt faite au deſſous de la diviſion de l'*Artère*. Mais ſi ce moyen eſt negligé, ou mal-employé, car cela eſt fort-difficile à éxécuter lorſque les deux branches de l'*Artère* ſe trouvent fort-près l'une de l'autre ([a]), la tumeur groſſit & s'étend ; la guériſon en eſt plus

([a]) Le Docteur Hunter, Remarque xxii, dit, "l'*Artére* brachiale ſe
" diviſe en deux branches au deſſous du *Coude*. Ces branches ſont quelque-
" fois à une diſtance aſſez-conſidérable l'une de l'autre au pli du *Bras* ; mais
" ſouvent elles ſe joignent enſemble à cet endroit là, c'eſt pourquoi, dans le
" cas d'un Anevrisme ainſi circonſtancié, il ſera quelque-fois très-aiſé, mais
" communément il ſera fort-difficile de ne pas les comprendre dans la même
" ligature ; & il n'eſt pas douteux qu'il eſt ſouvent arrivé que les deux
" branches ont été liées enſemble, lorſque l'on devoit n'en lier qu'une ; &
" en ce cas un Anevrisme dans une ſeule branche ne tire pas plus d'a-
" vantage de l'opération que s'il eut été dans le tronc de l'*Artère*."

☞ Le Docteur donne un moyen bien-ſimple pour éviter cette faute. Ce moyen qu'il indique, Remarque xxiii, pour éviter la ligature du Nerf qui

plus difficile : on ne peut s'attendre à aucun fuccès par l'ufage du papier mâché ; les Bandes loin d'être de quelque utilité, dans ces cas, deviennent fort-dangereufes, par les étranglemens qu'elles caufent à tous les vaiffeanx collatéraux : alors il faut faire ufage du *Bandage* ci-deffus décrit, ou de celui dont il eft fait mention dans le *Paragraphe* fuivant ; ils laiffent la circulation libre, en formant des ponts deffous les *Courroies* par le moyen de petites compreffes rangées avec intelligence. Plufieurs Chirurgiens en ont imaginé ; il y a même eu des Malades affez ingénieux pour en avoir compofé eux-mêmes, qui leur ont réuffis. Si ces *Bandages* ne fervent quelquefois à rien pour la guérifon, ils difpofent au moins aux

qui accompagne l'*Artère*, peut & doit fervir, felon moi, pour la ligature de l'*Artère* ; c'eft de mettre les vaiffeaux dans l'état de relachement, en faifant ployer un peu l'*Avant-bras*, & de lever l'*Artère* avec un ftilet que l'on introduit dans fon orifice, ou en la pincant avec le *Pouce* & l'index.

(b) ☞ J'ai préféré la première méthode qui m'a parue plus favourable que la feconde. Dans celle-ci la main eft un obftacle à la vûe : celle d'un affiftant embarraffe. Le malade fur lequel je mis cette méthode en ufage étoit un jeune étudiant en Chirurgie qui s'étoit bleffé lui même en fe faignant. Pour m'affurer du fruit de la ligature faite au deffus de l'orifice, je fis lâcher le *Tourniquet*, &, appuyant le doigt fur l'*Artère* ouverte, je fentis à l'endroit de l'orifice la pulfation de l'autre branche d'une manière fi fenfible que le Mr. Vacquerie Chirurgien, qui m'affifta dans l'opération, crut que c'étoit la pulfation de l'*Artère* bleffée. Par la méthode ordinaire, je n'eus pas manqué de comprendre en femble dans la même ligature les deux branches. Le Docteur Hunter n'avoit pas encore publié cette méthode, car cela fut dans l'annee 1749, mais j'en avois entendu parler.

fuccès

fuccès de l'opération fuivant la Remarque XVIII du Docteur HUNTER ([a]).

L'obfervation fuivante eft un éxemple très-fingulier de l'avantage de mon fecond *Bandage*. En l'année 1732, Mr. le Chevalier de MALIJAC fit le voyage d'AVIGNON à PARIS pour s'y faire traiter d'un ANEVRISME faux fitué à la partie moyenne de l'*Artère* crurale du côté gauche : il y avoit dix huit mois que l'*Artère* avoit été ouverte par un coup d'épée. La tumeur de forme ovale, fituée longitudinalement à la partie moyenne & interne de la *Cuiffe*, avoit deux pouces d'épaiffeur, trois en longueur & autant en largeur. La *Cuiffe* étoit prodigieufement *atrophiée*, à caufe des fortes compreffions des Bandes de toile dont on s'étoit fervies pour contenir la tumeur : la *Jambe* extrêmement groffe, pefante & toujours engourdie, étoit prefque fans mouvement. Je fus confulté avec Meffieurs DE LA PEYRONNIE, PETIT, BOUDOU, LE DRAN & VERDIER. L'opinion de ces Meffieurs fut unanime fur la néceffité preffante d'amputer la *Cuiffe*. Je donnai mon avis, qui, quoique tout-à-fait contraire aux leurs mérita leur approbation : il fut d'effayer la compreffion, mais d'une manière toute différente de celle qui avoit été inutilement employée jufqu'alors. Ils eurent, ainfi que moi, dès le premier inftant

([a]) " Dans l'ANEVRISME qui éxige l'opération, il eft bon de tenter " la cure par la compreffion, parce qu'elle réuffit quelque-fois ; & elle eft " toujours avantageufe pour le fuccès de l'opération, en ce qu'elle donne " occafion aux branches collatérales de devenir plus groffes, & difpofe la " partie à avoir une circulation plus libre après l'opération."

l'efpérance d'un heureux fuccès, par la facilité que je trouvai à faire rentrer dans l'*Artère* le *Sang* fluide qui étoit épanché dans la *Capfule* ([a]) & à le contenir avec le doigt.

On

([a]) ☞ Dans ce cas, comme dans l'ANEVRISME du *Bras* à l'occafion de la faignée, le *Sang* s'infinue dans les interftices vafculaires de la membrane celluleufe qui entoure l'*Artère* de la même manière qu'il fait dans les *Echimofes*, ou que fait l'air dans l'*Emphifême*. Quoiqu'une partie de ce *Sang* infiltré puiffe être abforbée, il en refte toujours affez pour unir & joindre enfemble par fa fubftance glutineufe les fibres du *rézeau*, qui forment en très-peu de tems une poche autour de l'*Artère* propre à recevoir le *Sang* qui fort de ce vaiffeau. Cette poche que l'on nomme *Capfule* prend une confiftance très-folide, & eft capable d'une très-grande extenfion. Le *Sang* qui s'amaffe infenfiblement dans cette *Capfule*, fe trouvant hors de la circulation, s'épaiffit & forme un caillot ou des caillots qui s'accumulent les uns fur les autres. La même chofe arrive dans les ANEVRISMES vrais, particulierement dans celui de l'*Aorte*, lorfqu'il s'y forme des pertuis extraordinaires; voici comme le Docteur HUNTER s'explique à ce fujet, Remarque X[e] " Tel eft l'é-" tat du *Sang* coagulé dans les *Artères* d'un fujet vivant, lorfque la tu-" meur eft d'une figure uniforme & qu'elle n'eft pas fort-dilatée : comme, " au contraire, il y a toujours des caillots de *Sang* dans les cellules ou pro-" tubérances qui reçoivent un *Sang* qui n'a point de mouvement progreffif. " Je n'ai jamais eu qu'une occafion d'éxaminer l'intérieur d'un ANEVRISME " qui contenoit des caillots de *Sang*, dans le cadâvre d'un homme qui mou-" rut fans accidens violens. Dans ce cas l'état du *Sang* fe trouva comme il " fuit. Le tronc de l'*Aorte* quoique porté à trois pouces au moins au de là " de fon diamétre naturel, ne contenoit que le *Sang* qui avoit été agité par " le mouvement de la circulation. La protubérance facculeufe qui étoit à " la partie antérieure de la courbure de cette *Artère*, qui communiquoit " avec le tronc de l'*Aorte* par un orifice qui n'avoit pas beaucoup plus d'un " pouce de diamétre, étoit remplie en partie par un *Sang* fluide, & en par-" tie par un caillot compofé de différentes couches. Ce *coagulum* formoit " une efpéce de doublure au *Sac*, & lui étoit attaché par des adhérences. Sa

partie

On doit à l'illuſtre Mr. Petit Chirugien la manière de faire cette reduction qui, quoique plus difficile à décrire qu'à éxécuter, peut néanmoins ſe faire comprendre.

Suppoſons que l'on veuille faire ſortir par un petit trou l'eau contenue dans un veſſie, on en rapproche les parois avec les deux mains : de même pour la réduction du fluide épanché dans la *Capſule* d'une *Artère*, on ramaſſe le *Sang* fluide vers le centre de la tumeur avec les doigts : on le ſent rentrer, ou pour mieux dire, on s'apperçoit que la diminution s'en fait avec facilité ſans que la *Dyaſtole* de l'*Artère* ſemble s'y oppoſer. Dès que le *Sang* fluide contenu dans la *Capſule* fut rentré dans l'*Artère*, il me fut fort-aiſé de le contenir avec le doigt ([a]). Ces Meſſieurs furent alors convaincus que,

" partie interne étoit concave, & très-polie & liſſe, mais elle avoit des iné-
" galités ondulantes comme la ſurface d'une eau qui ſeroit un peu agitée.
" Cette dernière circonſtance pouvoit dépendre vraiſemblablement de la con-
" traction de l'*Artère* ; c'eſt pourquoi l'on ſuppoſe que ces rides diſparoiſ-
" ſoient dans le tems de la *Dyaſtole* de l'*Artère*, lorſque le corps étoit vivant.
" Le caillot étoit très-épais dans ſon centre ou au fond du *Sac*, & en
" s'amincïſſant petit-à-petit vers ſa circonférence, il ſe trouvoit de niveau
" avec l'intérieur du *Sac* près de ſon ouverture, de façon que toutes les
" coupes verticales, qu'on eut pu en faire, auroient repréſenté des figures de
" croiſſans, ſa partie extérieure étoit auſſi-ſolide & auſſi coriace qu'un
" morceau de colle-forte qui auroit été humecté dans de l'eau."

([a]) ☞ Il y a lieu de croire que, dans ce cas ſingulier, où l'ouverture de l'*Artère* ſe trouvoit répondre à la partie la plus cylindrique du *Fémur*, le point-d'appui ſe trouva favoriſé par la ſolidité du caillot que s'étendoit vraiſemblablement ſous l'*Artère* ; car autrement ce tube eut été très-difficile à fixer en place.

ſi

ſi je pouvois conſtruire un *Bandage* qui fut capable d'occuper conſtamment la place de mon doigt, la guériſon devoit naturellement s'enſuivre. J'imaginai ſur le champ ce moyen; j'en coupai le modéle en carton, il fut approuvé, éxécuté & appliqué le même jour. Il fut conſtruit ſur les mêmes principes que celui que j'ai decrit ci-deſſus, voy. Pl. v, avec cette différence ſeulement qu'il y a une troiſiéme platine *a*, *a*, qui ſert à faire la compreſſion ſur l'ouverture de l'*Artère* par le moyen d'une petite éminence, *b*, *b*, *b*, de figure piramidale ſituée au centre de la partie interne de cette 3^me^ platine. Cette protubérance force la partie du caillot, qui répond à l'orifice, à y entrer, & à en prendre la forme; il ſe colle aux lévres comme je l'ai déja dit, & s'y rend adhérent de façon qu'il ne peut plus en ſortir. Le deux autres platines, *c*, *c*, *c*, *c*, en s'écartant l'une de l'autre, ſervent en même tems de point-d'appui à celle qui fait le point de compreſſion ſur l'*Artère*. L'écartement des deux platines, qui ſont jointes enſemble horizontalement, ſe fait par le moyen d'une vis, *d*, *d*, a tête large & plate, cannellée ſur ſes bords, ſituée au centre de ces mêmes platines & qui les traverſe l'une & l'autre verticalement. La *vis* chemine dans un écrou ſoudé ſur la platine ſupérieure. Par le moyen de cette *vis* l'on peut augmenter ou diminuer, à volonté, le point de compreſſion. Pour que la preſſion ſoit plus éxacte, les *Courroies* ſont au nombre de trois, *e*, *e*, *e*, une ſeule très-large ſeroit inſuffiſante; elles ſont attachées par leurs extrémités à ſix *Ardillons*, *f*, *f*, *f*, *f*, *f*, *f*, trois de chaque côté de la platine ſupérieure. Ces *Ardillons* ſont paralleles les uns

aux

aux autres : les *Courroies*, fans être attachées à la platine qui agit fur l'*Artère*, paffent deffous deux brides *g*, *g*, de même métail que la platine, & rivées à fa partie, pour former deux ponts à fa partie externe : elles empêchent les *Courroies* de s'écarter les unes des autres : elles font prifes d'un morceau le plus épais d'un cuir de vache bien apprêté & bien alongé pour éviter qu'il ne fe relâche, ce qui feroit un très-grand inconvénient. Ces trois platines étoient plus grandes qu'elles ne font repréfentées dans la planche ; elles étoient même plus larges & plus étendues que la tumeur, parce qu'étant plus larges les *Courroies* ne touchoient pas la *Peau* & formoient un efpéce de pont en dedans & en dehors de la *Cuiffe* qui facilitoit la circulation des liqueurs ([a]), & l'action des *Mufcles*, tandis que la preffion modérée fur le *caillot* en facilitoit l'entrée dans l'orifice de l'*Artère*, fans en boucher totalement le calibre. Cette compreffion, ainfi proportionnée, donna non feulement toute l'aifance poffible au Malade, mais elle lui procura une guérifon plus prompte que l'on n'avoit pu l'efpérer. Mr. le Chevalier de MALIJAC, qui avoit gardé le lit pendant 18 mois, marcha dès le premier jour dans fa chambre ; il fut en état le troifiéme jour de fortir & de faire plus d'une demie lieue à pied avec prefqu'autant de facilité qu'il avoit jamais fait auparavant fon accident ; il ne fe plaignit d'abord que de la pefanteur du *Bandage*, dont les parties principales étoient d'acier. J'ai eu occafion d'en faire

([a]) Les compreffions que l'on fait à un ANEVRISME foit devant ou après l'opération doivent être ménagées, autant qu'il eft poffible, de façon que le paffage du Sang foit libre au travers des vaiffeaux anaftomofés, Remarque XX, du Docteur HUNTER.

d'autres

d'autres depuis ce tems là que j'ai éxécutés en cuivre jaune ou en argent bien écrouis, ils en font plus légers. Mais quoiqu'il en fut, Mr. de MALIJAC s'accoutuma bien-tôt au *Bandage* : la *Jambe* revint, dans l'efpace de trois jours, à fon état naturel : très-peu de jours après la *Cuiffe* commença à reprendre fon embonpoint ; il fut parfaitement guéri au bout de trois femaines, quoiqu'il eut marché pendant cet intervalle plus de trente lieues, fupputées par le chemin qu'il faifoit tous les jours. La précifion dans l'éxécution du *Bandage* fut fi heureufe qu'il refta fixé en fa place pendant les trois femaines, fans qu'il fe foit recontré la moindre occafion de l'ôter ; je n'eus d'autres foin, pendant deux ou trois jours, que de refferrer la *vis* de quelques pas, en proportion de l'alongement des *Courroies*, & de l'affaiffement de la garniture des *platines*. On comprend qu'elles éxigérent d'abord une garniture moléte qui devint inutile par la fuite. Le Malade prit enfuite fur lui le foin de ménager les dégrés de compreffion à mefure que la *Cuiffe* reprenoit fon embonpoint, en lachant de tems-en-tems la *vis*.

Les compreffions entendues & ménagées avec intelligence font d'un fervice infini en Chirurgie : elles méritent beaucoup plus d'attention que l'on ne penfe communément. La perte d'un *Membre*, qui coûteroit peut-être la vie à un Malade, peut quelque-fois être prévenue par des machines fimples dans leurs conftructions, & aifées dans leur application. Si elles ne réuffiffent pas toujours elles ne peuvent pas nuire ; on ne rifque rien de les tenter.

Je

Je me propose de donner un traité sur les *Bandages* pour les HERNIES, dans lequel ces sortes de machines particulières seront comprises, ainsi je ne m'arrêterai pas ici à en décrire les avantages : il me suffit de dire que j'ai guéri par la compression plus des deux tiers de plusieurs milliers de personnes attaquées de DESCENTES, surtout dans le nombre des pauvres des Hôpitaux & des Paroisses de PARIS qui m'ont été confiés pendant vingt ans. Quelques-unes de ces DESCENTES avoient trente & trente deux pouces de circonférence ([a]).

Je pourrois donner un dénombrement des ANEVRISMES faux que j'ai vu guérir, & que j'ai guéris moi-même par la compression.

Je pourrois citer plusieurs personnes de l'un & l'autre séxe que j'ai guéries de l'*incontinence* d'urine par la compression.

J'ai pu arrêter l'écoulement d'Urine, & j'ai même remédié quelque-fois, par la compression, à des *Fistules* qui avoient été les suites de la *Lithotomie*.

Je pourrois décrire un *Bandage* compressif que j'éxécutai pour arrêter le *Sang* de l'*Artère* radiale, dans un cas où la *Ligature* eut causé la perte de la main.

Les Mémoires de l'Académie de Chirurgie sont enrichis de machines propres à arrêter les *Hémorragies* des *Artères*

([a]) ☞ Voyez mon traité sur les HERNIES, p. 135. 3^e^. obser. & Instructions familières sur ces maladies. On trouve dans la préface de la 5^e^. édition, pag. 11, l'histoire d'une DESCENTE de 32 pouces de circonférence, en un homme de 66 ans, guérie radicalement par le seul usage du *Bandage*.

intercostales par le principe de la compression, que j'ai pu simplifier.

Je pourrois décrire le *Bandage* que j'ai employé pour la réunion & la guérison parfaite de la *Rotule* cassée en travers, en la personne d'un sauteur de profession qui a pu reprendre les fonctions de son état, sans aucun inconvénient.

Je pourrois donner encore la description d'un *Bandage* par lequel j'ai réuni les *Os Pubis* dont la *Symphise* avoit été écartée dans un accouchement laborieux.

Je détaillerois aussi la construction d'un *Bandage* particulier pour supporter le *Ventre* dans la grossesse, & prévenir les fausses couches qui proviennent de la foiblesse des *Ligamens* de la *Matrice* ([a]).

J'aurois encore à donner la manière de rechercher des points d'appui dans les cas où on ne les trouve pas naturellement établis près les endroits où doivent se faire les compressions.

Je pourrois donner des régles importantes sur les compressions nécéssaires contre les courbures des os dans le *Ra-*

([a]) ☞ Les avantages de ce *Bandage* sont décrits dans la 5^e^. édition de mes Instructions Familières, en Anglois, p. 40, à LONDRES chez LACY Libr. *St. Martin's Lane.*

chitis

chitis, toujours préférables à ces fers lourds, fatiguans & ſouvent dangereux, dont on charge en vain les Enfans.

Il me feroit enfin aiſé de juſtifier par l'expérience que bien des maladies ont été guéries, & que la vie d'un grand nombre de ſujets à été conſervée par l'uſage des compreſſions méthodiquement éxécutées. Ces ſimple remarques devroient bannir de la pratique beaucoup d'opérations hazardées. Combien de Gens pleins de vie n'a-t-on pas vu périr dans des opérations faites à des HERNIES habituelles qui auroient pu guérir par la ſeule compreſſion. Je reviens à PARKER.

Si je n'avois eu à combattre que les deux premiers ANEVRISMES déja mentionnés, j'aurois pu, en amputant les deux *Cuiſſes*, ſauver la vie du malade, comme je me l'étois propoſé, mais je fus prévenu contre cette triſte reſſource par un autre ANEVRISME qui parut le ſecond jour de Mars. Le Malade me dit qu'il ne s'en étoit apperçu que la veille. Nous en fimes l'éxamen Mr. LA PEYRE, déja cité, & moi. Nous le trouvâmes à la partie ſupérieure de la *Cuiſſe* droite, au deſſous des *Glandes* de l'*Aine :* la tumeur étoit d'une figure ovale, de la longueur de deux pouces ; ſa direction croiſoit l'*Artère* un peu obliquement.

Cette tumeur, ainſi ſituée, m'engagea à éxaminer plus particulièrement tout le trajet de l'*Artère*. J'en trouvai deux autres de même nature, dont l'une étoit ſituée vers le milieu de l'*Artère* ; elle étoit groſſe comme une médiocre

 Chataigne,

Chataigne, elle paroiſſoit en avoir la forme, à peu de choſe près ; l'autre de moitié plus groſſe, & tout-à-fait ronde, étoit ſituée à deux travers de doigt plus bas.

J'appliquai ſur la première tumeur des Compreſſes & une Bande de Toile, en attendant que j'euſſe pu éxécuter un autre *Bandage* pareil aux deux premiers ; il fut prêt en peu de jours, & j'en fis l'application : je n'employai pour les deux autres tumeurs que des Bandes de Flanelle ([a]) que j'eus ſoin de changer de tems-en-tems : j'appliquai auſſi à la *Cuiſſe* droite de pareilles compreſſes & bandes, tant pour prévenir, autant qu'il étoit poſſible, toute autre dilatation, que pour affoiblir la pulſation de l'*Artère* ; quoique je fuſſe très-certain qu'il n'y avoit aucun moyen de ſauver la vie du Malade. L'humanité ne me permettoit pas de l'abandonner. Nos ſoins, même inutiles, ſont toujours conſolans pour les malheureux qui les demandent.

J'engageai Meſſieurs MIDDLETON & BROMFIELD à viſiter le Malade. Après avoir conſidéré ſon état avec attention, ils dirent qu'il n'y avoit rien à faire pour ſa guériſon. On le tranſporta le 19 Mars à l'Hôpital S[t]. GEORGE pour reſter ſous les yeux de tous les Médecins & Chirurgiens de

([a]) ☞ Les bandes de flanelle ſont plus ordinairement employées en ANGLETERRE que celles de toile, parce que la flanelle y eſt fort-commune, & que les toiles qui ſont généralement fabriquées avec des fils plats ſont trop-molles. Auſſi la charpie y eſt-elle bien plus belle & plus douce qu'elle ne l'eſt en FRANCE.

cet

cet Hôpital, il fut l'objet de la curiosité de toutes les personnes qui voulurent l'y aller voir. Tous convinrent d'une voix unanime qu'il étoit impossible de lui sauver la vie : on le renvoya chez lui quelque tems après ([a]).

De ces cinq ANEVRISMES il y en eut quatre qui subsistèrent jusqu'à la mort du Malade sans douleur, & sans apparence d'augmentation, mais le second, qui fut celui qui parut au *Jarret* droit, le fit souffrir considérablement, & éxigea tous les soins de l'Art. Son progrès fut de cent trente & quelques jours, au bout desquels arriva la mort que le malade désiroit depuis long-tems.

Au commencement de la maladie comme je l'ai fait remarquer plus haut, le Malade ne souffrit qu'une espéce d'engourdissement inquiétant. Mais lorsque la tumeur fut parvenue à un tiers de son plus gros volume, elle devint très-dure & douleureuse ; sa pulsation étoit si forte, qu'un poids de quatre livre posé dessus de niveau, étoit renversé à la 3.me ou 4.me pulsation. Les douleurs furent dès lors toujours en augmentant par intervalles, mais vers la fin du dernier mois, elles n'eurent aucune intermission, desorte que le Malade fut entièrement privé de sommeil & de repos, malgré les soins du Docteur MONRO Médecin de l'Hôpital St. GEORGE, qui

([a]) ☞ Il est d'usage à LONDRES de ne pas garder dans les Hôpitaux les Malades incurables : on les assiste chez eux, en leur procurant les médicamens nécessaires. Par ce moyen ces maisons étant moins chargées, les Malades résidens y sont mieux soignés.

lui prefcrivit les narcotiques proportionnément à l'état cruel où il fe trouva. Il n'eft pas poffible d'exprimer les douleurs qu'il paroiffoit fouffrir : perfonne ne pouvoit fupporter les cris qu'il faifoit, fans en être fi vivement touché que l'on évitoit de le voir autant qu'il étoit poffible. Je ne le vifitois jamais qu'il ne me priât d'ouvrir fa tumeur, pour mettre fin à fes jours malheureux. Il voulut plufieurs fois l'ouvrir lui-même avec un couteau, & il l'eut immanquablement fait, fi, malgré toutes les raifons que la religion pouvoit fuggérer à ceux qui l'affiftoient fpirituellement, on eut été affez-négligent pour en laiffer un à fa portée.

Vers la fin du mois de May, qui fut le tems ou cet ANEVRISME ceffa d'augmenter, il perdit la forme ovale qu'il avoit confervée depuis le commencement. Il s'étendit enfuite fort-irrégulièrement vers la partie inférieure & latérale interne du *Fémur*, en s'élevant vers la partie inférieure de cet *Os*, & retournant enfuite entre les deux *Condiles* il devenoit plus étroit au deffous du *Jarret*.

La groffeur de la *Cuiffe* oppofée avoit onze pouces de contour, & la *Cuiffe* Malade en avoit 28, d'où l'on peut juger que la tumeur avoir augmenté de dix fept pouces : mais la deftruction prefqu'entière de toutes ces parties, comme on va le voir, devoit rendre la tumeur beaucoup plus groffe. Son élévation n'avoit pas augmenté en proportion de fa longueur & de fa largeur. La *Peau* qui, jufqu'à ce tems là avoit confervé fa couleur naturelle, étoit plus mince à la partie qui répondoit au

haut

haut du *Condile* externe du *Fémur :* elle étoit bleuâtre, & mortifiée : les douleurs que le Malade sentoit dans la tumeur étoient pareilles, suivant son expression, à celle qu'auroit pu causer un chat en égratignant. La violence des douleurs ne pouvoit pas permettre le plus léger attouchement, sans une augmentation de peines insupportables. On n'appercevoit point alors de pulsation, & il y avoit plus de quinze jours que l'on n'en sentoit aucune. Dans cette extrémité Mr. ADAIR, Chirurgien général des Armées, visita le Malade ; il conseilla l'application du *Tourniquet* pour prévenir l'effusion subite du *Sang* lorsque la tumeur viendroit à crever ; ce que l'on avoit lieu de craindre à chaque moment. Mr. WATSON Chirurgien voisin du Malade prit sur lui le soin de le poser, & donna les avis nécessaires à son usage, lorsque l'instant critique devoit arriver.

Le 14e. de Juin suivant à sept heures du matin, l'effusion survint ; le Malade se sentit mouillé ; la frayeur s'empara de lui ; il n'eut pas la force de serrer le *Tourniquet* ; sa femme, autant effrayée que lui, appella un voisin qui fit cet office ; le *Sang* fut arrêté. Pendant cet intervalle qui ne dura pas quatre minutes, le Malade perdit plus de deux livres de *Sang*. L'appareil qui consistoit en compresses & en bandes, car il y avoit long-tems que l'on avoit abandonné l'usage du *Bandage* particulier, empêcha de juger si le *Sang* sortit en jet ou en nappe. Mr. WATSON fut le premier informé de ce qui étoit arrivé ; il trouva l'ouverture de la tumeur assez-large pour y introduire son petit doigt. Cette ouverture formoit

à

à sa circonférence une petite émineuse fongeuse ([a]), il appliqua dessus de la charpie séche & rétablit l'appareil.

Le lendemain matin, 15 du mois, les chairs de la *Cuisse* s'étant affaisées, le *Sang* coula aussi-long-tems & en même quantité ; il fut arrêté de la même manière : le 16 pareille chose arriva avec les mêmes circonstances. Ce jour là il parut encore une autre tumeur *anévrismale* vers la partie supérieure de la *Cuisse* gauche, environ de la grosseur d'un pouce, en toutes dimensions : le 17 au matin le Malade tomba dans des mouvemens convulsifs ; ils furent toujours en augmentant jusques vers les quatre heures de l'après-midi, qu'ils devinrent si violens que le *Tourniquet* en fut déplacé, & il fut ne pas possible d'arrêter le *Sang :* toutes les peines & la vie de cet infortuné finirent par l'*Hémorragie*.

Le jour suivant je fis l'ouverture du cadâvre en présence du Docteur Monro, de Messieurs Watson, Hunter, Jenty, Le Gout, La Peyre Chirurgiens, & celébres en Anatomie.

Comme nous ne soupçonnâmes aucun désordre dans la *Tête*, nous commençâmes par le *Thorax*. Le *Cœur*, l'*Aorte*

([a]) ☞ L'ouverture de la tumeur, après la mort, fit juger que cette éminence qui paroissoit *fongeuse*, étoit la substance du *caillot*, qui avoit été forcée au travers de la destruction de la *Peau* dans un point, où elle avoit paru noire, amincie & usée quelques jours auparavant.

ascendante

aſcendante & deſcendante & les *Artères* du *Bas-ventre* parurent n'avoir ſouffert aucun changement.

Nous paſſâmes à l'éxamen des *Artères* crurales. Celle du côté gauche étoit dilatée à ſa ſortie du *Ventre*, très-peu en deçà des *Glandes* de l'*Aine :* elle étoit éxactement ronde, & avoit un pouce & demi de diamétre : les membranes de la partie dilatée nous parurent être de l'épaiſſeur naturelle ; ſa membrane interne étoit remplie de rides inégales, qui vraiſemblablement furent produites par l'affaiſement ; d'ailleurs elle ne contenoit rien d'extraordinaire dans ſa cavité.

On voit par cette deſcription quel aſpect différent cet Anevrisme offre pendant la vie & après la mort : pendant la vie la tumeur étoit deux fois plus groſſe qu'après la mort, & elle avoit une direction tranſverſale, au lieu de répondre à la forme longitudinale de l'*Artère* ; mais après la mort elle étoit ronde. L'impulſion du *Sang*, dans le tems de la circulation, explique, ſans la moindre difficulté, la raiſon de ces différences.

Les deux petites tumeurs du même genre ſituées à la partie moyenne, & à la partie inférieure de la même *Artère*, étoient rondes : celle de la partie moyenne excédoit le calibre naturel de l'*Artère* d'environ la moitié de ſa groſſeur ; celle de la partie inférieure, l'excédoit d'environ un tiers. Les membranes de l'*Artère*, aux endroits dilatés, avoient conſervé leur épaiſſeur naturelle.

 Pour

Pour ce qui eſt de l'ANEVRISME du *Jarret* droit, nous ne pûmes y trouver aucun veſtige de l'*Artère*, excepté un très-petit lambeau d'une figure fort-irrégulière, d'environ deux travers de doigt de longueur, le reſte ayant dû avoir été détruit par la mortification, auſſi néceſſairement provenue de la preſſion du *Tourniquet* que de la diſſolution des parties, qui accompagne toujours cette maladie. Ce petit lambeau de l'*Artère* étoit très-mince & adhérent à une maſſe *polypeuſe* qui faiſoit alors tout le caractère de la tumeur.

J'avoue qu'il ne fut pas aiſé de déterminer ſi l'*Artère* avoit été détruite par la *Gangréne* ou par l'oblitération de ſes membranes : l'une & l'autre peut-être y contribuèrent, ſi l'on conſidère que les *Ligamens*, les *Muſcles*, les *Tendons*, & le *Périoſte* étoient entièrement effacés, ſans qu'il y eut la moindre apparence qu'ils euſſent jamais éxiſté ; ſi l'on conſidère encore que la partie poſtérieure & inférieure du *Fémur* & le *Condile* qui répondoit à la tumeur étoient preſqu'entièrement conſommés comme par une *Carie* ([a]). Ce qui reſtoit de

([a]) ☞ Je ne voudrois pas abſolument affirmer que cette deſtruction ait été une *Carie* proprement priſe. La *Carie* eſt un pourriture des os, qui les rend poreux, & qui produit des ſéparations lamineuſes de leur ſubſtance : mais ce qui reſte des os, qui ont paru vouloir s'oppoſer aux progrès d'un ANEVRISME, ſi tout n'en eſt pas détruit, eſt à la ſurface d'une conſiſtance compacte, inégale, granuleuſe & ſableuſe ; tel étoit au moins le caractère de la petite portion du *Fémur* qui ſubſiſtoit après la mort de PARKER, & qui eut probablement été tout-à-fait détruite ſi le Malade avoit vécu plus longtems.

Le

de la tumeur consistoit en une masse informe d'un *Sang* coagulé. Cette masse *polypeuse* paroissoit composée de différentes

Le Docteur HUNTER, Remarque XI, fait observer que " de toutes les " substances animales, les *Cartilages* sont les derniers affectés par les com- " pressions, dans le corps vivant. Cela paroît probable par la connoissance " que nous avons de la structure & des usages des articulations." Mais il a été particulièrement confirmé dans cette idée par l'exemple d'un ANEVRISME de l'*Aorte* qui a donné occasion aux remarques qu'il a écrites. " La " constante pression de l'ANEVRISME sur le *Sternum* avoit détruit les *Tuniques* " de l'*Artère*, le *Périoste*, les *Os*, les *Muscles*, les *Tendons*, la membranne " *cellulaire*, la *Peau*, enfin tout ce qui s'est trouvé dans son chemin, excepté " les Cartilages des *Côtes* ; ils avoient été, à la vérité, poussés à côté, mais " presque sans altération de leur substance."

Qu'il me soit permis de faire une question. Que deviennent tant de substances détruites & anéanties à l'entour d'un ANEVRISME qui semble dévorer tout ce qui s'oppose à son extension ? En quelle manière se modifient-elles ? On ne peut pas dire que ces substances solides se liquifient, & qu'elles prennent la voie de la circulation. Par quelles routes passeroient-elles ? On sçait que les vaisseaux de toute espéce subissent le même sort, avec cette différence néanmoins qu'ils doivent être les derniers exposés à la dissolution, puisque la *Jambe* de PARKER, quoique gonflée jusqu'au degré d'extension le plus considérable, n'avoit donné la moindre marque de *Gangréne* pendant la vie, ni de *Putréfication* après la mort ; cette *Jambe* nous parut le jour de nos recherches aussi saine d'ailleurs que l'autre ; le gonflement même s'étoit dissipé depuis la mort de plus des deux-tiers. Remarquons encore que les Tissus *adipeux* & *cellulaire* n'étoient infiltrés d'aucune sérosité. J'ai bien de la peine à croire que le *Sang* soit capable de dissoudre, si insensiblement que cela se puisse faire, la substance des *Os* ni celle des autres parties, & qu'il les emporte avec lui, comme le Docteur HUNTER le conjecture ; car le *Sang* n'agit pas immédiatement sur les

férentes couches qui différoient encore entre elles par des substances, plus ou moins solides & épaisses, adhérentes les unes aux autres par l'interposition d'une espéce de *Mucus* très-gélatineux.

Nous examinâmes ensuite l'*Artère* crurale du côté gauche, à sa sortie du *Ventre*, un peu plus bas que le *Ligament* de FALLOPE nous trouvâmes un ANEVRISME : il n'y avoit que la moitié du calibre de cette *Artère* du côté du *Pubis* qui fut dilatée ; la tumeur avoit environ un pouce de longueur. Les membranes de l'*Artère* à l'endroit dilaté, étoient de la même consistance & épaisseur que dans l'état naturel ; cette tumeur n'avoit paru que le jour qui précéda la mort. Il ne se trouva rien de particulier dans toute la longueur de cette *Artère* ; mais à son extrémité, à l'endroit où elle prend le nom de *Poplytée*, dessous le *Jarret* nous vîmes un autre ANEVRISME ; c'étoit celui qui s'étoit formé le premier : il étoit de la grosseur d'un œuf de Poule, & avoit la figure d'une Poire ; il sembloit n'avoir pas grossi

Os pour pouvoir les détruire, & emporter en même-tems par son torrent les parties dissoutes. On ne trouve aucune collection de matières solides ni fluides aux environs d'un ANEVRISME. Rien ne fait tumeur que les *caillots* polypeux qu'il renferme dans ses tuniques. Que deviennent donc toutes ces substances à mesure qu'elles se détruisent ? La Question me paroît très-difficile à résoudre, & comme mon principe est de ne rien expliquer que par la structure des parties ; je m'arrête ici où il n'y a aucune partie qui puisse guider mon entendement. Je n'ose pas même supposer une absorption au travers des tuniques le l'*Artère*, ce n'est pas sa fonction, le tronc de la *Veine* est trop-gêné dans son action pour cet effet. Je laisse à d'autres le soin d'expliquer ce Phénomène.

depuis

depuis le 25 Février; il avoit deux pouces de largeur, & deux pouces & demi de longueur; ses *Tuniques*, quoique fort-dilatées, avoient conservé leur épaisseur naturelle; il contenoit une substance *polypeuse* très-solide, & qui étoit si adhérente à la membrane interne de l'*Artère* qu'elle sembloit en faire partie; elle en remplissoit les deux-tiers ([a]). Cette substance *polypeuse* étoit divisée en plusieurs colonnes de différentes grandeurs, suivant la longueur de l'*Artère*. Son adhérence avec le tube *artériel* étoit à la partie qui répondoit aux *Os* du *Jarret*, de façon que le *Sang* ne passoit pas au travers du *Polype*, puisque son cours étoit libre entre le *Polype* & la partie de l'*Artère* qui répondoit à l'extérieur du *Jarret*.

Ce qu'il y a de particulier à observer dans cette relation est la multiplicité des Anevrismes. Les Auteurs nous ont bien donné des éxemples de tumeurs de cette espéce monstreuses par leur étendue, & destructives dans leurs effets, mais aucun, si je ne me trompe, n'a encore décrit une observation dans laquelle on trouve, tout-à-la fois dans le même sujet, six Anevrismes.

Les Anevrismes qui se forment vers le *Cœur* dans l'*Aorte* ascendante, sont généralement plus gros que les autres, parce que ses tuniques, étant plus épaisses, sont plus capables de

([a]) ☞ Cette observation fait voir que le précepte du Docteur Hunter note ([a]) de la page 194, n'est pas général, & que les *Caillots* peuvent se former dans toute *Artère* dilatée, qu'elle ait des pertuis ou qu'elle n'en ait pas.

s'étendre

s'étendre que celles de toute autre *Artère:* d'ailleurs la colonne du *Sang* y a beaucoup plus de puiſſance. Mais il eſt étonnant que la *Poplytée* puiſſe acquérir ſix pouces de diamétre, étant ſi petite en comparifon l'*Aorte*, & ſi éloignée du *Cœur*.

Il eſt demontré, par les ANEVRISMES ci-deſſus, que, dans le commencement & dans le progrés de la dilatation, les membranes des *Artères* ſemblent ne rien perdre de leur épaiſſeur naturelle, & que, lorſque ces tumeurs ſont parvenues à leur dernier état, les *Tuniques* en deviennent par dégrés extrêmement minces, & ſe détruiſſent totalement. Ce phénomène s'explique par les grandes extenſions de la *Matrice*, dans leſquelles elle ne perd rien de ſon épaiſſeur naturelle. L'épaiſiſſement de la membrane d'une tumeur *enkyſtée* aide encore à prouver ce fait.

Les cauſes internes des ANEVRISMES, comme je l'ai dit d'abord, ſont très-difficiles à déduire. Dans le ſujet qui fait l'objet de ce Mémoire, il ne ſe trouva aucun veſtige d'ulcération, dans l'intérieur des *Artères* crurales, capable d'en avoir affoibli les tuniques. Si la cauſe eut pu être attribuée à une *Atonie* générale, il eut été bien difficile de comprendre pourquoi les *Artères* crurales fûrent les ſeules affectées, tandis que celles du *Thorax* & de l'*Abdomen* échappèrent à ce vice général, elles qui ſont le plus communément ſujettes aux dilatations *anévriſmales*.

Cependant

Cependant ces ANEVRISMES ſurvinrent ſucceſſivement & groſſirent peu-à-peu ſans aucune cauſe interne ni externe, au moins apparente, & dans un tems le moins ſuſpect : le Malade avoit perdu une aſſez-grande quantité de *Sang* pour affoiblir la puiſſance de ce fluide contre celle des *Artères :* il avoit été ſaigné avec raiſon pour remédier à l'étranglement ; & il avoit été obligé de garder le régime le plus éxact, pendant ſa première maladie, de façon que le *Sang* devoit avoir moins d'action ſur les *Artères*, & que leur réaction devoit en proportion être beaucoup plus libre.

Le propre de l'ANEVRISME vrai eſt de détruire, par ſes fortes pulſations toutes les parties, même les plus ſolides, qui s'oppoſent à ſon progrès, *Gutta cavat lapidem &c.* Si la tumeur du Malade en queſtion eut continué, comme cela eſt arrivé à pluſieurs, pendant trois ou quatre ans, il n'eſt pas douteux que le *Fémur* & peut-être toute l'articulation euſſent été entièrement détruits. On a vu des cas ou le *Sternum*, les *Côtes* & les *Vertébres* ont été preſqu'effacés, & quelque-fois, tout-à-fait anéantis par des ANEVRISMES de l'*Aorte*.

La puiſſance du fluide *artériel* ſur les parties les plus ſolides du corps ne paroîtra pas ſurprenante, ſi l'on conſidère qu'un STEATOME, de la groſſeur d'une petite Noiſette, a été capabale de ſe former une cavité dans la table externe d'un des *Sinus* frontaux ; l'obſervation ſuivante en fournit la preuve.

Le

Le 15 Juillet 1759, j'extirpai, en préſence de M.rs JENTY & LA PEYRE Chirurgiens, une *Loupe* qui s'étoit élevée ſur la partie moyenne antérieure du *Sinus* ſourcillier, du côté gauche, d'un jeune homme de vingt ans. La Maladie avoit commencé trois ſemaines après la naiſſance ; elle n'avoit pas acqui une groſſeur proportionnée, au tems qu'elle avoit été à croître.

Je fis ſur la tumeur une inciſion parallèle au *Sourcil* dans l'intention que j'avois d'emporter tout le *Kyſte*, & de ne faire qu'une Plaie ſimple, qui eut pû être guérie en deux ou trois jours ; mais il ne me fut pas poſſible d'en détacher la partie poſtérieure, parce qu'elle formoit une appendice fort-étroite, qui entroit dans un enfoncement de l'*Os :* je ne m'en apperçus qu'après avoir coupé le *Kyſte* en deſſous. La matière qui en ſortit avoit la conſiſtance de ſuif congelé. Lorſqu'elle fut entièrement évacuée, je reconnus la forme de la cavité de l'*Os* ; elle étoit circulaire ; elle avoit environ deux lignes de diamétre, & trois lignes, & demie de profondeur. Le *Péricrane* en tapiſſoit l'intérieur.

Je conſommai le *Kyſte*, qui reſta dans l'enfoncement, avec la pierre infernale, & je pris toutes les précautions pour éviter de toucher le *Péricrane*. La guériſon ſe trouva compléte au bout de dix jours : mais l'entrée du pertuis n'ayant pas pu être couverte entièrement par la cicatrice de la *Peau*, parce qu'il n'y eut point de végétation interne, il a toujours reſté une petite ouverture dans laquelle la tête de la plus petite

petite épingle auroit de la peine à entrer. Il n'y a jamais eu d'écoulement qui ait pu donner à cette ouverture le caractère de *Fistule.*

Si l'enfoncement de la table externe du *Sinus* sourcillier avoit été formé dès le commencement que la tumeur avoit paru, l'*Os* étant alors très-mince & très-foible, ou si la pression du chapeau sur la *Loupe* l'avoit, par laps de tems, forcé de s'enfoncer dans l'*Os* pour s'y loger, sont des questions difficiles à résoudre. Il me suffit de faire observer que si le *Stéatôme*, dont l'humeur n'a aucun mouvement, & dont le *Kyste* n'a aucune pulsation sensible, est capable de former un enfoncement dans un *Os*, si mince qu'il puisse être, l'ANEVRISME peut, à bien plus forte raison, produire la destruction totale des parties les plus solides qui s'opposent à son progrès.

Il est de très-grande conséquence pour les jeunes Chirurgiens de prendre garde que, lorsque l'ANEVRISME est parvenu à son plus haut dégré d'extension, on n'y sent plus de pulsation, parce que ses membranes commencent alors à s'amincir, & qu'elles perdent leur ressort. En pareils cas, il faut être fort-attentif à la nature de la tumeur. On peut, faute de soin, la prendre pour un *Apostême*. Je fus témoin, dans l'année 1720, de l'ouverture d'un ANEVRISME du tronc de la crurale, à la partie moyenne de la *Cuisse*, qui fut pris pour un *Abcès* par un très-grand praticien ([a]). Ce sont quelque-fois

([a]) ☞ GERMAIN Chirurgien en chef de l'*Hôpital* S[t]. ELOY à MONTPELLIER.

les plus habiles qui commettent les plus grandes fautes; il s'y trompa, parce qu'il n'avoit trouvé aucune pulsation dans la tumeur. Le Malade mourut, sans qu'il fut possible d'arrêter le *Sang*. On trouve de pareils exemples dans PARE' & dans PALFIN.

EXPLICATION DE LA PLANCHE IV.

BANDAGE pour l'ANEVRISME faux, & l'ANEVRISME vrai.

FIGURE I. Coupe.

a. VIS à tête large & plate, canellée sur ses bords, pour la mouvoir facilement sans tournevis.

b. PLATINE supérieure, concave, de cuivre jaune bien écroui, laquelle porte l'écrou de la *vis*.

c. PLATINE inférieure, concave & de même cuivre, avec ses bords relevés pour en adoucir l'arrête. La chape *h*, soudée au dessus, contient la contrerivure mobile du bout de la *vis*.

FIGURES II & III.

Les PLATINES, supérieure & inférieure, vues par le dessus.

d, *d*; *e*, *e*. Deux COURROIES servant à fixer la *Platine* inférieure sur la tumeur.

f, *f*,

Pl. IIII.

Fig. 1.

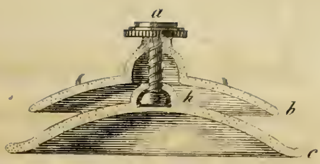

Fig. 2.

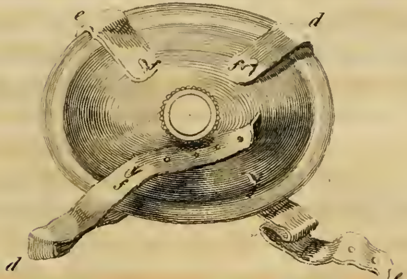

Fig. 3.

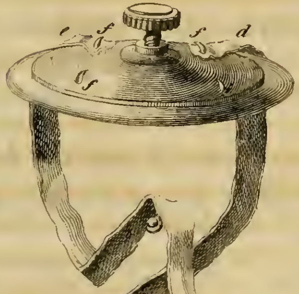

Fig. 4.

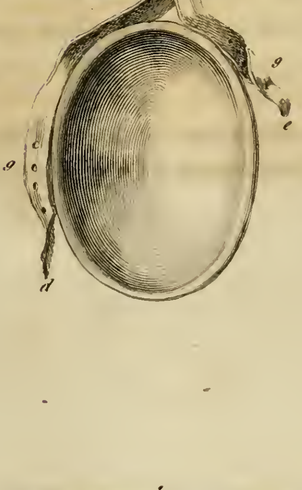

P. Morell sculp.

f, *f*, *f*, *f*. Quatre ARDILLONS ou crochets rivés ſur la platine ſupérieure, à deux deſquels ſont attachées les *Courroies* par une de leurs extrémités *d*, *e* ; *d*, *e*.

g, *g*. BOUTS des mêmes *Courroies*, percés de pluſieurs trous pour les attacher aux deux *Ardillons* correſpondans, après avoir ceint la partie du corps où ſe trouve l'ANEVRISME.

FIGURE IV.

La PLATINE inférieure, ovale, & concave, avec ſes bords relevés, vue par le deſſous.

EXPLICATION DE LA PLANCHE V.

BANDAGE pour l'ANEVRISME faux.

FIGURE I.

Le BANDAGE vu par le deſſus.

FIGURE II.

Le même BANDAGE vu par le deſſous.

FIGURES I & II.

a, *a*. PLATINE ovale, & courbe, ſuivant la forme des parties, pour la compreſſion ſur l'ouverture de l'*Artère*.

b, b, b. PROTUBERANCE de forme conique, ſur un plan ovale, au centre inférieur de la même *Platine*, deſtinée à forcer la partie du Caillot qui répond à l'ouverture de l'*Artère* à y entrer par la compreſſion.

c, c, c, c. Deux PLATINES, l'une ſupérieure l'autre inférieure, telles que celles de la planche précédente, unies par la *vis d, d,* dont le mouvement produit l'écartement, ſervant de point d'appui oppoſé à la platine *a, a,* laquelle fait la compreſſion ſur le caillot par la *Protubérance b, b, b.*

b, b; c, d; c, d. Coupes des trois PLATINES, pour en mieux démontrer la diſpoſition & les différences.

e, e, e. Trois COURROIES qui doivent être attachées par leurs extremités aux ſix *Ardillons* ou crochets *f, f, f, f, f, f,* poſés parallélement, & rivés à la *Platine* ſupérieure.

g, g, Deux BRIDES ſous leſquelles paſſent les *Courroies,* ſans être arrêtées à la *Platine* de compreſſion *a, a.* Ces *Courroies* forment deux ponts, un de chaque côté du membre malade, pour ne pas gêner la circulation du *Sang* & des *Humeurs.*

OBSER-

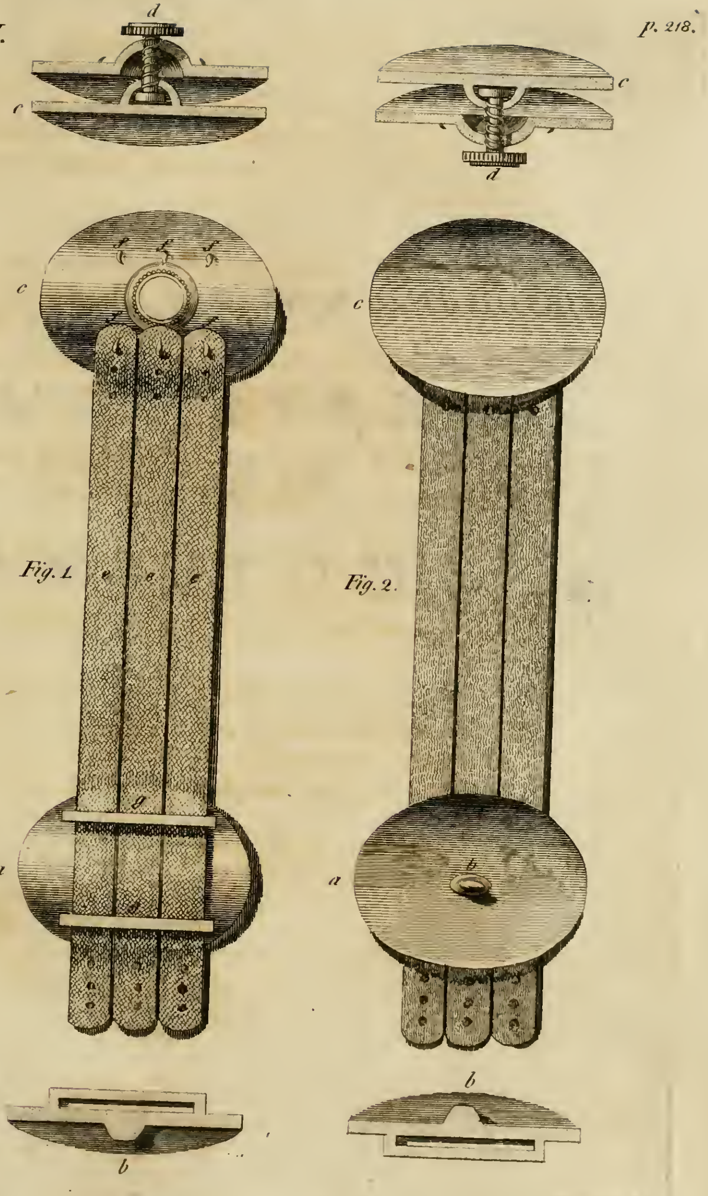
d
c
f f f
c
e e e
g
a
g
b
c
d
c
a
b
b
Fig. 1.
Fig. 2.

DE L'ANEVRISME PAR ANASTOMOSE.

OBSERVATIONS

SUR

Une eſpéce particulière d'ANEVRISME,

Par le Docteur HUNTER,

Tirées du ſecond volume d'un ouvrage intitulé OBSERVATIONS & RECHERCHES de MEDECINE, par une Société de Médecins. Deux volumes in 8°, imprimés à LONDRES en 1757 & 1762.

J'Annonçai, *c'eſt le Docteur* HUNTER *qui parle*, dans le premier volume ([a]) de ces Mémoires une eſpéce particulière d'ANEVRISME dont, autant que je puis le croire, aucun Auteur n'a parlé, ſçavoir, lorſqu'il y a une Anaſtomoſe, ou une communication immédiate entre l'*Artère* & la *Veine*, à l'endroit où le Malade a été ſaigné, l'*Artère* ayant été ouverte par la lancette qui a traverſé tout le calibre de la *Veine*; de façon que le *Sang* paſſe directement de l'*Artère* dans la *Veine*, & que delà il eſt porté au *Cœur*.

([a]) Vol. I. art. 27. réfl. 3.

Il

Il eſt à ſuppoſer que, dans ce cas, ſi jamais il arrive, la lancette eſt plongée dans l'*Artère* au travers de la *Veine*, & qu'il y aura trois Plaies à ces deux Vaiſſeaux, ſçavoir deux à la *Veine* & une à l'*Artère*, & que ces trois Plaies, dans la même direction, répondront preſque toutes trois à celle de la *Peau*. Tous les Chirurgiens ſçavent que cela eſt arrivé ſouvent dans l'opération de la *Saignée*. On s'apperçoit communément de cet accident par l'impétuoſité avec laquelle le jet du *Sang* ſort, par ſes ſecouſſes alternatives qui répondent à l'oſcillation del'*Artère* ([a]) & par la difficulté que l'on a à l'arrêter.

Il faut encore ſuppoſer que l'orifice de la *Peau* & celui de la *Veine* qui y répond ſe cicatriſent comme à l'ordinaire, mais que la Plaie de la partie poſtérieure de la *Veine*, & celle de l'*Artère* reſtent ouvertes, comme la Plaie de l'*Artère* faite dans l'ANEVRISME faux, & que par ce moyen le *Sang* paſſe directement du tronc de l'*Artère* dans celui de la *Veine*. Toute extraordinaire que cette ſuppoſition paroiſſe, elle ne diffère en effet de l'ANEVRISME faux que par une ſeule circonſtance, qui eſt que la Plaie poſtérieure de la *Veine* reſte ouverte auſſi bien que celle l'*Artère*. Mais cette ſeule

([a]) ☞ Ce précepte ne doit pas être pris trop-à la rigueur, car il arrive quelque-fois que le *Sang* ſort par ſecouſſes & avec la même impétuoſité, ſans que l'*Artère* ſoit ouverte, lorſqu'elle ſe trouve ſous la *Veine* & que ſon diamétre eſt fort-large, particulièrement lorſque le Malade à la *Fiévre*. Le Chirurgien peut s'aſſurer aiſément contre ſon inquiétude, en appuyant le pouce plus bas que l'orifice de la *Peau*; le *Sang* alors ceſſe de couler, ce qui ne feroit pas ſi l'*Artère* étoit ouverte; il faut faire la même choſe pour l'arrêter quand on en a tiré aſſez, ſans quoi l'on a beaucoup de peine à fixer l'appareil.

cir-

circonſtance fera une grande différence dans les ſymptômes, dans la diſpoſition de la maladie, & dans la manière de la traiter ; ce qui rend la connoiſſance de cet ANEVRISME très-importante.

Il différera principalement de l'ANEVRISME faux par ſes ſymptômes, en ce que la *Veine* ſe dilatera ou deviendra *variqueuſe* ; elle aura une pulſation tremblante à cauſe du *Sang* qu'elle reçoit de l'*Artère* par le moyen de ſon *Anaſtomoſe*. On y entendra un ſifflement, ou un bruit pareil à celui de l'air que l'on fait ſortir d'une ſeringue. Ce bruit ſe répétera à chaque pulſation. Le *Sang* de cette tumeur ſera tout-à-fait ou preſqu'entièrement fluide, parce qu'il ſera toujours en mouvement. L'*Artère* deviendra, à ce que je penſe, plus groſſe le long du *Bras*, & plus petite au *Poignet*, qu'elle n'étoit dans l'état naturel : pour s'en aſſurer il faut comparer les oſcillations des *Artères* des deux *Bras* en deux différens endroits, ſçavoir, le long du *Bras*, & au *Poignet*. J'en donnerai la raiſon par la ſuite. Les perſonnes qui ont la moindre intelligence de la nature des *Artères* & des *Veines*, dans les vivans, comprendront aiſément les effets qui arriveront des ligatures ou des compreſſions faites ſur les Vaiſſeaux au deſſus & au deſſous de la partie bleſſée.

La diſpoſition de cette maladie ſera bien différente de celle de l'ANEVRISME faux. Celui-ci va toujours en augmentant à chaque inſtant par la puiſſance active du *Sang* artériel ; & ſi l'on n'y remédie pas, il faut à la fin qu'il ſe créve. L'autre parvient en très-peu de tems à l'état de groſſeur où il reſte ;

&

& si on ne le trouble pas, il ne cause aucun accident, parce que le *Sang* ne reçoit pas beaucoup de résistance qui s'oppose à sa sortie de l'*Artère*.

Le traitement propre à ces deux sortes d'ANEVRISMES sera donc différent, l'ANEVRISME faux éxigeant les secours de la Chirurgie, peut-être autant qu'aucune autre maladie que ce soit, au lieu que celui qui est fait par *Anastomose* ne demande, à ce que je crois, aucune assistance.

Si ces cas arrivent, on trouvera sûrement des différences entre eux en plusieurs petites circonstances, & particulièrement dans les formes des parties dilatées &c. Ainsi la dilatation des *Veines* peut se rencontrer en une *Veine* seulement ou dans plusieurs; elle peut s'étendre plus haut ou plus bas dans un cas que dans un autre &c, suivant l'ordre de ramification ou l'état des *Valvules* en différens sujets. La dilatation des *Veines* peut encore varier, suivant la grosseur de l'*Artère* qui aura été blessée, suivant la grandeur de son orifice, & suivant celui de la *Veine*.

Ces cas peuvent différer encore les uns des autres par la manière différente avec laquelle la Plaie de l'*Artère* sera jointe avec celle de la *Veine*. Dans certains cas, le tronc de la *Veine* peut-être collé avec celui de l'*Artère*, & la couche extrêmement mince du Tissu *cellulaire*, qui se trouve entre l'une & l'autre, peut, par le moyen d'une très-légère inflammation, & par la coagulation du *Sang* renfermé dans les interstices du rézeau, souder, pour ainsi dire, ensemble les deux orifices de ces vaisseaux, de façon qu'il n'y aura rien de semblable

à

à un canal entre l'une & l'autre, & alors toute la tumeur ſera, plus diſtinctement & plus régulièrement, une dilatation de la *Veine* ſeulement. Dans d'autres cas, le *Sang*, qui s'élance de l'*Artère* bleſſée, trouvant quelque difficulté pour entrer dans la *Veine*, peut dilater la membrane *cellulaire* qui eſt entre l'*Artère* & la *Veine*, en forme de ſac comme dans l'ANEVRISME faux, & faire une eſpéce de canal entre ces deux vaiſſeaux. Le tronc de la *Veine* ſera alors un peu éloigné de celui de l'*Artère*, & le ſac ſe trouvera principalement ſitué derrière la *Veine*. Il peut prendre une forme irrégulière ſuivant que la membrane *cellulaire* eſt plus lâche & plus diſpoſée à s'étendre dans un endroit que dans un autre, & ſuivant qu'elle eſt inégalement bridée par l'*Aponévroſe* du *Biceps*. Si le ſac eſt bien large, particulièrement lorſqu'il eſt d'une forme irrégulière, il n'eſt pas douteux qu'il peut s'y former des caillots intérieurement, comme dans les ANEVRISMES faux ordinaires.

J'ai vu la plus grande partie de ces variétés en éxaminant & en comparant deux cas que j'ai eu occaſion d'obſerver. J'ai donné ([a]), il a quelques-années, une courte deſcription du premier de ces cas, mais avec diſcrétion & méfiance, parce que cette maladie m'avoit été entièrement inconnue juſqu'alors, & qu'elle paroiſſoit incroyable, & incompréhenſible à quelques perſonnes. Je vais la rapporter encore, j'y ajouterai ce qui eſt arrivé à la Malade depuis le tems que j'en ai écris l'obſervation; & je confirmerai mon ſenti-

([a]) Premier vol. des Obſer. Rech. de Médic. ann. 1757.

ment par un autre éxemple que nous avons actuellement devant les yeux, & dont tous ceux qui ſont en cette ville peuvent s'aſſurer par leur propre éxamen.

I. OBSERVATION.

Il y a environ quatorze ans qu'une jeune Dame de Province, fut ſaignée à la Veine *Baſilique*, par un Chirurgien qui eut le malheur d'ouvrir l'*Artère*, après avoir traverſé la *Veine* de part-en-part. Il s'apperçut ſur le champ de l'accident par la violence & les ſecouſſes alternatives du jet du *Sang*. A l'inſtant que l'accident arriva, & pendant long-tems après, on employa tous les moyens que l'art put ſuggérer pour prévenir ou pour guérir l'ANEVRISME ; mais tous furent inutiles. Comme on avoit dit à la Malade, que l'ANEVRISME, qui avoit acquis un volume conſidérable, créveroit tôt ou tard, & qu'elle pouroit en perdre la vie, ſi elle ne le ſoumettoit pas à l'opération, elle vint à LONDRES pour conſulter ſur ſon état.

Cette *Tumeur* me parut ſi ſingulière & ſi différente de toutes celles de ce genre, que j'avois vûes, qu'elle excita ma curioſité & toute mon attention ; elle m'engagea à l'éxaminer avec ſoin de toutes les manières différentes. Les *Veines* ſituées au pli du *Bras*, & particulièrement la *Baſilique*, qui avoit été ouverte, étoient prodigieuſement groſſes à cet endroit, & revenoient par dégrés à leur diamétre naturel, à la diſtance d'environ deux pouces au deſſus & au deſſous du *coude*. Quand on les vuidoit par la compreſſion, elles ſe rempliſſoient preſqu'auſſitôt

tôt qu'on la cessoit; cela arrivoit même lorsque l'on fixoit une ligature très-serrée autour de l'*Avant-bras* immédiatement au dessous de la partie affectée. Quand la ligature étoit serrée, & même après qu'elle avoit été ôtée, si l'on pressoit l'*Artère* avec le doigt à l'endroit où la *Veine* avoit été ouverte dans la saignée, les *Veines* diminuoient & leurs diamétres devenoient fort petits. Il y avoit un gonflement ou une plénitude générale dans tout l'espace qui forme le pli du *Bras*, & dans le trajet de l'*Artère*, laquelle sembloit être plus grosse, & avoir une pulsation plus forte, depuis le haut du *Bras* jusqu'en bas. Il y avoit aussi une pulsation très-marquée dans toutes les *Veines* qui étoient dilatées. Cette pulsation répondoit à celle de l'*Artère*. On entendoit dans ces *Veines*, un sifflement & un mouvement pareil à un tremblement, qui se faisoit sentir d'une manière très-particulière à l'endroit de la piquure ; ce bruit & ce mouvement se perdoient insensiblement un peu au dessus & au dessous.

Quoique je n'eusse jamais pensé auparavant qu'un tel Anevrisme put avoir lieu, je fus si bien convaincu par les symptômes celui-ci, que sa cause venoit de la communication de l'*Artère* avec la *Veine*, que mon avis fut de n'y rien faire, tant qu'il n'y surviendroit pas de changement plus remarquable. J'expliquai à la Malade mes idées sur son état, de façon qu'elle put mieux juger, en tel tems que ce fut, des changemens qui lui arriveroient ; & je lui recommandai de se bien tenir en garde contre aucun moyen de compression capable de gêner le retour du *Sang* par les *Veines*, qui

ne manqueroit pas d'aggraver la maladie. Elle préféra mon avis à tout-autre, non pas qu'elle en eut une meilleure idée, mais parce qu'il lui offroit, au moins, un répit de quelque-tems pour se livrer à une opération qui l'effrayoit extrêmement. Les conséquences ont repondu jusqu'à présent à mon opinion, comme il paroît par l'extrait suivant d'une lettre de la Malade qu'elle écrivit, en réponse, à une de ses amies, le 14 Septembre 1761.

" Je suis très-fachée d'apprendre que quelqu'un soit dans le " cas de souffrir un accident pareil à celui qui m'est arrivé, à " l'occasion de la saignée. La plus grande consolation que je " puisse donner à la personne dont vous me parlez, est qu'il " y a environ quatorze ans que j'ai été blessée. Je ne " trouve pas que le mal soit pire que quand vous l'avez vu ; " quoique je croie que les *Veines* qui sont au dessus de l'*Ar-* " *tère* sont un peu plus grosses qu'elles n'étoient. Mais je n'ai " jamais essayé d'y faire la moindre chose, & je n'y trouve " d'autre incommodité que de ne pouvoir pas dormir, sur ce " côté, sans sentir un engourdissement, comme si tout mon " *Sang* se trouvoit concentré dans mon *Bras* ([a]) ; de " tems-en-tems je sens quelques peines à l'endroit de la pi- " quure de l'*Artère*, mais ces douleurs ne sont que momen- " tanées.

([a]) Sans doute, parce que la *Veine* est alors comprimée en quelque façon par le poids du corps.

Il

" Il n'y a point de *Caillots* de *Sang* dans l'endroit bleſſé, " car quand je léve le *Bras* ſur ma *Tête*, tout le *Sang* re- " tourne, & les *Veines* ſe trouvent auſſi-affaiſées que celles de " mon autre *Bras*.

" Tel eſt le récit le plus éxact que je puiſſe vous donner " de mon état. Je ſouhaite que la perſonne qui a eu le " même malheur que moi en puiſſe tirer quelqu'avantage. " Vous ſçavez que le Docteur HUNTER me conſeilla de n'y " rien faire ; je n'ai jamais eſſayé d'y faire la moindre " choſe. Je ſerois bien aiſe de ſçavoir ſi cette perſonne ſent " la même pulſation & le même bruit que vous avez ſenti " dans mon *Bras*, & s'il eſt éxactement le même ([a])."

Ne connoiſſant rien dans ce cas de plus particulier que les deux faits mentionnés ci-deſſus, ſçavoir, la diſparition de la *Tumeur*, lorſque le *Bras* eſt élevé, & la continuation dans le même état où elle a été ſi long-tems ſans preſqu'aucune augmentation apparente, pourroit, il me ſemble, me faire hazarder de conclure que cet ANEVRISME n'eſt ni vrai ni faux.

II. OBSERVATION.

THOMAS BROOKHOUSE CHESHIRE domeſtique, ſervant actuellement dans le laboratoire de l'Hôpital de MIDDLESEX à LONDRES, fut ſaigné du *Bras*, il y a environ cinq ans, par

([a]) ☞ La Malade continue encore dans ce même état aujourd'hui 18 Jan. 1766.

un

un Homme qui avoit la réputation de bien ſaigner, quoiqu'il ne fut pas Chirurgien. Le Malade dit que, dans le tems de la ſaignée, il ſentit que la lancette avoit été plongée trop-profondément, & qu'il crut avoir été bleſſé : mais le *Sang* fut aiſément arrêté; & il n'apperçut rien d'extraordinaire les deux premiers jours, excepté que le *Bras* fut noir & bleu juſqu'au *Poignet*. Le troiſiéme jour il remarqua, à l'endroit dela ſaignée, une *Tumeur* preſqu'auſſi-groſſe qu'elle l'eſt maintenant; il croit qu'elle n'a augmentée que très-peu depuis ce tems là. Son *Bras* lui paroît auſſi-fort, & auſſi-naturel qu'il ait jamais été; il s'en ſert, comme il a toujours fait, même dans les ouvrages les plus pénible. Il eſt d'un tempérament maigre & ſec, de façon que toutes les parties de ſon *Bras* ſe font diſtinguer fort-aiſément.

Le tronc de l'*Artère* brachiale eſt conſidérablement plus gros que dans l'état naturel, dans toute la longueur du *Bras*, & la pulſation en eſt ſi forte qu'on la diſtingue à la vûe. Un peu au deſſus du pli du *Bras*, l'*Artère* va en ſe courbant d'une manière fort-remarquable; & là elle fait une éminence oblongue qui paroît, par la force de ſa pulſation, comme ſi c'étoit un ANEVRISME naiſſant. Mais quoique la groſſeur & la forte pulſation de l'*Artère* du *Bras* malade ſoit plus conſidérable que dans l'autre, l'*Artère* du *Poignet* eſt auſſi plus petite & ſa pulſation plus foible que dans le *Bras* malade: d'où il eſt évident que la maladie a cauſé une grande diſproportion entre le tronc dilaté, & les branches rétrécies de l'*Artère* du *Bras* bleſſé.

A

A l'endroit où la piquure a été faite, il s'éléve, deſſous la *Peau*, une eſpéce de poche auſſi groſſe qu'une Muſcade. Cette poche eſt entièrement remplie de *Sang* fluide qui ſe diſſipe par la compreſſion, & elle a une pulſation très-forte. Sa partie la plus profonde eſt manifeſtement unie avec l'*Artère*, & delà elle va à la ſuperficie en s'inclinant vers le condile interne de l'*Humérus*. La *Veine* baſilique paſſe par deſſus l'intérieur & la partie la plus haute de cette poche, & cette *Veine* y eſt ſi intimement unie qu'il eſt difficile de déterminer ſi le *Sac* eſt une dilatation d'une partie de la *Veine*, ou ſi c'eſt une cavité acceſſoire, formée entre l'*Artère* & la *Veine* dans la Membrane *cellulaire*; je ſuis plus porté à ſuivre la dernière de ces deux idées. Quoiqu'il en ſoit la communication du *Sac* entre l'*Artère* & la *Veine* n'eſt point douteuſe : on en jugera par ce qui ſuit.

La *Veine* baſilique eſt beaucoup plus groſſe que dans l'état naturel; ſa dilatation commence à l'endroit de la piquure qui a été faite par la ſaignée, & elle continue à être plus groſſe beaucoup au deſſus du pli du *Bras*. Lorſqu'il eſt pendant, & plus particulièrement, lorſqu'en cette ſituation, on fait une légère compreſſion ſous l'aiſſelle, le gonflement de la *Veine* eſt très-apparent, & forme une *Tumeur* extérieure fort-conſidérable. Mais quand le *Bras* eſt élevé de façon à procurer au *Sang* la facilité de retourner, la *Veine* s'affaiſe & il ne paroît point de groſſeur, excepté à l'endroit préciſement de la piquure, où la poche continue preſqu'auſſi-dilatée que lorſque le *Bras* eſt pendant.

On

On remarque, dans le *Sac*, & dans l'endroit dilaté de la *Veine* un mouvement tremblant, & une forte pulſation, comme ſi le *Sang* y étoit ſeringué par un petit trou. Ce mouvement eſt ſemblable au ſon de la lettre R, quand on le continue tout bas entre le bout de la *Langue* & le *Palais.* Ce mouvement eſt beaucoup plus fort à l'endroit où la *Veine* a été piquée, & diminue par dégrés à meſure que la *Veine* monte. La pulſation eſt même très-apparente à la vûe. Ce mouvement & cette pulſation ceſſent entièrement par la compreſſion de l'*Artère*, à tel endroit qu'on la faſſe au deſſus de la *Tumeur*, ou en preſſant le *Sac* ou la *Veine* à l'endroit de la piquure. L'extrémité du doigt eſt aſſez-large pour cet effet. Ces compreſſions arrêtent ſur le champ ce frémiſſement, & il revient auſſi-tôt que l'on ceſſe de comprimer. La même choſe arrive quand le *Bras* eſt pendant, ou lorſqu'il eſt élevé, & quand il eſt libre, ou ſerré par une ligature au deſſous de la partie piquée.

Non ſeulement on ſent le mouvement, & on le voit fort-diſtinctement, mais on l'entend auſſi, ſi l'on approche l'oreille aſſez-près, & ſi l'oreille touche la *Peau*, le bruit en eſt bien plus fort & plus diſtinct. Ce bruit reſſemble à un ſifflement que fait l'air quand il paſſe avec violence au travers d'un petit trou, & il eſt interrompu ſuivant le mouvement précis & régulier du *Cœur*, ou la *Diaſtole* de l'*Artère.* Il s'arrête auſſi-tôt que le tronc de l'*Artère* eſt comprimé, & retourne dès que l'on ceſſe la compreſſion. Le Malade eſt ſi ſenſible à ce bruit qu'il l'empêche ſouvent

vent de dormir quand ſon *Bras* eſt près de ſa *Tête*, & alors il l'étend le long de ſon corps, dans le lit, pour pouvoir prendre ſon repos.

Il n'y a aucune marque de *Sang* extravaſé ni coagulé autour de la partie malade; car lorſque l'*Artère* eſt éxactement comprimée par le doigt à la partie bleſſée ou au deſſus; & que le *Sac* & la *Veine* ont été vuidés par la compreſſion, il n'y a pas plus d'épaiſſeur ni de gonflement que dans l'état naturel.

Quand le tronc de l'*Artère* a été comprimé, & que le *Sang* qui étoit dans la poche & dans l'endroit dilaté de la *Veine* a diſparu par la friction, ils ſe rempliſſent l'un & l'autre auſſi-tôt que l'on ceſſe la compreſſion.

Quand on ſerre bien-fort une ligature autour du *Bras* un peu au deſſous du *Coude*, & que, par ce moyen, le *Pouls* du *Poignet* eſt entièrement arrêté, la poche, & la partie dilatée de la *Veine* continuent à être auſſi-groſſes, & le mouvement de tremblement éxiſte au même dégré qu'avant que la ligature ait été appliquée. Dans cet état, ſi le *Sac* & la *Veine* ſont promptement vuidés par une compreſſion, ils ſe rempliſſent ſur le champ, & cette expérience eſt toujours la même autant de fois qu'on veuille la répéter. Mais tant que la ligature reſte ſerrée autour de l'*Avant-bras*, ſi le tronc de l'*Artère* brachiale eſt comprimé ſans toucher la *Veine* qui l'accompagne, le mouvement du *Sang* ceſſe dans la tumeur, le *Sac* & la *Veine*

 s'affaiſſent,

s'affaiſſent, & s'ils ont été entièrement déſemplis par la compreſſion, ils reſtent vuides juſqu'à ce que la preſſion de l'*Artère* ceſſe, & alors il ſe rempliſſent l'un & l'autre auſſi-vîte que ſi on ſouffloit dedans. Cette expérience réuſſit autant de fois qu'on la répéte ; & ſi l'on regarde avec attention, quand on ceſſe de comprimer l'*Artère*, on peut voir la trace du *Sang*, qui deſcend d'abord avec rapidité le long de ſon canal, enſuite au travers de la poche, & finit en s'écoulant vers le haut dans la *Veine* ; quoique en effet la ſucceſſion de ces mouvemens ſe faſſe ſi vîte qu'il eſt difficile d'en diſtinguer les dégrés, c'eſt la raiſon ſur tout, lorſqu'on n'y fait pas beaucoup d'attention, pour laquelle les trois parties ſemblent être remplies d'un ſeul jet qui ne dure qu'un Clin-d'œil.

Pendant que la ligature reſte ſerrée autour de l'*Avant-bras*, ſi l'on en met une autour de la partie moyenne du *Bras*, en prenant garde de conſerver la partie de la *Veine* dilatée aſſez-remplie de *Sang*, on pourra faire rentrer le *Sang* dans l'*Artère*, & la faire gonfler ; lorſque l'on ceſſe de la comprimer, l'*Artère* ſe vuide & devient flaſque ; de ſorte que, en répétant ſucceſſivement la compreſſion, on peut faire rentrer & ſortir le *Sang* alternativement de la *Veine* dans l'*Artère*, & de l'*Artère* dans la *Veine*.

Toutes ces obſervations & ces expériences furent faites & répétées différentes fois en préſence de pluſieurs des Membres de la Société ([a]), & d'autres perſonnes de la profeſ-

([a]) ☞ Société particulière de Médecins éditeurs des obſervations & recherches de Médecine.

ſion.

ſion. Je crois qu'il ne manque, pour confirmer cette nouvelle obſervation, & pour la rendre utile en Chirurgie, que l'occaſion de faire l'éxamen d'un pareil cas après la mort.

Je ne m'attacherai pas ici à chercher quel nom l'on pourroit donner à cette maladie; ſi celui d'*Anévriſme* ou de *Varice* lui convient, ou l'un ou l'autre tout-à-la fois, ou ni l'un ni l'autre, parcequ'il eſt aiſé de comprendre que tous Chirurgiens ſeront naturellement diſpoſés à la prendre pour une eſpéce particulière d'*Anévriſme*. Mais il ne ſera pas hors de propos, pour éclaircir cette matière, de faire les queſtions ſuivantes ſur cette ſeconde obſervation.

1. Pourquoi le *Pouls* du *Poignet* eſt-il plus foible dans le *Bras* malade que dans l'autre? Certainement la raiſon en eſt claire & aiſée à trouver. Si le *Sang* peut s'échapper du tronc de l'*Artère* directement dans le tronc de la *Veine*, il eſt naturel de croire qu'il ſera entraîné vers l'extrèmité de l'*Artère* avec moins de force & en moindre quantité.

2. D'où vient l'*Artère* eſt-elle plus groſſe, dans ce cas que dans l'état naturel, tout le long du *Bras?* Je crois que cela vient, en quelque façon, de ce que le *Sang* paſſe auſſi-aiſément de l'*Artère* dans la *Veine*, & que cela arrivera toujours en pareils cas: ce qui ne peut-être attribué à aucune foibleſſe des tuniques de l'*Artère*, comme l'ANEVRISME vrai, qui eſt naturellement & toujours diſpoſé à ſe dilater & à ſe crever à la fin; mais cela eſt plutôt un extenſion pareille à

celle qui arrive à toutes les *Artères* dans les corps, à mesure qu'elles croissent, & à celles de certaines parties *vasculaires* lorsqu'elles augmentent dans leur propre masse. Tous les Anatomistes sçavent que les *Artères* de la *Matrice* deviennent beaucoup plus grosses dans le tems de l'*Utérogestation.* J'ai vu une *Tumeur* charnue, sur le sommet de la *Tête* d'un homme, presqu'aussi grosse que la *Tête*-même, dont les *Artères* temporales & occipitales qui portoient la nourriture à la *Tumeur* s'ètoient élargies en proportion de sa grosseur. J'ai observé la même chose dans des *Rates*, dans des *Testicules* & dans d'autres parties qui avoient végété jusqu'à des volumes surnaturels. Physiquement parlant, je crois pouvoir supposer ce fait vrai en toutes ses parties : quant à la manière d'en expliquer les effets elle me paroît claire & aisée.

Dans ce cas très-particulier, quoique au premier coup-d'œil le contraire pourroit peut-être paroître plus raisonnable, je crois que la dérivation du *Sang* vers le *Bras*, facilitée par la Plaie de l'*Artère*, a été la cause de la dilatation de ce vaisseau ; & que dans un sujet vivant le diamétre d'une *Artère* deviendra aussi certainement plus grand, lorsque la résistance que le *Sang* trouve à son passage sera ôtée, en proportion de ce qu'il deviendra plus petit, lorsque l'*Artère* sera comprimée, ou qu'elle se racornira pour prendre la forme d'un simple *Ligament* rond, lorsque le *Sàng* n'aura plus du tout la liberté d'y passer. Je pourrois prouver par beaucoup d'observations, que j'ai eu occasion de faire moi-même, ces effets

effets des compreffions particulières ou totales des *Artères* dans des fujets vivans.

L'explication que je viens de donner de la dilatation de l'*Artère* par la dérivation du *Sang*, paroît peut-être obfcure & inconféquente. Il eft en effet difficile de concevoir les raifons d'un grand nombre de phénomènes que nous prefentent les opérations de la Nature, & nous fommes fort-fujets à nous tromper, lorfque nous voulons philofopher. Cependant avec une jufte connoiffance de la foibleffe de notre raifon, nous pouvons rifquer nos conjectures, lorfque nous n'avons pas de démonftrations évidentes, comme lorfque nous voyons la vérité d'une propofition, fans être capables de tracer tous les principes fur lefquels elle eft fondée. Pour faire comprendre comment ou pourquoi le diamétre d'une *Artère* devient plus grand, en conféquence d'une communication immédiate & libre avec le tronc d'une *Veine*, qu'il me foit permis de prendre un autre point de vue? Ainfi, je fuppofe que, au lieu d'une fimple ouverture, il y ait une groffe branche ajoutée à l'*Artère* du même diamétre que l'ouverture, & qu'elle ramifie à l'ordinaire au travers d'une maffe *vafculaire* accidentelle: une *Loupe* par éxemple, qui fe términe à des *Veines* qui y répondent, & qui vont fe décharger dans le tronc de la *Bafilique*; on doit concevoir que, dans ce cas, le tronc de l'*Artère* fe dilatera jufqu'au point de devenir égal, en capacité, à fes branches; car jufqu'alors le tronc feroit l'endroit du canal le plus étroit, & feroit la partie où il y auroit le plus de réfiftance

ſiſtance, & par conſéquent les tuniques de l'*Artère* ſeroient diſpoſées à prêter, & s'étendroient juſqu'à ce qu'une juſte proportion ſe trouvât entre le tronc & toutes ſes branches.

Ces deux cas ſuppoſés ſont ſemblables, à ce que je penſe, eu égard au principal point ; mais ils différent en quelques circonſtances particulières. Dans le cas d'une ouverture, la réſiſtance qui s'oppoſeroit au *Sang* ſeroit diminuée ; par conſéquent il dévroit ſe mouvoir avec plus de célérité, le tronc de l'*Artère* ſeroit moins élargi, & les branches ſe rétréciroient un peu. Mais dans le cas d'une branche ajoutée, la réſiſtance, je crois, ſeroit auſſi-forte qu'auparavant, par conſéquent la célérité ne ſeroit point augmentée, les anciennes branches garderoient leurs mêmes dimenſions, & le tronc augmenteroit, par cela même, encore davantage en largeur.

3. Pourquoi, dans ces cas, l'*Artère* va-t-elle en ſerpentant au lieu de ſuivre la direction droite du *Bras* comme à l'ordinaire ? Je ſuis perſuadé que ceci eſt une conſéquence naturelle de ſa dilatation. Les tuniques des *Artères* ſont élaſtiques, & conſéquemment tout ce qui eſt capable de les diſtendre, doit en même tems les alonger, & peut, par cette raiſon, les faire ſerpenter. J'ai obſervé que cela arrive toujours en injectant les vaiſſeaux des Cadâvres ; & j'ai ſouvent eu occaſion d'obſerver la même choſe par les ſecouſſes du *Cœur* dans les *Artères* des animaux vivans. Dans une Couleuvre ou une Vipère, cela ſe remarque d'une manière fort-

ſort-apparente dans une *Artère* qui régne tout-du-long de la partie extérieure du *Poulmon*, qui prend une forme ſerpentine toutes les fois qu'elle eſt dilatée par l'action du *Cœur*. Les *Artères* de la *Matrice* ſont plus contournées dans les derniers mois de la groſſeſſe, qu'elles n'étoient avant la conception. Bien loin que l'obſervation ordinaire ſoit vraie, par laquelle on prétend que les *Artères* de la *Matrice* ſont naturellement diſpoſées en circonvolutions pour faciliter l'extenſion de cet organe dans ſa groſſeſſe, ſans que les *Artères* ſoient forcées dans leur alongement, j'ai vu pluſieurs éxemples, dans des Cadâvres de gens morts de maladies étrangères à ce ſujet, d'*Artères* qui avoient priſes des figures ſerpentines en conſéquence des élargiſſemens & des alongemens qu'elles avoient ſoufferts. Entre pluſieurs piéces de cette nature de ma collection anatomique, il y a l'*Aorte* d'une femme que j'ai trouvé dilatée depuis ſa ſortie du *Cœur* jusqu'à ſon paſſage entre les deux *Tendons* du *Diaphragme*. Pour avoir été élargie, elle étoit devenue ſi longue qu'elle ne pouvoit pas descendre en ligne droite le long du *Dos*, comme dans l'état naturel, mais elle faiſoit des petits contours dans tout ſon trajet.

MOLINELLIUS nous a donné une preuve bien curieuſe de cette doctrine, quoique, à mon avis, il n'ait pas bien entendu cette matière. Il diſſéqua le *Bras* d'un Chirurgien qui, pluſieurs années avant ſa mort, avoit ſouffert l'opération qui lui avoit été faite par VASALVA à l'occaſion d'un ANEVRISME. Le tronc de l'*Artère* qui avoit été liée, ſe trouva entièrement oblitéré, de ſorte que la circulation avoit

été entretenue par les branches collatérales : & la branche de communication qui paſſoit de la partie inférieure de l'Artère *Brachiale* à la partie ſupérieure de la *Radiale* n'étoit pas plus remarquable par la largeur de ſon diamétre, que par ſes contours multipliés en ſerpentant. Ces deux circonſtances ſont très-bien repréſentées dans la figure que MOLINELLIUS en a donnée, & dans le rapport qu'il a fait de la disſection du *Bras*. Il a fait de ſon mieux, à la vérité, pour expliquer la cauſe des circonvolutions de l'*Artère :* " *Tot* ,, *vero lunatis, atque inter ſe invicem oppoſitis ejuſdem rami* ,, *flexibus non alias fuiſſe cauſas putaverim, quam quæ am-* ,, *nes, haud abſimili ratione, intorquent ac ſinuant, &c.* (a)." Mais en cet article ſa philoſophie eſt certainement plus ſpécieuſe qu'éxacte. Ces effets, à ce que je crois, arrivent ainſi. Une rivière devient plus longue, parce qu'elle ſe forme un canale tortueux ; au lieu qu'une *Artère* élargie devient tortueuſe, parce qu'elle eſt alongée, & que dans cet état elle ne peut garder ſa direction droite.

O B-

(a) " Je penſerois qu'il n'y a pas eu d'autres cauſes de tant de cir- ,, convolutions & contours multipliés les uns ſur les autres d'un ſeul canal, ,, que celles qui rendent les rivières ſerpentantes & contournées." Comment. Bonon. rom. 2. part. al. p. 74.

* *Depuis que cette partie de l'ouvrage a été imprimée, on a mis ſous preſſe le troiſiéme volume des* RECHERCHES MEDICALES, *qui doit paroître inceſſamment. J'ai ſaiſi avec empreſſement la faveur que l'on m'a accordée de jouir de la feuille, où ſe trouve l'obſervation du Docteur* CLEGHORN, *auſſi-tôt qu'elle a été imprimée. La traduction que j'en donne ſera d'autant plus de plaiſir que le détail avec lequel elle eſt rapportée eſt un modéle d'éxactitude. Ce mérite ajoute infiniment à un fait de cette nature dont la nouvauté enrichit l'Art.*

O B-

OBSERVATION III.

Sur une Varice Anevrismale, rapportée & décrite dans une Lettre de Mr. George Cleghorn Médecin Professeur d'Anatomie à Dublin, à Mr. Hunter Docteur en Médecine, le 3 Avril 1765.

Obser. medic. p. 110. *Tom.* III. 1768.

Mon cher Docteur.

Je suis charmé de trouver l'occasion de vous faire part de l'éxemple suivant d'une communication qui a restée entre l'*Artère* & la *Veine* après la saignée du *Bras*. Ce cas, à ce que j'ai lieu de le croire, doit être arrivé souvent, quoiqu'il ait échappé de tout tems à la connoissance des Chirurgiens qui probablement l'ont pris, au désavantage de quelques Malades, pour un Anevrisme.

Je vous félicite de ce que vous êtes le premier qui ayez découvert & distingué le caractère de ces deux Maladies, & de ce que vous les avez exposé d'une manière si claire que personne ne peut s'y tromper à l'avenir.

Pour rendre cette découverte plus utile en Chirurgie, il

il feroit à fouhaiter que vous puiffiez trouver quelque nom particulier convenable pour exprimer les cas pareils au fuivant, & fi l'on ne peut pas trouver un mot plus court & plus expreffif, appellons le Varice anevrismale.

Christophe Brady, jeune garçon de la Campagne actuellement dans fa dix-feptiéme année, fut faigné à la Veine *Bafilique* du *Bras* droit, il y a environ cinq ans. Il ne peut pas fe rappeller s'il s'entit beaucoup de mal dans le tems de l'opération, & fi l'on eut quelque difficulté à arrêter le *Sang :* mais il fe refouvient que quelques femaines après il parut à la Veine *Bafilique* une *Tumeur* de la groffeur & figure d'une Amande, avec la marque de la Lancette dans fon milieu ; & que, en touchant cette *Tumeur*, on y appercevoit une pulfation, une vibration & un bruit particulier qui tenoit le milieu entre un treffaillement & un bourdonnement. Peu de tems après, une groffeur de la même efpéce s'éleva d'abord fur la Veine *Médiane*, enfuite fur la *Céphalique ;* cette dernière eft actuellement fort-élargie, & *variqueufe* jufqu'à la *Clavicule*. Le gonflement de la *Bafilique* a beaucoup augmenté, & il eft devenu plus gros qu'il n'a été défigné d'abord ; car il eft maintenant de la groffeur de la dernière articulation du *Pouce*, & s'eft tellement étendu vers le *Condyle* interne de l'*Humerus* que la marque de la Lancette qui étoit d'abord fur le milieu de la *Tumeur* fe trouve à préfent fur fon bord externe. Depuis quelque tems le Malade croit que la groffeur s'eft fixée, ou qu'elle n'a augmentée que très-peu. Il y a deux ans

ans qu'il fut mis en apprentiſſage chez un Cordonnier : dans tous les autres ouvrages ordinaires, il s'eſt toujours ſervi de ſon Bras droit auſſi-aiſément que du gauche, ſans en ſentir aucune incommodité dans ſes *Tumeurs*, quoiqu'il obſerve que, quand il travaille beaucoup, elles deviennent plus groſſes. Dans le mois de Janvier dernier, étant occupé à charger de la Bruyère avec une fourche ſur une Charette, il força ſon *Bras* malade de façon que les *Tumeurs* augmentèrent un peu ; il ſentit une douleur légère, & un engourdiſſement aux environs de l'articulation. Cette raiſon engagea ſon Maître nommé TALBOT de MALAHYDE à me l'envoyer pour avoir mon avis.

Si ce cas étoit arrivé il y a ſept ans, il auroit peut-être embaraſſé le plus habile Chirurgien, mais, graces au ſecond volume des RECHERCHES MEDICALES, je ne me trouvai pas dans cette peine. Dès la première inspection de ces *Tumeurs*, je me rapellai l'article XXXVI de cette collection, & après l'avoir éxaminé plus particulièrement, je reconnus que le cas étoit pareil à ceux que vous avez ſi éxactement décris. C'eſt pourquoi j'oſai aſſûrer le Malade que, en tenant ſon *Bras* en repos, & en le frottant avec quelque liqueur ſpiritueuſe tiédie, le gonflement extraordinaire & la douleur ſe paſſeroient bien-tôt, & qu'il ne ſeroit jamais dans le cas de ſouffrir l'opération, à la quelle, comme on lui avoit dit, il ſeroit obligé de ſe ſoumettre quelque jour. Nous nous quittâmes fort-contens l'un de l'autre ; il me promit de me venir voir huit ou dix jours après

après ; mais la frayeur de l'opération, qu'il avoit toujours dans l'esprit, l'empêcha de revenir me voir, jusqu'à ce que enfin je fus obligé de prier son Maître TALBOT de me l'envoyer à DUBLIN, & qu'il m'eut donné tout le tems nécessaire pour l'examiner avec soin. Il a demeuré deux mois en cette ville ; pendant ce tems, il a été vu au Collége par tous les étudians qui y prennent mes instructions & par un grand nombre de Médecins & Chirurgiens qui peuvent rendre témoignage de la vérité des particularités suivantes.

Lorsque le *Bras* est pendant, les *Veines* tuméfiées paroissent plus grosses ; les mouvemens de tressaillement & de pulsation sont très-remarquables dans la *Veine Basilique* ; ils sont un peu plus foibles dans la *Médiane*, & encore plus dans la *Céphalique :* mais lorsque le *Bras* est élevé, la *Tumeur* disparoît, la pulsation & le tressaillement cessent entièrement dans la *Veine Céphalique*, & deviennent très obscures dans la *Médiane*, tandis que la *Basilique*, restant aussi-gonflée que dans la situation contraire, continue à tressaillir & a battre avec force.

L'*Artère Brachiale Humérale* paroît plus grosse que dans son état naturel, sa pulsation étant très-forte depuis l'*Axillaire* jusqu'au *Coude*, quoique le Malade soit plus gras que maigre ; cependant le *Pouls* du Poignet du *Bras* affecté est plus foible & plus petit que celui du côté opposé.

Lorsque

Lorsque les *Artères Sous-claviai e & Humé ales* ſont fortement comprimées le treſſailement & la pulſation ceſſent ſur le champ dans toutes les *Veines*, & retournent avec le double de force lorsque l'on ceſſe la compreſſion.

En pinçant & élevant la *Tumeur* de la *B ſi ique* entre le Doigt *index* & le *Pouce*, je ſens diſtinctement les M.. mbranes de l'*Artère* au travers de la *Veine*, & je puis très-ſenſiblement diſtinguer par le *Tact* le véritable endroit où le trou de communication eſt ſitué, de ſorte que je ne doute pas plus du lieu de ſon éxiſtence que ſi je l'avois vu.

En appuyant le *Doigt* ſur la *Baſilique* comme pour boucher le trou de communication avec l'*Artère*, les *Tumeurs* de la *Médiane* & de la *Céphalique* deviennent des *Sacs* vuides, ſans que l'on y ſente la moindre apparence de treſſaillement ni de pulſation.

Quand on met l'*Oreille* ſur les *Tumeurs*, les mouvemens de tremblement de treſſaillement & de pulſation ſe font entendre bien plus diſtinctement. On les apperçoit encore très-bien en tenant un des bouts d'une longue ſonde de fer appuyée ſur les *Tumeurs*, pendant que l'autre extrémité eſt ſerrée entre les *Dents*, ou appliquée contre l'*Oreille*.

Ce treſſaillement eſt alternativement plus fort & plus foible, & répond aux ſecouſſes régulières de l'*Artère* en ſuivant ſes pulſations. Quelques-uns des Meſſieurs, qui ont

ont éxaminé cette circonstance, l'ont comparé au bruit d'un Toton qui tourne avec rapidité; d'autres au bruit d'un Rouet à filer de la Laine, d'autres à celui des vagues de la Mer, d'autres à celui de l'eau qui bout dans une Bouilloire. Le Malade dit que, lorsqu'il est couché sur le *Bras* affecté, il entend un bruit pareil à celui du bourdonnement d'un Abeille, & maître TALBOT m'a dit qu'un paysant qui fut le premier à qui l'on fit voir la maladie de ce garçon, l'assura qu'il avoit une Abeille dans le *Bras*.

Pour démontrer ce cas d'une manière plus sensible, & pour dédommager les Lecteurs des imperfections qui se trouvent dans la description, j'ai engagé Mr. BRIDE Docteur en Médecine de tirer le dessein de la maladie de ce *Bras*, qu'il a eu la bonté de faire avec toute l'éxactitude dont il est capable.

Je dirai de plus seulement que nous lui conseillâmes de quitter le métier de Cordonnier, & d'en entreprendre un autre moins laborieux, dans la crainte que les efforts continuels qu'il feroit obligé de faire dans la posture qu'éxige celui de Cordonnier, ne forçassent les *Tumeurs* de son *Bras* à devenir plus considérables, & que par laps de tems cette maladie ne devint fâcheuse. Nous lui recommandâmes de prendre le métier de Perruquer, parce qu'il oblige à avoir souvent les *Bras* élevés ce qui facilite le retour du Sang dans les *Veines* du membre affecté.

DE

e
f
e
f
e
a b
o
P. Mazell sculp.

EXPLICATION

De la Planche VI.

Elle répresente l'Anevrisme par anaſtomoſe du Bras de Christophe Brady.

a. La Tumeur de la Baſilique.

b. La marque de la ſaignée.

c. Le gonflement des médianes.

d. Le gonflement da la Céphalique.

e e e. Continuation du gonflement de la Céphalique.

ff. Continuation du gonflement de la Baſilique.

dans la Dissertation sur les HERMAPHRODITES:

Pages	Lignes	
241	1	Après HERMAPHRODITE, lis. voy. la Planche IX.
ibid.	10	Après contestations, lis. voy. Planche XI.
242	14	le seul étay, lis. la seule étaie.
251	15	lors, lis. lorsque.
264	5	bien-fesante, lis. bien-faisante.
255		Toutes les lettres de références de la Pl. X. aulieu d'être en petites capitales, doivent être en caractères romains.
270	16	traravailler, lis. travailler.
278	20	n'éxista, lis. n'existât.
289	16	Il, lis. il.
293	15	HERMAPHRODITES, lis. HERMAPHRODITE.
299		Toutes les lettres de références de la Pl. XI doivent être en caractères romains.
302	19	Après donne, lis. virgule. --- ibid. 22, après sujet, lis. & qu'il.
319	18	com. lis. comme -- ibid. 24 *Ganaux*, lis. *Canaux*.
320	16	*caronucles*, lis. *Caroncules*
326	9	Après vrai, lis. de
328	20	intéressantes, lis. intéressans. -- ibid. 27, dis, lis. dit.
337	5	la physique, lis. le physique.
339	14	genre, lis. germe
340	6	Après pénétrer, lis. la -- ibid. 21 *filiis*, lis. *filias*, & ibid. *peperat*, lis. *peperit*.
341	23	Après *hæc*, lis. *ne que uti*
344	13	Bonne foi, lis. Bonne-foi, & par tout où il se trouve sans le trait d'union.
351	20	an, lis. au.
367	23	SAPHUS, lis. SAPHO. -- 370 lig. 21 réflexion, lis. réfléxion
394	4	conforme, lis. conformé. -- ibid. 18, ôtez un *b* -- ibid. 19, ôtez un *c*
(401)	14	aggrégé, lis. *Aggrégés*.

DISSERTATION

SUR LES

HERMAPHRODITES.

Spes tamen obſcœnas animo dimittere non eſt.

Ovid. Met

—— Neque enim indecorum nobis in utilitatem audientium nominare dicata conceptui organa, quæ & ipſum Deum creare non puduit.

Clém. Alexand.

AVERTISSEMENT.

EN l'année 1733, je lus, à l'aſſemblée publique de l'Académie Royale de Chirurgie de PARIS, cette Diſſertation ſur les HERMAPHRODITES. Quoiqu'elle parut plaire également aux perſonnes de l'Art, & à celles qui honorèrent la ſéance, je crus devoir m'en tenir là.

Jeune alors, je m'étois déja fait une réputation aſſez-diſtinguée dans la pratique des HERNIES, maladies qui éxigent de la circonſpection & de la délicateſſe dans les mœurs. J'aurois riſqué de ternir les miennes, je ne les expoſai point au danger d'une injuſte cenſure. Il fallut donc oublier cet ouvrage; il l'a été pendant dix ſept ans, & il l'eut été peut-être encore plus long-tems, ſans deux circonſtances qui me déterminèrent à lui faire voir le jour, en l'année 1750. Je le publiai en Anglois à LONDRES.

Il avoit paru en cette capitale une Fille dont les parties de la génération étoient mal-conformées. Elle

Elle ſe donna pour HERMAPHRODITE : ce caractère en impoſa. Le Docteur PARSONS Médecin, & alors Sécretaire de la Société Royale, écrivit un livre intitulé *Recherches méchaniques & critiques ſur la nature des* HERMAPHRODITES. Cet ouvrage déſabuſa le plus grand nombre de perſonnes de la fauſſe idée qu'elles s'étoient formées de ce ſujet.

Une autre eſpéce de perſonne mal-conformée, du genre maſculin, arrivée dans cette même Ville en l'année 1750, renouvella les conteſtations. Les uns prétendoient que c'étoit un véritable HERMAPHRODITE, les autres nioient qu'il le fut. On alla plus loin ; on demanda s'il y avoit des HERMAPHRODITES vrais, ou s'il n'y en avoit pas. Les uns prétendoient qu'il pouvoit y en avoir ; les autres n'en vouloient point admettre. Les premiers s'appuyoient ſur les ſentimens des Auteurs qui en ont aſſuré l'éxiſtence : ceux-ci ſe prévaloient des argumens que d'autres Auteurs avoient formé contre les partiſans des HERMAPHRODITES ; deſorte qu'il ne réſulta de tous les raiſonnemens pour & contre que des idées vagues, & plus propres à embrouiller la matière qu'à

 l'éclaircir.

l'éclaircir. La queſtion reſta tout-à-fait indéciſe. Je ne tentai pas de la réſoudre ; mon ſeul but fut de rapprocher les éxemples qui avoient donné lieu aux diſputes excitées, depuis trois ou quatre mille ans, ſur les ſujets de cette eſpéce ſingulière.

Pour décider affirmativement ſur cette matière, il faut être plus inſtruits que nous ne le ſommes. Malheureuſement ceux qui paroiſſent l'avoir moins étudiée ſont ceux, qui s'abandonnant avec le plus d'aveuglement au torrent de leurs préjugés, portent leur jugement avec le plus d'indiſcrétion contre l'honneur, la fortune, & la vie de ces individus déja trop-affligés. Que peut-t-il en revenir à ceux qui ſe font des trophées ſupportés par le ſeul étày de l'ignorance, en faſcinant par leurs rapports les yeux de Juges de bonne foi, qui ne peuvent décider que d'après les ſentimens des experts? N'eſt-ce pas faire une injure à l'Auteur de la Nature ? N'eſt-ce pas le condamner lui-même que de condamner d'innocentes victimes qu'il a créées ainſi ?

Qu'il eſt fâcheux de voir renouveller, dans un ſiécle auſſi éclairé, les cruautés des tems barbares les

plus

plus reculés, où ces malheureux étoient condamnés à la mort peu de tems après leur naiſſance ! Mais en même tems que de graces n'ont-ils pas à rendre aux généreux défenſeurs qui les prennent en pitié, & aux Juges ſages, qui s'élevant au deſſus des préjugés vulgaires, réuniſſent à la faveur de l'Equité la juſte protection des Loix.

Les recherches que j'ai faites m'ont appris à ne point hazarder les opinions. Rien ne me paroît plus difficile que de pénétrer les ſecrets de la Nature dans quelques-uns de ces cas, où elle nous cache toujours l'arrangement des parties internes que nous ne pouvons voir que par la diſſection après la mort.

Je me ſuis reſſerré autant qu'il m'a été poſſible ; j'ai cru qu'il valoit mieux inſtruire que d'amuſer. En rapportant ſommairement les ſentimens des Auteurs, je crois ſatisfaire aſſez les ſçavans ; les curieux n'en peuvent éxiger davantage. Je fais venir, à l'appui des obſervations des Anciens, quelques éxemples de Praticiens actuellement vivans ; j'ai ajouté à leurs obſervations

tions, qui m'ont été communiquées, ou que j'ai tirées des ouvrages modernes, la relation d'une personne mal-conformée que j'ai eu le tems d'obſerver. Quelqu'un trouvera peut-être cette obſervation trop-détaillée ; mais je penſe que les faits de cette eſpéce ne peuvent être aſſez-développés. Si les Anciens & quelques-uns d'entre les Modernes euſſent été plus attentifs & plus étendus dans leurs deſcriptions, ils nous euſſent moins laiſſé à conjecturer. On trouvera la relation du prétendu HERMAPHRODITE DROUART rapportée dans cette Diſſertation par différens obſervateurs; tous la décrivent avec quelques circonſtances différentes les uns des autres, ce qui prouve combien l'éxactitude néceſſaire dans les rapports eſt difficile.

Pour éviter les reproches que l'on pourroit me faire ſur les paſſages des Poëtes latins, j'en ai adouci, dans la traduction, les expreſſions trop-libres.

A l'égard des planches, elles ne doivent bleſſer les yeux de perſonne ; je les ai priſes d'après les Auteurs; les deux qui ſont de moi ont été deſſinées ſur les ſujets vivans.

DIS-

DISSERTATION

SUR LES

HERMAPHRODITES.

QUelque éxactitude & quelque sageſſe que la Nature faſſe éclater dans la compoſition du CORPS HUMAIN, on l'a vue néanmoins plus d'une fois ſe démentir & s'oublier elle-même : plus d'une fois au lieu d'y avoir ménagé cette ſtructure, ces arrangemens & ces proportions d'organes qui ſont l'objet de notre admiration, elle n'a préſenté que des conformations irrégulières, vicieuſes, & déſagréables. Il ſemble que cette Mère commune, ennuyée de produire tous les jours les mêmes choſes dans le même ordre, voudroit quelque-fois quitter cette belle uniformité, & jetter dans ſes productions des variétés peu-conformes à ſes loix.

Tantôt elle ſouſtrait d'un *Corps* les parties les plus nécéſſaires ; tantôt elle ſe plait à les multiplier dans un autre : elle leur donne ſouvent des ſituations, des liaiſons & des dimenſions les plus bizarres & les plus extraordinaires. Elle ſépare ce qui devroit être uni : elle unit ce qui dévroit être ſéparé : de-là naiſſent ces difformités dans des traits manqués ou mal-conformés, ces membres contrefaits ou mal-articulés, ces déplacemens

placemens, ces imperfections d'organes, & ces combinaifons fi monftrueufes, que ce n'eft qu'à peine que l'on reconnoît la Nature dans la Nature-même.

Parmi ces efpéces de jeux qu'elle nous préfente fous différentes formes, il y en a qui ne peuvent qu'exciter la curiofité, ou la compaffion, fans que l'art puiffe jamais y rien réformer ; il y en a d'autres au contraire qui éxigent tous les talens du Chirurgien, & pour lefquels fon génie & fa dextérité deviennent d'un très-grand fecours. Laiffant au Phyficien fpéculatif le foin pénible & honnorable d'en rechercher les caufes myftérieufes, il fonge fur toutes chofes à prêter fa main fecourable à ceux qui fe trouvent ainfi difgraciés ; il noublie rien pour redreffer la Nature autant qu'il lui eft poffible, par des opérations bien-entendues.

Souvent il eft affez-heureux pour y réuffir, en retranchant des parties fuperflues & embaraffantes, en uniffant celles qui font féparées, en féparant celles qui font unies contre l'ordre naturel, ou en découvrant celles qui font cachées & confondues. La pratique journalière fournit affez-d'éxemples qui juftifient ce que j'avance ; ainfi pour ne pas fortir des des bornes que je me fuis prefcrites, il me fuffira de le prouver par une obfervation concernant un HERMAPHRODITE, qui m'eft particulière, après avoir donné quelques idées des différentes efpéces de perfonnes mal-conformées qui ont été regardées par certains Auteurs comme HERMAPHRODITES.

On

On entend par HERMAPRODITE celui ou celle en qui les parties, qui font la différence des deux féxes, fe trouvent tout-à-la fois, foit parfaitement, foit imparfaitement.

Le mot HERMAPHRODITE eft traduit du Grec Ερμῆς MERCURIUS & de Αφροδίτη VENUS, d'où l'on a fait Ερμαφρόδιτος HERMAPHRODITE. On trouve dans OVIDE l'hiftoire fabuleufe qui a donné lieu à cette fignification : il fait HERMAPHRODITE fils de l'un & de l'autre ; il étoit, dit-il, d'une beauté fi parfaite que la Nymphe SALMACIS en devint éperduement amoureufe, en le voyant fe baigner dans une fontaine où elle préfidoit : outrée de n'avoir pas pu le rendre fenfible à fon amour, elle pria les DIEUX de l'unir avec elle, de façon que leur deux corps n'en fiffent qu'un, dans lequel les deux féxes fuffent éxactement diftingués. Cette grace lui fut accordée.

Non duo funt, fed forma duplex, nec foemina dici
Nec puer ut poffint, neutrùmque & utrumque videntur.

« Ils ne font pas deux, cependant la forme en eft double : on
« ne peut pas dire que ce foit le corps d'un jeune garçon ou
« d'une jeune fille ; il ne font ni l'un ni l'autre, quoiqu'ils
« paroiffent être l'un & l'autre."

M[r]. SPON nous a donné, *dans fes recherches curieufes de l'antiquité*, deux pierres précieufes fur lefquelles on voit gravée la fable d'HERMAPHRODITE. La première, qui eft une *Cor-*

naline, le repréſente dans le bain prêt à embraſſer la Nymphe SALMACIS, avec laquelle il ne devint qu'un corps, qui néanmoins retint les deux ſéxes. La ſeconde le montre déja changé de la manière qu'on le voit à ROME dans les Statues de marbre & de bronze.

Les anciens Poëtes fertiles en fictions y enveloppoient toujours des vérités que d'heureux génies ont ſçu dévoiler & appliquer à des interprétations morales ou politiques. La ſuite de ce diſcours favoriſera peut-être ceux qui croient que le ſens de cette fable n'eſt pas difficile à trouver : car ne peut-on pas en inférer, comme le dit Mr. MERTRU ([a]), qui ſe trouve en cela d'accord avec l'abbé de BELLEGARDE ([b]), que " les " anciens avoient eu connoiſſance de l'union des deux ſéxes " dans une même perſonne, & que cette bizarrerie de la " Nature eſt l'origine de cette fiction rapportée par OVIDE " en ſes *métamorphoſes*. OVIDE a feint, dit Mr. de BELLE- " GARDE, qu'HERMAPHRODITE étoit fils de MERCURE " & de VENUS ſur les obſervations de quelques Naturaliſtes " qui ont remarqué que lés enfans qui naiſſent pendant la " jonction de ces deux Planettes ſont quelques fois HERMA- " PHRODITES, & qu'ils participent aux deux ſéxes.

Les GRECS ont encore nommé ces eſpéces de créatures ANDROGINES & GYANTROPES, ces mots paroiſſent plus ſignificatifs en ce que le premier ſignifie un homme & une femme,

([a]) ☞ Mercure de France du mois de Févr. 1750.

([b]) ☞ Auteur des explications des Métamorph. d'OVIDE, à la HAYE 1730.

comme

comme ſi l'on diſoit *Homme-femme* : le ſecond, une femme & un homme ou *Femme-homme*. Nous nous ſervirons cependant du mot HERMAPHRODITE, parce qu'il eſt plus uſité.

Je n'entrerai pas dans les controverſes de certains RABBINS qui ont prétendu qu'ADAM étoit HERMAPHROHITE avant ſon péché, & qu'il fut créé pour vivre en cet état : on peut lire ſur ce point GASPARD BAUHIN ; il le diſcute avec l'érudition la plus recherchée.

Les HERMAPHRODITES ont été avoués par un ſi grand nombre d'Auteurs que leur éxiſtence ſemble être à l'abri de tout ſoupçon dans l'eſprit de bien des gens. ARISTOTE n'en doute point ; il en rapporte des particularités qui ſont admirées des uns, & que d'autres s'efforcent de tourner en ridicule. Je ne prétends pas déterminer ici les opinions ; chacun a le droit d'arranger ſes idées ſuivant l'etendue de de ſes lumières : mon but eſt ſeulement de rapporter les autorités des Auteurs qui méritent d'être écoutés. Je ne conteſterai pas, ni ne prouverai pas que ce Philoſophe ait rêvé, ou qu'il ait eu raiſon de dire que certains HERMAPHRODITES avoient la Mamelle droite comme un homme, & la gauche comme celle d'une femme, & qu'elles changoient alternativement ; cela peut être ou n'être pas, je n'en ſçais rien : la Nature nous préſente tous les jours des ſingularités trop-ſurprenantes pour oſer contredire ARISTOTE.

AMBROISE PARE, qui avoit étudié la Nature en vrai Chirurgien a eu des notions plus claires & plus précifes des HERMAPHRODITES qu'ARISTOTE, par la diftinction qu'il en a faite, qui, au premier coup-d'œil, en donne toute l'intelligence : il en a laiffé des figures gravées parmi lefquelles en eft une de deux jumeaux HERMAPHRODITES venus au monde fe tenant unis par le *Dos*. *Voyez les figures de la planche* VIII.

Les meilleurs Auteurs, qui ont traité cette matière, ont fuivi cette divifion, comme GASPARD BAUHIN ; il en a fait un traité fort-ample & très-fçavant. NICOLAS VENETTE, Auteur du *Tableau de l'Amour confidéré dans l'état du Mariage*, en a fait auffi un chapitre particulier affez-confidérable; il fuit auffi la même divifion, à peu de chofes près, mais il entre dans des explications tout-à-fait obfcures. MARTINUS SCHURIGIUS, dans fon traité *de Spermatologiâ-hiftorico-medicâ*, en donne des éxemples très-finguliers; il fuit la même divifion.

Ces Auteurs & beaucoup d'autres qui les ont précédé, comme HIPPOCRATE, GALLIEN, REALDUS COLUMBUS, PAUL ÆGINETE, FORTUNIUS LICETUS & d'autres, fe font efforcés d'expliquer ce qu'ils ont cru pouvoir donner occafion à la génération des HERMAPHRODITES, de telle efpéce qu'ils en aient connus, mais ce qu'ils ont écrit fur cette matière n'a rien d'affez-fatisfaifant pour nous y arrêter; & comme tout ce que je pourrois en dire moi-même n'intérefferoit pas autant

ſant que la démonſtration des faits que la Nature nous met ſous les yeux, je paſſe à la diſtinction des HERMAPHRODITES.

On en fait quatre eſpéces, ſçavoir, l'HERMAPHRODITE mâle, pl. VI. fig. 2, l'HERMAPHRODITE femelle, pl. VI. fig. 1, l'HERMAPHRODITE parfait, *voy. les figures des pl.* VI VII & VIII. l'HERMAPHRODITE imparfait, *pl.* X & XI.

Il y a, outre ces quatre eſpéces d'HERMAPHRODITES circonſtanciés, un genre particulier de perſonnes mal-conformées dans les parties de la génération, auxquelles on ne peut attribuer aucun caractère d'HERMAPHRODITE dont la pl. IX. peut donner des notions générales.

L'HERMAPHRODITE mâle eſt le ſujet dans lequel les parties de la génération de l'homme ſont parfaites en toutes leurs dimenſions, figures, & actions, & dans lequel les parties de la femme péchent par quelques particularités, comme lorſ-le *Vagin* n'eſt pas aſſez-ouvert pour permettre l'introduction du membre viril, & qu'il n'y a qu'une iſſue imperceptible pour l'évacuation du ſang menſtruel.

L'HERMAPHRODITE femelle eſt le ſujet qui a toutes les parties de la femme propres à la génération, & dans lequel les apparences de virilité ſont imparfaites. Cette eſpéce eſt caractériſée par ces femmes dont le *Clitoris* eſt iſolé ; car, dans l'état naturel, il peut ſe gonfler conſidérablement dans l'acte vénérien, mais il ne quitte jamais ſa place pour s'élever,

en

en s'écartant de la face antérieure de l'*Os* Pubis, *voy. la pl.* IX, *fig.* 2. Mais s'il a la forme de la *Verge*, *pl.* X & XI, fans cependant être percé, il les rend prefque femblables aux *Eunuques* Italiens qui peuvent jouir du *Coït* fans confommation parfaite de l'acte vénérien. Les Grecs les ont nommées TRIBADES, telle étoit la fameufe SAPHO.

Le nombre de ces femmes eft fi grand que l'amour-propre des hommes fe trouveroit offenfé, s'il étoit permis d'entrer dans le détail de celles qui, même fans cette naturelle difformité, s'éxcitent entre-elles à la plus monftrueufe lafciveté. MARTIAL fit l'Epigramme fuivante fur une fille de cette efpéce qui paffa pour vertueufe pendant quelque tems, parcequ'elle ne s'étoit jamais laiffé aller aux empreffemens des Hommes.

Effe videbaris, fateor, LUCRETIA *nobis,*
Aft tu, proh facinus! BASSA *fututor eras,*
Inter fe geminos audes committere Cunnos,
Mentiturque virum prodigiofa VENUS.
Commenta es dignum THEBANO *ænigmate monftrum,*
Hic ubi vir non eft, ut fit adulterium?

“ J'avoue BASSA que je t'avois prife pour une LUCRECE, mais
“ infâme tu te proftitue ! Tu as l'audace de jouer le rôle
“ d'un Homme avec ton propre féxe, & de te faire paffer
“ pour tel. L'Enigme de THEBES t'eft certainement bien
“ applicable. Comment eft-il poffible de commettre l'a-
“ dultère fans Homme ?”

On

On enferma à PARIS, vers l'année 1725, une Fille de cette eſpéce, parcequ'elle portoit des habits d'Homme : elle ne ſortit de priſon qu'à condition qu'elle ſeroit toujours vétue en Femme, ce qu'elle fit à ſon grand regret. Ces ſortes de Femmes ſont aſſez-rares en EUROPE, mais elles ſont fort-communes en AFRIQUE, au moins l'étoient-elles autrefois en EGYPTE : quand elles devoient ſe marier, on leur amputoit le *clitoris* pour empêcher qu'il ne nuiſit à leurs maris : ÆTIUS & PAUL ÆGINETE donnent la méthode de faire cette opération.

L'HERMAPHRODITE parfait, ſuivant le rapport de certains Auteurs, eſt celui dans lequel ſe trouvent les parties de la génération de l'un & de l'autre ſéxe avec le pouvoir actif & paſſif. ALBERTUS dit qu'il y a des HERMAPHRODITES qui incubent & ſuccubent dans le *Coït*, qui cependant, ne peuvent engendrer ni produire; auſſi les Auteurs ne les regardent-ils pas comme HERMAPHRODITES parfaits : ils veulent que les parties de l'un & de l'autre ſéxe aient, chacune en particulier, le véritable caractère qui conſtitue leur eſſence ; car s'il y en a quelques-unes qui péchent par un vice de proportion ou d'action, ils les mettent dans la claſſe des HERMAPHRODITES mâles, ou dans celles des femelles.

L'arrangement des parties extèrieures ne paroît d'aucune importance pour leurs facultés ; il ne change rien à l'eſpéce : on a obſervé que dans les uns les parties ſont placées les unes à côté des autres, voy. *pl.* VII, *fig.* II & *pl.* VIII. Il y en a dans les quelles elles ſont placées les unes au deſſus des autres voy. *pl.* VI. *fig.* I & 2. Tantôt celles de la Femme, ſont ſupé-

de

rieures, *pl.* VII, *fig.* 1. Tantôt celles de l'Homme, *pl.* VI. *fig.* 2. Les *Héphémérides* d'ALLEMAGNE fourniſſent encore un éxemple de ce dernier cas, An. 1677. Obs. 8.

Mais le plus parfait arrangement, à mon avis, eſt celui qui ne change rien à la ſituation naturelle des parties, comme lorſque la *Verge* eſt ſituée à la place du *Clitoris*, & que les deux *Teſticules* ſont renfermés dans les *Lévres* de la *Vulve*, de la même manière qu'ils le ſont dans le *Scrotum* diviſé en deux parties égales. voy. *fig.* 1, *de la pl.* VI.

Les Sentimens ont de tout tems été partagés ſur l'éxiſtence des HERMAPHRODITES de cette eſpéce, HIPPOCRATE, GALLIEN, LIEUBATIUS, PAUL ZACCHIAS, FABRICIUS AB AQUAPENDENTE & quelques autres n'en ont point connu; delà ils les déſavouent, de même que quelques Philoſophes. Cependant ARISTOTE, pluſieurs Hiſtoriens & bien des Auteurs de Médecine en rapportent des éxemples, qui paroiſſent porter tout le caractère de la vérité. Il y a des Loix pour les HERMAPHRODITES dans le *Talmud* qui comprennent pluſieurs articles, & d'où les Juriſconſultes ont tiré des autorités. Ces Loix auroient-elles été faites ſans raiſon & ſans application? c'eſt ce que tout Homme qui réfléchit a de la peine à ſe perſuader.

On ſçait l'horreur que la ſuperſtition inſpira aux ROMAINS contre ces ſujets : ils étoient condamnés par les Loix des ARUSPICES à être noyés quelques-années après leur naiſſance, parcequ'ils étoient regardés comme des monſtres, ſuivant un décret de ROMULUS, *ut monſtroſos partus necare parentibus liceret.* Mais

Mais du tems de PLINE ils quittèrent cette injuſte prévention, car il dit d'eux. " *Gignuntur utriuſque ſexûs quos* HER-" MAPHRODITOS *vocamus, olim* ANDROGINOS *vocatos & in* " *prodigiis habitos, nunc verò in deliciis*".

" Ceux qui viennent au monde pourvus des deux ſéxes, " que l'on nomme HERMAPHRODITES, & que l'on con-" noiſſoit autre-fois ſous le nom d'ANDROGINES, étoient " regardés comme des monſtres, mais maintenant on en " fait ſes délices."

Une autre autorité dont quelques-uns ſe ſervent pour prouver que les ROMAINS connurent de véritables HERMAPHRODITES, c'eſt qu'il y avoit à ROME le fameux HERMAPHRODITE que le Sculpteur POLICLES avoit fait.

On en a trouvé d'autres en marbre que l'on conſerve, & qui ſont regardés comme des chef-d'oeuvres d'un prix ineſtimable, d'où l'on infére que ces morceaux précieux furent faits d'après Nature. Les figures de CENTAURES, de SATYRES, de FAUNES, de TRITONS, de SYRENES &c, que l'antiquité fournit, pourroient infirmer de beaucoup cette aſſertion : mais les opinions des uns ne détruiſent pas toujours celles des autres.

On trouve dans l'hiſtoire les cruautés que l'on éxerçoit autre-fois dans quelques parties des INDES contre les HERMAPHRODITES qui, parce qu'il y en avoit un fort-grand nombre,

étoient employés aux ouvrages que l'on commet aux chevaux en EUROPE.

PLINE, après CALLIPHANE, affirme que parmi les NASOMONIENS & les MACLYENS, peuples d'AFRIQUE, il y avoit un très-grand nombre de gens de cette efpéce, qui avoient enfemble une mutuelle cohabitation charnelle.

On fçait que CONSTANTIN, cet Empereur fi fage & fi éclairé, fit une Loi contre les HERMAPHRODITES, qui les condamnoit à la mort.

TERTULIEN, St. AUGUSTIN, KUGLER & autres docteurs modernes ont traité cette matière, autant qu'elle eft relative au bon ordre, & à la régularité des moeurs.

REALDUS-COLUMBUS, GASPARD BAUHIN, JOAN. SKENKIUS, MARTINUS SCHURIGIUS & d'autres Phyficiens confirment l'éxiftence des HERMAPHRODITES.

Mr. de RENNEFORT dit qu'il y a encore à SURATE beaucoup d'HERMAPHRODITES qui, avec des habits de Femme, font obligés de porter le Turban, pour faire connoître qu'ils ont l'avantage des deux féxes.

Quoi qu'il en foit, puifque c'eft fur les rapports des Médecins & des Chirurgiens que les Miniftres de l'Eglife, & les Magiftrats civils prononcent fur l'efpéce de féxe au quel doi-

doivent s'en tenir ceux à qui la Nature à donné tout-à-la fois des facultés ſi oppoſées, tant pour l'adminiſtration des Sacremens, que pour leur rendre juſtice dans les affaires civiles ou criminelles, il eſt abſolument néceſſaire que les Chirurgiens ſoient inſtruits de la ſtructure & des arrangemens que prennent les parties qui conſtituent les différentes eſpéces d'HERMAPHRODITES, puiſque ce n'eſt que ſur leurs rapports que les Juges peuvent prononcer contre les perſonnes de cette eſpéce. De plus ils ne peuvent apporter trop d'attention à la nature des ſécrétions particulières à ces organes, ſans quoi ils commettroient de très-grandes fautes, en prohibant l'uſage des parties qui pourroient être les plus propres à la génération, tandis qu'ils permettroient l'emploi de celles qui y auroient le moins de diſpoſition, & peut-être point du tout.

Cet éxamen, & le jugement que l'on doit en porter, ſont d'une conſéquence d'autant plus grande que les Loix ſont très-rigoureuſes contre ceux qui manquent au ſerment qu'ils ont été obligés de faire, de n'uſer que du ſéxe qu'ils ſe ſont réſervé ; car, en violant ce ſerment, ils ſont déclarés coupables du péché contre-nature : ceci eſt prouvé par un Arrêt du Parlement de PARIS de 1603 qui condamna un jeune HERMAPHRODITE à être brulé pour avoir fait uſage du ſéxe qui lui avoit été défendu.

Ce fut pour n'avoir pas obſervé fidélement la Loi impoſée aux perſonnes de cette eſpéce, dit NICOLAS VENETTE,

que la fervante Ecoffoife, qui avoit choifi le féxe féminin, & qui enfuite engroffa la Fille de fon Maître, fut enterrée toute vive par fentence du Juge.

Si les Théologiens font embarraffés de décider fur le fort d'une perfonne qui a en elle les deux féxes, combien ne le font-ils pas, lorfque le hazard unit enfemble, par l'état du mariage, deux HERMAPHRODITES parfaits? Ce cas à la vérité ne peut-être que très-rare, cependant il s'eft rencontré, en 1663, dans le Royaume de VALENCE:

Deux jeunes perfonnes furent mariées enfemble, & peu de tems après elles fe trouvèrent l'une & l'autre enceintes: elles furent pourfuivies au criminel, elles furent d'éclarées coupables du crime le plus abominable, & condamnées au feu; mais LAURENT MATHEU docteur Efpagnol, qui fut confulté à leur fujet, à l'inftant qu'on les menoit à la place d'éxécution, décida en leur faveur, que l'Eglife leur avoit donné le pouvoir de s'unir enfemble, & de ne faire qu'une même chair.

" *Tenendum firmiter credo delictum punibile in iis* HERMA-
" PHRODITIS *non reperiri*; *& quod ad forum internum, opinor*
" *quod licitè utroque fexu uti poterant virtute poteftatis acquifitæ*
" *per matrimonium, cum facti fuiffent duo in carne unâ ad fi-*
" *nem naturalis prolis, & ad finem remedii incontinentiæ.*"

" Mon avis eft qu'il n'y a point de crime en ces HERMA-

PHRO-

" PHRODITES; & pour ce qui eſt du fore intérieur, mon " ſentiment eſt qu'ils pouvoient uſer licitement des deux " ſéxes, en vertu du pouvoir qu'ils ont acquis l'un à l'égard " de l'autre par le ſacrement de mariage, étant devenus " une même chair, pour engendrer enſemble, & pour re- " médier à l'incontinence."

Un ſeul éxemple de cette eſpéce ſembleroit tenir trop du merveilleux, ſi la Nature qui peut, quand il lui plait, ſe répéter elle même, n'avoit pas multiplié ſes preuves: on trouve dans AMBROISE PARE, la figure de deux jumeaux joints enſemble par le *Dos* & qui avoient l'un & l'autre les parties, naturelles aux deux ſéxes, parfaites & éxactes dans leur figure & leurs dimenſions, aumoins extérieurement. PARE nous eut ſatisfait bien d'avantage s'il nous eut tranſmis la connoiſſance des parties intérieures, *voy. pl.* VII.

ISIDORE dit des HERMAPHRODITES parfaits, qui ont occaſion de s'unir enſemble charnellement, " *Viciſſim coeundo* " *gignuntur & pariunt.*" " Par leurs mutuels embraſſe- " mens ils engendrent & produiſent."

RIOLAND donne l'hiſtoire d'un HERMAPHRODITE qui avoit le pouvoir de ſouffrir & d'agir. Ce cas eſt un des mieux détaillés que nous ayons dans les Auteurs. Ce ſujet avoit, dit RIOLAND, les parties de l'un & l'autre ſéxe parfaites, cependant il ne rendoit pas beaucoup de ſemence par la *Verge*, mais elle étoit blanche, & médiocrement épaiſſe.

JOA.

JOA. FABER LYNIEUS cite un jeune Homme beau & bien-fait qui pouvoit agir à volonté des deux féxes. *Notat. ad Hiſt. Mexic.*

WOLPHIUS, *in memorab. com. 2 cent* 16, rapporte l'hiſtoire d'une Femme HERMAPHRODITE qui eut plufieuts Enfans tant mâles que femelles, qui cependant avoit affaire à fes Servantes à qui elle en fit plufieurs. Il eſt rare néanmoins, ajoute cet Auteur, de trouver un HERMAPHRODITE qui ait le pouvoir parfait des deux féxes.

Je pafferai fous filence beaucoup d'autres éxemples que l'on trouve dans les Auteurs fur l'éxiſtence des HERMAPHRODITES parfaits. Mon deffein, comme je l'ai déja dit, n'étant pas de faire un traité fur ce fujet, ni de fixer les idées des lecteurs, je m'en tiens à ce petit nombre d'autorités qui paroiffent en établir la poffibilité.

Au furplus fi l'on en ajoutoit un bien plus grand nombre, il ne ferviroit pas d'avantage à convaincre les perfonnes qui ne veulent reconnoître pour HERMAPHRODITES parfaits que ceux qui font capables d'engendrer, de concevoir, & de produire par eux-feuls, fans le fecours d'aucun autre, comme certains infectes reconnus tels par leur nature effentielle. Ceux qui propofent cet argument croient avoir anéanti tout ce que la raifon & l'évidence peuvent prouver de plus convainquant. L'éxpérience des autres & le refpect du aux Auteurs font infuffifans pour les déterminer à croire ce point fingulier de l'hiſtoire naturelle. Ils ne paroiffent alléguer

ce

ce fait que comme une ſuppoſition, parce qu'ils ne croient pas qu'il puiſſe éxiſter dans la Nature humaine, ni même dans les Animaux.

Cependant on lit dan la *Bibliotheque de Chirurgie de* MANGET, *liv.* 4, le récit de THEOP. LINEUS au ſujet d'un *Rat* qui étoit HERMAPHRODITE, & que LINEUS éventra dans un tems qu'il étoit plein de petits. Il trouva dans la *Matrice* de cet Animal neuf petits *Foetus* mâles, qui n'étoient pas plus gros que de groſſes *Fourmis*; ils étoient tous vivans. Il obſerva à chacun d'eux le mouvement du *Coeur*. Il diſtingua dans cet Animal toutes les parties de la génération qui appartiennent au Mâle & à la Femelle.

Ceux qui prétendront conteſter ce fait parce qu'ils ne l'ont pas vu ſe rendront peut-être à la pluralité des preuves.

ALDROVANDUS dit que l'on trouve fort-communément dans le BREZIL des Truies HERMAPHRODITES, de la même eſpéce que ce *Rat*.

LANGIUS, *lettre* 70, dit que l'on avoit trouvé des *Fans* dans le *Ventre* d'un *Cerf* HERMAPHODITE mâle. Les merveilles ſurnaturelles ſont elles à mépriſer?

Si nous nions de pareils faits, que les Auteurs nous laiſſent à méditer, faute d'occaſions de les vérifier par nous-mêmes, comment la poſtérité pourra-t-elle nous croire ſur les prodiges

diges qui ſe manifeſtent de nos jours? Les Anciens ne ſe ſont pas contentés de nous donner des éxemples d'Animaux HERMAPHRODITES tels qu'éxigent les perſonnes aſſez-difficiles pour ne vouloir reconnoître tels que ceux qui ont en eux, comme les Brutes dont je viens de parler, le pouvoir d'engendrer & de produire par eux-mêmes. Ils nous apprennent par leurs obſervations que pareils phénomènes ſe ſont rencontrés dans la Nature humaine. Lui conteſter ſes droits c'eſt l'offenſer. Elle peut ſe jouer à ſon gré, & prendre telle forme qu'il lui plait, ſans que nous puiſſions nous en plaindre. Admirons-la au contraire dans les effets de ſon pouvoir!

FORTUNIUS AFFAITATUS, fameux Phyſicien & Théogien, *dans ſes réfléxions Phyſiques & Aſtronomiques, dédiées au Souverain Pontife* PAUL III. *imprimées à* VENISE *en l'année* 1549, rapporte, *cap.* 2. *de conceptu Androgineo*, l'hiſtoire dont voici le précis.

Le Divin Prophéte Anglois MERLIN n'aquit dans l'année de grace 446 de ſa Mère qui l'avoit conçu en rêvant qu'elle étoit couchée avec un Homme. SABELLIUS, dit l'Auteur, l'Ecrivain le plus éxact, rapporte ce fait. D'autres Hiſtoriens & Chronologiſtes, ajoute-t-il, ſurtout parmi les ANGLOIS, l'ont écrit.

AVERRHOES aſſure qu'un pareil cas arriva de ſon tems. Une Fille vierge devint enceinte & accoucha, ſans avoir eu la moindre communication avec un Homme.

Saint

Saint THOMAS dit que la même chofe fe paffa de fon fiécle.

FABRICIUS AB AQUA PENDENTE avoit vérifié, par les atteftations de plufieurs fages-Femmes dignes de foi, que pareille chofe étoit arrivée de fon tems à CREMONE.

AFFAITATUS donne fon fentiment fur le Phyfique de cette matière d'une façon affez-plaufible: mais il fait enfuite des réfléxions qui n'ont pas le même mérite.

" Il faut croire, dit-il, que les HERMAPHRODITES qui " font doués de l'avantage de l'un & de l'autre féxe, & dans " lefquels on ne voit au dehors que les marques du féxe " féminin, ont celles de l'Homme cachées intérieure- " ment, & qu'elles font pourvues d'une *Semence* prolifi- " que, qui eft portée à la *Matrice*, toutes les fois qu'il en " eft befoin, par un canal deftiné à cet effet. Cette *Se-* " *mence* peut être tranfmife par une voie particulière, fans que " la *Membrane*, qui eft le précieux gage de la *Virginité*, " foit bleffée. Ainfi portée dans la *Matrice*, elle y eft re- " çue, elle y refte, elle y opère le fecret de la concep- " tion, de la même manière que fi la Fille eut eu affaire à " un Homme. Cette opération doit fe paffer plus natu- " rellement pendant le fommeil, parce que, dans ce tems- " là, la Nature adroite peut procurer plufieurs idées vo- " luptueufes qui excitent le plaifir de l'Amour.

“ Ainfi fuivant ces loix fingulières de la Nature, il eft “ à croire qu’une Fille peut concevoir, fans avoir aucune “ communication charnelle avec un Homme. On doit “ juger delà combien de graces le genre humain a à ren- “ dre à la Nature bien-fefante qui ne veut pas que, par quel- “ que ftratagême que ce foit, l’efpéce humaine foit perdue “ ou éteinte, s’il arrivoit qu’il ne fe trouva point d’Hom- “ mes, ou qu’ils priffent du dégoût pour les Femmes; “ la Nature même a difpofé toutes chofes de façon que “ le genre humain fut ménagé & préfervé, & qu’il fut “ multiplié malgré l’Homme même.”

Les HERMAPHRODITES imparfaits font ceux dans lefquels les parties naturelles des deux féxes font défectueufes, ce qui en diminue, ou en éteint l’action. Ceux dans lefquels l’action eft affoiblie font moins rares, mais auffi ils varient le plus en conformation. Il y en a de cette efpéce dans lefquels on a bien de la peine à trouver les apparences du double féxe, quoiqu’ils aient paffé pour HERMAPHRODITES; tel fut un Sodomifte, ou plutôt Bardache, qui, au rapport de TRALLIANUS conçut & accoucha. Le même Auteur dit qu’un Soldat accoucha dans le tems que CONON commandoit à ATHENES, par ce que le *Fondement* fervoit de conduit à la *Matrice*, comme fait le *Vagin* dans l’état naturel. Ces *Cloaques*, particuliers aux volatiles, fe font rencôntrés plufieurs fois dans la Nature humaine : j’en multiplierai les éxemples plus bas ; je ne les abandonne ici que pour rapprocher l’obfervation fuivante, Je la crois revétue

de

de tous les caractères néceſſaires à confirmer l'éxiſtence des HERMAPHRODITES imparfaits.

En l'année 1725 une eſpéce d'HERMAPHRODITE s'addreſſa à moi en habit de Femme, *voy. Pl.* X. Elle ſe plaignit d'une *Deſcente* qu'elle croyoit avoir dans l'*Aine* droite. Je trouvai hors de l'*Anneau* une petite *Tumeur* E qui me parut être toute autre choſe que la maladie dont elle ſe plaignoit. Elle me dit qu'elle en avoit été incommodée toute ſa vie; que cette groſſeur deſcendoit quelque-fois plus bas & que, lorſqu'elle remontoit, elle étoit fort-douloureuſe. Je fis coucher la Malade ſur un lit pour avoir plus de facilité à l'éxaminer: La première choſe que j'apperçus fut une eſpéce de *Verge* A qui me donna lieu de croire que cette groſſeur de l'*Aine* étoit un *Teſticule*: en comparant le côté prétendu malade avec le côté gauche, je trouvai une *Tumeur* pareille F, mais elle étoit plus élevée. Il me fut aiſé de diſtinguer au toucher que ces deux groſſeurs étoient deux *Teſticules*. Je ne pus me tromper ſur leur caractère, tant par la forme de ces organes que par celle des *Epididymes* & des vaiſſeaux *Spermatiques*. Je fus obligé de tirer un peu en-bas celui du côté gauche pour l'éxaminer plus particulièrement, parce qu'étant trop-près de l'*Anneau*, je ne pouvois pas le manier aiſément. Ce *Teſticule*, qui étoit de moitié plus petit que l'autre, remontoit toujours quand la Malade étoit hors du tems de ſes régles.

Les deux *Teſticules* E, F étoient renfermés chacun dans une eſpéce de Bourſe ou de *Scrotum*. Ces deux Bourſes re-

préſentoient très-parfaitement les deux grandes *Lévres* de la partie naturelle aux Femmes E, F: La *Peau* qui couvroit l'intérieur de ces deux *Lévres* étoit rouge, & parſemée de *Glandes* ſébacées très-apparentes, & humectées par l'humidité qui eſt ordinaire à ces parties. La *Verge* ſortoit de la partie ſupérieure de ces deux *Lévres* : on voyoit, en les écartant, toute l'étendue de cette *Verge*, dont le *Gland* ſeul paroiſſoit hors des *Lévres*, lorſqu'elles étoient fermées. Elle étoit-très bien formée & tout-à-fait iſolée ; elle avoit deux pouces, neuf lignes de longueur, & autant de circonférence dans l'état de flaccidité. Il ne me fut pas poſſible de ſçavoir poſitivement ſi cette *Verge* étoit ſuſceptible d'aucune des ſenſations particulières à cette partie, ſoit parce qu'en effet elle ne fut capable d'aucun mouvement, ſoit que la modeſtie dicta à la Malade trop de diſcrétion : elle me dit ſeulement que dans le tems des régles elle devenoit un peu plus groſſe, mais ſans érection. Je compris cependant, malgré tous les diſcours contraires, qu'elle en étoit très-capable, car la Malade vouloit abſolument que je la lui amputaſſe, par ce que, me diſoit-elle, elle lui cauſoit beaucoup d'embarras. Cet embarras n'étoit autre choſe, à n'en pas douter, que des érections ſpontanées qui devoient lui cauſer plus de mal que de plaiſir, par les raiſons que je vais rapporter.

Cette *Verge* avoit la figure de celle d'un Homme, elle paroiſſoit être compoſée de deux corps *caverneux*, d'un *Uréthre*, & d'un *Gland* : elle étoit couverte d'une *Peau* de même couleur que celle qui couvroit les autres parties du corps ; elle étoit lâche & pliſſée au deſſus de la couronne du *Gland* ;

elle

elle s'alongeoit & fe retiroit de même que le *Prépuce* dans les Hommes, pour couvrir le *Gland* fuivant fa difpofition; le *Frein* ou *Filet* étoit très-marqué, court, & fort-épais. La portion de la *Peau,* qui couvroit la partie poftérieure de la *Verge,* étoit rouge, très-fine, & parfemée de *Glandes* fébacées qui la rendoient humide.

Le *Gland* B étoit très-bien formé & proportionné au refte de la *Verge*: il n'étoit point percé à fon extrémité, mais on y obfervoit une petite dépreffion qui s'étendoit tout le long de la partie poftérieure de la *Verge* jufqu'à fa racine, & fe terminoit au bord fupérieur de l'orifice *urinaire.* Cette dépreffion, qui avoit la figure de la cannelure d'une fonde, paroiffoit être un *Uréthre* affaifé; car, lorfque la Malade urinoit, cette dépreffion fe gonfloit; ce qui donnoit lieu de croire que l'*Urine* avoit la liberté d'entrer dans ce canal, qui, n'ayant pas d'iffue, forçoit la colonne de ce fluide à retourner vers l'orifice que la Nature avoit difpofé pour fon évacuation.

Le Canal *urinaire,* tout-à-fait femblable à celui des Femmes, étoit fitué au même endroit que dans le féxe; une fonde creufe y entroit dans la même direction, & amenoit l'*Urine* hors de la *Veffie* de la même manière que dans les Femmes.

Aux deux côtés de cette dépreffion, dont je viens de parler, on appercevoit très-diftinctement au toucher les deux Corps *caver-*

caverneux: ils sembloient se terminer à la face moyenne de de l'*Os Pubis*.

Immédiatement au dessous du bord inférieur du *Méat* urinaire, se réunissoient les deux portions des *Bourses* ou *Scrotum* qui contenoient les *Testicules*. Leur commissure inférieure ressembloit, mais assez-imparfaitement, à ce que l'on nomme la *Fourchette*. De la commissure inférieure des *Lévres* à l'*Anus*, il y avoit deux pouces & demi: cette distance étoit occupée par une portion de *Peau* lâche & molle, qui cédoit à l'impulsion du doigt; elle paroissoit s'enfoncer dans une cavité: il n'y avoit aucune marque de ce que l'on nomme le *Raphé*; il y avoit beaucoup de *Poils*, comme à tout le reste de la partie, mais il n'y en avoit pas autour de l'*Anus*.

La cavité dans laquelle la *Peau* du *Périnée* sembloit s'enfoncer indiquoit celle du *Vagin* qui, n'ayant point d'orifice, ne permettoit pas au *Sang* menstruel de sortir avec facilité; il étoit obligé de prendre la route de l'*Anus* tous les mois, en passant, vraisemblablement, par une communication qui alloit du *Vagin* dans le *Rectum*.

Quelques jours avant le tems des *Régles*, il se formoit une *Tumeur* D au *Périnée* qui augmentoit peu-à-peu, &, en trois ou quatre jours, elle devenoit de la grosseur d'un petit œuf de Poule; parvenue à cet état, le *Sang* commençoit à couler par l'*Anus*, sans que l'on apperçut à cette partie aucun

gon-

gonflement intérieurement ni extérieurement. Cela fit croire avec raifon que le *Sang* s'amaffoit dans la cavité du *Vagin*, où il devoit être retenu jufqu'à ce qu'il y en eut une quantité fuffifante pour gagner la hauteur de la communication, qui a été fuppofée venir de ce réfervoir dans le *Rectum*, quand une fois il avoit commencé à couler par l'*Anus*. Il y avoit de plus à obferver que la *Peau*, qui couvroit l'entrée du *Vagin*, & qui s'élevoit fous la *Tumeur* que le *Sang* formoit lorfqu'il s'amaffoit, ne changeoit pas de couleur,

Tel étoit l'état des parties lorfque la Malade fe préfenta à moi pour la première fois. Deux des plus célébres Chirurgiens de ce tems-là, Meffieurs MALAVAL & PUZOS, l'éxaminèrent avec moi: Ces Meffieurs fufpendirent leur jugement; ils ne voulurent pas décider fous qu'elle efpéce d'HERMAPHRODITE ils pouvoient la ranger, avant d'avoir bien confidéré la nature des écoulemens périodiques qu'elle nommoit fes *Régles*.

Tous les paffages pour l'évacuation de la *Semence* ayant été ainfi fermés, il n'eft pas étonnant que cette créature fentit plus de peine que de plaifir, dans l'état d'érection qu'elle avoit felon toutes les apparences, puifque, croyant que fes peines venoient toutes de fa *Verge*, elle vouloit que je la lui emportaffe.

Cette Fille étoit alors âgée de trente cinq ans. Elle étoit

de

de la taille de cinq pieds, cinq pouces. Son tempérament étoit délicat, foible, & fort-maigre. Sa *Peau* étoit rude, épaiffe, & bafannée. Son *Vifage* étoit rempli de *Barbe*; les *Poils* en étoient noirs & minces; fa *Voix* étoit rude & hommaffe; elle avoit la *Poitrine* étroite; fon *Sein* étoit plat & fec; fes *Bras* étoient maigres & mufculeux; fes *Mains* grandes; fes *Doigts* longs & forts; elle avoit le *Ventre* plat; les *Os* du *Baffin* étoient fort-évafés; l'*Os Pubis* très-élevé; les *Feffes* groffes; les *Cuiffes* & les *Jambes* rondes; les *Pieds* petits. Par les proportions de toutes les parties de fon *Corps*, on eut pu tirer cette conféquence, que de la *Tête* jufqu'à la *Ceinture*, elle auroit pu paffer pour un Homme, & que de la *Ceinture* jufqu'aux *Pieds*, on eut pu la prendre pour une Fille, excepté les parties extérieures de la *génération*, qui étoient mixtes. Elle s'occupoit, dans l'état de pauvreté où elle vivoit, à tratravailler de l'éguille, ce métier lui fuffifoit pour fe maintenir dans la vie modefte & fobre à la quelle elle étoit accoutumée. Son humeur étoit douce. Exempte de toutes paffions, elle fe tenoit toujours à fon particulier; elle évitoit les compagnies. Nullement faite pour la fociété, par ce que fon état l'humilioit beaucoup; elle parloit peu, elle étoit fort-mélancolique.

Comme cet HERMAPHRODITE étoit très-valétudinaire, qu'elle fe plaignoit plus particulièrement du mauvais état de fa fanté dans le tems que le flux *menftruel* fe difpofoit à paroître; comme elle étoit fujette alors à des tenfions de *Ventre*, à des *Coliques* dans les régions *Lombaires*, à des *Baillemens* vaporeux, à des *Vertiges* continuels & à des fréquen-

tes

tes *Syncopes*, je crus que tous ces ſymptômes aux quels elle étoit ſujette depuis l'âge de *Puberté*, & qui l'avoient pluſieurs fois miſe dans le cas de perdre la vie, procédoient de la difficulté que le *Sang menſtruel* avoit à s'écouler. Il me parut néceſſaire, & même très-poſſible, de lui procurer une iſſue facile, en ouvrant la *Peau* qui couvroit & bouchoit le *Vagin*, & en entretenant ce paſſage ouvert. Pluſieurs des plus célébres Chirurgiens de PARIS furent de mon avis; mais comme nous convinmes de faire cette opération dans un tems que la *Tumeur* du *Périnée* paroîtroit, je lui conſeillai de retourner à *Ménilmontant*, lieu de ſa réſidence, où elle reſta cinq ou ſix mois. Elle me dit, à ſon retour, qu'ayant été près de perdre la vie, chaque fois qu'elle avoit eu ſes *Régles* depuis qu'elle ne m'avoit pas vu, & que, comme elle étoit ſur le point de les avoir, elle croyoit qu'il lui étoit convenable de ſe ſoumettre à ce que nous avions réſolu, pour éviter les dangers aux quels elle avoit été expoſée. Cependant je jugeai qu'il étoit à propos de faire quelques-obſervations ſur ſon état avant d'entreprendre l'opération. Le lendemain de ſon arrivée, elle ſe plaignit de *Coliques* très-violentes; elle eut des *Défaillances* & des *Syncopes* pluſieurs fois dans la journée; elle ne put point manger; ſon *Pouls* fut, par intermiſſions, tantôt haut, tantôt bas, très-fréquent & fort-inégal. Je touchai le *Périnée* différentes fois dans la journée, ſans y avoir rien obſervé de particulier. Le troiſiéme jour il y parut une *Tumeur* de la groſſeur d'un petit œuf de Poule, ſans aucun changement de couleur à la *Peau*: elle diminuoit conſidérablement lorſque la Malade étoit couchée.

Mm Mr.

Mr. de la BRUNERIE & mon Père firent les mêmes obſervations. A la fin du quatriéme jour nous vîmes le *Sang* ſortir par le *Fondement* en petite quantité, mais d'une couleur & d'une conſiſtance plutôt ſéreuſe que ſanguine: il continua à couler avec plus d'abondance pendant cinq jours, mais d'une couleur rouge plus marquée. Le ſixiéme jour l'évacuation diminua : elle fut tout-à-fait arrêtée le ſeptiéme. Pendant ce tems-là nous fîmes beaucoup d'attention au *Fondement*, où nous ne trouvâmes pas la moindre apparence d'*Hémorrhoïdes*.

Le tems le plus favorable pour faire l'opération eut été le mois ſuivant, lorſque la *Tumeur* devoit reparoître, mais la Malade ne put pas reſter à PARIS plus de quinze ou vingt jours ; je fus donc obligé de profiter de cette occaſion. J'appellai pour conſeil Meſſieurs de la BRUNERIE, CARERE, GUERIN le Père, MORAND, GARENGEOT, MALAVAL, PUZOS, FOUBERT, de GRAMOND, VERDIER, GALLIN, & mon Père. Après avoir éxaminé les parties ils furent tous d'avis que je procédaſſe à l'opération.

Je poſai la Malade ſur le bord d'un lit, les *Jambes* & les *Cuiſſes* écartées, & ſupportées ſur les *Genoux* de deux aſſiſtans ; je pinçai tranſverſalement la *Peau*, qui couvroit l'entrée du *Vagin*, avec le *Pouce* & l'*Index* de ma *Main* gauche, Mr. GUERIN prit avec ſes *Doigts* le même pli du côté oppoſé à celui que je tenois, je coupai enſuite la *Peau* avec un Biſtouri droit, en décrivant une ligne perpendiculaire à

l'*Anus*

l'*Anus*. Du premier coup de Biſtouri je découvris une eſpéce de Tiſſu *cellulaire* que je faiſis avec une Erigne pour l'attirer hors de la *Plaie*; je le coupai dans toute ſon épaiſſeur avec la pointe de mes Ciſeaux. Cette ſeconde inciſion me facilita le moyen de paſſer le *Doigt* dans ce Tiſſu *Cellulaire*; il entra ſans aucune réſiſtance dans un vuide qui fut jugé être la cavité du *Vagin* par tous ceux de la compagnie qui l'éxaminèrent de près. Cette cavité avoit deux pouces & demi de profondeur, & environ deux de circonférence. Je la remplis de Charpie attachée avec un fil. Le lendemain je ſubſtituai au tampon de Charpie une *Tente* de deux pouces & demi de longueur, & d'un pouce de diamétre. Le ſixiéme jour après l'opération Mr. PUZOS, Mr. VERDIER & moi ſentîmes à l'extrémité de notre *Doigt*, au fond du *Vagin*, une éminence qui ne laiſſa aucun lieu de douter que ce ne fut l'orifice de la *Matrice*. Depuis le ſixiéme jour après l'opération, la Malade ne fut panſée, qu'avec une *Tente* faite d'Eponge préparée: elle ne fut jamais couverte de matière purulente, excepté à ſon talon qui répondoit à l'orifice du *Vagin*, ou à l'ouverture de la *Peau* & du *Tiſſu Cellulaire* qui ſuppurèrent pendant quatorze ou quinze jours. La Malade quitta alors PARIS.

Je la pourvus d'une quantité ſuffiſante d'Eponge, pour qu'elle en fit uſage elle-même. Peu de jours après qu'elle fut arrivée chez elle, le *Sang* des *Régles* vint par l'ouverture que j'avois faite, ſans qu'il en paſſa une ſeule goutte par le *Fondement*; elle n'eut aucun des ſymptômes

aux quels elle avoit été ſujette, excepté cinq ou ſix heures avant que ſes *Régles* paruſſent. Les ſymptômes ſe bornèrent à des *coliques* très-violentes, pareilles à celles qu'elle avoit toujours eues. L'évacuation *menſtruelle* ne dura que trois jours, pendant les quels la Malade ſupprima l'uſage de l'Eponge aſſez mal-à-propos, comme j'en jugeai dans la ſuite. Elle recommença à s'en ſervir quand les *Régles* furent paſſées.

Cinq ſemaines après le *Sang* reprit ſon cours par la même voie, & coula pendant trois ou quatre jours fort-librement; la Malade crut alors n'avoir plus beſoin de l'Eponge; auſſi le mois ſuivant l'ouverture *fiſtuleuſe* parut être fermée; elle s'ouvrit cependant aſſez pour donner paſſage au *Sang menſtruel*. La même choſe arriva les deux mois ſuivans; mais le ſixiéme mois la *Fiſtule* ſe ferma, & le *Sang* reprit ſon cours par le *Fondement*: tous les Symptômes aux quels la Malade avoit été ſujette avant l'opération, recommencèrent de nouveau.

Elle ſouffrit pendant huit ou dix mois ſans ſe plaindre de ſon état; après ce tems-là elle vint me conſulter. Je n'eus d'autre moyen à lui propoſer que la même opération; mais quelques raiſons particulières l'empêchèrent de s'y ſoumettre. Sa répugnance venoit, à n'en pas douter, de la crainte qu'elle avoit de retomber dans le même cas que celui où elle étoit. Son ignorance, & ſon état mélancolique prévalurent ſur mes raiſons.

Ce ne fut pas la crainte de l'opération qui la retint, car elle convint qu'elle avoit fouffert bien moins de douleur qu'elle ne s'y étoit attendue. Elle eut bien voulu fe foumettre encore à une nouvelle opération, pourvu que c'eut été pour lui amputer la *Verge*, ou, comme elle le difoit, fon morceau de chair, parce que, ajoutoit-elle, ce morceau l'incommodoit tant qu'elle croyoit que tout fon mal provenoit de là. Il ne falloit que cet aveu pour juger que cette *Verge* étoit voluptueufement irritée, & que c'étoit les érections qui la faifoient fouffrir. La modeftie feule l'empêchoit de convenir que c'étoit dans le tems des érections qu'elle fouffroit le plus ; il n'y avoit pas lieu d'en douter.

Je ne pouvois que lui répréfenter l'inutilité de l'amputation qu'elle follicitoit, fon innocence ne me permettoit pas d'aller plus loin. La pudeur eut été bleffée, fi je lui eus dis que la *Semence* qui fermentoit chez elle n'eut pas moins agi fur fon tempérament, & qu'elle auroit peut-être plus fouffert encore. Je ne voulus donc point lui amputer la *Verge* ; & elle ne voulut pas fe laiffer ouvrir le *Vagin*.

On voit par cette obfervation de qu'elle conféquence font les reffources de la Chirurgie. Si la Nature s'écarte dans fes productions, elle peut être quelque-fois redreffée, & mife dans le bon chemin par cet art capable de la ramener à elle-même, pourvu que les Malades aient affez de confiance pour fe prêter aux foins des Chirurgiens.

Je

Je dois avouer que ſi je n'euſſe pas ſupprimé la *Tente* dans le tems des *Régles*, elle eut pu ne pas nuire à l'iſſue du *Sang*, & l'ouverture ne ſe feroit peut-être pas fermée. Une Bougie dans l'*Uréthre* n'empêche pas toujours l'*Urine* de ſortir.

La Malade mourut en l'année 1740. J'en donnai avis à l'Académie Royale de Chirurgie. Elle nomma Meſſieurs VERDIER & FOUBERT pour lui faire le rapport de l'état des parties intérieures de la génération. Mr. VERDIER, à qui je déférai l'honneur de l'ouverture du Cadâvre, emporta chez lui les parties pour en faire l'éxamen avec Mr. FOUBERT & moi.

Mr. VERDIER donna pluſieurs rendez-vous à cet effet, mais, par un affectation ſingulière, il ne ſe trouva jamais chez lui, lorſqu'il fut queſtion de nous y recevoir ſur ſes invitations. Il laiſſa pourrir les parties de façon qu'il ne fut pas poſſible de les diſſéquer, ni d'en faire un rapport à l'Académie.

On trouve dans les Ephémérides de l'Académie des Curieux de la Nature, année 1672, l'obſervation 168, qui eſt ſi relative à cette eſpéce d'HERMAPHRODITE imparfaite que je crois devoir en placer ici la relation ; elle fut communiquée à la Société Royale, & traduite enſuite en Latin par le Docteur HENRY SAMPSON Médecin à LONDRES.

" Je

" Je rapporterai, dit-il, l'Hiſtoire d'une HERMAPHRO-
" DITE telle que ni BAUHIN ni aucun Auteur, qui ait écrit
" ſur cette matière, n'en ont donné de plus ſingulière ; je
" l'ai vue & éxaminée à la HAYE.

" C'étoit une pauvre Enfant qui ſe faiſoit voir pour de
" l'argent : elle avoit parcouru la FRANCE & la HOL-
" LANDE. Son hiſtoire a été communiquée à la Société
" Royale, d'où j'ai tiré ce qui ſuit.

" Son nom eſt HANNAH WILDE, née au mois de
" *Février* 1674 dans le Village de RINGWOOD territoire de
" HAMPTON, Comté de MIDDLESEX. A l'âge de ſix
" ans, étant à jouer avec des Enfans ſes contemporains,
" deux *Tumeurs* que l'on prit pour des *Deſcentes* parurent
" dans les *Aines*. Les Chirurgiens ne purent les faire
" rentrer dans le *Ventre*, car c'étoit les *Teſticules* qui,
" étant aſſez-gros, paroiſſoient être renfermés dans deux
" *Bourſes* un peu pliſſées, fort-peu ſaillantes ; &, étant
" écartées l'une de l'autre, elles formoient les *Lèvres* de
" la *Vulve*. Il y avoit la grande *Fente* dans la quelle on
" remarquoit les *Nymphes*, & une ou deux *Caroncules myr-*
" *thiformes*. Il y avoit une petite membrane, formée par
" la *Peau* du *Périnée*, qui remontoit pour couvrir la moitié
" de la grande *Fente* de façon qu'il étoit difficile de compren-
" dre comment une *Verge* auroit pu entrer dans la cavité du
" *Vagin*. Il n'y avoit pas de *Clitoris*, mais il y avoit à
" ſa place une *Verge* imperforée, & que l'on auroit pu

" regarder

" regarder comme le *Clitoris*. Elle passa pour Fille jus-
" qu'à l'âge de treize ans, lorsqu'un jour, en pétrissant
" avec beaucoup de force, le *Penis*, qui j'usquà ce tems-là
" avoit été caché, parut tout-à-coup, & la métamor-
" phosa d'abord. Cette *Verge* s'élevoit quelque-fois &
" s'étendoit de la longueur de quatre pouces. On y
" remarquoit un *Prépuce* & un *Frein* comme dans les
" Hommes; mais à l'endroit où devoit être l'orifice de
" l'*Uréthre*, il y avoit une *Peau* très-mince qui le cou-
" vroit de manière que rien n'en pouvoit sortir. Le
" *Vagin*, autant que l'on pouvoit s'en assurer, n'étoit pas
" bien différent de ce qu'il est ordinairement: plusieurs
" personnes y avoient introduit les *Doigts*; c'est pourquoi
" l'*Hymen*, si jamais elle l'avoit eu, avoit été détruit; mais
" on ne pouvoit pas l'avoir détruit sans avoir courbé les
" *Doigts*, à cause de la *Peau* qui couvroit la moitié de la
" grande *Fente*. C'est la raison pour la quelle on ne
" pouvoit pas juger de l'état de la *Matrice* ni de son *col*
" par la vûe, ni par le toucher: il n'y avoit pourtant pas
" lieu de douter qu'elle n'éxista. Les *Régles* commen-
" cèrent à paroître à l'âge de seize ans, & coulent encore
" suivant les loix de la Nature, à ce qu'assure cette Fille. Elle
" avoit assez de *Barbe*, & même elle avoit tout le corps
" couvert de *Poils*, & surtout aux parties de la *Généra-
" tion*. Elle avoit la voix & la corpulence d'un Homme.
" Elle n'avoit point de *Mamelles*; les *Mamelons* étoient
" fort-petits, & la *Poitrine* très-large. Elle disoit s'être
" amusée avec des Hommes & avec des Femmes; qu'avec
" celles-

" celles-ci elle avoit beaucoup de plaisir, la *Verge* ayant " de l'érection ; elle étoit molle & pendante à la com-" pagnie des Hommes. Un jour considérant un jeune " Homme, d'une très-jolie figure, elle en devint si amou-" reuse qu'elle tomba le lendemain dans la Passion *hysté-" rique*, qui fut caractérisée par le gonflement du *Ventre*, " le *Délire*, les *Ris*, les *Pleurs*, & les autres symptômes, " de cette maladie, car elle fut soulagée, & bientôt ré-" tablie en santé par l'application, sur le *Ventre*, d'un em-" plâtre de *Galbanum*, & par les autres remédes *hystéri-" ques* qui lui furent administrés. Enfin je ne puis pas " dire que ce fut un Garçon ou une Fille ; j'ai vu de mes " propres yeux les *Testicules* assez-gros, bien détachés, " contenus & pendans dans les *Bourses*, comme je l'ai " dit ci-dessus ; on voyoit encore plus sensiblement une " *Verge* capable d'érection & de relachement ; c'est pour-" quoi ce sujet pouvoit être regardé comme un Homme. " La grande *Fente*, les *Lévres*, les *Nymphes*, le *Vagin*, " l'*Orifice* pour la sortie de l'*Urine*, tout cela éxistoit par-" faitement ; c'est pourquoi l'on peut le rapporter au " séxe féminin, ou à l'un ou à l'autre, ou ni à l'un ni à " l'autre."

Pareils phénomènes ont été observés dans d'autres sujets. HIERARCHUS rapporte l'histoire d'une Femme de SMYRNE, qui se trouva entièrement métamorphosée en Homme le lendemain de son mariage.

JEAN CHROKER, FAX. HISTOR. *cent.* I. rapporte, de la manière la plus authentique, qu'une Religieuſe de l'Ordre de Saint DOMINIQUE, dans la ville d'UBEDA, nommée MAGDELAINE MUGNOZ, fut changée tout-à-coup en Homme ſept ans après avoir fait ſes vœux. Elle fut exclue du Couvent & prit des habits d'Homme. La *Barbe* lui vint ; elle fut nommée FRANÇOIS MUGNOZ. La force du tempérament de ce nouvel Homme prit tellement le deſſus, qu'il fut accuſé de rapt par une Femme qu'il rendit enceinte, & fut condamné en conſéquence.

AMBROISE PARE cite l'éxemple d'une Fille de quatorze ans qui, en badinant au lit avec une de ſes Camarades, vit avec ſurpriſe les parties de l'Homme ſe développer ſur elle. Les Parens en donnèrent avis à l'Official de la ville de RHEIMS, où le cas arriva en 1560 ; ſon nom JEANNE fut changé en celui de JEAN.

Les livres des Anciens, comme ceux des Modernes, ſont remplis de ces prétendues métamorphoſes. PLINE a atteſté ces changemens qui n'offrent aujourd'hui que des dévéloppemens tardifs des parties naturelles à l'Homme: RIOLAN dit qu'il n'y a rien d'éxtraordinaire en cela, & que ce n'eſt point un changement de ſéxe.

Mais rien n'égale en ce genre le récit que fait PONTANUS, atteſté par les Auteurs les plus accrédités de ſon tems. En l'année 1496, une Femme devint Homme

après

après avoir accouché d'un Enfant, & donna des preuves qu'elle avoit la faculté d'engendrer en cette dernière qualité. Ce phénomène ne paroîtra pas fort-ſingulier à ceux qui admettront la poſſibilité des HERMAPHRODITES parfaits, cette Femme n'ayant eu de développement des parties viriles qu'après ſon accouchement.

Il reſte maintenant à faire un éxamen des Perſonnes aux quelles il n'eſt pas poſſible de donner le moindre caractère d'HERMAPHRODITE, & dans leſquelles il eſt très-difficiles de déterminer le ſéxe.

Il y en a dans les quelles on ne peut pas diſtinguer aiſément ſi ce qui paroît éminent, au-deſſous de l'*Os Pubis*, eſt une *Verge* ou un *Clitoris*, les parties qui ſemblent repréſenter l'un ou l'autre, étant tout-à-fait différentes par leur groſſeur, & leur longueur; irrégulières dans leurs figures, rondes, quarrées, plates, ſpirales; reſſemblant quelque-fois à des maſſes informes, n'étant ſuſceptibles d'aucune ſenſation voluptueuſe, ni de gonflement ni d'érection. Il y en a qui ont des eſpéces de *Glandes* que l'on pourroit prendre pour des *Teſticules*, ſi l'on n'y faiſoit pas attention, il y en a d'autres qui ont de véritables *Teſticules*, mais ils ſont placés contre l'ordre naturel, comme le ſujet dont parle REALDUS COLUMBUS qui les avoit au PERINEE: on a vu à LONDRES un Homme qui les avoit au même endroit.

Ces variétés s'obfervent quelques-fois auffi dans les Animaux. Les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, années 1686, en fourniffent des éxemples dans les Singes. Mr. MERY difféqua une GUENON, dont l'alongement du *Clitoris* en impofa à ceux qui n'y avoient pas fait affez d'attention.

Mr. DUVERNEY en fit voir une que l'alongement du *Clitoris* faifoit paffer pour mâle.

J'ai vu, dans une Foire en FLANDRES, un Chien qui avoit deux *Tefticules*, une *Vulve*, & point de *Verge*.

On voit actuellement à LONDRES un Cheval qui a la *Verge* derrière les *Tefticules*.

Je reviens à ces Perfonnes imparfaites dont le *Vagin* a quelque chofe qui tient de la Nature des Volatiles dont j'ai parlé page 264.

Il eft quelque-fois difficile de diftinguer en certains fujets s'il y a un conduit qui aille à la *Matrice* ou non, à moins qu'on ne le découvre par hazard. MARTINUS SCHURIGIUS rapporte l'hiftoire d'une Fille qui parvint à un âge fort-avancé fans fçavoir fi elle avoit un *Vagin*: elle eut befoin de recevoir un *Clyftère*: comme il n'y avoit perfonne de la Famille qui put le lui donner, fon Chirurgien s'en chargea; il fut étonné de voir que la décoction

fortoit

ſortoit à meſure qu'elle entroit : il retira la *Canule* & introduiſit ſon *Doigt* dans le *Fondement*, il apperçut que le Canal, par lequel les excrémens ſortoient, étoit plus large qu'à l'ordinaire, & qu'il conduiſoit à la *Matrice* dont il ſentit l'orifice. Ce cas confirme celui de TRALLIANUS cité à la p. 264. L'obſervation ſuivante le rend encore plus affirmatif.

PALFIN dit, après ZABORELLA Médecin, que ce Docteur avoit une Servante, dont les urines & les excrémens venoient par le *Vagin*. Ce fait eſt rapporté comme un accident naturel qui n'avoit rien de commun avec ceux de cette eſpéce qui ſurviennent à certaines Femmes, lorſque, dans des accouchemens laborieux, le *col* de la *Veſſie*, *l'Uréthre* & le *Rectum* ſe trouvent déchirés.

Il y a encore des Individus mal-conformés qui, quoi qu'ils aient le Canal de l'*Urine* ſans aucune altération apparente, déchargent cet excrément par des voies particulières, comme faiſoit cet HERMAPHRODITE de COLUMBUS qui les rendoit par un trou ſitué au deſſus de l'*Os Pubis*.

La Nature ſe forme auſſi des routes particulières dans certains ſujets pour l'évacuation des *Régles*. On le remarqua ſenſiblement à l'Hôtel-Dieu de PARIS en la perſonne d'un Religieux, qui y mourut en l'année 1726. Mr. BOUDOU, Chirurgien Major de cet Hôpital, fit l'ouverture.

verture du Cadâvre. Les parties extérieures de la *Génération* repréſentoient une *Fente* trés-peu profonde, rouge en dedans, comme eſt la partie naturelle de la Femme: les deux bords de cette *Fente* repréſentoient aſſez-imparfaitement les deux *Lévres* de la *Vulve:* dans l'une de ces deux *Lévres*, il y avoit un *Teſticule*; il n'y en avoit pas dans l'autre: il ſortoit de l'entre-deux de ces *Lévres* vers la partie ſupérieure une eſpéce de *Verge* mal-faite, qui reſſembloit plutôt à un *Mamelon* charnu de figure fort-irrégulière & ſans orifice: l'*Urine* avoit toujours pris ſon cours par un trou ſitué au-deſſous de cette eſpéce de *Verge*, à l'endroit où ſe trouve ordinairement le *Méat urinaire* dans les Femmes: il n'y avoit pas à l'éxtérieur la moindre apparence de *Vagin*. Après cet éxamen Mr. BOUDOU ouvrit le *Bas-ventre*; il trouva les vaiſſeaux *Spermatiques* preſque dans la même ſituation que dans l'état Naturel. Ceux de ces *Vaiſſeaux* qui étoient du côté du *Teſticule* alloient ſe décharger dans cet organe. Il y avoit à la *Veſſie*, de ce côté, dans la ſituation ordinaire, une *véſicule* ſéminale. Les Vaiſſeaux *ſpermatiques*, du côté oppoſé alloient ſe perdre entre la *Veſſie* & le *Rectum* dans un petit corps qui, à ce que Mr. BOUDOU crut, étoit une *Matrice* qui s'étoit affaiſée par le défaut d'uſage. Ce Religieux avoit un *Ulcère* à une jambe, d'où s'écouloit périodiquement tous les mois une ſéroſité ſanieuſe, qui fit conjecturer que l'évacuation qui ſe faiſoit par cet *Ulcère* ſuppléoit aux *Menſtrues*.

Il

Il y a ſur cette obſervation quelques circonſtances particulières dont je n'ai pu m'inſtruire: elles euſſent été bien mieux rendues par Mr. BOUDOU. Peut-être en a-t-il donné le détail à l'Académie de Chirurgie.

Ce n'eſt pas de nos jours ſeulement qu'il s'eſt trouvé de ces ſortes de gens dans les Cloîtres. GASPARD BAUHIN rapporte qu'en l'année 1473, il y avoit un Moine HERMAPHRODITE à ISSOIRE en AUVERGNE qui avoit en lui les deux ſéxes parfaits; il devint en état de Femme groſſe, & fut délivré d'un Enfant à terme. Le vers ſuivant fut fait à ſon occaſion.

Mas, Mulier, Monachus, mundi mirabile Monſtrum.

Une éxacte déſcription des parties eut ſatisfait d'avantage que ce jeu de mots, tout bien trouvé qu'il ſoit.

Ces ſortes de Perſonnes mal-comformées ſont ſouvent illuſion aux Gens de l'art les plus verſés dans la connoiſſance de la ſtructure des parties du Corps humain; ainſi il n'eſt pas étonnant de trouver des Sages-Femmes embarraſſées, lorſqu'elles reçoivent des Enfans dans les quels les Parties *naturelles* ne ſont pas bien développées. Elles ſe ſont ſouvent trompées ſur l'eſpéce de ſéxe: elles ont pris des Garçons pour des Filles, & des Filles pour des Garçons; parce que dans les Filles le *Clitoris* eſt quelque-fois plus

plus long que dans l'état naturel, tandis que dans des Garçons la *Verge* eſt ſi courte qu'à peine peut-on l'appercevoir, & que le *Scrotum* plié en deux, ſans contenir les *Teſticules* qui n'y ſont pas encore deſcendus, paroît comme diviſé par une *Fente*. On en trouve des éxemples dans RIOLAND & dans GRAAF. Ma pratique m'en a fourni un que voici.

Mr. PERRAT accoucheur de la Reine de FRANCE, fut conſulté, en 1739, pour un Enfant de condition que l'on croyoit incommodé d'une *Deſcente*. Il avoit toujours paſſé pour Fille juſqu'à ce tems-là, il étoit âgé de ſix à ſept ans. Mr. PERRAT m'en déféra la déciſion & le ſoin. Je trouvai que la prétendue *Deſcente* étoit un *Teſticule*, ce qui me porta à faire un éxamen plus particulier du *Scrotum* & de la *Verge*. Le premier étoit éxactement diviſé par une *Fente* pareille à celle de la *Vulve*. Cette *Fente* étoit rouge en dedans & fort-humide. La *Verge* étoit très-courte & ſortoit à peine de la *Fente*. Le *Teſticule* que l'on avoit pris pour une *Deſcente* n'avoit commencé à ſortir du *Ventre* que depuis peu de tems, comme cela arrive quelque-fois ; celui du côté oppoſé n'avoit pas encore paru alors. Je fis connoître aux Parens la mépriſe que l'on avoit faite du ſéxe, ce qui les ſatisfit doublement.

On voit des conformations encore plus vicieuſes que la précédente, qui jettent dans l'erreur les perſonnes priſes de préjugés. Le Docteur DOUGLAS l'un des plus célébre

bre

bres Anatomiſtes de LONDRES déſabuſa le Public par la deſcription qu'il donna des Parties *Naturelles* d'une AFRIQUAINE qui paſſoit en cette Ville, vers l'année 1740, pour HERMAPHRODITE. Il en fit graver le deſſein que Mr. SHESELDEN publia dans ſon Anatomie. Le Docteur PARSONS en parle auſſi dans ſes *Recherches critiques ſur les* HERMAPHRODITES. Cette AFRIQUAINE avoit toutes les proportions du *Corps*, le ton de *Voix*, & les manières d'une Femme. Deux particularités des Parties de la *Génération* furent capables d'abuſer les ſimples, ſçavoir le *Clitoris* qui comme on peut le voir, *Pl.* IX, eſt à la vérité plus gros & plus long que dans l'état naturel, mais il n'a rien de ce qui caractériſe la *Verge*. La *Lévre* droite exceſſivement groſſe en comparaiſon de celle du côté gauche, étoit ſuppoſée par le Docteur DOUGLAS renfermer une HERNIE de l'*Ovaire*. Cette eſpéce de *Deſcente* tenant un peu du merveilleux, quoique poſſible, n'eut-elle pas pu paſſer avec plus de vraiſemblance pour une HERNIE de l'*Epiploon*? car les ſignes qui marquent l'une ou l'autre de ces HERNIES ſont ſi univoques, que l'on n'en peut guère faire la différence que par l'inſpection des parties mêmes. Mais, de telle eſpéce que fut la *Tumeur*, elle trompa ceux qui la prirent pour un *Teſticule*. On eſt étonné que les recherches ſur l'*Uréthre* & ſur l'entrée du *Vagin* aient échappé à l'éxactitude du Docteur DOUGLAS. L'ouvrage du Docteur PARSONS contient pluſieurs éxemples de cette eſpéce qu'il a tirés des Auteurs. Ils tendent tous à confirmer ſon opinion ſur ces ſortes de

fujets. Il voudroit prouver qu'il n'y a point d'HERMAPHRODITES dans le genre humain. " *That no* HERMAPHRODICAL *nature can exist in human bodies.*

Mr: FAUDACQ Chirurgien à NAMUR dit, dans une obfervation qu'il a communiquée à l'Académie Royale de Chirurgie de PARIS, qu'il a vu, à trois lieues de GIVET, un Enfant de huit mois qui paffoit pour HERMAPHRODITE. Le *Gland* n'étoit point percé; l'enfant rendoit fes *Urines* par un orifice fi dilaté qu'il reffembloit à une efpéce de *Vulve*; il étoit fitué immédiatement au deffous des *Bourfes*.

La *Verge* étoit, dit Mr. FAUDACQ, défigurée & comme monftrueufe: Elle reffembloit à un petit *Efcargot*. Elle étoit tellement recoquillée & recourbée que l'éxtrémité du *Gland* recouvert du *Prépuce* touchoit la partie poftérieure de la racine de la *Verge*. Toute la partie qui répondoit à l'endroit où eft naturellement le Canal de l'*Uréthre* paroiffoit être *ligamenteufe*, & fi courte qu'elle faifoit brider & courber la *Verge* de la manière que je viens de le décrire.

Dans le tems que Mr. FAUDACQ vit l'Enfant pour la première fois, les *Tefticules* n'étoient point encore defcendus dans le *Scrotum*; mais il les y a apperçus depuis.

Ces monftruofités font affez-communes. Nous avons actuellement à LONDRES un Garçon qui dit avoir vingt & un

un an qui ne paroît pas en avoir douze par ſa figure & ſa corpulence ; il a cependant la *Voix* d'un Homme fait.

Il a une *Verge* imperforée, éxtrêmement courte & plate en-deſſus ; la *Peau* qui la couvre du côté du *Ventre* eſt rouge, liſſe, & humide. Le *Gland* eſt aſſez-bien formé, mais plat en-deſſus comme le reſte de la *Verge* ; il eſt rond en-deſſous, & eſt recouvert d'un *Prépuce* fixé par un *Frein* bien marqué. Ce *Prépuce* fort-lâche n'éxiſte que deſſous le *Gland*, & le couvre éxactement en-deſſous. La *Verge* eſt ſituée au deſſus de l'*Os Pubis*. Il y a un *Teſticule* fort-gros du côté gauche ; il eſt ſitué dans l'*Aine*. Le droit eſt très-petit, & eſt au deſſous du *Pubis*. Il n'y a point de *Scrotum*. L'*Urine* paroît ſortir de l'*Umbilic* qui eſt beaucoup plus bas que dans l'état naturel. Il ſe trouve ſitué un peu au deſſus du *Pubis*. Cet *Umbilic*, qui fait horreur à voir, reſſemble à un *Inteſtin* tourné en dehors ; li eſt rouge & gros comme le *Poing* d'un Enfant de ſix ans, & fort pliſſé. Une *Humeur* viſqueuſe, qui en ſort continuellement, le rend ſale & gluant. L'*Urine* contribue encore à le rendre humide ; elle ſort involontairement ſans ceſſe, & goutte-à-goutte. L'*Ouraque* fait dans ce cas, comme dans d'autres où on l'a obſervé, l'office de Canal *urinaire*.

Il y a deux *Teſticules* dont celui du côté droit, qui eſt gros comme celui d'un Homme formé, eſt couché en long dans le pli de la Cuiſſe. L'autre qui eſt fort-petit & plus bas, eſt renfermé ſous la *Peau*, au deſſous de l'arc de l'*Os Pubis*. La *Peau* qui le couvre eſt un peu ridée

& semble être celle qui étoit déstinée à former le *Scrotum*. On y remarque la ligne qui caractérise le *Raphé*.

Ce siécle semble fournir un plus grand nombre de récits de Gens mal conformés dans les parties de la *Générations* qu'aucun autre. Je pense que cela vient de ce qu'on y est plus curieux d'observer qu'on ne l'a jamais été.

Observation faite à BASTIA le 1er. *Juin* 1750 par Messieurs JULIEN & SOULES Chirurgiens.

" MARIA NONZIA née, en 1695, au village de LURI, " Province du Cap CORSE, fut élévée comme Fille. Ses " Parens, soit qu'ils ignorassent son état, ou qu'ils voulussent " qu'elle feignît de l'ignorer, ce qui paroît plus vraisem-" blable, la marièrent en 1716. L'Epoux qu'on lui " donna ne s'aperçut de rien, ou du moins il mourut, sans en " mot dire, en 1725. Elle se remaria, en 1733, avec un " jeune Homme fort-simple, qui, s'imaginant que toutes " les femmes étoient conformées comme la sienne, ne " s'apperçut de la différence qu'après avoir eu commerce " avec sa servante, en 1739, de la qu'elle naquit un En-" fant. Le Mari se pourvut en justice, & après les visites " ordinaires en pareil cas le mariage fut déclaré nul.

" Ce détail nous a paru nécessaire avant d'entrer dans " les observations aux quelles notre éxamen a donné lieu, " parce qu'il préviendra les questions qu'on pourroit nous " faire

" faire ſur le tableau de l'HERMAPHRODITE que nous
" commençons.

" MARIA NONZIA eſt d'une compléxion forte & ro-
" buſte, ſa taille ordinaire; ſon *Viſage* ſec & barbu lui
" rend la phyſionomie mâle: elle a les *Mamelles* com-
" me les autres Femmes, à la réſerve que la circonférence
" des *Mamelons* eſt garnie de *Poils*; mais les autres parties
" que nous avons découvertes, la conſtituent préciſément
" dans ce genre d'HERMAPHRODITE ſous le quel nous l'a-
" vons annoncée dans le préliminaire de cette deſcrip-
" tion, & en l'éxaminant, nous avons reconnu, que
" MARIA NONZIA eſt revétue de toutes les parties de la
" *Génération* de l'Homme; mais nous avons obſervé que ſa
" *Verge*, dont la racine eſt environnée de *Poils*, n'a que deux
" pouces de longueur. Le *Gland* y eſt à découvert, & ar-
" rêté par un filet qui, retenant le membre *Viril*, en
" interdit l'éxtenſion. Le Canal de l'*Uréthre* y manque,
" mais l'*Urine* trouve ſon paſſage par le *Méat urinaire* com-
" mun aux Femmes, ce que nous avons vérifié par le
" moyen de l'*Algali*.

" Nous y avons découvert enſuite les deux *Bourſes* du
" *Scrotum* ſéparées & un peu applaties; les deux *Teſticules*,
" étant d'une groſſeur aſſez-ordinaire, ſe trouvent renfer-
" més chacun dans leur cloiſon avec leur cordon *Sperma-*
" *tique*, tel que dans l'Homme. En écartant & relevant

" un

“ un peu les *Bourſes*, nous avons vu une ouverture, d'un pouce, “ trois lignes & demie de longueur, à l'endroit ordinaire “ où la *Vulve* eſt placée, la quelle ouverture reſtant toujours “ béante, nous a permis d'obſerver, par une introduction “ du *Doigt* preſque forcée, qu'elle va un peu du haut en “ bas, & du bas en haut, où nous avons touché deux pe- “ tites brides en travers dans le *Vagin*, à peu de diſtance “ l'une de l'autre, & il n'eſt pas douteux que ſi, dans le “ tems, on avoit augmenté l'ouverture par une petite in- “ ciſion, MARIA NONZIA auroit pu ſouffrir l'introduc- “ tion: Elle a eu ſes *Régles* comme toutes les autres Fem- “ mes ; mais nous n'avons trouvé aucune marque de “ *Clitoris*.

“ La ſingularité de ces différentes parties nous ayant “ engagé à demander à cette HERMAPHRODITE, qu'elle “ étoit la nature des déſirs dont elle avoit éprouvé la ſenſa- “ tion, elle nous a répondu que les perſonnes du ſéxe ne “ l'avoient jamais affectée ; mais qu'à l'âge où elle étoit, “ elle ſe trouvoit encore pour les Hommes les mêmes “ déſirs qu'elle avoit eu dans ſa première jeuneſſe.

“ Tel eſt le tableau ſuccint de l'HERMAPHRODITE de “ CORSE ſur la quelle nous ne ferons qu'une ſeule obſer- “ vation concernant la *Génération*, & nous ne balançons “ pas à croire que MARIA NONZIA auroit été féconde, ſi “ on avoit fait à propos l'inciſion dont nous avons parlé plus “ haut ; mais on nous dira peut-être que cette HERMA-

“ PHRO-

" PHRODITE ayant toutes les parties de l'Homme, eſt
" incapable de concevoir, nous repondrons à cette objec-
" tion que nous regardons la *Verge* & les *Teſticules* com-
" me neutres & ſuperflus par leur inaction dans ce cas
" particulier ; d'ailleurs l'expérience nous a fait voir que
" des Femmes revêtues des parties de la *Génération* de
" l'Homme avoient enfanté."

Il eſt fâcheux que les obſervateurs négligent aſſez-communément les choſes les plus eſſentielles.

Meſſieurs JULIEN & SOULES euſſent contenté d'avantage notre curioſité s'ils euſſent rapporté les cas où *l'expérience leur á fait voir des Femmes-Hommes qui ont enfanté* ; parce-que nous n'avons ſur cela qu'un fort-petit nombre de preuves.

Diſſection d'une HERMAPHRODITES, avec le deſſein imprimé & coloré. ([a]).

" Il y a dix ans ([b]) que tomba entre les mains de Mr.
" SUE Chirurgien, le cadâvre d'un Enfant de treize à qua-
" torze ans, qui avoit paſſé pour mâle, étant fourni ex-

([a]) ☞ Cette obſervation à été traduite par Mr. GAUTIER d'après une Theſe de Mr. MORAND le Fils, ſoutenue en 1749, étant alors Bachelier, & maintenant Docteur de la faculté de PARIS.

([b]) ☞ Ce qui répond à l'année 1746.

" térieu-

" térieurement d'une *Verge* & d'un *Scrotum* qui, à la pre-
" mière vûe, paroissoient bien conformés de manière
" que cet Anatomiste ne découvrit la monstruosité qu'à
" l'ouverture du *Bas-Ventre* qui fit appercevoir une *Ma-*
" *trice* & ensuite les apparences des parties de la *Génération*
" de l'Homme & de la Femme dans l'ordre suivant.

" La *Matrice* selon Mr. MORAND, étoit dans sa position
" ordinaire entre la *Vessie* & le *Rectum*, elle présentoit au
" côté droit un *Ovaire* très-distinct, attaché à la partie
" latérale de son fond, & dans sa longueur à une *Trompe* de
" FALLOPE; ce conduit partoit du fond de l'*Uterus* tout
" près de l'*Ovaire*, & se terminoit par des *Franges* bien mar-
" quées; enfin il y avoit un *Ligament* rond venant aussi de la
" partie postérieure de la *Matrice* le quel se terminoit à l'*Aine*.
" Mr. PETIT Médecin de NAMUR en a donné un éxemple à
" peu-près pareil.

" Du côté gauche, au lieu d'*Ovaire* de *Trompe* & de
" *Ligament* rond, étoit un Canal qui se terminoit à un
" *Testicule* grêle & allongé, mais qui ne sortoit pas du
" *Ventre*; à sa partie supérieure ce *Testicule* avoit un
" corps tenant la place d'un *Epididyme*, on voyoit partir
" du *Testicule*-même deux tuyaux qui alloient se rendre
" dans le premier Canal auprès de son insertion dans
" l'*Uterus*, de manière que, au cas que l'*Ovaire* du côté
" droit & ce *Testicule* du côté gauche eussent été bien
" conformés, cet Enfant auroit pu concevoir d'une part &
" engendrer de l'autre par le moyen de ces deux *canaux*,
" qu'on

" qu'on peut regarder comme des *Vaiſſeaux* déférens ou éjacu-
" latoires, deſtinés à porter dans la *Matrice* la liqueur prolifi-
" que préparée dans le *Teſticule*, & à féconder des œufs qui ſe
" ſeroient ſéparés de l'*Ovaire*, & ſeroient tombés dans la
" *Matrice*; cela auroit pu arriver ou naturellement, ou à
" l'occaſion de quelque ſecouſſe que ces parties auroient pu
" recevoir, même éxtérieurement par l'introduction du
" *Doigt*, ou autres choſes pareilles, dans le *Vagin*, le
" quel ſe terminoit par un trou fort-petit ſitué, ainſi
" que le *Méat* urinaire, à la partie antérieure du *Scro-*
" *tum*, de manière que la *Verge*, qui étoit *imperforée*,
" les cachoit tous deux quand elle étoit pendante, &c.

" Quoique toutes ces parties euſſent à l'éxtérieur la con-
" formation & la ſtructure qu'elles doivent avoir, cepen-
" dant il eſt à préſumer que, ſi cet Enfant fut parvenu à
" l'âge de puberté, il n'auroit jamais donné aucun ſigne
" d'une double puiſſance, & qu'il manquoit quelque choſe
" à l'un ou à l'autre ſéxe, & peut-être à tous les deux.

" On peut donc, en attendant qu'on voye ce *Phénomène*,
" ranger, ce qu'on appelle vulgairement un HERMA-
" PHRODITE, dans la claſſe du *Satyre*, du *Pheonix*, de la
" *Sirene* & autres Animaux fabuleux qui n'ont j'amais éxi-
" ſtés & qui n'éxiſteront jamais ([a])."

Mr.

☞ ([a]) Ce n'a jamais été contre les Perſonnes de cette eſpéce ſuppoſée que les Légiſlateurs ſe ſont élevés, & qu'ils ont impoſé des régles de con-

Mr. MORAND donne enſuite l'hiſtoire du prétendu HERMAPHRODITE, MICHEL ANNE DROUART. Sans rapporter la déſcription qu'il en donne, qui n'a rien de fort-différent de celle que je tranſcris à la page 303, d'aprés Mr. ſon Père, j'ajouterai ſeulement ici le ſentiment du fils à ce ſujet.

" On peut donc encore aujourd'hui, dit-il, fondé
" ſur l'éxemple de DROUART, & ſur quantité d'au-
" tres dont les déſcriptions nous ont été laiſſées par des Au-

duite aux HERMAPHRODITES. Ce n'eſt pas pour être HERMAPHRODITE, auſſi-parfait que ſemble l'éxiger Mr. MORAND, que JEAN-BAPTISTE GRAND-JEAN eſt aujourd'hui dans les priſons de la Conciergerie du Palais à PARIS.

L'arrêt qui interviendra a pour objet cette Queſtion.

" Un HERMAPHRODITE qui a épouſé une Fille, peut-il être réputé
" profanateur du Sacrement de mariage, quand la Nature, qui le trompoit,
" l'appelloit à l'état de Mari?"

Son Avocat a extrait des ouvrages du Médecin SCHENCK une obſervation bien poſitive ſur l'etat d'un HERMAPHRODITE.

Viro nupſerat cui filios aliquot & filias peperit: nihilominus tamen ancillas comprimere, & in his generare ſolebat.

" Cet individu, marié à un Homme, lui donna pluſieurs Enfans tant mâles
" que femelles, cependant cet individu avoit des familiarités avec ſes ſervantes,
" & les rendoit fécondes.

" teur

" teurs éclairés & dignes de foi, on peut, dis-je, croire
" qu'il n'y aura jamais de véritables HERMAPHRODITES.
" Quoique la Nature s'écarte quelque-fois, ou du moins
" ſemble s'écarter de ſes loix, elle ne laiſſe pas cependant
" d'obſerver une certaine régularité dans ſes ouvrages, &
" peut-être même n'a-t-elle ſouvent en vûe, dans ſes ca-
" prices, que de nous la cacher ſous une bizarrerie induſtri-
" euſe qui nous occupe tout-entiers ; mais jamais on ne
" verra les deux ſéxes dans une même Perſonne : le tem-
" pérament de l'un & de l'autre ſéxe eſt trop-différent pour
" pouvoir ſe trouver uni enſemble dans un même ſujet,
" & il n'y a pas d'éxemple qu'on ait rencontré dans le
" même ſujet les parties *génitales* de l'un & de l'autre ſéxe
" parfaites en nombre & en conformation, &, quand même
" cela ſe trouveroit, il y auroit de l'abſurdité à préſumer
" qu'il put en même tems concevoir & engendrer: enfin
" cela ne s'eſt point encore vu."

Mr. MORAND prétend qu'il n'y a point de vrais HERMAPHRODITES, & que tous ceux que l'on qualifie de ce nom ſont incapables de concevoir d'aucune façon à cauſe de la mauvaiſe conformation de leurs parties, & il les range au nombre des Monſtres : il croit cependant que tous les HERMAPHRODITES ſont, comme DROUART, des Filles manquées ou mal-conformées.

Mais quoiqu'il en ſoit, ont eut ſouhaité que l'obſervation de Mr. SUE, rapportée par Mr. MORAND & traduite

duite par Mr. GAUTIER, eut été plus éxacte. Il n'y est fait aucune mention de la *Verge* ou *Clitoris*, de la structure de la *Matrice*, ni du *Vagin*. Comme je ne tiens cette relation que de la troisiéme main, j'espére qu'on l'aura plus au vrai de la part de Mr. SUE lui même, qui paroît avoir disséqué le sujet. Ses grandes connoissances en Anatomie ne lui auront pas permis de laisser échapper des particularités si intéressantes en pareil cas.

Mr. MERTRU, Chirurgien de PARIS, publia dans le Mercure de FRANCE, du mois de *Février* 1750, la déscription des parties éxtérieures de la *Génération* du nommé MICHEL ANNE DROUART âgé d'environ seize-ans, né à PARIS.

Mr. MERTRU lui attribue le vrai caractère d'HERMAPHRODITE, Ce jeune Garçon vint à LONDRES dans la même année, où je l'éxaminai avec soin. Je ne trouvai rien en lui qui put lui donner le double avantage des deux séxes. Il m'assura bien qu'il avoit toujours été tel que je le voyois. Voici ce que j'observai à LONDRES la même année.

Son *Visage*, sa *Voix*, sa corpulence, les proportions de ses membres, ses inclinations dénotoient très-distinctement le genre masculin. C'étoit, selon moi, un Garçon très-bien constitué pour son âge, mais mal-conformé dans les parties

parties de la *Génération* propres à l'Homme, qui ſeules me parurent éxiſter en lui.

La Nature ſembloit, à la vérité avoir négligé la *Verge* *Pl.* XI. *fig.* 11, où elle eſt repréſentée de longueur naturelle A, car quoique de grandeur, groſſeur & forme aſſez-naturelles, elle n'avoit, y compris le *Gland*; qu'environ deux pouces de longueur & autant de pourtour. Dans le *Præruitus*, diſpoſition prochaine à l'érection, elle s'étendoit à la longueur de deux pouces, & n'avoit tout-au-plus que deux pouces trois quarts dans ſa plus forte tenſion qui n'étoit jamais bien conſidérable ([a]) . Le *Gland* B étoit aſſez-bien formé ; il étoit plus émouſſé que dans l'état naturel ; & il étoit imperforé. La *Couronne* en étoit bien-marquée, & couverte d'un *Prépuce*: on pouvoit le retirer en arrière pour découvrir la *Couronne*, mais il ne la découvroit pas naturellement, même dans l'érection: Le *Prépuce* C étoit fixé en-deſſous par le *Filet* comme dans l'état naturel : le *Gland* n'étoit pas couvert à cet endroit par le *Prépuce*: Ce *Filet*, compoſé d'un double pli de la *Peau* de la *Verge*

☞ ([a]) Mr. MORAND le Père y a obſervé certaines particularités, comme les Vaiſſeaux *Spermatiques*, très-diſtincts les uns des autres, ſans *Teſticules*. Mr. le CAT à conſidéré le ſujet ſous d'autres points de vûe. Comme les différentes deſcriptions de ces Meſſieurs ſervent de plus en plus à éclaircir l'objet de curioſité qu'offre DROUART, je vais les rapporter telles qu'ils les ont données. Je dirai ſeulement ici, en paſſant, que la *Verge* de DROUART, telle que Mr. MORAND le Père l'a donnée, excède les proportions. Je la repréſente de grandeur & groſſeur naturelle, pour éviter ce défaut.

s'éten-

s'étendoit tout-du-long & en-deſſous de cette partie, juſqu'à ſa racine, & formoit une eſpéce de *Ligament* D; il étoit fort-épais vers le *Gland*, &, allant toujours en s'élargiſſant par derrière, prenoit la figure d'une faux, dont l'extrémité poſtérieure avoit environ trois lignes de hauteur: cette extrémité étoit fixée à la partie inférieure de la ſymphiſe du *Pubis*, au deſſus du *Méat* urinaire. Ce *Filet* tenoit la *Verge* courbée en-deſſous dans tous ſes différens états, & ne lui permettoit qu'une érection gênée & imparfaite.

Le *Méat* urinaire E étoit ſitué au deſſous de la racine de la *Verge*. On pouvoit le comparer à celui de la Femme: s'il y avoit quelque différence, elle ſe trouvoit ſeulement dans la forme extérieure, en ce que c'étoit une eſpéce de de *Cul-de-Poule* formé par un ſimple repli de la *Peau*, de figure ſémi-lunaire très-marquée à la partie inférieure de cet orifice, ſitué un peu horizontalement. Cette ouverture étoit aſſez-large pour permettre au bout du petit *Doigt* d'y entrer environ de la profondeur de trois lignes; elle faiſoit l'entonnoir: quelques-uns l'avoient conſidérée comme un *Vagin*. En écartant les deux parties latérales de cet orifice, on remarquoit à ſa partie inférieure que le pli ſémi-lunaire devenoit extrêmement mince, mais il ne prenoit pas la forme naviculaire que l'on obſerve dans le ſéxe à la commiſſure des *Lévres* au deſſous de l'entrée du *Vagin*. Sur le bord inférieur & un peu en-dedans de cette eſpéce d'entonnoir que formoit l'*Uréthre*, il y avoit un petit *Mamelon* charnu

charnu qui me parut être un vice de conformation ; ce *Mamelon* faifoit bifurquer l'*Urine*.

La *Verge* prenoit fon origine du *Pubis*, comme dans l'Homme. Les Corps *caverneux* me parurent n'avoir rien de différent, eu égard à leur origine, de ce qu'ils font dans l'Homme parfait. La *Peau* qui couvroit la *Verge* en-deffus & en-deffous étoit une continuité de celle du *Ventre* : elle ne formoit pas de commiffure au deffus de la *Verge*. Cette *Peau* s'étendoit en en-bas de chaque côté pour former une efpéce de *Scrotum* vuide, divifé en deux parties qui repréfentoient affez-bien les grands *Lévres* d'une *Vulve*. Elles étoient, comme le *Pubis*, couvertes de *Poils*, mais en petite quantité. La couleur de la partie *interne* de ces *Lévres* étoit rouge, de même que le deffous de la *Verge*. Ces parties étoient un peu humides. Ces deux *Lévres*, ou *Scrotum* divifé, fe réuniffoient à leur partie inférieure fans apparence de commiffure.

Je ne fentis point de *Tefticules* dans les *Bourfes* ; leur éxiftence ne m'en parut pourtant pas moins certaine, puifque ce Garçon avoit des évacuations de matière *féminale* par le *Méat* urinaire de même couleur & de même confiftance que celle que peut fournir tout Garçon de feize-ans. Il étoit affez-accoûtumé aux pollutions volontaires. J'en trouvai des marques dans fon linge. Il avoit de fréquentes éréctions que lui procuroit le défir des Femmes, pour les quelles feules il m'affura qu'il avoit du goût. Le man-

que

que de *Tefticules* dans le *Scrotum* étoit un défaut qu'il avoit de commun avec bien des Hommes. Ils pouvoient être reftés dans le *Ventre*.

Depuis l'union inférieure des deux *Bourfes*, qui fe rencontroit environ trois lignes au deffous du *Méat* urinaire, & qui s'étendoit jufqu'à l'*Anus*, le *Périnée* me parut auffi long que dans l'Homme parfait ; il étoit divifé par le *Raphé*.

Je jugeai par cet éxamen qne DROUART étoit un Garçon manqué & incapable de *Génération*. Il n'avoit point alors de *Régles* ni aucune difpofition à les avoir.

Le nombre de Perfonnes de cette efpéce eft fi grand que ce feroit abufer de la patience des lecteurs que d'en rapporter tous les éxemples qui font parvenus à ma propre connoiffance. La pratique des HERNIES m'a fourni beaucoup d'occafions de voir des Hommes mal-conformés que l'on peut ranger dans la claffe de DROUART.

Comme Mr. MORAND, ancien Secrétaire de l'Académie Royale de Chirurgie, dont la fagacité ne laiffe rien échapper de ce qui peut enrichir l'art, donne dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1750, tems au quel je fis à LONDRES mes propres obfervations fur DROUART, une defcription plus détaillée de ce fujet, il en tire des conjectures plus recherchées que les miennes ; je crois devoir la tranfcrire telle qu'il l'a faite.

MI-

" MICHEL ANNE DROUART née de pauvres Gens ſur la Paroiſſe Sainte *Marguerite* à PARIS, âgée de ſeize ans, étoit habillée en Fille, & paſſoit pour telle, lorſque le bruit ſe repandit qu'elle étoit HERMAPHRODITE : je l'ai viſitée, & voici ce que j'ai obſervé."

" DROUART a une *Verge* placée où elle l'eſt naturellement dans un Mâle, au bas de la commiſſure des Os *Pubis*, couverte des *Tégumens* ordinaires, avec les deux Corps *caverneux*, un *Gland* toujours découvert & aſſez de *Prépuce* pour le recouvrir preſque entier à ſa partie ſupérieure."

" Ce *Gland* n'eſt pas plus large à ſa *Couronne* qu'à la pointe: il n'eſt point percé, il a ſeulement à ſa pointe, & un peu au deſſus, une petite dépreſſion capable de recevoir une lentille, laquelle, diminuant de largeur, eſt continue avec une rainure ou ſillon à la *Peau* propre à recevoir la convexité du Canal de l'*Uréthre*, s'il y étoit."

" Deux plis de *Peau*, qui font les bords de la *rainure*, forment une eſpéce de double *Frein* plus court que la *Verge* qui la tient courbée en-deſſous, & le *Gland* très-incliné en-bas."

" La *Verge* & le *Gland* ont enſemble deux pouces de longueur, hors le tems de l'érection, & trois pouces & demi en

 pleine

pleine éreĉtion, pendant la quelle le *Ligament* ſuſpenſeur de VESALE eſt ſenſible."

" Une portion de *Peau* plus épaiſſe & plus ronde que ne ſeroient les *Lévres* de la *Vulve*, accompagne, de chaque côté, & depuis la racine de la *Verge*, la goutière où manque l'*Uréthre* ; & dans leur jonĉtion, cela repreſente aſſez-éxactement la *Fente* ou *Vulve* féminine, totalement cachée par la *Verge*, lorſqu'elle eſt pendante."

" Il n'y a ſurement point de *Teſticules* ſous cette *Peau*, & cependant, en la prenant dans toute ſon épaiſſeur, on touche ſenſiblement, depuis les *Anneaux* & des deux côtés, une eſpéce de cordon *Spermatique*, dont on peut diſtinguer les trois *Vaiſſeaux*, qui ſemblent ſe perdre dans la *Peau*. Cette ſtruĉture poſée, il eſt bien difficile que les *Teſticules* ſoient dans le *Ventre*."

" Il y a deux pouces & demi du bout du *Gland* à une ouverture cachée par la *Fente* qui a été décrite & qu'on apperçoit en écartant les portions de *Peau* qui deſcendent des deux côtés de la *Verge*, & qui repréſentent les *Lévres* de la partie féminine."

" Cette ouverture, aux *Nymphes* près qui manquent, repréſente à peu-prés l'entrée du *Vagin* d'une petite Fille qui vient au Monde, & porte à ſa partie inférieure une *caron-*

cule,

cule ronde, groſſe comme un pois, d'un rouge vif, ſans aucune *Membrane* circulaire."

"Ce petit *Vagin* permet ſans peine l'introduction du petit *Doigt*, avec lequel on en touche le fond, qui fait un cul-de-ſac arrondi comme le ſeroit le bout d'une portion de gand qui recouvre un *Doigt*. On ne ſent au-delà ni ouverture ni partie ſaillante en forme d'orifice : cependant il faut qu'il ſoit percé au fond, & qu'il y ait un Canal plus long que le *Vagin* même, puiſqu'une bougie, que l'on y a miſe devant moi, y eſt entrée de plus de quatre pouces."

"C'eſt dans ce *Vagin* que s'ouvre le conduit des *Urines*, mais on ne ſçait pas préciſement dans quel endroit ; car quelque effort que l'on faſſe pour découvrir le *Méat* urinaire en ouvrant l'orifice, on ne peut l'appercevoir: peut-être eſt-il au fond du *Vagin* même : & ce qui pourroit le faire croire, c'eſt qu'en portant une ſonde dans le *Vagin* pour en connoître la profondeur, ſans avoir intention de trouver le *Méat* urinaire, & la ſonde étant entrée de près de trois pouces, l'*Urine* eſt venue par la ſonde : dans l'idée de la ſtructure ordinaire à la Femme, j'aurois ſuivi une autre direction."

"Etant ſûr que la ſonde étoit dans la *Veſſie*, je l'ai retirée pour voir le jet naturel de l'*Urine*, qui étoit preſque auſſi gros que ſe comportoit toute la rondeur du *Vagin* même : j'ai reporté la ſonde une ſeconde fois juſqu'où elle a pu pénétrer, & tant le *Vagin* que le Canal, qui eſt au-delà

 m'ont

m'ont paru déterminés de la longueur de quatre *Doigts*: cette seconde exploration a été suivie d'un peu de *Sang* & l'HERMAPHRODITE s'est plaint d'une petite douleur qui n'a pas eu la moindre suite."

" Plusieurs Anatomistes ont fait la même tentative que moi, & la même chose est arrivée ; d'où il sembleroit permis d'inférer que le Canal de l'*Uréthre* masculin, manquant entièrement à la *Verge*, commence dans l'intérieur du *Vagin* sans pouvoir être apperçu, & reprend son calibre ordinaire jusqu'à la *Vessie*."

" L'intervalle du bord inférieur de la petite *Vulve* à l'*Anus*, que les Anatomistes appellent le *Périnée*, a un pouce & demi d'étendue, ce qui ne ressemble point au *Périnée* féminin. Toutes ces parties ont à leurs bords des *Poils* noirs tels que son âge de seize-ans le comporte. Il y en a une petite toufe au dessus, & à la racine de la *Verge*."

" A l'égard des fonctions de ces parties, voici ce que j'ai observé. L'HERMAPHRODITE a souvent à son réveil de l'érection plus ou moins forte, qui se soutient environ une heure de suite ; il en a aussi lorsqu'il est à la compagnie de jeunes Filles qui lui plaisent : il ne se soucie point de se la procurer hors de ces deux circonstances, & dit que cela lui est fort-difficile, quoique possible. Il dit qu'à la fin de l'érection il sent au dedans un chatouillement très-vif qui lui fait plaisir, & que dans ce tems-là il lui semble que

quelque

quelque chofe de chaud s'échappe, fans qu'il fçache dans quelle partie. On lui a demandé fi après cette fenfation il n'étoit pas mouillé par l'ouverture féminine, il a répondu que non; cependant on pourroit croire que l'évacuation fe fait dans le petit *Vagin*, car fa chemife eft très-fouvent tachée, ce que quelques-uns ont cru être des fleurs-blanches. Il n'eft point du tout fenfible à l'introduction du *Doigt* dans la Partie féminine, il ne l'eft pas même aux mouvemens que l'on fait pour l'éxciter."

" Cette circonftance, jointe aux fuivantes, dénote que le féxe mafculin domine; il a la marche, le maintien, les geftes, la *Voix* d'un Garçon, une inclination décidée pour les Filles, la *Poitrine* très-plate, pas la plus légère appaparence de *Tetons* de Fille, & quelques commencemens de *Barbe* au *Menton*, & à la *Lévre* fupérieure: ce qui me fait croire en même tems qu'il n'a pas de *Matrice*, c'eft qu'il fe porte très-bien, & qu'il ne fent aucun avant-coureur des *Régles*, ni aucune des incommodités qui feroient caufées par leur défaut dans une Fille décidée & âgée de feize-ans."

" Cependant il y a une forte de mélange bizarre des deux féxes dans tous les points, car le *Baffin* offeux du *Bas-ventre* paroît un peu plus évafé qu'il ne doit l'être naturellement dans un Garçon; & confidérant les deux *Cuiffes* enfemble, il femble que l'une tient du Garçon, & l'autre de la Fille."

" Je

" Je m'en tiéns à la ſimple deſcription des parties: l'on a tant raiſonné ſur pareils phénomènes, ſans rien éclaircir, que j'ai cru ne devoir être qu'obſervateur."

Les Mémoires de l'Académie des Sciences de PARIS ſont encore mention d'une eſpéce de créature beaucoup plus ſingulière, & dont le ſéxe me paroît plus difficile à déterminer.

Elle avoit en général la figure & le Corps d'une Fille: les Parties *Naturelles* étoient conſtruites de façon qu'il ne paroiſſoit point de *Vagin*; il y avoit pourtant deux *Lévres* qui étoient les ſeules marques qui pouvoient caractériſer la Partie *Naturelle* au ſéxe: de l'entre-deux de ces *Lévres* ſortoit une *Verge* d'environ huit pouces de longueur, lorſqu'elle étoit en éreĉtion; elle étoit bien formée, mais elle n'avoit point de *Prépuce*; il n'y avoit d'ailleurs aucune apparence de *Teſticules*; l'*Urine* & la *Semence* ſortoient, comme dansles Hommes, par la *Verge*; mais ce qu'il y avoit de plus extraordinaire les *Régles* paſſoient périodiquement tous les mois par le même Canal.

L'obſervation ſuivante doit être regardée comme indéterminée: ſes particularités pourroient faire mettre au rang des HERMAPHRODITES parfaits la Perſonne qui en fait le ſujet. Commme elle n'avoit jamais eu d'Enfans, & comme il n'y a aucune apparence qu'elle eut pu engendrer en qualité d'Homme, ce ſeroit trop prendre ſur moi que

de

de porter un jugement certain ſur ſon état : Je laiſſe au Lecteur le choix de décider ſous quelle eſpéce il lui plaira de la mettre.

Cette obſervation eſt de Mr. GALLAY Chirurgien à GARGENVILLE près de MANTES, en NORMANDIE, qui l'a ſoumiſe au jugement de l'Académie de Chirurgie de PARIS, il y a environ vingt-ans.

" Le 27 de *Mars* 1740 étant, dit il, au Village de Issou près de MANTES. j'appris que l'on alloit enterrer une Femme qui avoit toujours paſſé pour HERMAPHRODITE ; j'arrivai au moment qu'on alloit la porter en terre. Je priai le Mari de me permettre d'en faire l'éxamen : il m'accorda cette faveur à condition que je n'ouvrirois pas le Cadâvre. Les Parties *naturelles* me parurent compoſées, comme en toutes les Femmes, des deux *Lévres*, des *Nymphes*, &c. A l'angle ſupérieur de ſa grande *Fente*, où le *Clitoris* eſt ordinairement, il y avoit une *Verge* très-bien conditionnée ; le *Gland* avoit toutes les proportions requiſes, & étoit en partie couvert par le *Prépuce* ; il y avoit ſa couronne auſſi bien marquée qu'elle le peut être en aucun Homme ; il y avoit à l'extrémité du *Gland* un orifice dans lequel je pus introduire un Algali qui entra juſque dans la *Veſſie* ; il en ſortit par ce moyen le peu d'*Urine* qu'elle contenoit. Cette *Verge* avoit trois pouces & demi de longueur, & trois pouces quatre lignes de circonférence : l'*Urine* n'avoit pas d'autre iſſue que ce Canal. Je ne trou-

vai

vai point de *Teſticules*; les grandes *Lévres* étoient les parties où je devois naturellement les ſentir. Le *Vagin* étoit placé, comme à l'ordinaire, à la partie inférieure de la *Vulve*; j'y introduiſis mes *Doigts*, avec l'extrémité des quels je touchai l'orifice de la *Matrice*, dont les bords étoient durs, & pour ainſi dire *cartilagineux*. Le Mari ſortit un moment: je profitai de ſon abſence pour ouvrir le *Bas-ventre*; j'eſpérois trouver les *Teſticules*, mais je fus fort-trompé, je n'apperçus rien qui y eut le moindre rapport: les *Ovaires*, les *Trompes* de FALLOPE, la *Matrice* étoient *Skyrreux*. Le retour du Mari m'empêcha de pouſſer plus loin ma curioſité: Il y a lieu de croire que la *Verge* étoit pourvue de toutes les parties néceſſaires à ſes actions, puiſque le Mari m'aſſura qu'elle avoit été très-ſouvent en érection: je ne pus ſçavoir de lui ſi, dans cet état, elle fut jamais diſpoſée à aucune émiſſion de matière *ſéminale*. Au reſte cette Femme avoit eu ſes *Régles* fort-régulièrement en ſon tems, comme toutes les autres Femmes; elle n'avoit cependant jamais eu d'Enfans; elle avoit beaucoup de *Poils* au *Viſage*, le ton de la *Voix* dur & hommaſſe."

Je finis mes réfléxions ſur cette diſſertation par l'Hiſtoire de deux HERMAPHRODITES que l'on dit avoir été parfaits. L'un étoit une jeune Demoiſelle de Qualité, l'autre étoit un Religieux de l'ordre de Saint FRANÇOIS. Ce dernier avoit la direction de la conſcience de la jeune Demoiſelle. Ce Moine établit entre ſa pénitente & lui un commerce tout-différent de celui que devoit lui permettre ſon état.

Son

Son incontinence lui coûta cher. Après un certain tems il ſe trouva en état de Femme groſſe, il accoucha, & mourut des ſuites de l'accouchement.

La Fille qui nâquit de cette *copulation* dans une Ville d'ITALIE où la ſcene ſe paſſa, demeuroit à PARIS, il y a trente ans ; elle écrivit dans ce tems-là l'Hiſtoire de ſon Père & de ſa Mère : ſi le manuſcrit que j'ai vu a été imprimé, le Public eſt en état de juger de la place que l'on peut donner dans ce mémoire à ces ſortes d'HERMAPHRODITES.

Monſieur Le CAT Médecin & Chirurgien de *l'Hôtel-Dieu* de ROUEN, connu dans la République des Lettres par les ouvrages de Phyſique & de Chirurgie, dont il l'a enrichie, m'a fait l'honneur de me communiquer un Mémoire ſur les HERMAPHRODITES, qu'il lut à l'Académie des Sciences de ROUEN, en l'année 1759. Mr. Le CAT ayant réſolu de publier ce Mémoire, avec des figures deſſinées de ſa propre main, il ne me conviendroit pas de le rapporter en entier ; j'en donne ſeulement ici l'éxtrait ſuivant.

On penſe bien qu'un Mémoire ſur cette matière, par un obſervateur auſſi éxact, ne peut manquer d'y répandre de grandes lumières : elles intéreſſent les Juges, les Médecins & les Chirurgiens. La pureté des mœurs & la ſureté des rapports ſont les deux points que l'Auteur a eu en vûe en traitant cette matière.

Il y a des Auteurs, dit Mr. Le CAT, qui traitent de Fables toutes les Hiſtoires d'HERMAPHRODITES, parce qu'ils ont vu pluſieurs ſujets qui ſe donnoient pour tels au Public, & qui étoient bien éloignés d'avoir les conditions qu'éxige la réunion des deux ſéxes. Si j'avois eu pour principe de ne croire poſſible que ce que j'aurois vu réaliſé, j'aurois auſſi nié juſqu'ici qu'il y eut eu des HERMAPHRODITES: car j'ai vérifié un très-grand nombre de perſonnes qui avoient la réputation de l'être, & je les ai toutes trouvées ou des Femmes ſingulières, par le *Clitoris*, ou par l'addition de quelque organe propre à l'Homme, ou elles étoient des Hommes manqués par la mauvaiſe conſtruction de l'*Uréthre* ou de la *Verge*; ſoit que ces deux parties fuſſent faites à demi, ſoit que la *Verge*, bien formée d'ailleurs, ne fut pas accompagnée par le Canal de l'*Urine* juſqu'au bout du *Gland*. Cette dernière infirmité eſt fort commune dans la Province de NORMANDIE:

Il y a une Femme aux environs de VERNON, dont preſque tous les Garçons naiſſent avec ce défaut, ſi, avec cette ſingularité, ces Garçons n'ont pas les *Teſticules* audehors, comme cela arrive ſouvent, ou que ces organes ne ſoient encore que ſous les *Tégumens*, au bas des *Aines* & à côté de la racine de cet *Uréthre* manqué, alors ils y forment des éminences qui imitent les *Lévres* de la *Vulve*; & c'eſt là le cas où le plus grand nombre des Spectateurs, frapés de ces dehors trompeurs, croient vraiement appercevoir un HERMAPARODITE.

Mr.

Mr. LE CAT promet la figure gravée de cette eſpéce d'HERMAPHRODITE faux, & celle d'un autre, dont le *Méat* urinaire étoit placé au deſſus de la racine de la *Verge*, où il formoit une eſpéce d'entonnoir.

S'il y a des Hommes, continue Mr. LE CAT, qui ont des apparences d'HERMAPHRODITES ou d'ANDROGINES, c'eſt-à-dire, d'Hommes-Femmes; il y a auſſi des Femmes qui reſſemblent à l'autre eſpéce d'HERMAPHRODITE, il les nomme, comme J. DUVAL, ([a]) GYANTROPES, Femmes-Hommes, ſoit par des *Clitoris* extraordinaires, qui les ont fait appeller TRIBADES par les Anciens, ſoit par l'addition de quelques-autres des parties eſſentielles aux Hommes:

Mr. Le CAT doit donner la figure gravée d'une Fille de cette eſpéce qu'il a obſervée fort-attentivement, & dont la difformité ne lui permet de la ranger que dans la claſſe des HERMAPHRODITES imparfaits. Deux *Teſticules*, qui en impoſent, lui donnent le caractère d'Homme; mais le *Clitoris* ne diffère pas de l'état naturel à cette partie: l'*Uréthre* eſt ſitué au deſſous du *Clitoris*, entre deux *Caroncules*: une ſonde à Femme y entroit en ligne droite avec tant de facilité que Mr. LE CAT eut lieu de croire qu'elle paſſoit dans le *Vagin*, dans lequel, comme dans certains Animaux, venoit ſe rendre l'orifice de la *Veſſie*. La Fille vivoit encore à ROUEN

([a]) Médecin à ROUEN qui publia un ouvrage ſur les HERMAPHRODITES en l'année 1612.

lorfque Mr. Le CAT lut fon Mémoire à l'Académie des Sciences de cette Ville. Il dit par réfléxion qu'il ne feroit pas impoffible qu'elle eut obtenu par la fuite le bénéfice complet d'un développement des *Parties*. Nous ne manquons pas d'obfervations très-bien conftatées qui prouvent que des Filles prétendues ou reconnues pour telles, jufqu'à l'âge de 15 ou 16 ans, ont vu enfuite paroître fur elles un autre féxe (a).

Mr. Le CAT rapporte enfuite l'Hiftoire la plus célébre qu'il y ait jamais eue en ce genre; elle nous a été tranfmife par JACQUES DUVAL: Le récit qu'en fait Mr. Le CAT ne pourroit être plus abrégé, fans l'altérer : c'eft pourquoi je le rapporterai tout-entier, tel qu'il l'a décrit.

" MARIE LE MARCIS, du Canton de MONTIVILIERS au HAVRE, ayant été quinze-ans Fille, aux *Menftrues* près qu'elle n'eut jamais, s'apperçut alors qu'elle avoit avec ce féxe, quelque chofe du mâle ; la honte lui fit taire fa découverte. A l'âge de vingt-ans, obligée de coucher avec une jeune Veuve, le développement fe manifefta beaucoup mieux ; elle en fit la confidence & la démonftration à fa compagne, & lui parla de mariage : la veuve tint bon contre tous ces appas, & laiffa filer le parfait amour à MARIE LE MARCIS pendant environ un an."

(a) JACQES DUVAL, AMBROISE PARE, GASPARD BAUHIN en citent des éxemples. DUVAL renvoie à PLINE, à HYPPOCRATES, à SENNERT, & à d'autres Auteurs dont il s'autorife.

" La

" La conſtance de Le MARCIS, la douce habitude que ce couple avoit acquiſe de jouir du même lit, triomphèrent des reſerves de la Veuve: *Gutta cavat lapidem.* MARCIS ſoutint ſes premières démonſtrations par des preuves encore plus convaincantes. La Veuve qui étoit connoiſſeuſe les avoua meilleures même que celles de feu ſon mari. Tout ce qui ſe paſſoit, entre Le MARCIS & elle, étoit ſur la foi du mariage. Le MARCIS y procéda tout-de-bon. Ils étoient proteſtans : ils s'adreſſèrent au Doyen de MONTIVILLIERS, à qui ils firent part de leur ſecret, de la réſolution où ils étoient de s'épouſer, & de faire préalablement abjuration : il les envoya au grand Pénitencier de ROUEN pour l'abjuration & les bans MARIE LE MARCIS prit alors le nom de MARIN LE MARCIS, & un habit d'Homme. Après des préliminaires auſſi-authentiques, la Veuve accoutumée à coucher avec MARIE, eut encore moins de peur de MARIN. L'on n'eut qu'un lit dans tout le voyage de ROUEN, & MARIN continua à remplir les devoirs d'un mari en perfection. La fête dura quinze jours, en attendant celle de la vraie nôce; mais la juſtice de MONTIVILLIERS en prit de l'humeur : elle s'aviſa de trouver mauvais, même ſcandaleux, qu'une perſonne réputée Fille pendant vingt-ans, ſe donna les airs de porter des habits d'Homme, & d'épouſer une Femme à 21 : elle troubla la félicité de ces tendres amans par un décret, & bien-tôt ce couple amoureux fut expoſé à une ſéparation plus cruelle que l'empriſonnement au quel ils furent forcés de ſe ſoumettre; mais cela n'étoit que le prélude des maux qu'on

qu'on leur préparoit. MARIN LE MARCIS fut viſité & trouvé Fille par une foule de Médecins, de Chirurgiens, de Matrônes, & fut, en conſéquence de leur rapport, condamné, ſur l'opinion des Juges les plus favorables, à être pendu & brulé, comme *Tribade* & *Sodomiſte* &c. Les ECOSSOIS en pareil cas enterrèrent tout vivant un HERMAPARODITE. Les Anciens ROMAINS les expoſoient dans des Iſles déſertes ou les noyoient, & ce ne fut que quand les Lettres & la Philoſophie les eurent rendus raiſonnables qu'ils regardèrent ces êtres comme des curioſités, & les recherchèrent autant qu'ils les avoient abhorrés. Un de leurs Empereurs ſe piqua alors, d'avoir dans ſes écuries des chevaux ANDROGINES.

" L'amante du malheureux MARIN LE MARCIS, JEANNE LE FEVRE, fut condamnée par la même ſentence à être préſente à l'éxécution, & enſuite fouettée& bannie; cette Femme déclara en vain que LE MARCIS, en 15 jours, lui avoit fait environ ſoixante démonſtrations de virilité parfaite, ſans détours illicites; avec un ſi beau jeu, ils perdirent leur cauſes: Appel au Parlement de ROUEN, l'on y transféra les accuſés & le procès. De dix perſonnes de l'art, ſix Médecins, deux Chirurgiens & deux Sages-Femmes, nommés par la Cour pour éxaminer LE MARCIS, neuf le jugent encore Fille: le ſeul JACQUES DUVAL, Médecin, découvrit, dans le fond du ſéxe apparent de MARIE qui les trompoit tous, une *Verge* ſituée où eſt l'*Uterus* dans les Femmes, & il ſoutint envers & contre tous que MARCIS étoit

étoit vraiment digne de ſon nouveau nom. On ordonne une ſeconde viſite; on eſt encore partagé de ſentimens : ceux qui opinoient pour le ſéxe féminin ſoutenoient que, ce que DUVAL prenoit pour un *Penis*, étoit l'*Uterus* même; mais tous convinrent que le *Clitoris* de MARIE LE MARCIS de la groſſeur d'un demipois, n'avoit rien de celui des TRIBADES, & qu'ainſi MARIE n'avoit pu, à cet égard, abuſer de JEANNE LE FEVRE. Le MARCIS & la Le FEVRE furent déchargés du crime à eux imputé par le Juge de MONTIVILLIERS; mais malgré l'aſſurance par JEANNE LE FEVRE que MARCIS lui avoit donné des preuves nombreuſes & inconteſtables d'un *Penis* conſidérable, par ſa forme, & par ſa vigueur, malgré les témoignages du Médecin DUVAL qui avoit touché cette piéce eſſentielle, qui en avoit diſtingué le *Gland*, l'*Orifice* & même l'*Ejaculation*, on s'en tint à la pluralité des ſuffrages qui regardoient le ſéxe de MARIE pour douteux. On ne s'aviſa point, ou on ne voulut pas, pour écarter tout équivoque, mettre MARIN pour quelques momens dans les ſituations heureuſes, qui l'avoient élevé au rang des Hommes parfaits : on auroit vu alors l'énigme s'expliquer d'elle-même, & le *Limaçon*, caché ſi profondement dans ſa coquille, en ſortir avec une pompe qui mérite une plus noble comparaiſon. S'il y avoit matière à ſcrupule de mettre dans le même lit, pour quelques-inſtans, deux perſonnes qui y étoient accoutumées depuis ſi long-tems, & qui s'étoient donné la foi de mariage, ne pouvoit-on point, par le même principe qui fait baptiſer quelque fois, ſous condition, marier ce couple d'amans, ſous la condition

que

que le mariage feroit nul, fi la virilité de MARIN n'étoit pas conftatée par cette épreuve. Les parties les plus intéreffées étant bien fûres de leur fait, la folution du problême n'auroit pas été en fouffrance. Les Juges penfèrent autrement, JEANNE fut privée de fon Epoux. MARIE LE MARCIS fut condamnée *à reprendre les habits de Fille jufqu'à l'âge de vingt cinq ans, ou que par juftice autrement en eut été ordonné, avec defenfe, fous peine de la vie, d'effayer fes talens avec aucun des deux féxes.* JACQUES DUVAL, qui a fait un affez-gros Livre à l'occafion de cette GYANTROPE, ne nous apprend pas ce qu'elle eft devenue après ce jugement, qui eft du 7. *Juin* 1601. Qui croiroit, qu'il n'y a que 165 ans, qu'il étoit auffi dangereux d'être HERMAPHRODITE que faux-monnoyeur? Nous fommes, fans doute, plus raifonnables à cet égard que nos Pères; mais le fommes nous tout-à-fait? Ne nous refte-t-il pas encore un peu de leur barbarie, quand nous condamnons un HERMAPHRODITE à opter entre les deux féxes? Que dirions nous d'une nation de CYCLOPES, qui feroit crever un oeil à tous ceux de notre efpéce qui tomberoient entre leurs mains?

Mr. LE CAT détaille enfuite les recherches qu'il fit en l'année 1750, fur le nommé DROUART, dont j'ai donné mon ropport dans cette differtation. Mr. MORAND plus rigoureux obfervateur que moi y avoit trouvé des particularités, qui m'avoient échappées: c'eft la raifon pour la quelle j'ai donné cette hiftoire entière d'après cette Auteur telle qu'elle eft dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences

Sçiences pour l'année 1750. Mr. LE CAT y remarqua, presque dans le même tems, d'autres choses qu'il particularise encore d'avantage que Mr. MORAND, dans le Mémoire qu'il m'a communiqué: je ne pourrois en donner l'extrait sans altérer les vûes de comparaison nécessaires en quelques circonstances; c'est pourquoi j'en rapporterai l'histoire tout au long, telle que Mr. LE CAT l'a décrite.

" Pendant que je faisois, dit-il à ROUEN, les découvertes en HERMAPHRODITES que j'ai rapportées ci-devant, l'Académie de Sçiences de PARIS éxaminoit, en 1749, MICHEL ANNE DROUART, que nous eûmes en cette Ville l'année suivante. Mr. MORAND avoit constaté que ce nouvel HERMAPHRODITE né sur la paroisse de S^te^. MARGUERITE à PARIS, & âgé alors de seize ans, avoit une *Verge*, beaucoup plus considérable qu'un *Clitoris*, mais manquée, en ce qu'elle n'étoit pas accompagnée de l'*Uréthre*, & que ce sujet n'avoit pas de *Testicules*, au moins à l'éxtérieur: jusques-là DROUART n'étoit qu'un Homme imparfait, comme nous en avons tant vu; mais cet orifice de l'*Uréthre*, qui étoit resté fort-au dessous de la *Verge*, étoit assez-large pour le croire un *Vagin*, & quoiqu'il n'en fut sorti, jusqu'à ce tems-là, que de l'*Urine*, on s'assura qu'il étoit le confluent de deux *Canaux*, l'*Uréthre* & le *Vagin*, sans que l'on put déterminer l'endroit où ces *Ganaux* s'ouvroient dans cette issue commune."

" DROUART arrivé à ROUEN me visita, & pendant deux ou

trois séances je l'examinai, & je fis dessiner ce que je crus pouvoir ajouter aux découvertes publiées dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de PARIS, année 1750."

" Je trouvai l'endroit où les deux *Canaux*, l'*Uréthre* & le *Vagin*, s'ouvrent dans un *Canal* commun. Cet endroit étoit à dix lignes de profondeur, mesure prise de l'extérieur des *Lévres* de la *Fente* commune, à quelques lignes au dessus de la *commissure* inférieure. Je parvins à distinguer cette séparation, en renversant en dehors chacune des *Lévres* avec un peu de force, tant avec mes doigts qu'avec des stilets, & en passant dans le *Vagin* un petit instrument plat que l'on appuyoit sur le *Périnée*, pour dilater cette ouverture."

" Par ces manœuvres je découvris encore que l'orifice de l'*Uréthre* étoit environné de chaque côté de *caroncules* qui étoient, en petit, des espéces de *Nymphes* assez-analogues avec celles qui accompagnent le *Méat* urinaire des Femmes ordinaires: ces *caronucles* se prolongoient aussi jusqu'à côté de l'orifice du *Vagin*. On eut pu encore regarder ces *caroncules* ou petites *Nymphes* comme des matériaux destinés à former le *Canal* entier, & on eut pu croire que leur insuffisance l'avoit laissé dans cet état ainsi que le *Canal*."

" Mr. MORAND remarqua en DROUART un BASSIN très-évasé comme celui des Filles, & une *Cuisse* qui tenoit de la nature de l'Homme, tandis que l'autre avoit le caractère de celle d'une Fille ; en effet la *Cuisse* gauche de DROUART étoit revêtue d'une *Peau* blanche, fine & douce ; la droite,

au

au contraire, avoit une *Peau* biſe, & couverte de ces inégalités qui la font appeller *Peau* de Poule."

" DROUART avoit de la *Barbe*; il avoit la *Poitrine* applatie, par le haut, comme les Hommes, & point de *Gorge*. DROUART étoit donc par le haut plus Homme que Femme. Le bas de ſon *Corps* étoit mi-partie d'Homme & de Femme; il avoit les inclinations, quoique foiblement, de l'un & l'autre ſéxe. Il étoit également ſenſible aux attouchemens du *Gland*, & de l'orifice du *Vagin*; la compagnie des deux ſéxes l'affectoit à peu près également: cependant la confeſſion qu'il me fit d'un badinage galant n'avoit pour objet qu'une Femme; &, à l'inſpection, on voyoit bien qu'il ne pouvoit pas aller fort-loin en fait de galanterie; il étoit néanmoins capable d'éjaculation, mais la matière qu'il rendoit étoit ou *ſéreuſe* ou *lymphatique*. Il eut lui même la curioſité d'éxaminer cette liqueur avec le *microſcope*, il n'y trouva point d'*Animalcules*; au quel cas elle étoit encore plus imparfaite que celle des Femmes, dans laquelle on en a trouvé."

" Mr. MORAND ne crut pas que le *Vagin* de DROUART fut ſuivi d'une *Matrice*; il fonda cette conjecture ſur ce que notre HERMAPHRODITE âgé, alors, de ſeize ans, n'avoit point encore eu de *Régles*, ni les incommodités qui les précèdent; mais DROUART, à l'âge de vingt ſix ans, nous aſſura qu'il étoit réglé tous les mois, & que les irrégularités qui ſurvenoient à cette évacuation périodique, l'affectoient, comme elles ont coutume de faire les perſonnes du ſéxe.

" Si ſon rapport eſt vrai, DROUART eſt par le bas plus Femme qu'Homme ; quoique vêtu d'habits d'Homme ; cependant Mr. MORAND le juge plus Homme que Femme, car DROUART a de la *Barbe*, il a la *Voix* d'une Homme, la *Poitrine* plate ; il n'a point de *Gorge*. Il paroît par ſon aveu même qu'il aime un peu plus la compagnie des Femmes que celle des Hommes. On ne lui trouve point de *Teſticules* ; mais il peut les avoir dans le *Ventre* ; & c'eſt là vraiment ce qui fait l'Homme."

" Quoique la *Barbe* ne donne pas abſolument un caractère diſtinctif à l'Homme, la *Barbe* & la *Voix* mâle réunis enſemble me paroiſſent être de fortes préſomptions pour faire croire que DROUART a des *Teſticules* au dedans : mais les *Teſticules* ne ſuffiſent pas pour faire un Homme, ou au moins un Homme capable de *Génération*, il faut que ces organes aient des canaux *déférens* qui portent cette liqueur au dehors, & il y a apparence, par la limpidité de celle que DROUART rendoit, que ces *canaux* lui manquoient : une *Verge* bien proportionnée & formée eſt encore abſolument néceſſaire à un Homme accompli ; celle de DROUART n'avoit point les conditions eſſentielles à ſes fonctions, une ſtructure ſuffiſante & un *Uréthre* ; au lieu que, s'il y a une *Matrice*, comme ſes *Régles* l'atteſtoient, rien ne lui manque pour être Femme."

" Il faut convenir cependant qu'il eſt une Femme très-mal conſtituée, & dont je crois la fréquentation très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, aux Hommes d'une ſtructure

or-

ordinaire: enſorte que, à la rigueur, DROUART eſt une Fille manquée, & un Homme encore plus manqué, & que, quoiqu'il ſoit réellement de tous les ſujets que j'ai éxaminé, celui qui mérite mieux le nom d'HERMAPHRODITE, il n'en eſt cependant pas un véritable; car un HERMAPHRODITE vrai doit poſſéder les deux ſéxes au point de pouvoir faire les fonctions de l'un & de l'autre, comme on le voit en quelques-uns des genres du régne Animal, tel que le *Limaçon*; & comme pluſieurs Auteurs ([a]) renommés l'atteſtent d'une Femme, qui après être accouchée d'un Enfant devint vraiment Homme, & en état de prendre Femme à ſon tour. Or certainement DROUART eſt incapable de jouir pleinement des priviléges d'aucun des deux ſéxes."

Mr. Le CAT rapporte enſuite l'hiſtoire d'un HERMAPHRODITE qui fut diſſéqué dans l'année 1744, par Mr. VERDIER ([b]) Chirurgien de PARIS. "Il trouva la *Verge* aſſez-conſidérable, mais plus courte que celle de DROUART: elle étoit attachée auſſi aux *Tégumens* inférieurs par une languette repréſentant le *Frein* ordinaire, ayant un orifice de l'*Uréthre* bien apparent à l'éxtérieur: & un oriſice du *Vagin*, au deſſous, très-aiſé à diſtinguer, & tel que l'ont les Filles fort-jeunes; premières perfections que DROUART n'a pas;

([a]) JAQUES DUVAL, MARCEL DONATUS, ALEMAN COPPE, GAUD. MERUL, & EUSEBES en ſes chroniques, *voyez* p. 280 & 281 de mon Mémoire.

☞ ([b]) Cette obſervation paroît être la même que celle qui eſt rapportée par Mr. MORAND Medec. page 293.

ajou-

ajoutons à cela un *Teſticule* du côté droit, avec ſon Canal *déférent* & un réſervoir *ſéminal* : du côté gauche étoit un *Ovaire*, la *Trompe* de FALLOPE & toute ſa ſuite ; une *Matrice* ſans *Ovaire*, ni *Trompe* du côté droit, mais ayant de chaque côté ſes *Ligamens* ronds, Enfin ce dernier ſujet renfermoit deux ſéxes, avec ces imperfections encore, que la *Verge* avoit été incompétente, la *Vulve* fort-petite & que le *Teſticule* gauche & l'*Ovaire* droit manquoient ; tant il eſt difficile de trouver les avantages des deux ſéxes réunis ! C'eſt ſans doute cette difficulté qui a fait nier par quelques-uns l'éxiſtence des HERMAPHRODITES. Cependant cette incrédulité ne me paroît pas éxcuſable ; & dès l'année 1745, que je n'avois pas encore vu ces derniers ſujets qui approchent beaucoup de la perfection déſirée, je jugeai, ſur les principes de la formation des monſtruoſités, que les HERMAPHRODITES étoient très-poſſibles.

Pour faire voir cette poſſibilité, Mr. LE CAT finit ſon Mémoire par rapporter la concluſion d'un autre Mémoire qu'il lut en 1745, à l'Académie des Sciences de ROUEN, ſur deux Enfans doubles.

“ Il me ſemble, dis-je, c'eſt lui qui parle, que ces monſtres conduiſent à établir la poſſibilité des HERMAPHRODITES, & même à expliquer leur formation.

“ L'Enfant monſtrueux de ROUEN, & celui de BEAUVAIS [a]

[a] Ces deux Monſtres ſont l'objet de ſon Mémoire.

étoient

étoient doubles par le haut, ſimples par le bas; ils avoient dans leurs *Baſſins*, quoique ſimples, double organe pour la *Génération*. On en a vu pluſieurs autres qui étoient ſimples par le haut, & doubles par le bas: il eſt tout auſſi poſſible d'en voir qui ſoient ſimples par le haut & par le bas, & qui ne ſoient doubles ou monſtrueux que dans l'intérieur, & dans les parties de la *Génération*. Le Monſtre de ROUEN, avoit dans le *Baſſin* deux ſéxes féminins ([a]) & celui de BEAUVAIS en avoit deux maſculins. Il n'y auroit rien de plus merveilleux qu'il s'en trouva un troiſiéme qui eut les deux ſéxes différens, le maſculin & le féminin; & ce troiſiéme monſtre ſeroit un HERMAPHRODITE; eſpéce formée, comme tous les Monſtres de la combinaiſon des matériaux & des mouvemens de deux œufs, dont le réſultat eſt la ſuppreſſion de toutes les parties de l'un des *Embrions*, à l'éxception des organes de la *Génération*, & peut-être encore de quelques-autres viſcères du *Bas-ventre*. Cette exception ſingulière, dans une ſuppreſſion preſque générale, eſt peut-être ce qui rend l'HERMAPHRODITE ſi rare. Dès que la combinaiſon, d'où reſulte cette eſpéce, demande plus de conditions, ou comprend un plus grand nombre de termes, que dans celle des monſtres ordinaires, c'eſt une néceſſité que ſon cas ſoit plus rare; par la même raiſon que râfle en douze Dés eſt beaucoup plus rare qu'avec trois."

([a]) Mr. Le CAT fit voir à l'Académie des Sciences de ROUEN, en 1745 une *Matrice* double qui lui avoit été donnée par Mr. La PEYRE Chirurgien de CAEN. Il l'avoit tirée d'une Demoiſelle de VERNON morte d'une maladie de *Poitrine* à l'âge de 18 ans.

Il

Il réſulte, de tout ce qui a été dit dans ce Mémoire, qu'il eſt important aux Perſonnes de l'Art de faire un éxamen éxact des parties qui peuvent conſtituer l'HERMAPHRODITE, ſoit parfait, ſoit imparfait, ou l'éſpéce de Gens malconformés qui n'ont aucun rapport ni à l'un ni à l'autre.

C'eſt, je le répéte encore, ſur l'opinion de ceux qui ſont commis à leur éxamen, que les Magiſtrats portent leur jugement. C'eſt pourquoi on ne doit rien négliger pour l'éxactitude dans les rapporrs néceſſaires à fixer l'état au vrai ces ſujets déja trop-humiliés. Malheureuſement le général des Hommes n'eſt que trop rempli de préjugés dont il eſt rare qu'ils ſe déſaſſent. La déciſion d'un Auteur abſolu pour l'affirmative, ou d'un autre pour la négative, & dont on prend le parti aveuglement, ſans conſulter la raiſon, & ſans ſe donner le ſoin d'étudier de près la Nature, eſt ſouvent la cauſe de la perte de ceux qui ſont ainſi diſgraciés, ſoit par quelques difformités, ſoit par quelque augmentation ou diminution dans les Parties de la *Génération.*

On peut compter pluſieurs de ces infortunés qui ont été brulés. La ſervante ECOSSOISE fut enterrée toute vive.

ALBERT Evêque de BREMEN Frère du Duc de BRUNSWICK fut accuſé par le Doyen de ſon Chapître d'être HERMAPHRODITE: il eut beſoin de toute la force de ſon éloquence pour prouver la fauſſeté des témoignages portés contre lui

lui par l'ignorance des Examinateurs, & peut-être par l'avarice de son Doyen. Celui-ci avoit intérêt d'évincer ce digne Prélat, parceque, suivant la Loi, un HERMAPHRODITE ne peut posséder aucun bénéfice ecclésiastique ([a]) & il ne peut même occuper aucun emploi public séculier ([b]).

Sans LAURENT MATTHEU, cité à la p. 258 de ce Mémoire, les deux jeunes Personnes, dont il prit la défense, eussent été sacrifiées aux flammes.

Sans le Médecin DUVAL, dont la supériorité du sçavoir confondit l'invalidité des rapports de quatorze ou quinze Médecins, Chirurgiens & Matrônes, le malheureux MARCIS, eut succombé malgré l'innocence de ses intentions.

Sans SAVIART, le Peuple, & qui plus est, un grand nombre de Médecins & Chirurgiens de réputation, fussent restés dans les fausses opinions qu'ils avoient conçues, au sujet d'une Personne mal-conformée qu'ils avoient prise pour un HERMAPHRODITE, pour n'y avoir point regardé d'assez-près.

Sans l'éloquence de l'Avocat VERMEIL, sans son art si beau & si utile ; mais plus encore, sans la sagesse des Magistrats supérieurs qui viennent de décharger les accusations portées contre GRANDJEAN, cet INDIVIDU, beau-

([a]) J. FRED. MAYER Dr. Luthérien Dissert. imprimée à CRYPSWALD, 1705.

([b]) NILLENBERG, Dr. Luthérien à DANTZICK.

coup plus à plaindre qu'à blâmer, eut été l'objet d'un jugement févère, & répugnant à la Nature qui feule étoit en défaut ([a]).

([a]) Malgré toutes les recherches que j'ai pu faire, je ne doute pas qu'il ne me foit échappé beaucoup d'Auteurs. Je n'aurois pas même pu rapporter toutes les obfervations de ceux que j'ai confulté fans avoir jetté de la confufion dans cette Differtation. C'eft pourquoi je donne à la fuite de ce Mémoire la lifte de ceux qui ont parlé de ce fujet, pour que les Perfonnes qui voudront s'éclaircir fur la matière des HERMAPHRODITES ayent plus de facilité à fe fatisfaire.

L'Hiftoire de la prétendue HERMAPHRODITE du genre féminin, ANNE GRANDJEAN, qui vient de faire l'objet de l'entretien de tout PARIS, & de la plus grande partie de l'EUROPE, a donné occafion à deux Mémoires qui ont été répandus dans le Public, & lus avec plaifir. Ces ouvrages ifolés ([a]) pourroient fubir le fort de toutes les piéces fugitives de la même efpéce qui, quand elles ont fatisfait la curiofité, tombent dans l'oubli, & fe trouvent fouvent perdues dans la fuite des tems. Ces Mémoires font trop-intéreffantes pour ne pas les tranfmettre à la poftérité. Ils contiennent beaucoup de chofes utiles, & de cas finguliers qui ferviront comme de Supplément à ma Differtation. Ils feront d'autant mieux reçus, que l'un eft un modéle de l'Eloquence du

☞ ([a]) Je n'ai pas pu faire de ces Mémoires l'ufage que j'aurois voulu dans le corps de ma Differtation, parce qu'ils ne me font parvenus que depuis l'impreffion de la feuille Pp, où j'en ai dis quelque chofe.

Bar-

Barreau FRANÇOIS; & l'autre un ſyſtême de doctrine contraire à l'éxiſtence des HERMAPHRODITES, par un ſçavant *Anonyme*.

MEMOIRE

POUR

ANNE GRANDJEAN,

Connue ſous le Nom de JEAN-BABTISTE GRANDJEAN, Accuſé & Appellant.

Contre Monſieur le PROCUREUR GENERAL, Accuſateur & Intimé.

QUESTION.

Un HERMAPHRODITE qui a épouſé une Fille, peut-il être réputé profanateur du Sacrement de mariage, quand la Nature qui le trompoit, l'appelloit à l'état de Mari ?

UN INDIVIDU que l'on déſigne ſous le nom d'un Dieu de la Fable, un ETRE participant de l'un & l'autre ſéxe, qu'on a vu porter ſucceſſivement les Habits d'Homme, & de Femme qui a été baptiſé comme Fille & marié comme Garçon, fixe aujourd'hui l'attention des Magiſtrats, & la curioſité du Public, toujours avide de ces ſortes de *Phénomènes*; les premiers Juges croyant trouver dans ſon mariage la profonation d'un *Sacrement* auguſte, ont prononcé contre lui des condamnations rigoureuſes; mais les Juges ſupérieurs ne verront dans cet aſſemblage de circonſtances ſingulières que les erreurs de la Nature, & la bonne foi de l'INDIVIDU que la Nature elle-même a trompé.

FAIT.

Un Enfant eſt né à GRENOBLE au Mois de *Novembre* 1732, de JEAN-BABTISTE GRANDJEAN, & de CLAUDINE CORDIER. Il faut croire que le féxe le plus apparent chez lui, au premier inſtant de ſon éxiſtence, fut le féxe féminin : auſſi cet enfant fut-il baptiſé ſous le nom d'ANNE, Fille de JEAN-BAPTISTE.

On lui donna les Habits propres à ce féxe auſſi-tôt qu'il fut en état de les porter ; il étoit élevé parmi les jeunes Filles de ſon voiſinage, & ne voyoit alors en elles que des compagnes indifférentes.

A peine parvenu à ſa quatorziéme année, il éprouva un changement dont il fut lui-même étonné.

Dans cet âge où les paſſions commencent à établir leur Empire, un inſtinct de plaiſir, dont GRANDJEAN ignoroit la cauſe, le rapprochoit ſans ceſſe de ſes compagnes, & développoit en lui une faculté qui n'appartient point au féxe dont on l'avoit cru d'abord.

La préſence des Hommes au contraire le laiſſoit froid & tranquille, & la Nature ſembloit ſe plaindre du traveſtiſſement de ſon ouvrage.

JEAN-BAPTISTE GRANDJEAN ne fut pas long-tems ſans s'appercevoir des nouvelles affections de ſon Enfant, il lui

lui fit là-deſſus des queſtions auxquelles ce dernier répondit d'une manière embarraſſânte.

Ce Père lui dit de conſulter ſon Confeſſeur, & de tenir la conduite qu'il lui preſcriroit.

L'Enfant fut docile, le Confeſſeur fut inſtruit. Il dit à la jeune perſonne qu'elle ne pouvoit reſter plus long-tems, ſans crime, en habit de Femme, que cet habillement lui donnoit un accès trop facile vis-à-vis des Filles de ſon âge, & qu'il falloit prendre le vêtement convenable au ſéxe dominant chez lui.

Le conſeil du Confeſſeur fut éxécuté, & ce fut une nouveauté ſingulière, dans la Ville de GRENOBLE, de voir un INDIVIDU, que juſqu'alors on n'avoit connu que comme Fille, paroître tout-à-coup avec les attributs de la maſculinité.

GRANDJEAN, ſous l'Habit d'Homme, parut ce qu'il étoit, ou ce qu'il croyoit être, & les jeunes Filles de ſon voiſinage le virent avec un nouvel intérêt:

Une d'entre elles, nommée LEGRAND, mérita ſes premiers ſoins, mais cette fréquentation n'eut pas de ſuite.

FRANÇOISE LAMBERT ſuccéda à cette dernière. La paſſion qu'il ſentit pour elle fut beaucoup plus forte.

Cette

Cette paſſion, car il ne faut rien diſſimuler, introduiſit des familiarités. Françoise Lambert connut tout ce que Grandjean pouvoit être, & Grandjean lui paroiſſoit être tout ce qu'il falloit.

Ces familiarités ne ſervirent qu'à rendre leur union plus intime : ils deſirèrent de la ſceller du ſceau de la Religion.

Grandjean & Françoise Lambert allèrent à Chamberry ; & le 24 *Juin* 1761, après trois publications de bans, ſans avoir découvert aucun empêchement légitime, ainſi que l'atteſte le Curé de la Paroiſſe, ils furent mariés avec les formalités ordinaires,

L'inclination des deux Epoux fut auſſi vive que l'avoit été celle des deux Amans. Ils vivoient dans la bonne foi heureux & tranquilles, ſans que Françoise Lambert eut aucune défiance du ſéxe de ſon Mari, & ſans que ce Mari eut aucun ſoupçon de ſon inſuffiſance.

Mais une circonſtance nouvelle devoit donner encore plus d'authenticité à l'état d'Homme & de Mari, dont Grandjean étoit en poſſeſſion.

Françoise Lambert avoit un compte à faire rendre à ſes Parens de l'adminiſtration de ſes revenus, elle avoit deſſein de faire le commerce avec ſon Mari, & le reliquat de ce compte

compte devoit leur en faciliter les moyens; mais GRANDJEAN étoit ſoumis à la puiſſance paternelle dans un pays où le mariage n'émancipe pas. Il ne pouvoit par conſéquent rien faire pour ſon intérêt perſonel qu'il n'eut obtenu l'émancipitation. Il pria ſon Père de lui accorder cet faveur, & ce dernier y conſentit.

La cérémonie de cette émancipation fut faite en l'hôtel du Juge de GRENOBLE,

Comme, dans l'acte de Baptême, GRANDJEAN étoit nommé ANNE, & déſigné comme Fille, ſon Père, pour le rétablir dans tous ſes droits, lui donna, dans cet acte, le nom de JEAN-BAPTISTE, qu'il a toujours porté depuis.

Voilà donc GRANDJEAN conſtitué dans tous les droits de Citoyen en qualité d'Homme & de Mari.

Aprés un année ou environ de ſéjour à CHAMBERRY, FRANÇOISE LAMBERT engagea ſon Epoux à aller à LYON avec elle pour y fixer leur domicile, ſous prétexte qu'ils y trouveroient plus de facilité dans le commerce qu'ils ſe propoſoient de faire.

GRANDJEAN & ſa Femme arrivés à LYON, allèrent demeurer chez un Marchand frabriquant en ſoie. Ils y vécurent toujours comme époux pendant trois années entièrés, avec

avec la conduite la plus retenue & à la fatisfaction de ceux qui leur donnoient à travailler.

Mais voici le moment de l'infortune.

La nommée LEGRAND, que GRANDJEAN avoit connue à GRENOBLE, arriva à LYON dans le cours de l'année dernière. Elle y apprit qu'il avoit Epoufé FRANÇOISE LAMBERT, & ayant eu occafion de voir cette Femme, elle lui dit qu'elle étoit étonnée de fon mariage, parce que GRANDJEAN étoit HERMAPHRODITE.

Ce difcours furprit FRANÇOISE LAMBERT, elle fit des réflexions fur la ftérilité de fon union, elle crut en trouver la caufe dans la nouvelle qu'on venoit de lui apprendre, fa confcience fut alarmée, elle témoigna fon inquiétude à fon directeur, & ce dernièr lui confeilla de ne plus avoir de familiarités avec fon Mari.

Ainfi, & par un concours de circonftances plus fingulières les unes que les autres, ce fut un Directeur qui obligea GRANDJEAN à prendre les habits d'Homme, & ce fut un Directeur qui obligea FRANÇOISE LAMBERT à refufer la qualité d'Homme à fon Mari.

GRANDJEAN fut averti par fon Epoufe de la démarche qu'elle venoit de faire, de fes inquiétudes & de fes craintes; cette nouveauté fit fur lui une fenfation douloureufe: Il aimoit

moit ſa Femme, il l'avoit épouſée de bonne foi ; elle l'avoit connu avant ſon mariage ; il avoit cru juſqu'alors avoir rempli les devoirs de Mari ; aucun nuage, aucun trouble juſqu'à ce moment ne s'étoient élevés dans leur union ; mais enfin voyant que ſa Femme inſiſtoit, il lui propoſa d'aller enſemble faire confidence au Grand-Vicaire de leur ſituation reſpective, de la manière dont ils avoient vécu juſqu'alors, & de ſuivre les conſeils qu'il leur donneroit.

Une propoſition pareille, de la part de GRANDJEAN, annonçoit la pureté de ſes intentions & de ſes ſentimens ; mais la nouvelle divulguée par la nommée LEGRAND, avoit été ſaiſie avec avidité par le Public, & voloit déja de bouche en bouche. On avertit le Subſtitut de M. le Procureur Général à LYON, qu'une Femme HERMAPHRODITE avoit épouſé une nommée FRANÇOISE LAMBERT, & vivoit avec elle depuis pluſieurs années.

Le Procureur du Roi, pour le maintien des Mœurs, crut devoir rendre plainte contre cet INDIVIDU ; cette plainte fut ſuivie de l'inſtruction la plus ſévère ; GRANDJEAN décrété de priſe de corps, fut mis dans un cachot les fers aux *Pieds*, dans un tems où il atteſtoit le Ciel de ſon innocence, & où l'on ne pouvoit imputer ſes torts qu'à la Nature.

Des témoins furent entendus, l'Accuſé fut viſité ; les Chirurgiens dans leur Procès-verbal, après avoir rendu compte de ce qu'ils avoient trouvé chez lui appartenir au

ſéxe maſculin, crurent devoir atteſter que ſon ſéxe prédominant étoit celui de Femme.

L'accuſé fut interrogé par le Juge, mais les traits de vérité, de candeur, de bonne ſoi qui ſortirent de ſa *Bouche*, & qui juſtifioient ſon erreur, ne le touchèrent pas. Il déploya contre l'Accuſé la ſévérité la plus grande, & par ſa ſentence il le condamna à être attaché au carcan pendant trois jours avec cet écriteau : *Profanateur du Sacrement de mariage*, à être fouetté par la main du Boureau, & au banniſſement à perpétuité.

GRANDJEAN a interjetté appel de ce Jugement ; il a été transféré dans les priſons de la Conciergerie du PALAIS, & eſt de tous les priſonniers le plus malheureux peut-être. Son état a paru éxiger des précautions que l'on ne prend pas contre les autres. Les Hommes & les Femmes qui ne ſont pas deſtinés à des peines capitales ont ſucceſſivement la liberté du *Préau* ; mais comme GRANDJEAN, dans l'opinion publique, n'eſt ni Homme ni Femme, ou qu'il eſt tous les deux à la fois, on ne lui permet d'aller ni avec les Hommes ni avec les Femmes. C'eſt dans le ſecret de la priſon la plus étroite, & réduit à la plus affreuſe ſolitude, qu'il dévore ſa douleur.

MOYENS.

L'Accuſé demande à être renvoyé de l'accuſation intentée contre lui, & cette accuſation le ſuppoſe Profanateur du *Sacre-*

crement de mariage. Il faut donc établir, pour la juſtification de l'Accuſé, qu'il ne s'eſt point rendu coupable de cette Profanation.

Pour remplir ce point de vûe, nous examinerons d'abord quel eſt, dans la phyſique, l'état de l'accuſé.

2°. Dans le droit, nous verrons ce que c'eſt que la Profanation du *Sacrement* de mariage.

3°. Dans le fait, nous démontrerons qu'il n'y a point ici de Profanation à reprocher à l'Accuſé.

Chacun de ces objets demande une diſcuſſion ſéparée.

PREMIER OBJET.

Etat de l'Accuſé.

Cet objet éxige des détails que nous craindrions d'entreprendre, ſi la recherche de la vérité & l'amour de la juſtice n'ennobliſſoient tous les ſujets que l'on traite.

Le Créateur a impoſé des Loix à la Nature pour la production de l'*Eſpéce humaine*. Mais des ſucs plus ou moins abondans, une impulſion plus ou moins prompte, une fermentation plus ou moins active, dérangent quelque-fois l'ordre *économique* des productions, & préſentent, à l'œil curieux de l'obſervateur, différens *Phénomènes*.

Un HERMAPHRODITE eſt peut-être le plus intéreſſant de tous. Dans ces tems reculés où la Philoſophie étoit encore en ſon berceau, on les enviſageoit comme des Monſtres ; & ſous les Conſuls de l'ancienne ROME, un HERMAPHRODITE étoit jetté dans la Mer, ou abandonné dans une Iſle déſerte, ainſi que nous l'atteſte *Pline* le Naturaliſte. *Natur. Hiſtor.* 7, *cap.* 3.

Sous les Empereurs, l'Humanité s'étendit avec les conquêtes, les préjugés s'évanouirent, & les Loix devinrent plus ſages. Un HERMAPHRODITE fut regardé comme une production extraordinaire, mais il ne parut pas mériter d'être retranché du rang des Citoyens ; les Légiſlateurs voulurent qu'on s'attachât à diſtinguer le ſéxe dominant chez lui, afin de lui aſſigner la place qui lui étoit propre dans la ſociété. *Quæritur* HERMAPHRODITUM *cui comparamus, & magis puto ejus ſexûs eſtimandum qui in eo prævalet.* L. 10, *ad dig. de ſtatu hominum.*

La Loi régloit leur ſort, mais la Philoſophie chercha à les définir. Combien de ſyſtêmes, ouvrages de l'erreur, n'a-t-on pas vu paroître ſur cette matière?

Les Sectateurs ſuperſtitieux de l'Aſtrologie judiciaire crurent pouvoir trouver dans les *Aſtres* la cauſe de ce *Phénomène* ; ſuivant eux, la réunion de VENUS & de MERCURE dans le ſeptième ſigne du *Zodiaque*, en conjonction avec MARS, devoit faire naître un HERMAPHRODITE : *Si* MARS *his conciliatur*

con-

conjunctione aut aspectu, facit HERMAPHRODITOS. JOANNES GARCÆUS, *cap.* 16. *de frigidio, &c.*

La raiſon ſe récria bientôt contre des opinions auſſi chimériques ; des obſervateurs voulurent porter le flambeau de la Phyſique juſque dans les entrailles d'une Mère, éxaminer la formation du *Fœtus* & ſes accroiſſemens, interroger la Nature & lui demander raiſon de ſes caprices ; ils crurent appercevoir dans le mêlange des liqueurs productives de l'Homme & de la Femme, & dans les accidens arrivés à ce mêlange, la cauſe du *Phénomène* ; combien d'Auteurs ont écrit ſur cette matière, avec leſquels nous craindrions de nous égarer ([a]) !

Mais depuis a paru le ſyſtême des *Ovaires*, qui ſuppoſe le genre éxiſtant chez la Femme avant que d'être fécondé par l'Homme, & qui ſembloit expliquer les opérations de la Nature par des voies plus ſimples & plus générales ; ce ſyſtême a détruit tous les raiſonnemens fondés ſur le mêlange des deux fluides, ſans donner une explication plus ſaine de la production dont on cherchoit à connoître le principe.

Quant à nous, nous ne pouvons qu'être ſurpris des efforts de l'eſprit humain, qui lutte ſans ceſſe contre ſa propre impuiſſance ; il eſt des ſecrets qu'il ne nous appartient pas de découvrir.

([a]) V. AVERROES, liv. 4, *de generat. anim.* ALBERT LE GRAND, liv. 18, *de Animal.*

Le génie qui s'élance dans l'infini, qui mesure l'étendue des *Cieux*, qui calcule les révolutions périodiques de ces globes roulans dans l'immensité de l'espace, qui, d'après des régles certaines, prédit leurs différens rapports pour des siécles à venir, est honteux de son insuffisance lorsqu'il s'arrête un instant près de lui même, & qu'il veut pénétrer l cause de son éxistence.

Abandonnons donc la cause pour nous attacher aux effets; & sans chercher à connoître par quelle raison un HERMAPHRODITE éxiste, voyons ce qu'il est en effet.

On en peut distinguer de trois sortes.

La première est celle de ces productions étonnantes, qui réunissent les facultés des deux séxes avec un égal avantage, qui peuvent engendrer hors d'eux comme dans eux, qui peuvent être au gré de leur caprice tantôt Femmes, tantôt Hommes: tel fut, si l'on en croit les observations du Médecin SCHENCK, cet INDIVIDU qui étoit marié à un Homme, qui eut de lui plusieurs Enfans, tant mâles que femelles, & qui pendant son mariage usoit de familiarités avec ses servantes & les rendoit fécondes. *Viro nupserat cui filios aliquot & filiis peperat, nihilominus tamen ancillas comprimere, & in his generare solebat.*

La seconde espéce est beaucoup plus commune, en supposant que l'éxistence de la première soit bien avérée, c'est celle des HERMAPHRODITES qui ont un séxe prédominant avec

avec toutes les facultés qui lui ſont propres. D'après cette définition, il eſt aiſé de voir qu'il y a des HERMAPHRODITES mâles comme des HERMAPHRODITES femelles. L'HERMAPHRODITES mâle ſera celui qui aura les organes du ſéxe maſculin dans leur perfection, & les organes du ſéxe féminin imparfaits, c'eſt-à-dire, qui pourra engendrer comme Homme & non pas comme Femme. L'HERMAPHRODITE femelle ſera au contraire celui qui pourra engendrer comme Femme & non pas comme Homme. C'eſt de cette eſpéce dont parle le Légiſlateur Romain, lorſqu'il dit : *Magis puto cujus ſexûs eſtimandum qui in eo prævalet.* Les Auteurs nous en fourniſſent pluſieurs éxemples que nous croyons inutile de citer ici ([a]).

A l'égard de la troiſiéme eſpéce, elle ſe rencontre dans ceux qui ont quelque choſe de la conformation appartenante à l'un & l'autre ſéxe, & qui ne ſont puiſſans ni dans l'un ni dans l'autre, comme ſi la Nature en s'égarant, au lieu d'employer à la formation éxacte d'un ſéxe la portion de fluide diſtinée à cet uſage, l'avoit employée à en former deux, & laiſſoit l'un & l'autre imparfaits par le défaut de conſiſtance & de matière. Telle fut cette Femme *Ethiopienne*, qui ne pouvoit agir utilement, ni permettre . . . . *Erat Æthiopiſſa mulier, hæc neque pati uti iter poterat, nam uterque ſexus imperfectus ei contigerat.*

Dans laquelle de ces claſſes rangerons-nous maintenant

(a) V. GRAAF, MERBROOK, BARTOLIN.

l'INDIVIDU dont il s'agit ici ? Si nous en croyons le Procès-verbal de vifite des Médecins & des Chirurgiens de LYON, ce que l'Accufé à répondu aux queftions du Juge & aux nôtres, & ce que fa Femme, entendue en dépofition, a déclaré de fes facultés, nous le mettons dans la troifiéme claffe, en obfervant néanmoins que chez lui l'attrait de la concupifcence fe fait fentir feûlement dans les organes qui appartiennent à la *Mafculinité*, fans faire la plus légère fenfation dans ceux qui appartiennent au féxe féminin.

Il eft donc important ici de le faire connoître dans le détail ; mais comme cette défcription peut tomber entre les mains de Perfonnes dont nous craindrions d'alarmer la pudeur, nous croyons par délicateffe devoir nous fervir d'une langue moins familière.

Intrà Pudendi *labia fuprà* Meatum *urinarium, carnofa quædam moles infpicitur fpeciem* virilis Membri *præ fe ferens, fefe arrigens cum delectatione in confpectu Feminæ, & firma ftans in* Coitu ; *craffitudine digiti cùm arrecta eft & extenfa, longitudine quinque tranfverforum digitorum quantitate: in Summitate* Mentulæ *vel* Membri *virilis apparet* Glans *cum* Præputio, *fed non eft* Glans *perforata, ideoque nullum* Semen *per hanc emitti poteft. Infrà* Mentulam *& in orificio* Vulvæ *ambo apparent globuli* Tefticulorum *ad inftar ; exiguum autem eft* Vulvæ *orificium penè digitum admittens, nec per hanc* Menftrua *fluunt, nec ullâ fenfatione jucundâ commovetur, nec* Semine *feminino irrigatur.*

Quoique

Quoique, d'après ce détail, l'HERMAPHRODITE dont il s'agit ici, ſoit conſtitué de manière à être indifférent pour les Hommes, & que tous ſes déſirs, ainſi que ſes facultés, le portent du côté de la Femme ; cette faculté néanmoins eſt imparfaite, & la Nature, dans l'un & l'autre ſéxe, lui a refuſé le pouvoir de ſe reproduire.

Ajoutons que tout ſon enſemble paroît être un mêlange des deux ſéxes dans la même imperfection. L'Accuſé n'a point de *Barbe*, mais il a les *Jambes* velues, & pluſieurs autres parties du *Corps*, qui ne ſont point telles ordinairement chez les Femmes.

Il a de la *Gorge* plus qu'un Homme n'en a communément ; mais elle n'eſt point délicate & ſenſible aux coups, comme celles des Femmes : il en a fait l'expérience devant nous.

Ses *Mammelons*, ſi l'on conſulte leur groſſeur, appartiennent au ſéxe féminin ; mais on n'y voit point ce cercle d'un rouge obſcur au milieu duquel ils ſe trouvent placés chez les Femmes.

Sa *Voix* n'eſt, à proprement parler, ni celle d'une Femme, ni celle d'un Homme ; c'eſt celle d'un Enfant mâle qui arrive à l'Adoleſcence, & qui dans un eſpéce d'enrouement rend des ſons tantôt grâves, tantôt aigus.

Tel eſt l'HERMAPHRODITE qu'il étoit d'abord important de faire connoître, pour mieux aſſûrer ſa juſtification.

On l'accuſe d'avoir profané le *Sacrement* de mariage. Il ne l'a pas profané, s'il étoit de bonne foi : c'eſt le ſecond objet que nous nous étions propoſé de démontrer.

SECOND OBJET.

Point de Profanation, *ſi l'Accuſé étoit dans la bonne foi.*

Nous nous occupons uniquement ici d'un point de Droit ſur lequel nous ne prévoyons pas de difficulté ſérieuſe.

Pour remplir notre objet avec éxactitude, il faut voir d'abord ce que c'eſt que profaner le *Sacrement* de mariage, & nous verrons enſuite ſi l'on peut dire que celui qui le contracte dans la Bonne foi, en ſoit Profanateur.

Profaner le *Sacrement* de mariage, c'eſt en abuſer : on peut en abuſer de trois manières, ou parce qu'on n'eſt pas libre, ou parce qu'on n'eſt pas capable, ou parce qu'on uſe mal de ſa capacité.

Nous diſons d'abord qu'on abuſe du *Sacrement* de mariage, quand on le contracte ſans avoir la liberté de le faire.

Le Mariage chez les Peuples ſauvages, eſt une union ſujette au caprice, & dont les liens peuvent être auſſi facilement

ment détruits que formés. Chez plusieurs Peuples policés, mais qui ne jouissent pas du précieux avantage d'être éclairés par les lumières de la Foi, c'est un contrat civil qui peut-être résolu dans les cas prévus par les Loix. Chez une Nation Chrétienne & Catholique, il est contrat Civil & *Sacrement* tout ensemble, écrit dans le Ciel & sur la Terre ; c'est le symbole de l'union de JESUS CHRIST avec l'Eglise : il est indissoluble, individuel, & le lien formé par le mariage ne peut être rompu que par la mort.

Une conséquence naturelle résulte de ces principes : c'est que parmi nous, les Hommes ou les Femmes qui sont mariés, ne peuvent pas contracter valablement un second mariage du vivant de leurs Femmes ou de leurs Maris : s'ils le font avec la pleine certitude que leur chaîne subsiste, ils abusent du *Sacrement*, & méritent des peines.

Nous avons dit, en second lieu, qu'on pouvoit abuser du *Sacrement* par le défaut de capacité. Le Mariage est établi pour donner des citoyens à la Patrie & des habitants à l'Univers ; il faut donc, pour le contracter valablement, être capable de remplir son objet. Le défaut de capacité peut avoir deux causes différentes ; celle qui naît de la frigidité, de l'inertie de l'Homme, ou celle qui naît d'un vice d'organisation, soit dans l'Homme, soit dans la Femme : ainsi quiconque se croit inhabile à remplir le vœu du mariage, doit s'abstenir d'un engagement dont la sainteté seroit par lui profanée.

Enfin on peut encore abuſer du *Sacrement* & de l'état du mariage, en uſant mal de ſa capacité. L'attrait du plaiſir rapproche deux époux, & de leur union doit réſulter un nouvel être ; la Nature ſur cette union a preſcrit des régles, & l'inſtinct ſeul ſuffit pour nous mettre en état de les ſuivre. Si ces régles ſont violées, ſi l'un des deux Epoux ou tous les deux à-la-fois préfèrent le plaiſir au devoir, quand ils peuvent réunir l'un & l'autre ; s'ils uſent des organes de la volupté d'une manière contraire à leur deſtination, c'eſt un tort envers la Patrie, qui leur demande des Citoyens ; c'eſt un larcin qu'ils font à la Nature, c'eſt un crime aux yeux de ſon Auteur.

Dans cette dernière eſpéce il n'y a point d'excuſe, & les Epoux ne ſçauroient dire qu'ils ſont de bonne foi.

Mais il n'en eſt pas de même des deux précédentes.

Celui qui croit être libre au moment où il contracte, & qui ne l'eſt pas, ne profane point le *Sacrement* ; ſon erreur peut avoir une cauſe légitime. Un volcan qui renverſe une Ville ou qui l'engloutit, un champ de bataille couvert de morts, un vaiſſeau abymé dans la profondeur des Mers, voilà des cauſes propres à juſtifier l'erreur. Si le Mari habitoit la Ville engloutie, s'il étoit dans les troupes qui ont ſoutenu le choc du combat, ou dans le Vaiſſeau qui a péri dans l'onde, & que, depuis un tems conſidérable, ſon Epouſe n'en ait point eu de nouvelles, elle aura des raiſons ſuffi-

ſantes

fantes pour le croire mort, elle pourra contracter un engagement nouveau. Cet Epoux vient-il par la fuite à reparoître, le fecond mariage fera déclaré nul ; mais la Femme n'aura pas profané le *Sacrement*, parce qu'elle étoit dans la bonne foi.

A pari, fi un Homme fe croit capable de remplir le vœu du mariage ; fi la Nature, quelquefois fujette à des caprices, ne lui a pas fait éprouver cette langueur, cette frigidité, cette inertie perpétuelle que l'on nomme *impuiffance abfolue*, il peut fe croire digne du *Sacrement* qu'il defire ; & quand bien même après le mariage il fe trouveroit inhabile, il n'eft point Profanateur ; on ne peut le punir comme tel, fa bonne foi le juftifie.

Enfin, pour rentrer dans notre efpéce, fi un INDIVIDU tel quel conçoit un violent Amour pour une Fille, éprouve à fon approche des fenfations vives, avec un développement d'organes qui ne fe rencontre point dans les Femmes ; s'il eft froid & tranquille auprès des Hommes ; fi ces organes développés lui préfentent les attributs de la *Mafculinité* ; fi dans l'ufage antérieur qu'il en a pu faire, elles ont produit la même fenfation chez la Femme, alors cet INDIVIDU, qui n'eft point obligé d'être naturalifte, aura raifon, fans doute, de fe croire appellé au mariage en qualité d'Homme ; & quand une expérience plus longue & des lumières plus fûres viendront après fon mariage lui faire connoître quelque vice d'organifation dans fa perfonne, on ne pourra pas

dire

dire, fans doute, qu'il ait profané le *Sacrement*, parce que lorfqu'il l'a contracté fes intentions étoient pures, & fa bonne foi non équivoque.

En un mot la Profanation eft un crime; point de crime fans la volonté de le commettre; point de volonté de le commettre, fi celui qui époufe eft dans la bonne foi.

Mais pouvons nous dire que l'Accufé fut dans la bonne foi au tems de fon mariage? C'eft le point de fait qui nous refte maintenant à difcuter.

TROISIEME OBJET.

Bonne foi de l'Accufé.

Il faut commencer par partir d'un point fixe; c'eft que la mauvaife foi ne fe préfume pas, que la Juftice fuppofe toujours l'innocence, & que pour condamner il faut avoir contre l'Accufé des preuves de conviction.

Or ici point de preuve de mauvaife foi contre l'Accufé; au contraire, fa bonne foi réfulte du concours de plufieurs circonftances, les unes prifes dans le Phyfique, & les autres dans le Moral.

Dans le Phyfique, en voici le développement.

1°. De tous les attributs de la *Mafculinité*, il n'en manque qu'un feul à l'Accufé, ainfi qu'on le peut voir par le détail

détail que nous avons donné ci deſſus ; attribut qui éxiſte moins dans l'organiſation extérieure, que dans le jeu des reſſorts internes, propres à l'expulſion du fluide, ſans lequel toutes les autres parties ne peuvent ſervir à la *Propagation.* L'Accuſé n'étoit rien moins que Philoſophe, il ne connoiſſoit ſon état que par l'impulſion de la Nature ; & la Nature, en lui faiſant ſentir des beſoins, ne lui découvroit pas tous ſes ſecrets. Quoiqu'il fut, lors de ſon mariage, âgé de vingt-huit années, l'éxpérience de la débauche ne l'avoit point éclairé ; né dans la pauvreté, élévé & nourri chez ſon Père, ſes momens étoient remplis le plus ſouvent par un travail néceſſaire ; ſes Mœurs étoient ſimples & ſon Eſprit borné.

2°. Ce qui aux yeux de l'Accuſé caractériſoit ſon ſéxe de manière à ne lui point laiſſer de doute, c'eſt cette indifférence qu'il avoit pour les Hommes, cette ardeur dont il ſe ſentoit embrâſé près des Femmes, le développement qu'il éprouvoit en leur préſence & dans le déſir de leurs careſſes. La partie d'organiſation qui chez lui appartient à la Femme, éxiſtoit là, comme par un oubli de la Nature ; il n'avoit point éprouvé ces tems périodiques qui annoncent qu'une jeune Fille devient propre à la fécondité ; il n'auroit pu penſer à ſe marier comme Femme, tout lui faiſoit croire au contraire qu'il étoit en état de ſe choiſir une compagne en qualité d'Homme.

3°. Il n'a point voulu tromper celle qu'il a aſſociée à ſon

ſort

ſort ; ſon amour, qu'elle partageoit, lui avoit donné des droits ſur elle avant qu'il eut le titre d'époux : elle ſçavoit ce qu'il étoit, elle n'en déſiroit pas d'avantage : elle étoit, ſans doute, dans la même erreur que lui. Cette erreur, ſi l'on en croit ſa dépoſition, a continué pendant trois ans après ſon mariage ; & le récit qu'elle fait des careſſes de ſon Epoux, ne ſert qu'à juſtifier leur illuſion.

L'Accuſé étoit donc dans la bonne foi au tems de ſon mariage.

Mais nous avons annoncé des preuves d'un autre genre.

A quatorze ans ANNE GRANDJEAN a pris des Habits d'Homme, & quitté ceux de Fille qu'il avoit portés jusqu'alors. Cette métarmorphoſe s'eſt faite ſous les yeux même de ſon Père, dans ſa maiſon, & d'après l'avis du Confeſſeur. Le Pere d'ANNE GRANDJEAN croyoit donc que le véritable ſéxe de ſon Enfant étoit le ſéxe maſculin : toute la Ville de GRENOBLE le croyoit auſſi. Telle étoit l'opinion des Magiſtrats de Police de cette Ville, qui n'auroient pas ſouffert ce changement d'habits, s'ils euſſent penſe qu'il y eut eu traveſtiſſement. ANNE GRANDJEAN regardé comme Garçon par tout le monde, n'étoit plus employé qu'aux ouvrages qui appartiennent au ſéxe maſculin, & la force de ſon tempérament les lui rendoit faciles.

Il

Il y a plus : ANNE GRANDJEAN, peu de tems après son mariage, prie son Père de vouloir bien le mettre hors de sa puissance, ce Père y consent dans l'acte fait devant le Magistrat, il le nomme son Fils ; il lui donne le nom de JEAN-BAPTISTE, comme pour rectifier l'erreur qui s'étoit glissée dans l'acte baptistaire. ANNE GRANDJEAN reçoit la plénitude des droits du Citoyen, en qualité d'Homme & de Mari ; le Juge ratifie tous ses pouvoirs du sceau de son autorité.

Ainsi l'erreur de GRANDJEAN étoit une erreur commune à tout le monde ; si elle est criminelle, il faudroit donc s'en prendre à tous : car c'est cette erreur publique qui a affermi la confiance de l'Accusé. Disons mieux, c'est elle aujourd'hui qui le justifie ; la Nature seule est en défaut dans cette affaire, & comment pouvoir rendre l'Accusé garant des torts de la Nature ?

Aujourd'hui que ses yeux sont ouverts sur son sort, n'est-il pas assez-malheureux de se connoître, sans que le bras de la Justice s'appesantisse encore sur lui ? INDIVIDU jetté comme au hazard sur la Terre, condamné à vivre dans la solitude au milieu même de la société ; étranger en quelque sorte à l'un & à l'autre séxe, puisqu'il est imparfait dans tous les deux ; ne pouvant désormais avoir ni compagnon ni compagne de son sort ; chargé seul du poids de la vie & de son infortune, comment le premier Juge a-t-il pu le traiter avec autant de rigueur ; le mettre au rang des infâmes,

lui dont les mœurs ont toujours été pures & la conduite honnête ; l'éxpofer au mépris du Public, attaché à un pilori avec l'indice de la profanation ; lui dont la bonne-foi & l'innocence fe trouvent ici juftifiées à chaque pas ; le bannir enfin de fon pays comme un Citoyen dangereux, lui dont Perfonne ne s'eft jamais plaint, & qui n'a démérité vis-à-vis de qui que ce foit ?

Ce Jugement rapproché du tems où les Romains, encore barbares, jettoient les HERMAPHRODITES dans la Mer, eut été plus facile à juftifier ; mais nous fommes gouvernés par des Loix fondées fur l'Humanité & la Juftice. L'Accufé réclame leur fecours, dans un Tribunal fouverain qui en eft le dépofitaire ; il attend avec impatience l'Arrêt qui le déchargera de l'opprobre, & qui lui rendra la liberté.

Monfieur DE GLATIGNY, *Rapporteur.*

Me. VERMEIL, *Avocat.*

NOTA. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Tournelle du PARLEMENT de PARIS, le 10 *Janvier* 1765, Monfieur le Procureur Général a été reçu Appellant comme d'abus de la célébration du mariage d'ANNE GRANDJEAN, & ce mariage a été déclaré abufif ; la Sentence de la *Sénéchauffée* de LYON, fur l'accufation en profanation de *Sacrement*, a été infirmée, & l'Accufé a été mis hors de Cour ; il lui a néanmoins été enjoint de prendre les Habits de Femme ; avec défenfes de hanter FRANÇOISE LAMBERT, & autre Perfonnes du même féxe.

RE-

REFLEXIONS
D'UN
ANONYME,
SUR LES
HERMAPHRODITES,
RELATIVEMENT
A ANNE GRAND-JEAN,

Qualifiée telle dans un Mémoire de Me. VERMEIL, *Avocat au* Parlement de PARIS.

Qu'est-ce qu'un HERMAPHRODITE? *en exista-t-il jamais?*

LE Mémoire que Mr. VERMEIL, Avocat au *Parlement* de PARIS vient de donner en faveur d'ANNE GRANDJEAN, connue sous le nom JEAN-BAPTISTE, regardée comme HERMAPHRODITE, incapable de se reproduire dans aucun séxe, nous détermine à traiter cette question singulière.

On trouve dans l'ouvrage de ce Jurisconsulte célébre toute la délicatesse des bons Ecrivains de ce siécle, & la mâle éloquence du Barreau; nous lui devons cet hommage, & nous faisons gloire de le lui rendre: cependant qu'il nous soit permis de faire observer les erreurs où l'ont jetté des rapports ou tronqués ou pas assez-éxacts. Il falloit justifier sa Partie, & une visite trop détaillée auroit peut-être rendu la défense de sa cause plus difficile.

Quand nos recherches ne persuaderoient pas les esprits prévenus; quand nous ne parviendrions qu'à jetter quelque

lumière ſur une matière qui intéreſſe l'*Humanité* en général, & l'état des particuliers, que quelques vices de conformation rend difficile à décider, nous nous eſtimerions heureux, à l'imitation de Mr. LOUIS, & pleinement récompenſés de notre travail. Ce Chirurgien habile, ce ſçavant ſi eſtimé n'a enviſagé que le bien public dans ſes deux Mémoires, le premier ſur la manière de diſtinguer le *Suicide* d'avec l'*Aſſaſſinat*, & le ſecond ſur les *Accouchemens* tardifs.

Sans nous flatter de l'égaler, ne nous eſt-il pas permis, comme à lui, de mettre ſous les yeux des Juges, des régles qui puiſſent fixer leurs déciſions dans ces circonſtances extraordinaires ?

L'antiquité Grecque & Romaine, ſi célebre dans preſque tous les Arts, fit peu de progrès dans la Phyſique. La Médecine, ſi recommandable dans les mains d'HIPPOCRATE & de GALIEN, ſe borna dans la plûpart de leurs ſucceſſeurs à une ſimple ſpéculation. L'Anatomie n'avoit pas encore porté un œil curieux dans tous les replis du *Corps* humain ; la circulation du *Sang* étoit inconnue ; l'on croyoit encore aux influences des *Aſtres* ; une infinité de Monſtres ſe multiplioient dans l'imagination prévenue de nos Pères ; des bruits populaires étoient inſérés dans les faſtes du tems, & conſacrés comme des vérités par le défaut de bons Critiques.

Quelque INDIVIDU profita d'une irrégularité naturelle pour

pour abuſer de la crédulité générale, & autoriſer ſon libertinage. C'en fut aſſez pour fournir aux Poëtes l'idée d'un ETRE mâle & femelle capable d'engendrer en lui & hors de lui ; il fut déïfié ſous le nom d'HERMAPHRODITE. Bientôt l'impoſſibilité d'en démontrer l'éxiſtence en produiſit un grand nombre ; cette qualité fut prodiguée à des Hommes & à des Femmes dont le ſéxe prédominant étoit, pour ainſi dire, confondu dans quelques marques du ſéxe différent. On crut ſans éxamen, parce que l'on aimoit à croire les choſes qui tenoient du prodige. Il étoit reſervé aux derniers ſiécles de perfectionner les connoiſſances humaines ; la Chirurgie, cette partie eſſentielle de l'art de guérir, n'a voulu croire que ce qu'elle a vu & éxaminé ; les prodiges ont diſparu ; & les HERMAPHRODITES doivent être relégués dans les Métamorphoſes d'OVIDE, & dans les autres tiſſus de Fables qui leur ont donné le jour. C'eſt ce que nous ne craignons pas d'entreprendre, malgré le préjugé univerſel ; & pour y parvenir, nous diviſerons en quatre claſſes les INDIVIDUS déſignés communément ſous le nom d'HERMAPHRODITES, & nous les éxaminerons ſéparément.

La première, & la ſeule à qui cette qualité convienne eſſentiellement, eſt compoſée de ceux que l'on ſuppoſe réunir parfaitement & diſtinctement les deux ſéxes, avec la faculté de ſe reproduire au dedans & hors d'eux.

La ſeconde eſt de ceux à qui l'on a cru voir les parties

de

de la génération de l'Homme prédominantes, & quelque chofe de celles de la Femme.

La troifiéme, & la plus nombreufe, embraffe les Femmes qui paroiffent avoir quelque chofe des parties de l'Homme.

Enfin la quatriéme eft compofée de ces ETRES infortunés que décrit avec éloquence Mr. VERMEIL, qui n'occupent aucun rang dans la fociété, qui font privés des douceurs des deux féxes, & de l'efpérance de donner des Citoyens à l'Etat.

PREMIERE CLASSE.

La fource ténébreufe des HERMAPHRODITES de la première claffe auroit du élever des doutes fur la poffibilité d'un pareil ETRE ; & la Médecine, qui, pour lors, n'étoit point féparée de la Chirurgie, devoit en éxaminer de près la réalité, avant que les Légiflateurs euffent ftatué fur l'état des HERMAPHRODITES ; cependant les premières loix Romaines, fi fages dans la plûpart de leurs principes, les condamnèrent à périr en voyant le jour, comme des Monftres dont la naiffance annonçoit des malheurs prochains. Enfuite on les rejetta de la fociété, on les bannit dans les déferts. Dans des tems moins barbares, on leur rendit une place parmi les Citoyens, à condition qu'ils feroient choix d'un féxe, fans pouvoir ufer de l'autre. Ces loix, & l'arrêt

l'arrêt du Parlement de PARIS rapporté dans le Dictionnaire de TREVOUX, qui condamne au feu un HERMAPHRODITE accusé d'avoir usé des deux séxes, peuvent être regardés comme des monumens de ces siécles, où les préjugés avoient enseveli la raison, mais non pas comme des preuves de la réalité des HERMAPHRODITES. L'Histoire & les Naturalistes ne nous en fournissent aucune sur laquelle on puisse asseoir un jugement solide; aucun Médecin ne dit affirmativement en avoir vu & reconnu. Mr. LOSSHAGON, dans une Dissertation rapportée dans les Nouvelles Littéraires de la Mer *Baltique*, 1704, page 105, dit bien qu'on a vu deux HERMAPHRODITES mariés ensemble qui ont eu des Enfans l'un de l'autre. Mr. SCHENCH, Médecin ANGLOIS, cité par Mr. VERMEIL, rapporte qu'un HERMAPHRODITE marié à un Homme eut de lui plusieurs Enfans; & que pendant son mariage il eut des habitudes avec ses servantes, & les rendit fécondes.

Mais ces Auteurs ne rapportent point ces faits comme les ayant vus; ce ne sont que des allégations fondées sur des oui-dire; & l'Auteur du Dictionnaire de Médecine, au mot HERMAPHRODITE, ne craint pas de s'expliquer en ces termes: " Comme je regarde toutes les histoires qu'on " fait des HERMAPHRODITES comme autant de Fables, " j'observerai seulement ici que je n'ai trouvé dans toutes les " Personnes qu'on me donnoit pour telles, autre chose " qu'un *Clitoris* d'une grosseur & d'une longueur éxorbi-

" tantes,

" tantes, les *Lévres* des Parties *naturelles* prodigieufement " gonflées, & rien qui tînt de l'Homme.

Il n'eft pas douteux que tous les Médecins & Chirurgiens de l'EUROPE confultés fur cet objet ne rendiffent un pareil témoignage. On peut donc affurer qu'il ne fut jamais d'HERMAPHRODITES, & que la Nature en produifant un Monftre n'a pu perfectionner toutes ces parties au point de lui accorder une double faculté reproductive. *Natura ludit, fed non facit faltus.*

SECONDE CLASSE.

Nous avons placé dans la feconde claffe des INDIVIDUS regardés comme HERMAPHRODITES, ceux dont les Parties *génitales* de l'Homme étoient faillantes & capables d'engendrer comme Homme, avec quelques apparences du féxe féminin. Cette efpéce eft extrêmement rare, on en trouve cependant ; j'ai vu un Garçon de douze à treize ans qui avoit la *Verge* dans fon état naturel, fans aucune apparence de *Tefticules* ; ils étoient fans doute reftés dans le *Ventre* : le *Scrotum* formoit un enfoncement d'un pouce de profondeur, femblable à la grande *Fente* chez les Femmes, & l'intérieur de cet enfoncement étoit d'un rouge pâle. Pour affeoir un jugement certain fur ce jeune Homme, il auroit fallu attendre qu'il eut atteint 18 ans ; la Nature auroit alors pu s'annoncer d'une manière qui auroit fixé fon état. C'eft fon développement tardif qui a trompé fouvent des Mères fur le

le séxe de leurs Enfans, & a donné lieu aux contes absurdes rapportés par de graves Auteurs, que des Filles avoient été changées en Hommes. PLINE, entre autres, raconte l. 7, ch. 4, que de son tems deux Filles avoient été changées en Hommes à l'âge de puberté. FULGOSE dit que CHARLOTTE & FRANÇOISE, deux Filles de LOUIS GUERNAT, avoient changé de séxe à l'âge de 15 ans, leurs parties *viriles* n'ayant paru qu'alors. PLINE ni FULGOSE ne nomment aucun témoin oculaire de ces changemens ; ils ne les ont rapportés que sur la voix publique : & il est à présumer que GUERNAT, que quelque intérêt particulier avoit obligé de cacher le séxe de ses Enfans, se trouva dans la nécessité de le leur rendre, parce que leur *Voix* devint forte & masculine, & que la *Barbe* commençoit à leur croître.

Des Mâles ont été regardés comme Filles à leur naissance, parce que les parties de la *Génération* se sont trouvées renfermées dans l'*Abdomen*, & n'en sont sorties, à l'âge de puberté, que par des moyens physiques, c'est-à-dire, par quelque effort violent, ou par la chaleur du *Sang*, éxcitée par une passion impétueuse. Nous en trouvons des éxemples dans plusieurs Auteurs. AMBROISE PARE, ch. 7, l. 25, rapporte d'après AMATUS LUSITANUS, qu'en un Bourg de PORTUGAL, il survint un *Membre* viril à une Fille nommée MARIE PATECA, dans le tems où elle attendoit ses fleurs. On lui donna un habit d'Homme, & son nom fut changé en EMANUEL. Il voyagea aux INDES, & se maria à son retour. Il n'eut jamais de *Barbe*. L'Auteur ne dit pas s'il eut des

Enfans. Suivant le même PARE, un Enfant de 14 ans, regardé comme Fille, carressant une servante avec qui elle étoit couchée, sentit tout-à-coup ses Parties *génitales* de l'Homme se développer. Ses Parens lui firent aussi changer de nom & d'habit.

Il parle enfin d'un jeune Homme qui avoit passé pour Fille jusqu'à l'âge de 15 ans: on la nommoit MARIE GARNIER. Poursuivant un jour ses Pourceaux, qui entroient dans un champ de bled, elle sauta avec effort un fossé; les parties de l'Homme, qui jusques alors avoient été cachées, se montrèrent, sans qu'elle éprouvât de douleur. Elle fut reconnue pour Homme, par avis de Médecins & Chirurgiens, & nommée GERMAIN. PARE dit l'avoir vu, qu'il étoit de moyenne taille, bien ramassé, & qu'il portoit une *Barbe* fort-épaisse.

Ces prétendus changemens ne trouvent plus de crédules admirateurs; on ne peut regarder comme HERMAPHRODITES ceux qui les ont éprouvés, puisqu'ils ont fait des actes de *virilité*, & que les restes des apparences de leur ancien séxe n'offrent rien aux Lecteurs qui en annonce la perfection. Il est à présumer qu'aprés l'éruption de la *Verge* & des *Testicules*, l'ouverture qui avoit occasioné l'erreur a été fermée, ou que, s'il en est resté des traces, elles n'avoient aucune communication avec l'intérieur du *Corps*. C'est de cette ouverture dont les soi-disans HERMAPHRODITES ont pu abuser pour en imposer à l'ignorance, & se faire regarder comme des ETRES merveilleux.

TROI-

TROISIEME CLASSE.

Nous avons placé dans la troisiéme classe les INDIVIDUS qui peuvent engendrer comme Femmes, avec quelque apparence du séxe masculin. C'est incontestablement la plus nombreuse; mais on ose soutenir que dans tous ceux qui ont été éxaminés par Gens de l'Art, on n'a reconnu aucunes traces des parties de l'Homme, & que la cause de l'erreur n'est que l'étendue & la grosseur plus ou moins grande du *Clitoris*, que quelques Auteurs ont appellé *Verge* féminine. Une description anatomique de ce *Corps*, commun à toutes les Femmes, jettera sur cet article des lumières capables de désabuser les esprits les plus prévenus.

En écartant les deux grandes *Lévres* des Parties *naturelles*, on apperçoit au dessous de leur union supérieure une petite éminence conique, qu'on appelle le *Gland* du *Clitoris*, & qui est environnée d'un repli de la *Peau* continu aux *Nymphes*; on nomme ce repli *Prépuce* du *Clitoris*. Ce *Prépuce* couvre le *Gland* du *Clitoris*, comme dans l'Homme le *Prépuce* couvre le *Gland* de la *Verge*; & il est de même garni intérieurement de petits grains *glanduleux* qui filtrent une liqueur *mucilagineuse*, qui arose sans cesse cette partie, & l'empêche de s'enflammer par le frottement.

Voilà tout ce que l'on peut voir du *Clitoris* sans dissection; mais quand on enléve, avec art, la *Peau* qui fait l'union supérieure des grandes *Lévres*, on voit qu'elles couvrent un

Corps *cylindrique,* qui eſt un *Verge* imperforée ; ce Corps, qui eſt le *Clitoris,* eſt ſpongieux & membraneux, placé au devant de l'arcade des *Os Pubis,* dans le même endroit que la *Verge* occupe chez les Hommes. On le diviſe en *Corps,* & en branches ; le *Corps* n'excede guère en longueur l'eſpace de huit à dix lignes, & la groſſeur eſt moindre que l'extrémité du petit *Doigt.* Voilà la longueur & groſſeur la plus ordinaire ; mais il ſe rencontre des Femmes chez qui on trouve des *Clitoris* auſſi gros & auſſi long que la *Verge* chez les Hommes, comme nous le dirons dans la ſuite.

Les branches ou les racines du *Clitoris* ſont au nombre de deux, une à droite, & l'autre à gauche. Elles ſont deux ou trois fois plus longues que le Corps du *Clitoris,* & attachées au bord de la petite branche des os *Iſchion,* à toutes celles des *Os Pubis,* & ſe réuniſſent au deſſous de la *ſymphiſe,* pour former le Corps du *Clitoris,* qui ſe trouve compoſé de même que la *Verge* de deux *Corps* caverneux adoſſés & adhérens l'un à l'autre ; de manière que la cloiſon qui eſt entre deux n'eſt point une cloiſon diſtincte, mais la Membrane *aponévrotique* de chaque colonne, adoſſée l'une à l'autre de la même manière qu'on l'obſerve chez les Hommes.

L'extrémité du *Clitoris* ſe nomme le *Gland,* comme nous l'avons dit, quoiqu'il diffère conſidérablement de celui des Hommes ; ici ce n'eſt que l'extrémité de chaque Corps

caver-

caverneux, qui diminue de grosseur, & forme une pointe un peu recourbée comme le bec d'un Oiseau. C'est à cette pointe que la *Peau* du *Prépuce* est attachée, sans être aucunement percée ; de sorte que le *Gland* du *Clitoris* ne se trouve point à découvert comme celui de l'Homme ; & il n'en avoit pas besoin, attendu qu'il n'est pourvu d'aucune ouverture, & qu'il n'est formé que par l'extrémité des deux Corps *caverneux*, sans qu'il y ait une troisiéme colonne, c'est-à-dire l'*Uréthre*, qui entre dans la composition du *Gland* de la *Verge* chez les Hommes.

Le tronc du *Clitoris* est soutenu par un *Ligament* suspensoire proportionné, qui est attaché à la *symphise* des *Os Pubis*: il ne s'enfonce point dans les Corps *caverneux* ; mais, en s'épanouissant sur eux, il leur forme une gaîne très-forte, à-peu-près comme dans l'autre séxe.

Voici comme le célébre Mr. MORGAGNI décrit ce *Ligament*. " Il y a aussi dans les Femmes un *Ligament*, dont " GRAAF a parlé le premier, que l'on peut comparer à celui " des Hommes, eu égard à son rapport & à son usage, parce " qu'il va pareillement des mêmes endroits gagner le Corps " du *Clitoris* : & outre cela, j'ai observé qu'il alloit jusqu'à " l'angle supérieur des grandes *Lévres*, aussi-bien que jus-" qu'aux Parties qui en sont les plus proches.

Quoique le *Clitoris* soit aussi peu considérable, il a néanmoins quatre *Muscles*: deux de chaque côté. Les premiers se nomment *érecteurs* ou *ischio-caverneux*: ils ont la même fonc-

fonction & la même fituation que ceux de la *Verge*, mais ils font de moindre volume : ils naiffent, un de chaque côté, de la *Tubérofité* des *Os Ifchion*, & fe répandent fur les branches du *Clitoris* qu'ils embraffent.

Les feconds ne fçauroient être comparés à aucun de ceux de l'Homme. On les nomme les *conftricteurs* du *Vagin*, toujours par rapport à leur ufage. Ceux-ci ont leur attache la plus fixe de chaque côté des Corps *caverneux* par un trouffeau de *Fibres* affez-minces, qui s'épanouiffent & defcendent fur la partie externe du grand conduit jufqu'au Mufcle *fphincter* de l'*Anus*, où ces Mufcles, les *conftricteurs* & le *fphincter*, fe joignent & fe confondent. Par cette fituation ils peuvent en fe contractant dans les approches conjugales reffserrer l'orifice du grand conduit, non pas affez pour empêcher l'intromiffion du *Penis*, mais feulement pour le comprimer, & rendre les attouchemens plus fenfibles : ainfi ils méritent à jufte titre le nom de *conftricteurs* du grand conduit de l'*Uterus*. Ils font encore deftinés à rapprocher le *Gland* du *Clitoris* vers l'ouverture du grand conduit, où cette Partie peut être chatouillée agréablement dans les approches conjugales.

Le *Clitoris* a de même que le *Penis* des vaiffeaux *fanguins*. Les *Artères* lui viennent de chaque côté des *Hypogaftriques*, par une couple de rameaux que l'on nomme auffi Artères *honteufes*. Les *Veines* forment fur le *Dos* & fur le *Gland* du *Cli-*

Clitoris un rézeau *cellulaire*, qui paſſe ſous l'arcade des Os *Pubis*. pour ſe rendre dans les Veines *hypogaſtriques*.

Outre ces *Artères*, REGN. DE GRAAF a encore obſervé de ſemblables *Vaiſſeaux*, qui des *Hémorrhoïdales* viennent au *Clitoris*, auquel ils ſe communiquent, en entrant dans ſa ſubſtance par de petits rameaux.

Enfin le *Clitoris*, tire ſes *Nerfs* de la ſeconde & de la troiſiéme paire des *Nerfs ſacrés*, & par leur moyen communique avec le *Pléxus méſentérique* inférieur, & avec les grands *Nerfs ſympathiques*.

Il eſt bon d'obſerver que la partie repliée de la *Peau*, que nous avons nommée le *Prépuce* du *Clitoris*, s'alonge au deſſous du *Gland*, & produit deux *crêtes*, une de chaque côté, qui, deſcendant en groſſiſſant juſque ſur le milieu de la *Vulve*, ſe terminent près de la grande ouverture de l'*Uterus*. On a donné à ces deux *avances* le nom de *Nymphes*, parce qu'elles préſident à la ſortie des eaux. Ces Parties ne doivent point être regardées comme des ſimples productions de la *Peau*; elles renferment une ſubſtance ſpongieuſe, qui communique avec le Corps du *Clitoris*. D'ailleurs ſi l'on fait attention que ces deux petites *Lévres* ou *Nymphes* prennent leur naiſſance au *Prépuce* du *Clitoris*, ou plutôt qu'elles en ſont la continuité, on verra qu'elles ſervent de frein au *Gland* du *Clitoris*. Outre le *Filet* que forment ces deux petites *Lévres*, il y a encore une autre petite bride qui arrête le

Pré-

Prépuce du *Clitoris* au *Gland* que l'on appelle le *Frein* du *Clitoris*; & par conséquent le *Clitoris* entrant en érection, ne peut pas avoir la même direction du *Penis*; il doit de nécessité se porter dans un sens contraire, c'est-à-dire, de haut en bas, sans qu'il puisse se relever dans son action, au lieu que le *Penis* a sa direction de bas en haut.

D'après ce détail il est aisé de concevoir quel est l'usage du *Clitoris*. Il est évident qu'étant composé de la même façon que le *Penis* chez l'Homme, il doit de même entrer en érection, & cela par le même méchanisme, c'est-à-dire par l'influ du *Sang* & des Esprits *animaux* dans le Corps du *Clitoris* & particuliérement dans les *Muscles érecteurs*; effet produit par l'attouchement, ou par l'effort de l'imagination: mais, comme je l'ai dit, le *Clitoris* ainsi tendu doit se porter de néceffité de haut en bas. Pendant ce tems d'*Erection* les Esprits *animaux* communiquent au *Gland* du *Clitoris* un sentiment très-vif, & lui procurent dans l'action un chatouillement très-agréable: de là vient que BAUHIN l'appelle *fureur d'amour*; & COLOMBUS, qui prétend avoir découvert cette Partie, & d'autres Auteurs, *douceurs d'amours*. Il paroît que cette sensation voluptueuse doit principalement se passer sur le *Prépuce* du *Clitoris*, parce qu'il est le seul immédiatement exposé à l'attouchement.

Cet état de tension & d'érection ne dure qu'autant que la contraction des *Muscles érecteurs* subsiste; & celle-ci diminue avec la cause qui l'avoit fait naître: alors les *Veines* n'é-

n'étant plus comprimées, reprennent leurs fonctions ordinaires ; elles abſorbent, pour ainſi dire, le *Sang* retenu & extravaſé dans les cellules du *Clitoris*, & le portent dans le torrent de la circulation.

La néceſſité & l'uſage de cet organe du plaiſir chez les Femmes une fois reconnus, il ne ſera pas difficile de prouver que c'eſt l'étendue démeſurée de cette Partie qui a pu la faire prendre, par des Hommes à préjugés, pour un Membre *viril* ; & que la débauche a déterminé bien des Femmes à en abuſer, pour tromper d'autres Femmes peu inſtruites, ou pour ſe joindre à celles qui partageoient leurs plaiſirs avec connoiſſance de cauſe.

Ces infâmes, que les anciens ont nommées *Tribades*, & quelques modernes *Confricatrices*, recherchent avec plus d'avidité la compagnie des Femmes que celle des Hommes. Il ne faut pas s'en étonner ; la ſenſation voluptueuſe étant excitée par le frottement du *Gland* du *Clitoris*, elles préfèrent de s'en ſervir avec d'autres Femmes, à être approchées par des Hommes, parce qu'elles éprouvent plus de plaiſir, & ne courent pas les riſques de l'enfantement.

L'Hiſtoire eſt remplie d'éxemples de cette eſpéce. CÆLIUS AURELIANUS, ſuivant RIOLAN, l. 2, page 437, rapporte que SAPHUS la Devinereſſe avoit cinq Femmes dont elle abuſoit à la façon des Hommes. Il les nomme AMYTHONE, TOLESPPA, MEGARAT, ATHYS & CYDUE.

LEON l'Africain, dans le 3^e. livre de fes voyages, rapporte une infinité de traits de cette nature. On en trouve dans PAPON, liv. 22, tit. 7, art. 2; dans AMATUS LUSITANUS, centurie 7, curat. 18. MARTIAL en fait le fujet de l'épigrame 91^e. du liv. 1^{er}. & de la 66^e. du 7^e. liv. PLEMPIUS rapporte qu'une certaine Femme nommée HELEINE abufoit de cette partie à la manière des Hommes, & qu'elle féduifoit ainfi de jeunes Filles. BARTHOLIN, en fon hift. anatom. cent. 3, hift. 59, fait mention d'un trait que je crois unique : il dit que le *Clitoris* d'une Courtifanne Vénitienne devint offeux pour en avoir fait un abus trop fréquent.

C'eft enfin de ces Femmes dont parle St. PAUL dans l'Epître aux ROMAINS, ch. 1^{er}. v. 26 : *Les Femmes parmi eux*, dit-il, *ont changé l'ufage qui eft felon la Nature en un autre qui eft contre la Nature.* Pourquoi donc fuppofer dans ces Femmes lubriques un prétendu partage de féxe, & rejetter fur les premières impreffions de la Nature envers leur propre féxe, leur penchant à une débauche auffi criminelle ; Ce feroit excufer le crime affreux de ces Hommes, opprobres de l'humanité, qui rejettent une alliance naturelle pour affouvir leur brutalité avec d'autres Hommes. Dira-t-on qu'ils n'éprouvent que de la froideur auprés des Femmes, & qu'un inftinct de plaifir dont ils ignorent la caufe, les rapproche malgré eux de leur féxe ? Malheur à celui que ce raifonnement pourroit perfuader !

Mais toutes les Femmes à qui le *Penis* eſt prolongé outre meſure n'en abuſent pas ; il en eſt qui en ſont ſouvent ſi fort incommodées dans l'union conjugale, qu'on a été obligé d'en faire l'amputation. Cette opération eſt ſimple & ſans danger. Les ETHIOPIENS & la plûpart des ORIENTAUX ſont dans l'uſage de la faire faire à leurs Femmes, ou de brûler cette partie, que la chaleur du climat fait croître étonnamment à meſure qu'elles avancent en âge : ils qualifient cette opération de *Circonciſion.*

Il ne paroît donc pas douteux que ces prétendus HERMAPHRODITES femelles ſont des Femmes très-bien conſtituées, au volume près du *Penis* : tous les Auteurs ſe réuniſſent pour l'affirmation de cette vérité.

DIMERBROECH dit avoir vu, à MONTFORD, une Femme mariée à un Sergent, dont le *Clitoris,* qui ne commença à croître qu'après qu'elle eut fait trois ou quatre Enfans, devint de la longueur & de la groſſeur commune de la *Verge* d'un Homme.

Il dit avoir éxaminé, auprès d'ANGERS, une Femme âgée de 28 ans qui paſſoit pour HERMAPHRODITE, & qui montroit ſes Parties *génitales* pour de l'argent. Elle avoit de la *Barbe* comme un Homme, & portoit cependant les habits de ſon ſéxe. Son *Clitoris* étoit de la longueur du *Doigt* du milieu, & de la groſſeur du *Penis,* ayant ſon *Gland,* ſon *Frein,* & ſon *Prépuce,* comme dans l'Homme, excepté que

le *Gland* n'étoit pas percé : d'ailleurs le conduit de l'*Urine*, le grand conduit de l'*Uterus*, &c. tout étoit éxactement comme chez les Femmes bien conftituées.

Le même Auteur dit encore avoir vu à UTRECH, en en 1668, une ANGLOISE âgée de 22 ans, que l'on regardoit auffi comme HERMAPHRODITE. Son *Clitoris* étoit de la longueur de la moitié du petit *Doigt* ; il reffembloit au *Penis*, mais n'avoit point d'ouverture : l'affemblage des *Nymphes* lui formoit un *Prépuce* par le moyen duquel le *Gland* fe couvroit & fe découvroit à moitié, comme chez les Hommes. Elle avoit fes Maladies *périodiques* tous les mois ; fes *Mammelles* étoient d'une groffeur médiocre, fa *Poitrine* & fes *Cuiffes* un peu velues. Elle avoit la *Voix* forte, des cheveux crêpés, & un peu de *Barbe* aux environs de la *Bouche*. Cette Femme avoit cinq à fix ans lorfque ce *Clitoris* commença à paroître.

Après ces éxemples, DIMERBROECH remarque que ces foi-difans HERMAPHRODITES ne participent pas des deux féxes, mais qu'ils font de véritables Femmes, dont les Parties *génitales* font mal conformées. Rien de plus favorable à notre fyftême que cette réflexion. Il eft encore appuyé par le fentiment de Mr. LAURES, Docteur en Médecine & Doyen des Chirurgiens de LYON : fon nom fait fon éloge. Il m'a dit avoir vu en cette Ville une jeune Fille entièrement femblable à cette ANGLOISE, & dont le *Clitoris* étoit beaucoup plus confidérable.

Par

Par celui de M. HOIN, Chirurgien de DIJON, dans ſa Diſſertation ſur l'HERMAPHRODITE DROUART, quoique la deſcription générale qu'il fait de toute ſa Perſonne ne ſoit pas en tout conforme à celle que nous donnerons enſuite d'ANNE GRANDJEAN, il eſt parfaitement d'accord ſur la forme du *Baſſin*. A l'égard des Parties *naturelles*, on croit voir, dit Mr. HOIN, la *Verge* pendante d'un mâle plus groſſe que longue, ſituée au lieu ordinaire, entourée d'une touffe très-épaiſſe de poils, & recouverte des *Tégumens* communs. Le *Gland*, bien conformé en apparence, n'eſt pas percé ; on ne voit au dehors ni *Bourſes*, ni *Teſticules* ; on ſent même, en appuyant le *Doigt* de chaque côté ſur les branches des *Os Pubis*, au deſſous des *Anneaux* des *Muſcles* obliques, que DROUART n'eſt point dans le cas de quelques Hommes dont les *Teſticules* reſtent dans la capacité du *Bas ventre*. Si cette *Verge* imparfaite n'eſt qu'un vice de conformation d'une Partie propre aux Femmes, elle a plus de reſſemblance avec celle d'un Homme, tant par rapport à ſon volume & à ſes enveloppes qu'avec le petit *Corps*, le *Clitoris*, dont elle tient la place.

Lorſqu'on la ſouléve & qu'on la porte un peu de côté, on apperçoit le *Type* extérieur du ſéxe féminin, dont les *Ailes* ou *Lévres* bordées de *Poil* ſont fermées & ſaillantes. Ces *Ailes* embraſſent la fauſſe *Verge*, & lui livrent paſſage. La commiſſure ſe termine par une foſſette *naviculaire* au *Périnée*, qui a près de deux pouces de longueur ; elle eſt ſurmontée d'une petite maſſe graiſſeuſe, qu'il ſeroit difficile de ne pas recon-

reconnoître pour le mont de VENUS. Les *Nymphes* ſont fort-minces & fort-étroites. Le Canal de l'*Uréthre* & l'ouverture *vaginale* ſont au deſſous. Cette dernière eſt étroite, & reſſerrée à ſon entrée par un large pli cutané, &c.

Enfin Mr. HOIN conclut que, ſuppoſé que le vœu de la Nature appellât jamais DROUART à s'unir à un autre INDIVIDU, il ne hazarde rien en aſſurant que la Partie *maſculine* ſeroit abſolument impropre à la *Génération*, quand même on la mettroit dans le cas de prendre une autre direction que celle qu'elle reçoit du double *Frein* qui la bride, & lui donne une courbure nuiſible, en coupant ce double *Frein*; mais qu'il n'en ſeroit pas de même de la ſection qu'il penſe que l'on pourroit faire ſans riſque à l'endroit de la foſſe *naviculaire* : qu'il ne conſeilleroit cependant ce débridement qu'autant que la vie célibataire ſeroit trop incommode à DROUART, & qu'animé du déſir de contribuer à la propagation de l'eſpéce humaine, il eſpéreroit de devenir Mère ; qualité qu'il ne voit rien qui puiſſe l'empêcher d'acquérir phyſiquement, après qu'il auroit ſouffert l'opération propoſée.

PLATERRUS, en ſes obſervations, page 526, dit avoir vu une Femme dont le *Clitoris* égaloit en longueur & en groſſeur le *Col* d'une oie.

RIOLAN, l. 2, page 437, a trouvé pluſieurs fois des *Clitoris* de la longueur & groſſeur du petit *Doigt*.

VE-

VENETE assure en avoir aussi trouvé de cette espéce.

Le Sieur PERONNET, Chirurgien à LYON, certifie la même chose.

SCHENCH, l. 4, de ses observations, parle d'une Femme dont le *Clitoris*, de la longueur du petit *Doigt*, entroit en érection à la moindre pensée lascive.

REGNIER DE GRAAF a vu une Fille qui dès sa naissance avoit le *Clitoris* si fort-ressemblant à la *Verge* de l'Homme, que la sage-Femme qui accoucha la Mère, & les Personnes qui étoient présentes, la jugèrent être un GARÇON, & la firent baptiser comme tel. Mais cette erreur fut découverte aprés la mort de l'Enfant, par la dissection éxacte qui fut faite de son *Cadâvre*.

COLUMBUS dit avoir éxaminé avec une attention scrupuleuse les Parties *naturelles* internes de plusieurs Filles dont le *Clitoris* étoit plus long & plus gros qu'à l'ordinaire, sans y avoir rien trouvé d'essentiel qui différât des *Parties* des Femmes bien constituées. Il ajoute qu'elles souffroient tous les mois l'écoulement de leurs *Régles*.

En 1757 une Fille âgée d'environ 30 ans, dont le *Clitoris* gros comme le *Pouce* s'étendoit ou moins de la longueur de cinq travers de *Doigts* au moindre chatouillement, courut tous les ampithéâtres de MONTPELLIER, & s'y fit voir pour de

de l'argent à tous les Eléves en Médecine & en Chirurgie. Elle étoit d'ailleurs bien conformée, & avoit ſes Maladies *périodiques*.

Enfin j'ai diſſéqué en 1761 à l'ampithéâtre de l'Hôpital général de la Charité, dont j'étois alors Chirurgien Major, une Fille de 12 ans qui avoit deux *Clitoris*, deux *Glands*, & un ſeul *Prépuce*: je développai ces Parties avec attention ; & les ayant injectées, j'obſervai que du côté droit du Corps *caverneux* du *Clitoris* s'élevoit une colonne dont l'intérieur étoit ſpongieux, bien diſtincte & bien ſéparée, qui ſe portoit vers le Corps du *Clitoris*, & l'égaloit en groſſeur & en longueur. Ils n'étoient l'un & l'autre que d'une longueur ordinaire : d'ailleurs toutes les Parties de la *Génération* extérieures & intérieures étoient dans l'état ordinaire.

Tant d'obſervations ſi unanimement conſtatées doivent ſans doute être regardées comme un Corps de preuves inconteſtables, que quelques irrégularités de la Nature dans une des *Parties* diſtinctives du ſéxe n'en changent point l'eſpéce, & encore moins les inclinations de l'INDIVIDU en qui cette conformation vicieuſe ſe rencontre. Il eſt au contraire très-probable que la perverſité humaine qui a porté la corruption dans tous les ETRES, depuis les Villes juſques dans les Campagnes, tourne ces prétendues inclinations du côté qu'elles peuvent ſe ſatisfaire plus aiſément & avec moins de riſques.

Que les Amateurs de l'extraordinaire ne cherchent donc plus

plus des ETRES imaginaires capables de remplir les fonctions des deux séxes; ils n'ont éxisté que dans l'esprit des simples, & dans des tems où la crédulité publique étoit mise à contribution par les Fourbes les moins adroits.

QUATRIEME CLASSE.

La quatriéme espéce renferme ceux qui ont un séxe prédominant, mais dont les Parties de la *Génération* sont si mal conformées, qu'ils ne peuvent engendrer dans eux ni hors d'eux. Pour le bien du Genre humain, il éxiste peu de ces ETRES infortunés; cependant il s'en trouve: J'ai vu à LYON, dant le courant du mois d'*Octobre* 1761, un HERMITE nommé TEISSON, âgé d'environ 35 ans. Sa *Taille* étoit moyenne, ses *Cheveux* & sa *Barbe* noirs; au lieu des Parties *naturelles*, il avoit sur le *Penil* une *Tumeur* ovale de la grosseur d'un œuf de *Poule*, dont la Partie extérieure étoit tendue & rouge: aux deux côtés inférieurs de cette *Tumeur* étoit une petite ouverture insensible d'où l'*Urine* tomboit goutte à goutte; sous la *Tumeur* étoit une ouverture transversale d'environ un pouce, d'où sortoit une espéce de *Verge* dont les Corps *caverneux* & le *Gland* étoient applatis & découverts; cette *Verge* étoit imperforée, & s'étendoit d'un pouce & demi, &c.

On s'arrêtera ici; cette description, communiquée par Mr. COLOMB, Lieutenant du premier Chirurgien du ROI à LYON, & Membre de l'Académie des Sciences & Arts

de la même Ville, au Sieur DUFIEU, étant inférée dans fon traité de Phyfiologie, les Curieux pourront l'y confulter.

Il eft aifé de fentir que cet INDIVIDU monftrueux ne peut ni engendrer ni concevoir ; & conféquemment il n'en eft point qui reffemble moins à l'HERMAPHRODITE, qui doit réunir cette double faculté.

C'eft cependant dans cette dernière Claffe que Mr. VERMEIL a placé ANNE GRANDJEAN, fondé, dit-il, fur le Procès-verbal de vifite des Médecins & Chirurgiens de LYON, fur fes réponfes aux queftions du Juge & aux fiennes, & fur celles de fa Femme.

On ne fait s'il a puifé dans cette piéce & dans ces réponfes la defcription Latine qu'il a faite dans fon Mémoire, de la GRANDJEAN ; mais il eft certain qu'elle différe effentiellement des termes du verbal de vifite dont il s'agit. Pour mettre à même d'en juger, on rapportera mot à mot & la defcription de Mr. VERMEIL, & le Rapport dont on a traduit à fon éxemple l'endroit qui renferme des expreffions qui pourroient bleffer la délicateffe.

Copie de la Defcription de Mr. VERMEIL inférée dans fon Mémoire, page 14.

Intra Pudendi Labia *fuprà meatum urinarium, carnofa quædam moles infpicitur fpeciem* virilis Membri *præ fe ferens, fefe arri-*

arrigens cum delectatione in conspectu Feminæ, & firma stans in Coïtu ; *crassitudine* Digiti *cùm arrecta est & extensa, longitudine quinque tranversorum* Digitorum *quantitate : in summitate* Mentulæ *vel* Membri virilis *apparet* Glans *cum* Præputio ; *sed non est* Glans *perforata, ideoque nullum* Semen *per hanc emitti potest. Infra* Mentulam *& in orificio* Vulvæ *ambo apparent globuli,* Testiculorum *ad instar ; exiguum autem est* Vulvæ *orificium penè* Digitum *admittens ; nec per hanc* Menstrua *fluunt, nec ullâ sensatione jucundâ commovetur, nec* Semine *feminino irrigatur.*

Copie du Rapport des Médecin & Chirurgiens de LYON.

Nous Conseiller, Médecin du Roi, Docteur en Médecine de l'Université de MONTPELLIER, Professeur aggrégé au Collége des Médecins de LYON ; & nous Chirurgiens du ROI députés aux Rapports en Justice, Gradués, & Maîtres en Chirurgie de cette Ville, certifions qu'en conséquence de l'ordonnance ce jourd'hui rendue par Monsieur le Président CHARRIER DE LA ROCHE, Lieutenant particulier, faisant les fonctions de Lieutenant Criminel, comme premier en ordre, sur les conclusions de Monsieur le Procureur du ROI & à sa requête, nous nous sommes transportés dans les Prisons Royaux de cette Ville pour constater du séxe de la nommée ANNE GRANDJEAN. Nous l'étant fait représenter & l'ayant attentivement éxaminée, nous remarquons que cette Fille peut avoir environ trente à trente deux ans, qu'elle a les *Cheveux* noirs & longs, les *Sourcils* peu fournis

& bruns, grands *Yeux* gris, le *Nez* bien fait, les *Lévres* un peu groſſes, & vermeilles, la *Bouche* de moyenne grandeur, la *Phyſionomie* unie, la *Taille* d'environ cinq pieds, la *Gorge* aſſez-conſidérable, les *Arréoles d'un rouge pâle*, les bouts de la groſſeur du petit *Doigt* & longs d'environ cinq lignes, *ejus* Ventrem *eſſe planum &* depilem, Acetabulum *grande & ampliſſimum, brevia craſſaque* Femora, *apta ex mediocribus lacertis* Crura ; Generationis *Partes prorſus feminini ſexûs, id eſt dictam* ANNAM *habere Montem* Veneris *eminentem ſatis & piloſum, magnam* Cavitatem *longitudinalem quàm maximè diſtinctam, deſcendentem à parte media & inferiori* Pubis *prope* Anum ; Alas *optimè diſtinctas, corpulentiores & piloſas* ; Labia *minima aut* Nymphas *admodum productas, quarum à parte initiali geminas eſſe cavitates exiguas, alteram à dextra, à ſiniſtra alteram ; quarum ex media apparere* Clitoridis Præputium, *hîc diſtinctiſſimè tactu ſentire corpus durum pennæ caulis amplitudini æquale, quod non aliud eſſe* Clitoride. *Idem hoc eſſe corpus quod dicta* ANNA *dixiſſe nobis creſcere in longitudinem ad femininum acceſſum: Infrà* Nymphas *& introrſum apparere geminas alias adnatas* Carunculas Membranaceas, *quæ ſunt* Vaginæ *hiatûs ſicut capitulum*; *quarum* Caruncularum *initio ſubjacere* Meatum urinarium, *& proximè infrà* Vaginæ *hiatum qui omni modo eſt in ſtatu naturali, utì reperitur in Virgine quàm optimè conſtituta, ſive ſpectetur exterior ejus apertura, ſive altitudo.*

D'après ce détail nous penſons que ladite GRANDJEAN eſt réellement du ſéxe féminin ; & que ce qui peut la diſtin-

tinguer des autres Femmes, n'eſt autre choſe que ſon *Clitoris*; qui s'alonge outre meſure, comme elle nous l'a dit, mais qni ne peut en aucune manière ſervir à la *Génération*, &c. Voilà ce que nous pouvons dire de plus détaillé, n'ayant trouvé rien autre qui diſtingue ladite GRANDJEAN des autres Femmes. A LYON, ce 13 *Juillet* 1764. *Signés*, BRAC, Docteur en Médecine, FAISSOLE & CHAMPEAUX.

Je pourrois apporter pour preuve de toute l'éxactitude & de la vérité du Procès-verbal ci-deſſus, celui qui fut fait en vertu de l'ordonnance de Mr. L'OFFICIAL, dont voici la teneur.

" Nous Docteur en Médecine de l'Univerſité de MONT-
" PELLIER, Profeſſeur aggrégé au Collége des Médecins
" de LYON, & nous Maître en Chirurgie de la même
" Ville, certifions qu'en conſéquence de l'ordonnance ren-
" due le 21 *Septembre* 1764, par Mr. le Réverend OFFICIAL
" de l'Archevêché & Diocèſe de LYON, ſur la Requête à lui
" préſentée par FRANÇOISE LAMBERT, enſuite des conclu-
" ſions & de la Requête de Mr. le Promoteur Général dudit
" Archevêque & Dioceſe de LYON, nous nous ſommes tranſ-
" portés ce jourd'hui entre quatre & cinq heures de l'après-
" midi, ez Priſons Royaux de St. JOSEPH, pour y procé-
" der à la viſite des Parties *naturelles* du nommé GRAND-
" JEAN, & en dreſſer le rapport; & que ledit GRANDJEAN
" nous ayant été préſenté, il nous a dit ſe nommer JEAN
" ANNE GRANDJEAN, Fils de JEAN-BAPTISTE GRAND-

" JEAN-

" JEAN & de CLAUDINE BOUDIER ; être natif de GRE-
" NOBLE, Paroiſſe St. JOSEPH, & être âgé d'environ 32
" ans. Après l'éxamen fait de ſon *Corps*, & ſpécialement
" de ſes Parties *naturelles*, nous l'avons trouvé ſans *Barbe*,
" ayant les *Mammelles* & les Parties de la *Génération* con-
" formées comme le ſont ordinairement les Femmes, ſans
" aucune apparence de *Virilité* ni d'HERMAPHRODITE.
" Ce que nous affirmons véritable. A LYON, le 21
" *Octobre* 1764. *Signés*, RAST Fils, Médecin, & MA-
" GNIOL.

Je ne puis comprendre comment Mr. VERMEIL a pu extraire du premier Procès-verbal ces mots, *globuli Teſticulorum ad inſtar*, à moins qu'il n'entende par ces mots les deux petites excroiſſances charnues & membraneuſes, *quæ ſunt ſicut capitulum hiatûs Vaginæ*, qu'ont obſervé les Médecins & Chirurgiens de LYON. On n'y trouve point *carnoſa hæc moles ſpeciem virilis Membri præ ſe ferens, ſeſe arrigens*, &c. à moins qu'ils n'entende ce *Corps* dur de la groſſeur d'un tuyau de plume, qui n'eſt autre choſe que le *Clitoris*, & que la GRANDJEAN a déclaré *creſcere in longitudinem in conſpectu Feminæ*. Voilà donc des contradictions bien marquées entre la deſcription & le verbal. Mr. VERMEIL dit l'avoir lu ; comment a-t-il donc pu avancer dans ſon Mémoire, 1°. " que les Médecins & Chirurgiens de LYON,
" après avoir rendu compte de ce qu'ils avoient trouvé chez
" la GRANDJEAN de maſculin, crurent devoir atteſter que
" ſon ſéxe prédominant étoit celui de Femme ; 2°. que
" d'a-

" d'après le Procès-verbal de viſite dont il s'agit, il convient " de mettre la GRANDJEAN dans la claſſe des HERMAPHRO- " DITES incapables d'engendrer?" Les termes de ce verbal ſont précisément contraires à ces aſſertions; il eſt dit 1°. "que les Parties de la *Génération* ſont abſolument du " ſéxe féminin; 2°. que la GRANDJEAN eſt réellement du " ſéxe féminin, & que ce qui peut la diſtinguer des autres " Femmes n'eſt autre choſe que ſon *Clitoris* qui s'alonge ou- " tre meſure, mais qui ne peut en aucune manière ſervir à " la *Génération*."

Nous ſommes d'accord ſur ce dernier point avec Mr. VERMEIL; mais nous ſoutenons que l'étendue de cette Partie n'eſt point un obſtacle à ce que la GRANDJEAN ne puiſſe ſe reproduire comme Femme; & quand elle en feroit un, la facilité de le lever par l'amputation, qui n'entraîne nul danger, ne laiſſe aucune replique: outre les éxemples que nous avons donnés de cette opération, nous en trouverions une infinité, ſi la choſe n'étoit pas notoire.

Les prétendus *Teſticules* placés à l'extrémité des *Nymphes*, ne ſont autre choſe que deux petites *Nymphes* que l'on peut nommer inférieures, & qu'il n'eſt pas ſans éxemple de rencontrer chez les Femmes. MORGAGNI en rapporte trois adver. IV. animad. XXIII. *In virginum diſſectione*, dit-il, *præter* Nymphas *ſuperiores*, *ter vidi in imis* Pudendi *lateribus duas alias parvulas quaſi* Nymphas *prætuberare*.

Le

Le hazard a donné lieu à ces obfervations, qui fe multiplieroient peut-être à l'infini, fi les Chirurgiens y travailloient.

Ces preuves de *Mafculinité* détruites, on ne trouve plus dans ce prétendu HERMAPHRODITE qu'une Femme des mieux conftituées dans tous les points. En effet, les Parties de la *Génération* ne font pas feules la différence de l'Homme & de la Femme ; deftinés à remplir des devoirs différens, la Nature y a proportionné chaque Partie de leur *Corps*. La defcription, faite par les Médecins & Chirurgiens de LYON dans leur verbal de vifite de GRANDJEAN, embraffe tous les rapports fur lefquels les Juges doivent reconnoître une Femme. Sa *Taille* n'a rien d'extraordinaire ; fes *Cheveux* font bien plantés ; elle a le *Vifage* rond, plein & fans *Barbe*, le *Col* rond, potelé & garni de *Graiffe* ; on n'y apperçoit point le nœud de la *Gorge* appellé vulgairement chez les Hommes *Pomme d'Adam* ; les *Clavicules* chez elle ne font point faillantes ; fa *Poitrine* eft plus voûtée, plus égale, & fait mieux la hotte que celle d'un Homme ; fes *Mammelles* font affez-confidérables, les *Bouts* de la groffeur du petit *Doigt* & longs d'environ cinq lignes, les Arréoles d'un rouge pâle, quoique Mr. VERMEIL dife le contraire, les *Cuiffe courtes* & groffes, les *Genoux* en dedans, la *Jambe* paffablement fournie, & enfin le *Baffin* grand & fort évafé : cette obfervation eft de la dernière importance pour la diftinction extérieure des deux féxes : la Femme étant deftinée à porter dans fes Flancs des Enfans pendant neuf mois, doit

doit être conformée de manière que le *Fœtus* puiſſe s'étendre & s'accroître à ſon aiſe juſqu'à ſa perfection : l'eſpace qu'il occupe, étant inutile chez les Hommes, ne s'y trouve pas, & ſe reconnoît au premier coup d'œil chez la GRAND-JEAN : ſes *Os Pubis* font un arc en dehors, qui, donnant plus d'étendue à la grande échancrure antérieure du *Baſſin*, eſt propre à faciliter le paſſage des Enfans.

Cette entière convenance de parties ne peut ſe rencontrer que dans une Femme parfaite ; il ne faut pas être Anatomiſte pour le reconnoître, & pour ſentir la foibleſſe des objections de Mr. VERMEIL.

PREMIERE OBJECTION.

Il dit en premier lieu que les *Mammelles* de la GRAND-JEAN ne ſont pas ſenſibles aux coups.

Qu'il nous ſoit permis de répondre que jamais la ſenſibilité de cette Partie ne fut un attribut du ſéxe féminin. On ne peut la regarder que comme une occaſion d'incommodités plus ou moins grandes, à proportion de la délicateſſe ou de la force du tempérament. Les Femmes les moins ſuſceptibles à cet égard doivent s'en féliciter, mais ne pas pouſſer trop loin les expériences, parce qu'il n'eſt pas poſſible de connoître le degré de violence des coups qui pourroit les détromper ſur leur inſenſibilité.

SECONDE OBJECTION.

Il dit en ſecond lieu que les *Jambes* de la GRANDJEAN ſont garnies de *Poils*.

Cette obſervation eſt encore moins favorable au ſyſtême de Mr. VERMEIL que la première. Elle n'a pas échappé aux Médecins & Chirurgiens de LYON ; mais il eſt ſi commun de trouver des Filles & des Femmes qui ont du *Poil* aux *Jambes*, qu'ils n'ont pas cru devoir en faire mention. On en voit tous les jours qui ont de la *Barbe*, au point d'être obligées de ſe faire raſer. Cette *Barbe* peut leur être ſurvenue par un changement arrivé dans leur tempérament. HIPPOCRATE écrit que PHAETEUSE, Femme de PITHIAS, & LARRISA, Femme de GORRIPPUS, avoient paru être dégénérées en Hommes par la ſuppreſſion de leurs mois, juſques à en prendre la *Voix* & la *Barbe*. J'en connois deux dont les *Bras* & les *Mains* ſont auſſi velues que ceux des Hommes les plus robuſtes. J'en ai vu une dont les *Jambes*, ſont couvertes de *Poils* noirs fort-épais & longs, une autre qui en a une forêt ſur le *Col*, au milieu de la *Poitrine*, & entre les *Mammelles*, qui ſont aſſez-groſſes. Cette qualité n'eſt donc pas réſervée ſeulement aux Hommes, & n'annonce pas un HERMAPHRODITE.

TROI-

TROISIEME OBJECTION.

Mr. VERMEIL ajoute en troisiéme lieu que la GRANDJEAN n'a jamais eu ses Maladies *périodiques*.

On répond en premier lieu que la LAMBERT, ci-devant sa Femme, assure que la GRANDJEAN est sujette à cette évacuation ; & si le verbal de visite n'en fait pas mention, c'est que l'on est dans l'usage scrupuleux de ne dire simplement que ce que l'on voit ; & secondement, que quand cela ne seroit pas, on n'en pourroit tirer de conséquence contre notre sentiment. Beaucoup de Femmes n'ont jamais éprouvé ces Maladies, ou les ont d'abord perdues, soit naturellement, soit par quelque accident. Un Citoyen de cette Ville a plusieurs Filles toutes en âge d'être nubiles, & qui n'ont jamais eu l'incommodité de cette évacuation ; cependant une d'elles est mariée depuis plusieurs années, & a des Enfans, sans que ses *Régles* se soient montrées.

Les Femmes occupées à des travaux fatiguans n'ont que de très-légers écoulemens ; & les plus robustes en sont les plus éxemptes, comme l'a observé GALIEN. Ceci s'applique naturellement à la GRANDJEAN, dont le caractère endurci par l'éxercice & les occupations *viriles* aux quelles elle s'est adonnée de bonne heure. SENNERT & FOREST rapportent que les Danseuses & les Sauteuses ne sont pas sujettes aux *Régles*, comme les autres Femmes. La raison en est simple : toute évacuation capable de diminuer la quan-

tité des humeurs peut tenir lieu du Flux *menſtruel*, par quelque endroit qu'elle ſe faſſe, & qui plus eſt, de quelque humeur qu'elle ſoit formée, ce qui eſt démontré par les Nourrices, qui ne ſont pas réglées tout le tems qu'elles allaitent.

Après tant de témoignages, qui vont à la plus parfaite évidence, qui pourra encore admettre l'HERMAPHRODITE parfait, puiſqu'il répugne à la Nature? Les Parties de la *Génération* de l'Homme prédominantes ſur celles de la Femme n'en forment pas un; celles de la Femme prédominantes ſur celles de l'Homme n'en méritent pas mieux le nom; enfin rien n'approche moins de l'HERMAPHRODITE que ces victimes infortunées qui ſemblent ne tenir à aucun ſéxe.

Dans laquelle de ces Claſſes placerons-nous donc ANNE GRANDJEAN? ne ſera-ce pas dans celles des Femmes dont le ſéxe prédomine ſur les Parties de la *Génération* des Hommes, puiſque toute la défectuoſité de ſa conformation ne ſe trouve que dans le prolongement du *Clitoris*, & que nous pouvons atteſter que, dans tous le reſte, elle eſt parfaitement ſemblable aux Perſonnes de ſon ſéxe, même les mieux conſtituées.

Nous allons plus loin, & nous ſoutenons que ce prolongement exceſſif ne peut l'empêcher de ſe marier avec un Homme, & d'en avoir des Enfans: ſuppoſé même qu'il

for-

formât quelque obſtacle, il ſeroit bientôt levé par l'amputation, que nous avons dit pouvoir ſe faire ſans aucun danger.

Il nous paroît donc démontré qu'il n'a jamais éxiſté de véritable HERMAPHRODITE ; & que l'on ne doit regarder que comme un jeu de la Nature les difformités qui ont pu accréditer de pareilles fables.

FIN *du Mémoire anonyme.*

De toutes les eſpéces d'HERMAPHRODITES, ſi l'on me paſſe ce terme générique, la plus commune eſt celle de ces ETRES, dans leſquels l'un ou l'autre ſéxe manqué, & ſouvent tous les deux, donnent lieu à des mépriſes eſſentielles, qui rendent vraiment problématique le vrai caractère du ſujet ſoumis à l'éxamen. La prévention s'emparant des eſprits, jette une voile épais ſur les *Yeux* les plus clair-voyans. Quelque-fois, pour s'attacher trop aux acceſſoires, on néglige le capital. On a vu, p. 314 & ſuivantes, l'aveuglement de quatorze ou quinze Médecins, Chirurgiens & Matrônes au ſujet de LE MARCIS ; le ſeul Médecin DUVAL fut capable de ramener, au point de vérité, tous les eſprits occupés de leurs préjugés. On a vu la variété des rapports au ſujet de DROUART. Celui qu'en a donné Mr. HOIN Chirurgien à DIJON, que je n'ai pas eu la ſatisfaction de lire, contient peut-être des particularités, qui pourroient n'avoir pas été obſervées par les autres. Il me paroît ſeulement par l'extrait qu'en donne l'Auteur du Mémoire anonyme imprimé à AVIGNON, que Mr. HOIN n'auroit-

roit trouvé aucune difficulté à en faire une Fille, en fendant la *Fourchette* &c.

Ne fe feroit-on pas fait illufion auffi au fujet de GRANDJEAN. Je ne vois pas, dans les rapports qu'en ont donnés les Experts nommés à LYON, affez de détails dans la defcription du *Clitoris*. Cette partie, dans fon érection la plus compléte, tend toujours vers le bas: la *Verge* au contraire, dans cet état, s'éléve. Dans DROUART, la *Verge* bien formée, à fa perforation près, étoit inclinée à caufe de la ftructure de fon *Frein*. Cette circonftance a été omife dans les rapports de LYON au fujet de GRANDJEAN. On n'y dit pas que le *Clitoris* fut ifolé; perfonne même ne peut le fuppofer tel par la lecture de ces Procès verbaux, cependant on affure qu'il s'allongeoit affez pour pouvoir agir comme une *Verge*, — *hoc effe corpus quod dicta* ANNA *dixiffe nobis crefcere in longitudinem ad femininum acceffum*. On voit que l'on n'a jugé de l'état de cette Partie que fur le recit de GRANDJEAN lui même, qui pouvoit bien s'être trompé. La preuve de fon innocence & de fon ignorance à cet égard eft qu'il ne défigne ni groffeur ni longueur. Peut-être le rapport des Experts du PARLEMENT de PARIS, qui n'a pas été publié, ou du moins, qui ne m'eft pas parvenu, répand-il quelque lumière fur ce point effentiel.

Une autre circonftance qui a encore échappé à l'éxactitude, dans les rapports de LYON, a été la nature de la liqueur que GRANDJEAN devoit vraifemblablement produire dans les embraffemens. Celle de DROUART a été vue, éxaminée & trouvée limpide, féreufe & dépourvue des qualités de celle de

de l'Homme, on ne peut pas juger ſi GRANDJEAN en produiſoit ou non. Il eut été néceſſaire de ſçavoir, s'il en rendoit, de quelle conſiſtance elle étoit, & par quel Canal elle venoit.

On s'efforce de le faire regarder comme une Fille; certainement toutes les apparences le déclarent tel, mais la conviction n'en eſt pas compléte, il eut fallu, pour la rendre parfaite, avoir donné une deſcription plus éxacte de la Partie *naturelle* au ſéxe féminin. Je dois ſuppoſer par tout ce que j'en ai lu qu'il y a un orifice qui conduit à la *Matrice*; on en décrit très-bien toutes les marques extérieures dans le rapport ordonné par le Juge de la Sénéchauſſée, un détail plus circonſtancié de l'intérieur du *Vagin* n'eut pas bleſſé d'avantage la pudeur de l'accuſé, elle n'avoit été juſque-là que trop expoſée. On ne donne ni la largeur, ni la profondeur de ce *Vagin*: on ne conſtate pas l'éxiſtence ou la privation d'une *Matrice*: il ne paroît pas que l'on ſe ſoit occupé d'éxaminer ſi, aulieu de cette partie, il n'y avoit pas quelque Corps étranger. Par des recherches plus particulières on eut peut-être trouvé dans ce conduit un *Penis*, qui, ſemblable à celui de LE MARCIS, pouvoit s'être retiré dans ſa conque, ſuivant les paroles expreſſives de Mr. LE CAT. On eut d'abord décidé le Problême. Les premiers Juges euſſent reconnu l'erreur de la Nature; mais ils n'euſſent pas pu en faire un crime à GRANDJEAN. La mutilation de l'orifice du *Vagin* eut pu avec raiſon exciter leur ſévérité, mais ſon intégrité tacitement conſtatée, graces aux bonnes moeurs de l'accuſé, auroit indubitablement fait pencher la balance du côté de la Clémence. Ces ſages Magiſtrats euſſent

euffent allégé le poids de l'oppreffion du malheureux GRANDJEAN, en attendant un jugement décifif fur l'abus du SACREMENT que l'on n'eut pas qualifié du crime de *Profanation.*

Il me paroît donc que, quand il eft queftion d'éclairer des Juges fur l'état d'un fujet, l'attention ne doit pas fe porter uniquement fur la conformation ni fur la fituation des *Parties.* Le point décifif en pareil cas eft, à mon avis, de bien s'affurer quelles en font les fonctions, de bien étudier la fenfation à la quelle la Nature porte le fujet. Celui qui défire un Homme eft une Femme; celui qui défire une Femme eft un Homme. Si la Nature portoit également un même INDIVIDU à l'une & à l'autre de ces fenfations avec le pouvoir actif, je le jugerois indubitablement un HERMAPHRODITE parfait, & plus encore s'il avoit en lui la faculté d'engendrer & de concevoir fur lui-même; Phénomène que j'ai indiqué fans avoir prétendu le confirmer.

Je finis cette Differtation dans le même efprit que je l'ai commencée. J'ai expofé les faits que j'ai pu recueillir comme obfervateur. C'eft au Public à en juger avec liberté fuivant l'étendue de fes idées. Dailleurs mon opinion ne feroit d'aucun poids. Ainfi je m'arrête.

NE VANUS REDEAT TOTIES LABOR ACTUS IN ORBEM.
OVID Met. lib. XIV.

EX-

Pl.VI.

Fig. 1.

Fig. 2.

P. Mazell sculp.

EXPLICATION
DE LA
PLANCHE VI.

FIGURE I.

Prise de COLUMBUS.

HERMAPHRODITE femelle,

Ainsi nommée parce que le séxe féminin domine dans la construction du Corps.

a. La Verge isolée, mais imperforée.

b. L'orifice de l'Uréthre.

c. L'orifice du Vagin.

FIGURE II.

Prise du même Auteur.

HERMAPARODITE mâle.

Ainsi nommé parce que le séxe masculin domine dans le reste du Corps.

a La Verge.

b. Le Scrotum divisé en deux parties, & formant les deux Lévres de la Vulve.

EXPLICATION
DE LA
PLANCHE VII.

FIGURE I.

Priſe de Columbus.

Hermaphrodite femelle parfaite.

Ainſi nommée parce que tout le caractère de la Femme y eſt obſervé dans la conſtruction du Corps, & parce que la Verge, très-bien formée, eſt perforée, & le Vagin libre.

Vulve.

b. La Verge.

c. Le Scrotum contenant les Teſticules.

FIGURE II.

Priſe du même Auteur.

Dans laquelle la corpulence malſculine prédomine.

a. La Vulve.

b. La Verge.

c. Le Scrotum contenant les Teſticules.

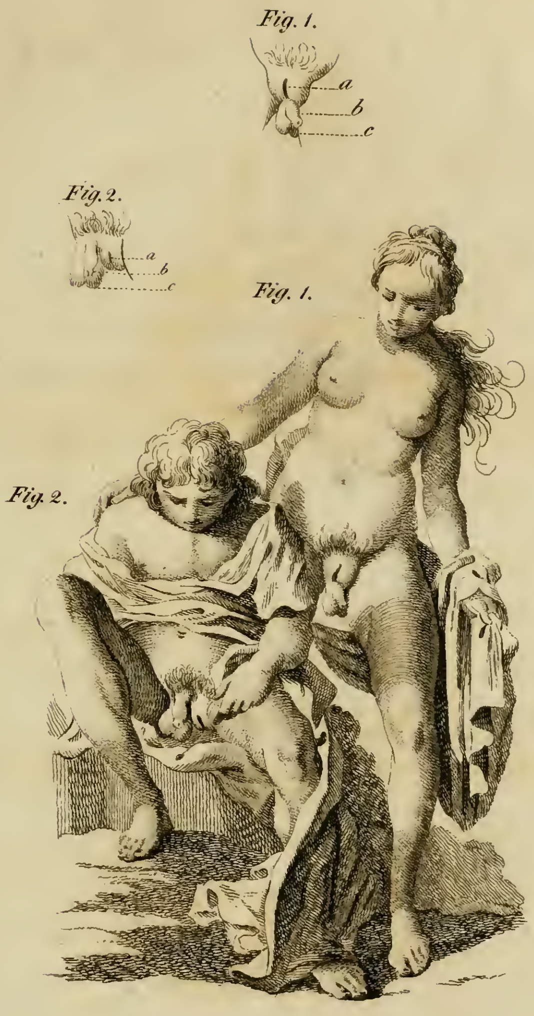

P. Mazell sculp.

P. Mazell sculp.

EXPLICATION DE LA PLANCHE VIII.

Figure de deux Jumeaux joints ensemble par le Dos,

Prise d'AMBROISE PARE.

a, a. Les Verges.

b, b. Les Scrotums.

c, c. Les Vulves.

EXPLICATION
DE LA
PLANCHE IX.

SUJET mal conforme par ſes parties de la Génération, qui ne peut être rapporté à aucune eſpéce d'HERMAPHRODITE.

Deſſiné par le Docteur PARSONS d'après le ſujet-même, qui portoit d'ailleurs tout le caractère du ſéxe féminin.

FIGURE I.

Le Sujet vu de bout

a. Le Clitoris.

b. La Lévre du côté droit contenant une Hernie.

c. La grande Fente.

FIGURE II.

Le Sujet vu couché, les Cuiſſes écartées, & la Vulve ouverte.

a, *a*. Les Lévres.

b, *b*. Le Clitoris plus gros & plus long que dans l'état naturel, & adhérent au Pubis.

c, *c*. L'Orifice du Vagin, & celui de l'Uréthre confondus enſemble.

Pl. IX.

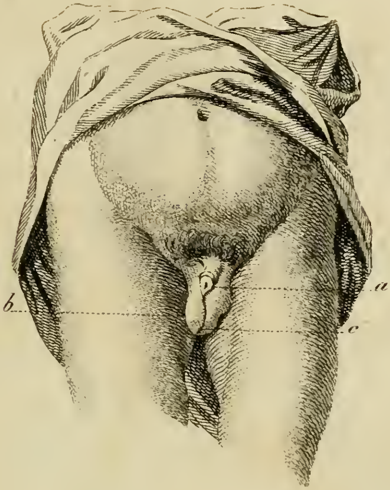

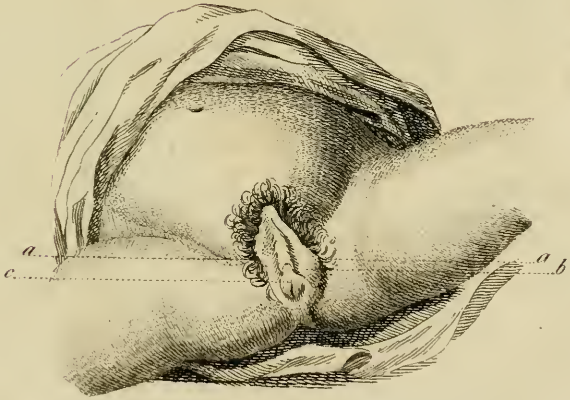

P. Mazell sculp

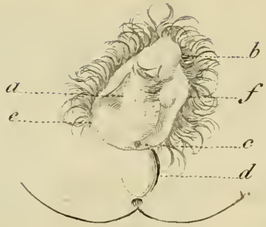

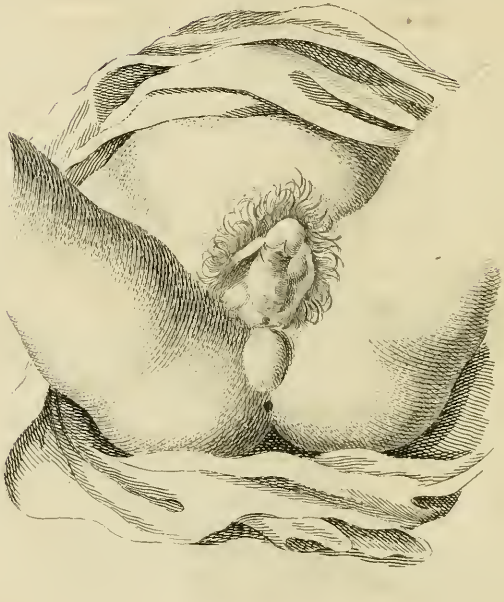

T. Maze sculp

EXPLICATION
DE LA
PLANCHE X.

Deſſinée d'après le Sujet vivant.

a. La Verge non perforée, mais ayant toutes les dimenſions & proportions naturelles. Elle eſt relevée pour en faire voir le deſſous, & le Méat urinaire. Les Lévres, fermées quand les Cuiſſes étoient rapprochées, ne laiſſoient voir que le Gland.

b. Le Gland & la Verge vus par deſſous.

c. Le Meat urinaire.

d. La Tumeur qui ſe formoit au Périnée dans le tems des Régles. Dans tout autre tems le Périnée étoit applati; il n'y avoit point de ligne marquée comme le Raphé dans l'Homme.

e. Le Teſticule droit.

f. Le Teſticule gauche.

EXPLICATION
DE LA
PLANCHE XI.

Elle repréſente les Parties extérieures de la Génération de MICHEL ANNE DROUART.

Les Lettres doublées ſe rapportent aux deux différentes figures.

a, a. La Verge vue par deſſous dans la première figure, vue par deſſus, & de profil dans la ſeconde figure ; & repréſentée dans celle-ci à ſon plus haut dégré d'éreᵭtion.

b, b. Le Gland.

c, c. Le Prépuce.

d, d. Le Frein, s'élargiſſant à meſure qu'il approche de la racine de la Verge.

e, e. Le Méat urinaire que l'on pouvoit dilater juſqu'à y introduire le bout du petit Doigt.

f. Petit Mamelon charnu placé au bord interne de l'orifice de l'Uréthre.

g, g. Deux plis de la Peau écartés dans la première figure, & rapprochés dans la ſeconde en forme de Lévres.

h. Le Périnée.

i. La Marge de l'Anus.

p. 396.

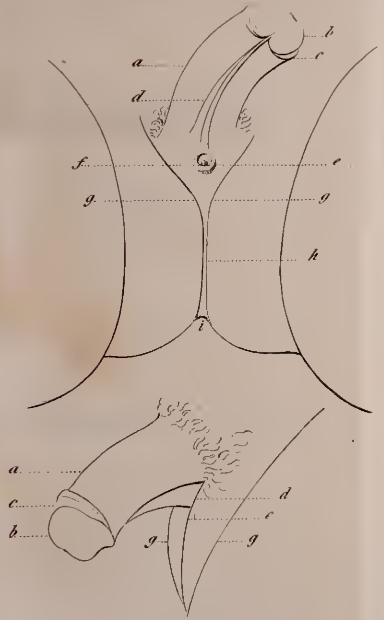

Fig. 1.

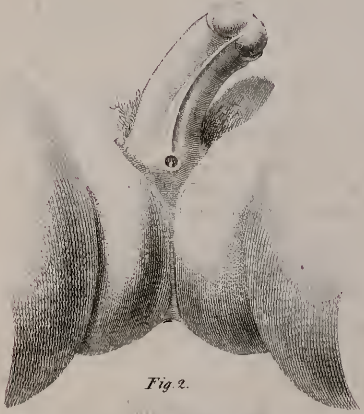

Fig. 2.

P. Mazell sculp.

LISTE DES AUTEURS

à Consulter sur les

HERMAPHRODITES

ABBAS Haly.
Academ. Cæsar.
Æginetus Paul.
Ætius.
Affetatus Fortun.
Albertus-Magnus.
Aldrovandus.
Alexander ab Alexandro.
Alexander Clement.
Alphonsius.
Alsaharus.
Anonyme, à Avignon.
Aristote.
Athæus.
Averrhoes.
Augustin Saint.
Avicena.
Aurelianus Cælius.
Ausonius.
Autus Gellius.
Bauhinus-Gasp.
Bellegarde Abbé de.
Benedictus Alexand.
Boetius.
Bonaciolus.
Borelli Petr.
Brunus.
Caliphanus *apud* Plin.
Carcellus.
Cardanus.
Carranzoe.
Cat Le.
Chroker.
Cicero.
Cheulius *apud* Skinch.
Columbus Reald.

Co-

Colomb. Chir. à Lyon.
Conftantin Empereur Romain.
Cope.
Dalechamp.
Deleboë Fancis.
Delreo Mart.
Detrius.
Dictionnaire de l'Acad. Franc.
Dictionnaire d'Anatomie.
Dictionnaire port. de Santé.
Dictionnaire de Trévoux in fol.
Dictionnaire de Trévoux in 4°.
Diemerbroech.
Dionis.
Donatus-Marcellus.
Douglas.
Duval Jacques.
Duverney. Mem. de l'A. R. S.
Encyclopedie Angloife.
Encyclopedie Françoife.
Ephemerides Germ.
Faber.
Fabricius ab Aquapen.
Faudax Chir. à Namur.
Fax.
Florentinus.
Galienus.
Gallay.
Garcæus Joan.
Gautier.
Glutinus *apud* Skenk.
Graaf.
Guaguinus, ann. Gal.
Gulcottus Martin.
Herodius.
Herodotus.
Hierarchus.
Hoin.
Hyppocrates.
Jacobus-Joan. Nicol.
Julien.
Ifidorus.
Kerckringius Theod.
Kerkermanus.
Kugler Theologus.
Lanfranc.
Langius.
Laurentius Andræas.
Lemni us.
Leon l'Afriquain.
Leonides
Liebaut.
Licetus Fortun.
Linceus Theop. Molit.

Lineus.
Livius.
Loix Romaines.
Losſhagon.
Lucretius.
Luſitanus. Amatus
Linieus. Faber
Majolus.
Manardus,
Mngetus.
Martialis Opera.
Mattheus. Laurent.
Mayer. J. Fred.
Mémoires de l'Acad. R. des Sciences.
Merbrook.
Mercatus.
Mercures de France.
Mercurial.
Merul.
Mertru.
Mery.
Montuus. Hieron.
Morand Pere.
Morand Fils.
Nanutus.
Navarrus.
Nicolas. Joan.
Nillenberg.
Nouvelles litt. de la Mer Balt.
Ovide.
Obſequens. Julius
Palfin.
Parré. Ambr.
Parſons.
Paul. Saint
Permanides.
Petit, Médecin de Namur.
Pigray.
Piveſtus.
Plater.
Plato.
Plempius.
Pline.
Pontas.
Renefort. de
Rhodiginus.
Riolanus..
Rolfincius.
Romulus. Decret de
Rufferus,
Rulandus. Martinus
Sabellus.
Sampſon.
Sanchez.
Saviart.

Savonarolla. Joan. Mich.
Scurrigius. Joan.
Schurrigius. Martinus
Scultetus.
Sennert.
Shefelden.
Skench.
Soules, dans cette diff. fur les Hermap.
Spon.
Spontanus.
Sue, dans cette diff. fur les Hermap.
Symbalus. Bernardus
Talmud Le.
Tertulien.
Thevenin.
Thomas. Saint
Trallianus.
Tranfactions philofophiques.
Vanhorme.
Varandæus.
Variolus. Bened.
Venette. Nicol.
Vermeil Avocat.
Virgilius Poeta.
Vives. Ludov.
Weckerus Jac. *apud* Schinch.
Winrichus. Mart.
Wolphius.
Zaborella.
Zacchias. Paul.
Zacutus.

ADDITIONS ET CHANGEMENS

Survenus à cette première partie, pendant que l'ouvrage a été sous la Presse.

Après la note (a) *de la p.* XIII. *lisez.*

Il n'y a point d'Université à LONDRES. Les Médecins y sont une corporation sous le Titre de Collége, comme à LYON. Il n'y a que ceux qui sont Docteurs des Universités d'OXFORD, de CAMBRIDGE, ou de DUBLIN qui dirigent le Collége ; on les nomme FELLOWS (*Socii*). Tous les autres, qui sont en plus grand nombre, ne sont admis que sous la qualité de LICENCIES (*Licenciates*) ; ils n'ont d'autre prérogative que celle de consulter avec les Docteurs *Socii*, mais comme subalternes.

Les LICENCIES entreprirent il y a quelques-années de secouer le joug de cette subordination ; ils prétendirent avoir part aux dignités, & émoulemens du Collége comme aggrégé. Ils firent retentir le Barreau de leurs plaintes, dans le tems que commença leur contestation, mais la procédure cessa faute d'actes préalables. Leur conseil détermina qu'ils devoient se présenter, & demander en forme judiciaire l'entrée aux assemblées. Ils se présentèrent, sans succès, le 24 de 7bre de la présente année 1767. Le 30 du même mois, jour ordinaire pour l'élection des officiers annuels, ils se présentèrent derechef au nombre de 22 ; ils interpellèrent la Compagnie de leur faire ouvrir les portes, & de les admettre à ses délibérations. Leur demande ne fut point écoutée ; sur quoi ils prirent un Acte de refus. Le Public toujours avide de nouveautés attend avec impatience les débats que causera cette affaire au Tribunal du Banc du ROI dans le cours de cet Hiver.

Page XIII. *après la note* (b) *lisez :*

Mr. son fils après avoir fini ses humanités, & avoir approfondi les vérités de la Physique expérimentale, s'est adonné entièrement à l'étude des Loix qu'il a préférée à celle de la Médecine. Le Public en gagnant à ce choix perd infiniment du côté le plus intéressant. Il n'est pas douteux

qu'avec un efprit auffi-cultivé le jeune Mr. Nicholls n'eut atteint avec rapidité au dégré le plus éminent de la théorie & de la pratique de cette fcience, par les inftructions qu'il eut reçues d'un père dont tout prouve la fupériorité du génie. Son eloquence dans le difcours oratoire ; la pureté & la précifion dans fes écrits ordinaires ; fon élocution dans fes cours publics & privés ; fa fimplicité dans la pratique, de la quelle il a fçu fecouer le joug des préjuges ordinaires, & fe fouftraire à la tyrannie de la coutume, font les rares qualités qui font regretter fa retraite des affaires qu'il a entièrement abandonnées.

Page XV. *après la note* (a) *de la p. précédente, lifez :*

Depuis que cette feuille a été imprimée, les Chirurgiens refolurent, par une délibération générale de la Compagnie prife le 20 du mois d'Août 1766, qu'à l'avenir les officiers de la dite Compagnie choifiroient tous les ans un de fes membres pour remplir la place de Profeffeur, qui feroit obligé à donner quinze leçons d'Anatomie ; que les Diffecteurs & Démonftrateurs continueroient comme ci-devant à remplir les devoirs des diffections & demonftrations, fuivant l'ordre du catalogue. Ceux-ci ont néanmoins la liberté de refufer ces emplois, moyennant la fomme de cinq Guinées aulieu de vingt. Celui qui accepte la charge de Profeffeur eft dédomagé de fes peines par des émolumens cafuels qui font prélevés fur ceux des Chirurgiens qui fe font recevoir dans la Compagnie, & que l'on nomme en Anglois *approuvés*. Il y en a deux claffes différentes : la première comprend ceux qui forment proprement la Compagnie. Ils payent le plus haut prix pour leur reception, & font infcrits dans le catalogue : ceux-ci donnent deux Guinées pour le Profeffeur. Les autres qui compofent les Chirurgiens de l'Armée & ceux de la marine, qui ne peuvent être employés fans avoir été examinés par la Compagnie, ne payent que les droits proportionés à leur état, ne jouiffant d'aucun des priviléges des premiers ; ils ne payent pour le Profeffeur que la moitié ou le quart des droits, fçavoir les militaires une Guinée, & les marins une demie Guinée. *Voye la note* (a) *de la page* 653.

FAUTES A CORRIGER

Dans les Additions de la Première Partie.

Pages	Lignes.	
401	13	aggrégé, lis. Aggrégés.

Fautes à corriger dans la Table analytique de la première Partie.

Feuilles,	Pages,	Lig.	
(Eee 2)	4	5	HOWSON, lif. HEWSON.--ibid. Lig. 11, effacez leur ;-- après fournit, lif. aux Chirurgiens. --- ibid. lig. 25 efpèce, lif. efpéce.
	6	8	Siège, lif. Siége. -- ibid. Lig. 11 des, lif. de.
	7	11	pourqooi, lif. pourquoi -- ibid. lig. 14 après en, lif. avoir connu. -- ibid. lig. 20 employe, lif. emploie.
	8	2	Après DESCENTES mettez virgule. --ibid. lig. 4 de, lif. des.
(Fff)	3	29	Après qui, mettez virgule.
(Hhh)	1	20	Satisfefant, lif. Satisfaifant.
	2	19	Après fujets, mettez virgule.
	4	3	at put, lif. ait pu.
	8	8	férecte, lif. s'érecte.
(Iii)	6	8	eft produite, lif. font produites.

TABLES DES MATIERES DF LA PREMIERE PARTIE.

TABLE DES MATIERES CONTENUES DANS CETTE PREMIERE PARTIE.

AVIS aux Relieurs

Avertissement en forme de Préface

Motifs qui portent l'Auteur à publier cet ouvrage, p. 1.

Disposition de l'ouvrage, distribué en onze Mémoires sur différentes matières, p. 11. & suiv.

Importance de la Chirurgie herniaire; raisons pour les quelles elle a été négligée, p. v.

Les opérations, en général, ont toutes des régles uniformes des quelles on ne peut pas s'écarter, ibid.

Les opérations propres aux Hernies sont presqu'aussi-variées qu'il y a de différens sujets sur lesquels on opère, p. vi.

Les différens procedés dans les opérations des Hernies naissent des différens dérangemens des parties. Ces variétés demandent plus que la vie d'un homme pour être recherchées, & bien entendues, ibid.

Preuves de l'étendue de la Chirurgie herniaire, p. VII.

Moyens de perfectionner cette partie de la Chirurgie, note (a) p. IX.

Il paroît important à l'auteur de donner une idée des talens du Dr. HUNTER, p. x. celui-ci a publié des recherches sur la Hernie de naissance, l'auteur de ces Mémoires y a ajouté des remarques pathologiques, p. XI.

VIE DU DOCTEUR HUNTER.

Où l'on fait voir ſon éducation, ſon goût pour l'Anatomie, ſes recherches curieuſes, la valeur de ſes précieuſes préparations, ſes talens pour enſeigner, les ſecours qu'il trouve dans ceux de Mr. ſon frère, & de ſon aſſocié Mr. HOWSON, on y annonce ſes promeſſes pour l'avantage de l'Anatomie, p. XIII. juſqu'à XXV.

Les Chirurgiens de LONDRES réglent leur conduite ſur celle des Chirurgiens de PARIS. Ils ſe ſéparent des Barbiers. Se font bâtir une maiſon. Les éxercices anatomiques qui avoient longuis reprennent la vigeur qu'excite l'émulation. Le Parlement s'en occupe; il leur fournit un nouveau moyen de ſuppléer au défaut de cadâvres. L'ordre établi pour les démonſtrations anatomiques prend une nouvelle forme. —— note (a) de la p. XIV.

PREMIER MEMOIRE.

DE LA HERNIE DE NAISSANCE.

Le docteur HUNTER eſt accuſé d'avoir eu une diſpute avec Mr. POTT. —— Sa juſtification à cet égard. pag. 1.

Mr. SHARP a des doutes ſur la Hernie en contact avec le Teſticule; il les communique au Dr. HUNTER; celui-ci en cherche la vérification, il ſe trompe, p. 2.

Il croit que la Hernie a été faite par déchirement du ſac, p, 3.

L'ouvrage du Baron HALLER, qu'il lut ſept années après, lui fit naître une nouvelle idée à cette occaſion, p. 4.

Lui & Mr. ſon frère s'appliquent à faire de nouvelles recherches ſur cette eſpèce de Hernie, p. 5.

D'où vient la cauſe de la diſpute du Dr. HUNTER avec Mr POTT, pag. 7.

Erreur de Mr. POTT ſur l'état de l'Epiploon dans le Foetus, Note 1ère pag. 8.

Expoſition

Expofition du fentiment de Mr. POTT, ibid & la fuivante.
Réfutation de l'opinion de Mr. POTT, p. 9:
Sentiment du Baron HALLER fur la caufe de la Hernie de naiffance, pag. 10.
Conviction entière que les faits font mal combinés par Mr. POTT. p.11.

Obfervations de Mr. JEAN HUNTER *fur l'état des Tefticules dans le Foetus, caufe de la Hernie de naiffance.*

Les Tefticules font mis au nombre des Vifcères du Bas-ventre quelque-tems avant la naiffance, p. 12.
Les parties contenues dans le Baffin font fituées plus haut dans le Foetus que dans l'Adulte, ibid.
Situations des Tefticules dans l'Abdomen. p. 13.
L'Epididyme eft plus gros en proportion dans le Foetus que dans l'Adulte, ibid.
Ses attaches au mufcle Pfoas, p. 14.
Origine des Vaiffeaux des Tefticules : leur route eft différente dans le Foetus. Figure & connéxion de l'Epididyme différentes auffi dans le Foetus, p. 15. & 16.
Origine, figure, pofition, & arrangement du canal déférent dans le Foetus, p. 17.
Méchanifme de la Nature à obferver, lorfque le Tefticule eft difpofé à paffer du Ventre dans l'Anneau, p. 18.
Ligament particulier qui entraîne le Tefticule dans le Scrotum, ibid. & fuiv.
Dans le Hérifon les Tefticules gardent pendant toute la vie la même fituation que dans le Foetus humain, p. 19.
Subftance, & direction des Fibres du Crémafter dans le Bélier, comparaifon avec celui du Foetus humain, p. 20.
Le Péritoine eft d'une confiftance gélatineufe à l'endroit où il couvre le Ligament du Tefticule, p. 22.

Méchanifme

Méchanifme à obferver dans la conftruction de la membrane qui doit faire l'office de Tunique vaginale, p. 23.

Comment le Tefticule entre dans la Tunique vaginale, p. 24.

Combien le Tefticule eft de tems à defcendre dans le Scrotum, ibid.

Comment le Péritoine forme le Sac de la Hernie de naiffance, p. 26.

Quand le Tefticule eft defcendu dans la Tunique vaginale, l'orifice de la Tunique fe contracte, & fe ferme, p. 30.

La Tunique vaginale eft le fiège ordinaire de l'Hydrocèle, p. 31.

Caufe immédiate du mouvement qui détermine le Tefticule à defcendre depuis la région lombaire jufque dans le Scrotum, p. 32.

Pourquoi les Tefticules recoivent leurs Vaiffeaux des troncs fi éloignés, pag. 33.

Raifon de la fituation différente des Tefticules dans le Foetus, lorfqu'ils font dans le Ventre, de celle où ils fe trouvent dans le Scrotum, p. 34.

Comment fe fait la Hernie de naiffance, p. 35.

Explication de la première Planche, p. 38.

Explication de la feconde Planche, p. 41.

Explication de la troifiéme Planche, p, 45.

Origine de la difpute de l'Auteur avec Mr. Pott reprife, p. 47.

Conclufion de la difpute de l'Auteur avec Mr. Pott, p. 48.

Reflexions du Traducteur.

La Hernie de naiffance, qu'il n'avoit pas comprife, lui en avoit impofé, pag. 49 & 50.

La Hernie de naiffance donne l'intelligence de faits qu'on ne pouvoit pas expliquer avant qu'on la connut, p. 52.

Mr. MERY trouva le Tefticule confondu avec l'Inteftin, il en ignora la caufe, parce qu'il ne connoiffoit pas la Hernie de naiffance, pag. 55.

Mr.

Mr. Mery trouve un autre cas à peu près ſemblable, où l'Epiploon eſt adhérent au Teſticule, p. 58.

Le Teſticule n'eſt pas confondu avec l'Inteſtin toutes les fois qu'il paroît dans une Hernie, p. 59.

Cette différence expliquée, p. 60 & ſuiv.

La Hernie de naiſſance fait connoître la raiſon pour la quelle certaines Hernies guériſſent après l'opération du Bubonocéle, tandis que d'autres deviennent plus groſſes après la même opération, p. 62 & ſuiv.

La Guériſon des Hernies habituelles ne peut être obtenue dans la Hernie de naiſſance, & pourqooi, p. 64 & ſuiv.

La cavité du Sac herniaire dans la Hernie de naiſſance eſt le ſiége de l'Hydrocéle, comme on la dit p. 31, Mr. DUVERNEY l'avoit obſervée ſans en connoître la cauſe, on l'explique p. 65. & ſuiv.

Le moyen de prévenir la Hernie de naiſſance, ou de la guérir eſt d'aſſujettir les enfans aux Bandages dès qu'ils ſont nés, p. 70.

Conditions des Bandages convenables aux enfans nouveau-nés, p. 72.

Moyen de guéiir l'Hydrocèle qui rend la Hernie de naiſſance compliquée, p. 73.

Méchaniſme que la nature employe pour la guériſon de la Hernie de naiſſance, p. 74.

Le Teſticule & l'Inteſtin deſcendent quelque-fois enſemble; le Teſticule peut alors être la cauſe immédiate de l'étranglement de l'Inteſtin, p. 76.

La Hernie de naiſſance n'exclut pas l'éxiſtence de la Hernie ordinaire, pag. 77.

Hernie de la Veſſie renfermée dans un Sac, & celle de l'Inteſtin dans un autre, la dernière caractériſe la Hernie de naiſſance, p. 79.

Examen à faire du *Proceſſus Pæritonei* dans le Séxe, p. 80.

SECOND

SECOND MEMOIRE

INCONVENIENS DES DESCENTES PARTICULIERS AUX PRETRES DE LA COMMUNION ROMAINE.

Dieu défend aux Lévites dans l'ancienne Loi de se mêler de mystères sacrés s'ils ont des Descentes. *Texte*, p. 81.

D'où naît le problème, les Prêtres qui ont des Descentes sont-ils irreguliers ? ibid.

Sentimens partagés entre la négative & l'affirmative. p. 82.

D'où naît le préjugé contre les personnes qui ont des Descentes, p. 83.

La sagesse de MOÏSE en excluant des mystères les Lévites attaqués de Descentes étoit fondée ; on en trouve des éxemples qui eussent été regardés par les juifs comme des profanations p. 84. & suivantes.

Les secours que l'on a aujourd'hui contre ces maladies infirment le précepte de MOÏSE, p. 86.

Mr. de SACY semble prendre trop-à la lettre le précepte de MOÏSE, ibid.

L'Eglise se détruiroit elle-même en suivant de trop-prés le précepte, pag. 87.

Le sens de ce précepte est pris spirituellement par d'autres interprétes, ibid.

Interprétation morale de St. GREGOIRE le grand, p. 88.

Précaution que prennent les Religieux contre cette maladie p. 89.

Cette maladie sert de prétexte au relachement de l'observance de la régle monastique, p. 90.

La sagesse, la politique, l'intérest réglent la conduite des Religieux à cet égard, p. 92.

Les Eunuques sont-ils suspens des ordres sacrés ? p. 94.

L'Eunu-

L'Eunuque n'entrera pas dans la maiſon du Seigneur, ibid.

L'Hiſtoire des Juifs explique ce précepte, p. 95.

L'Hiſtoire eccléſiaſtique l'interpréte auſſi ; CONSTANTIN ſignale ſon attachement à ce précepte, *non intrabit Eccleſiam Domini*, ibid.

L'éxemple d'ORIGESNE qui ſe fait Eunuque ; les troubles que ſa mutilation cauſe parmi les Evêques, p. 96.

Le ſiécle préſent fournit un éxemple de ſimplicité d'eſprit pareille à celle d'ORIGESNE, p. 98.

Opinion de PONTAS à ce ſujet, ibid.

Confirmation du ſentiment de PONTAS à cette occaſion par CLEMENT III, pag. 100.

Les Hernies fauſſes impriment le caractère d'irrégularité à un plus haut dégré que les Hernies vraies, p. 102.

Exemple ſingulier de la difficulté qu'il y a de réprimer les effets de la concupiſcence dans un Religieux, p. 103.

Moyens ordinaires de corriger ce défaut de tempérament deviennent inutiles ; la prière, le jeûne, les mortifications, le cilice &c. ne font qu'en augmenter le feu, en irritant la chair. Le moyen le plus efficace eſt le mariage, ſelon St. PAUL, ibid.

Tempéramens ſanguins, bilieux, & mélancoliques peu propres à l'état eccléſiaſtique, p. 104.

Diſcrétion néceſſaire dans les paroles pour annoncer ces vérités à un dévot mélancolique, p. 105.

Exémple de la révolution que cette annonce cauſe dans les eſprits d'un jeune clerc, ibid.

Le précepte, *non intrabit*, ne doit pas être pris dans le ſens rigoureux de l'ancien Teſtament ; la loi nouvelle ſemble devoir y apporter des exceptions, p. 106.

Cas particuliers à éxaminer, l'appauvrissement & desséchement des Testicules, ibid.
Fausses marques d'impuissance, causées par l'éxistence des Testicules dans le Ventre, p. 107.
Ceux dont les Testicules sont renfermés dans le Ventre sont moins en état de résister à la force de leur tempérament que ceux qui les ont au dehors, p. 108.
Les Prêtres qui ont des Descentes ne sont pas dispensés de dire leur office, quand ils ne souffrent pas, ibid.
Consultation pour un jeune clerc attaqué d'un Varicocéle, p. 109.
Première cause de la maladie, ibid.
Seconde cause de la maladie, p. 110.
Danger de cette maladie dans un Prêtre, ibid.
Moyens de la guérir par le régime, & les remédes, p. 111. & suiv.

TROISIEME MEMOIRE

DES DIFFERENCES LOCALES DES TESTICULES, ET DE LEUR NOMBRE INDETERMINE.

Question. Ceux qui n'ont point de Testicules dans le Scrotum, & en qui ils sont placés dans les Aines, ou cachés dans le Ventre sont-ils propres à la génération; peuvent-ils être admis à l'état du mariage? p. 115.
Quelques Auteurs prétendent que le seul déplacement des Testicules suffit pour être un obstacle à la génération, p. 116.
Sentiment de ZACCHIAS à cet égard, & celui de RIOLAN, ibid.
Celui de MARTINUS SCHURIGIUS, p. 117.
Les Hommes qui ont les Testicules dans le Ventre sont plus portés à la volupté, p. 118.

GUER. ROLFINCIUS le penſe ainſi : DIEMERBROC, & GASP. BAUHIN ſont de la même opinion, ibid.

Réſultat d'une conſultation au ſujet d'un jeune garçon qui avoit les Teſticules dans le Ventre, ibid.

L'occultation des Teſticules peut en impoſer faute d'attention, p. 119.

Un Moine ſe fait amputer les Teſticules pour éviter la peine portée contre l'adultère dont il eſt accuſé, p. 121.

Un Chanteur italien ſe laiſſe accuſer par deux filles de les avoir rendues enceintes, p. 123.

Les deux Teſticules, ou un ſeul peuvent manquer par vice de conformation, ou par accident, p. 124.

Des Triorchides, des Tétrorchides & des Pentrorchides, ce quils ſont, pag. 125.

Exemples d'Hommes Triorchides, ceux qui ont trois Teſticules, pag. 126.

Ceux qui ont plus de deux Teſticules ſemblent avec raiſon devoir être plus voluptueux, p. 127.

Moine indomptable ſur la force de ſon tempérament, ibid.

Les libertins s'enorgueilliſſent de la multiplicité des Teſticules, les perſonnes ſenſées s'affligent lorſque leurs Enfans ſont ainſi diſpoſés. Rien ne ruine tant le tempérament, éxemple, p. 128.

Les Tétrochides, ceux qui ont quatre Teſticules, ne ſont pas ſi communs, cependant les auteurs en prouvent la poſſibilité, ibid.

Il eſt beaucoup plus rare encore de voir des Pentorchides, ceux qui ont cinq Teſticules, néanmoins on en cite un éxemple, p. 129.

Quelques Auteurs pétendent que les Hommes les plus laſcifs ſont les moins propres à la génération, ibid. & ſuiv.

Cette aſſertion eſt conteſtée par MERCKLINUS, p. 130.

Les Hommes qui n'ayant que deux Teſticules apparens & qui ont

beaucoup de tempérament, peuvent être soupçonnés d'en avoir un ou deux autres dans le Ventre, exemples de ce fait, p 131.

Un Homme de 70 ans est capable de caresser sa femme 20 fois chaque nuit, p. 132.

Autres éxemples semblables, p. 133, & 134.

Exemples de la vigueur de certains hommes ordinaires qui sont en état de satisfaire au devoir conjugal jusqu'à l'âge le plus avancé de la vie, p. 135.

Monorchides ou Unicoles, sont ceux qui n'ont qu'un Testicule; Aorchides sont ceux qui n'en ont aucun. On nomme Testicondes, ceux en qui ils sont cachés, p. 136.

Un seul Testicule s'est trouvé dans un sujet, mais il avoit le double des Vaisseaux spermatiques. Autre éxemple d'un seul Testicule au quel venoient se rendre les Vaisseaux spermatiques de chaque côté, p. 137.

Il y a un grand nombre de Monorchides par accident, ibid.

Il y a des sujets qui sont nés sans Testicules, ou qui au moins ont parus tels; cette assertion peut être contestée, quant à son récit, qui paroît manquer de soins dans l'éxamen qui en a été fait, p. 138.

Un Homme accusé de viol est jugé militairement, & pendu sur le champ, on ne lui trouve point de Testicule par la dissection de son cadâvre, p. 139.

L'Anorchie naturelle expliquée par l'imagination frappée des Mères, pag. 140.

Les Testicules après être sortis du Ventre prennent différentes places, où ils se fixent pour le reste de la vie, p. 141.

Venette prétend que les Testicules ne descendent pas dans le Scrotum avant l'âge de dix ans : son sentiment est combattu, ibid.

Exemples des différentes places que les Testicules peuvent prendre, pag. 142.

Un

Un Teſticule reſté dans l'Anneau peut être pris pour une Hernie, pag. 143.

Un Teſticule ainſi retenu dans l'Anneau peut cauſer beaucoup de douleur, ibid.

L'uſage des Bandages en pareil cas augmente le mal, p. 144.

Inflammation d'un Teſticule renfermé dans le Ventre, cauſée par le reflux de la matière d'une Gonorrhée, p. 145.

Quand les Teſticules ſont retenus plus haut que le Scrotum, & qu'ils ſont déterminés à y deſcendre, cela arrive plus communément après quelques maladies, p. 147.

Ils ne ſortent quelque-fois que dans l'Adoleſcence, ibid.

Cela ſe fait petit-à-petit, ou tout-à-coup; éxemples de l'un & de l'autre de ces cas, p. 148.

Lorſque le Teſticule ſort tout-à-coup, cela ſe fait généralement avec beaucoup de douleur; éxemple, p. 149.

Une Fiévre maligne les détermine à ſortir, p. 160.

Moyens à employer pour les faire ſortir, lorſqu'ils ſont comprimés dans l'Anneau, ibid.

Les Teſticules rentrent en certains ſujets dans le Ventre dans le tems du coït, & ils en ſortent après, p. 151.

Il eſt rare qu'ils en ſouffrent, mais cela arrive quelque-fois, ibid.

Lorſque les Teſticules ſortent avec facilité après avoir été retenus très-long-tems dans le Ventre, il convient aux Malades de faire uſage du Bandage pour prévénir les Deſcentes qui peuvent ſuivre de près, p. 152.

Les Teſticules prennent quelque-fois la route des Vaiſſeaux cruraux; éxemple ſingulier de ce fait, ibid.

Faute qui fut commiſe à ce ſujet, p. 153.

Signes qui font diſtinguer la différence entre une Hernie, & une Teſticule engagé ſous le Ligament de POUPART, p. 153. & ſuiv.

Il eſt important de ſçavoir que les Teſticules peuvent être repouſés dans le Ventre par différentes cauſes, ibid.

Cet accident peut arriver à tous les différens périodes de la vie, pag. 154.

Ce même accident eſt prouvé mortel dans un Enfant par un coup de pied, p. 155.

Quelque-fois il n'eſt pas mortel, ibid.

Les Teſticules peuvent rentrer dans le Ventre par un accès de Colique néphrétique ; leur rétroceſſion eſt un ſymptôme de cette maladie, & pourquoi, p. 156.

Certains Opérateurs repouſent le Teſticule dans le Ventre, en faiſant l'opération du Bubonocéle : la raiſon qu'ils donnent ne vaut rien, p. 157.

Il y a néanmoins des cas où il eſt néceſſaire de le faire rentrer, ibid.

Quelques Enfans ſe font un badinage de faire rentrer leurs Teſticules dans le Ventre ; ils peuvent y reſter, ibid.

La mauvaiſe conſtruction des Bandages contribue auſſi à la rétroceſſion des Teſticules, ibid.

Les Teſticules repouſés dans les Anneaux, s'y rendant adhérens, peuvent cauſer la guériſon d'une Hernie, p. 158.

Il peut arriver que les deux Teſticules ne faſſent enſemble qu'un ſeul corps, p. 159.

Les Teſticules peuvent manquer par Gangréne, par arrachement, par mutilation, & par des opérations de Chirurgie, ibid.

Obſervation qui prouve qu'ils peuvent être detruits par des ſuppurations ſpontannées, p. 160.

Les Teſticules peuvent tomber en Gangréne par la rigueur du froid, ſurtout lorſqu'ils ſont indiſpoſés, éxemple de cette verité, p. 161.

L'Ampu-

L'Amputation des Teſticules faite ſans méthode, n'eſt pas toujours mortelle ; éxemple, p. 162.

Ils peuvent même être arrachés ſans danger de la vie, ibid.

Hiſtoire de Combalus relative à l'amputation des Teſticules, ibid. & ſuivantes.

Atrophie des Teſticules. Ceux en qui ces parties ſont affaiſées ſont nommés Microrchides, p. 167.

L'uſage intérieure de l'huile de vitriol réduiſit les Teſticules d'un homme à un état d'Atrophie qui les rendit auſſi-petits que des pois ; ils revinrent enſuite à leur état naturel ; ce cas paroît contraire à l'expérience, p. 168.

L'uſage des Bandages mal-conſtruits eſt la cauſe la plus générale de l'Atrophie des Teſticules des Enfans, ibid.

Les Bandes de toiles ſont auſſi-dangereuſes que les Bandages mal-faits, pag. 170.

Exemple remarquable d'un Seigneur qui fut la victime de l'ignorance de quelques femmes qui ſe chargèrent du traitement de deux Deſcentes qu'il eut dans ſon Enfance, p. 171.

La matière de la ſemence devant être filtrée dans les Teſticules, ces organes doivent être libres, p. 172.

Déſenſe d'un Homme impuiſſant accuſé d'avoir fait un enfant à une fille, p. 173.

Les Hommes qui ſemblent n'avoir pas de Teſticules, parce qu'ils les ont dans le Ventre, étant plus mâles que les autres, rendent des filles dupes de leur libertinage avec eux, ibid.

Ceux qui n'ont qu'un Teſticule ne ſont pas moins habiles à la génération que ceux qui en ont deux, p. 174. & ſuiv.

De ceux qui perdent un Teſticule par accident, les uns ſont très-ca-

pables d'engendrer, tandis que d'autres de la même espéce deviennent impuissans, p. 175.

Raisons de ces oppositions, p. 176.

On emporte un Testicule aux Enfans qui naissent au Cap de Bonne-espérance, ibid.

Ce n'est pas la grande quantité de semence qui rend l'Homme fécond, c'est sa qualité, p. 177.

Authorité des Auteurs qui prouve que les Monorchides sont propres à la population, p. 178.

Réfutation du sentiment des Auteurs qui prétendent que ceux qui ont plus de deux Testicules sont inféconds, p. 179.

Preuve contraire à cette dernière assertion pag. 180.

Les deux Testicules réunis en un seul corps paroissent n'apporter aucun empêchement à la génération, ibid.

QUATRIEME MEMOIRE

Observations sur les Anevrismes.

Deux sortes d'Anévrismes le vrai & le faux, p. 181.

L'anévrisme faux, ce que c'est, p. 182.

L'anévrisme vrai, ce que c'est, ibid.

Causes externes des Anévrismes sont évidentes, ibid.

Les causes internes sont difficiles à trouver; l'auteur s'en interdit l'explication pour passer à la simple exposition d'un cas particulier qui a donné occasion à son Mémoire, p. 183.

Vingt & un jour après une opération du Bubonocéle dont le succès fut fort-heureux, il parut sous le jarret gauche un Anévrisme, p. 184.

Un

Un autre Anévrifme paroît fous le Jarret droit, ibid.

On applique des Bandages à l'une & à l'autre de ces Tumeurs. pag. 185.

Defcription du Bandage, ibid.

Les Bandages font rarement utiles dans l'Anévrifme vrai, p. 187.

Leur ufage devient utile dans quelques Anévrifmes faux, p. 188.

Exemple de leur avantage dans l'ouverture de l'Artère du Bras par la faignée, ibid.

Les lévres de l'Artère ne fe réuniffent pas dans l'Anévrifme faux ; l'ouverture eft feulement bouchée par un caillot qui fe defféche, p. 190.

Le papier-maché, pour premier appareil, eft un moyen très-efficace, pag. 191.

Remarque du Dr. HUNTER, note (a) ibid.

Cas où il faut néceffairement faire ufage du Bandage, ibid. & 192.

Anévrifme faux de l'Artére crurale guéri par la compreffion du Bandage, p. 193.

Etat du fang dans une Artère dilatée par un Anévrifme, note (a) de la pag. 194.

Méthode de faire rentrer dans l'Artère le fang fluide épanché dans la Capfule, pag. 195.

Defcription du Bandage propre pour l'Anévrifme faux de l'Artère crurale, p. 196.

Succès du Bandage marqué par la prompte guérifon du malade, pag. 198.

On peut fauver bien des Membres par l'ufage des compreffions ménagées avec intelligence, ibid.

Preuves de cette vérité, p. 199. & fuivantes.

L'Auteur revient à l'hiftoire du malade qui fut attaqué de deux Anévrifmes fous les Jarrets. Huit jours après que le fecond Anévrifme

eut paru, il s'en manifesta un autre au pli de la Cuisse gauche, & deux dans la longueur de l'Artère, vers sa partie moyenne. p. 201.

Des cinq Anévrismes décrits, quatre subsistèrent jusqu'à la mort sans douleur & sans apparence d'augmentation, p. 203.

Le second Anévrisme, celui qui parut au Jarret droit, fit beaucoup souffrir le malade; il subsista pendant 130 jours; il fut toujours en augmentant, & creva enfin, ibid.

La Tumeur parvenue à un tiers de son plus gros volume devint dure & douloureuse, ibid.

Son progrès; tableau des douleurs inouies qu'elle causa, p. 204.

Vers la fin elle perdit sa forme; elle s'étendit irrégulièrement, ibid.

L'application du Tourniquet annonce la mort prochaine du malade, pag. 205.

L'Anévrisme se créve peu de jours après; le malade perd deux livres de sang, il ne meurt pas. ibid.

Le lendemain le Sang coule en aussi-grande quantité; le sur-lendemain pareille effusion survient. Ce même jour il paroît un autre Anévrisme au pli de la Cuisse du côté gauche. Le 4.ème jour le malade meurt, p. 206.

On ne découvre aucun Anévrisme dans le Thorax, ni dans le Bas-ventre, p. 207.

Caractère de l'Anévrisme du pli de la Cuisse du côté gauche tant intérieurement qu'extérieurement. Aspect différent que la Tumeur présente après la mort, ibid.

Caractère des deux petits Anévrismes dans le traject de la Crurale; leur figure; leur grosseur, ibid.

La destruction entière de l'Artère, à l'endroit du Jarret droit, ne permet pas de donner la description de cette Artère p. 208.

La

La destruction des Os oblitérés par un Anévrisme est-elle de la nature de la Carie ? note (a) ibid.

Les cartilages semblent être les seules parties qui résistent à l'Anévrisme, continuation de la note précédente, remarque du Dr. HUNTER, pag. 209.

Grande difficulté pour expliquer ce que deviennent les parties à mesure qu'elles sont détruites par un Anévrisme, continuation de la note (a) p. 210.

Examen de l'Anévrisme du pli de la Cuisse du côté gauche, ibid.

Examen de l'Anévrisme du Jarret du même côté, ibid. & suiv.

Ces Anévrismes font voir que les Membranes des Artères semblent ne rien perdre de leur épaisseur, dans le commencement & le progrès de ces Tumeurs, p. 212.

Ces Anévrismes font encore voir que les causes internes que l'on attribue à des ulcères & des érosions de la Membrane interne d'une Artère portent à faux, ibid.

La puissance du fluide artériel sur les parties les plus solides du corps n'est pas surprenante, si l'on considère qu'un Stéatome, de la grosseur d'une noisette a pu se former une cavité dans la table externe d'un des Sinus frontaux, p. 213.

Observation qui confirme ce fait, p. 214.

Quand l'Anévrisme est parvenu à son plus haut dégré d'éxtension il perd son oscillation. On peut le prendre pour un Apostême; faute commise à cette occasion, p. 215.

Explication des Planches IV & V qui représentent les Bandages propres aux Anévrismes. p. 216 & 217.

Cinquieme Memoire.

Observations

Sur l'Anévrisme par Anostomose.

La communication qui s'établit entre l'Artère & la Veine à lendroit du Bras où un malade a été saigné est désignée par le terme d'Anévrisme par Anastomose, p. 218,

En pareil cas la Lancette est plongée au travers de la Veine, & il y a trois Plaies à ces deux Vaisseaux, p. 220.

La Peau & l'orifice antérieur de la Veine se cicatrisent, mais le bords de l'orifice postérieur de la Veine & de l'Artère se joignent ensemble, & laissent un passage libre au Sang de l'Artère dans la Veine, ibid.

Les symptômes de cette espéce d'Anévrisme sont différens de ceux de l'Anévrisme faux ordinaire, p. 221.

La Veine devient variqueuse; sa pulsation est tremblante; on y entend un sifflement, un bruit pareil à celui de l'air qu'on fait sortir d'une Seringue, &c. ibid.

L'Anévrisme faux va toujours en augmentant, celui par anastomose parvient en fort-peu de tems à l'état de grosseur où il reste, ibid.

Si on ne le trouble pas, il ne cause aucun accident, p. 222.

L'Anévrisme par anastomose ne demande aucun secours, ibid.

La dilatation peut se rencontrer en une seule Veine, ou dans plusieurs; elle peut s'étendre plus haut ou plus bas, ibid.

Le tronc de la Veine peut être collé avec celui de l'Artère, & les deux orifices peuvent être soudés ensemble, ibid. & la suiv.

Il peut se former une espéce de canal entre l'Artère & la Veine ; ce canal est fait par le Tissu cellulaire, p. 223.

L'Auteur

L'Auteur a vu deux de ces cas; il avoit donné la defcription du premier, il le rapelle avant de paffer au fecond, ibid.

Les Veines du pli du Bras & furtout la Bafilique étoient prodigieufement groffes, & reprenoient leur diamétre naturel deux pouces au deffus & au deffous du Coude, ibid.

Plufieurs variétés différentes très-dignes d'être remarquées, p. 225.

L'Auteur engage la malade à ne laiffer faire aucune efpéce de compreffion fur la Tumeur, ibid.

La malade fuit l'avis du Dr. HUNTER; après 14 annés elle lui écrit qu'elle n'a d'autre incommodité que de ne pouvoir dormir fur fon Bras malade fans y fentir un engourdiffement, p. 226.

L'Auteur conclut que cet Anévrifme n'eft ni vrai ni faux, p. 227.

Il entre dans le récit du fecond cas entièrement pareil au premier, ibid.

Le malade eft un Homme fort-robufte, employé à des travaux très-rudes, ibid.

Il fentit que la Lancette avoit été fort-profondément; il crut avoir été bleffé; le fang fut arrêté aifément, p. 228.

Le Bras fut ecchymofé le lendemain; le 3.éme jour il y parut une Tumeur qui n'a jamais groffi depuis; le Bras eft auffi-fort que s'il n'étoit point affecté, ibid.

Le tronc de l'Artère brachiale eft plus gros que dans l'état naturel. La pulfation de l'Artère du Poignet eft plus foible qu'à l'autre Bras, ibid.

La communication entre l'Artère & la Veine n'eft pas douteufe, p. 229.

On en donne la preuve convainquante, ibid.

On remarque dans le Sac un mouvement tremblant, & une forte pulfation, p. 230.

Ce

Ce mouvement, & cette pulſation ceſſent par la compreſſion de l'Artère, ibid.

On ſent ce mouvement, on le voit, & on peut l'entendre, ibid.

Le malade eſt ſi ſenſible à ce bruit qu'il l'empêche ſouvent de dormir, ibid.

Il n'y a aucune marque de Sang extravaſé, p. 231.

Quand le tronc de l'Artère eſt comprimé, & que le Sang qui eſt dans le Sac a diſparu par la friction, le Sac ſe remplit auſſi-tôt que l'on ceſſe la compreſſion, ibid.

Quand le mouvement de l'Artère du Poignet eſt entièrement arrêté, la poche de la Veine continue à être auſſi-groſſe, & le mouvement de tremblement éxiſte au même dégré. Dans cet état, ſi le Sac & la Veine ſont promptement vuidés par une compreſſion, ils ſe rempliſſent ſur le champ, ibid.

On peut faire rentrer & ſortir le Sang alternativement de la Veine dans l'Artère & de l'Artère dans la Veine, p. 232.

Queſtions pour éclaircir cette matière, p. 233.

Pourquoi le Pouls du Poignet eſt-il plus foible dans le Bras malade que dans l'autre ? ibid.

Pourquoi l'Artère eſt-elle plus groſſe, dans ce cas, que dans l'état naturel tout le long du Bras ? ibid.

La dérivation du Sang vers le Bras a été la cauſe de la dilatation de ce Vaiſſeau, p. 234.

Explication de cette vérité, p. 235.

Pourquoi l'Artère va-t-elle en ſerpentant, aulieu de ſuivre la direction droite du Bras ? p. 236.

La raiſon en eſt expliquée par l'élaſticité des membranes artérielles, qui les rend plus longues, & qui en conſéquence les force de ſerpenter. Preuves de ce fait, ibid.

cette

Cette doctrine a été enseignée par MOLINELLUS : Il en donne un éxemple curieux, p. 237.

Le Dr. HUNTER n'est pas satisfait de la manière dont cet auteur explique le méchanisme qui donne la figure serpentine à l'Artère. Le docteur le fait comprendre par une raison tout-à-fait opposée, p. 238.

Troisiéme cas d'un Anévrisme par Anastomose, par Mr. CLEGHORN Médecin, professeur d'Anatomie à DUBLIN, p. (239.)

Il félicite le Dr. HUNTER sur la découverte qu'il a faite de cette espéce d'Anévrisme ; il avoue que, sans ce Docteur, il n'eut pas connu cette maladie, ibid.

Le Dr. CLEGHORN nomme cette maladie Varice Anévrismale, pag. (240)

L'Histoire d'un garçon de 17. ans affligé de cette maladie, par une saignée à la Veine Basilique, ibid.

Le Dr. CLEGHORN convient que, si ce cas étoit arrivé sept années plutôt, il auroit peut-être embarrassé le plus habile Chirurgien ; mais il le reconnut dès la premiére inspection, par le détail éxact qu'en avoit donné le Dr. HUNTER dans les Recherches médicales, p. (241)

Toute cette observation est detaillée jusqu'aux moindres circonstances. Etat des Veines, quand le Bras est pendant. Etat de l'Artère brachiale humérale, p. (242.

Etat de la Tumeur quand les Artères sous-clavière & humérale sont comprimées, p. (243)

En pinçant & élevant la Tumeur on y sent le trou de communication entre l'Artère & la Veine, ibid.

En appuyant le Doigt sur la Basilique, les Tumeurs de la Céphalique & de la Médiane deviennent vuides, ibid.

En mettant l'Oreille ſur les Tumeurs, les mouvemens de pulſation, de tremblement &c. ſe font ſentir très-diſtinctement, ibid.

Lorſque le malade eſt couché ſur ſon Bras eſtropié, il y entend un bruit pareil à celui du bourdonnement d'une Abeille, p. (244.)

Deſſein gravé du Bras du malade répondant à la page (245.)

Explication de cette Figure, numérotée VI. par addition, p. (245.)

SIXIEME MEMOIRE.

DISSERTATION SUR LES HERMAPHRODITES.

Motifs qui ont empêché l'Auteur de publier plutôt cette Diſſertation, pag. 240.

Raiſons qui le déterminèrent à la faire imprimer en Anglois en 1750, ibid.

Une fille mal-conformée veut ſe faire paſſer pour Hermaphrodite; le Dr. PARSONS déſabuſe le Public, p. 241.

Un garçon mal-conformé donne occaſion à des diſputes ſur l'état des Hermaphrodites, ibid.

La queſtion reſte indéciſe, l'Auteur ſe propoſe de donner ſes recherches ſur les perſonnes qui ont paſſé pour Hermaphrodites, pag. 242.

Plaintes de l'Auteur contre ceux qui ſéviſent avec trop de rigueur contre ces ſujets, p. 243.

Il ne s'attache dans cet ouvrage qu'à rapporter les ſentimens des Auteurs, & ceux des Praticiens actuellement vivans, ſans prendre de parti, ibid.

L'Auteur de la Differtation a ajouté aux Recherches des autres la relation d'une obfervation qui lui eft particulière, 244.

Il s'excufe fur les paffages un peu trop-libres, & fur les figures, ibid.

La Nature, malgré l'uniformité qu'elle fait admirer par tout, femble quelque-fois fe plaire à quitter fon uniformité, & à fe faire des jeux contraires à fes Loix, p. 245.

Quelques-uns de ces jeux font réformés par l'art : il y en a d'autres auxquels fes fecours font inutiles, p. 246.

Ce que l'on entend par Hermaphrodite, 247.

Les anciens Poëtes enveloppoient fouvent des vérités dans leurs fictions p. 248.

Les Grecs ont encore nommés les Hermaphrodites, *Androgines*, & *Gyantropes*, ibid.

Quelques Rabins ont prétendu qu'ADAM étoit Hermaphrodite, pag. 249.

Un fi grand nombre d'Auteurs ont avoué les Hermaphrodites que leur autorité femble mettre ces créatures à l'abri de tout foupçon dans l'efprit de bien des gens, ibid.

Les Auteurs ont beaucoup écrit pour expliquer ce qu'ils ont cru pouvoir donner occafion aux Hermaphrodites ; mais ce qu'ils ont dit n'eft pas affez-fatisfefant pour être rapporté dans un Mémoire où l'on n'a en vûe que des faits, p. 250.

Quatre efpéces d'Hermaphrodites, le mâle ; la femelle ; le parfait, & l'imparfait, p. 251.

Il y a des fujets mal-conformés qui ne font point rangés fous ce genre, ibid.

L'Hermaphrodite mâle, ce que c'eft, ibid.

L'Hermaphrodite femelle ce que c'eft, ibid.

Epigramme de MARTIAL, au sujet d'une Hermaphrodite femelle, p. 252.
Les Loix obligent ces Femmes à porter les habits de leur Séxe, p. 253.
L'Hermophrodite parfait ce que c'est, ibid.
Les parties naturelles sont diversement situées, ibid.
L'arrangement le plus parfait est celui où les parties sont placées dans l'ordre naturel, p. 254.
Les sentimens furent de tout tems partagés sur l'éxistence de l'Hermap. parfait, ibid.
Superstition des Romains au sujet des Hermaph. ibid.
Les Romains se défont de leurs préjugés contre ces individus; ils en font leurs délices, p. 255.
Preuves que les Romains reconnurent de véritables Hermap. ibid. & la suiv.
Les Pères de l'Eglise les ont reconnus, p. 256.
Plusieurs auteurs de Médicine les ont avoués; les Historiens en rapportent des éxemples, ibid.
Il est néceffaire aux Médecins & Chirurgiens d'être instruits de l'état de ces Sujets par ce que c'est sur les rapports des personnes de l'Art que les Juges prononcent pour ou contre ces créatures, p. 257.
Les Loix sont fort-rigoureuses sur le compte des Hermaph. ibid.
Deux Hermaph. parfaits sont mariés ensemble, ils engendrent l'un & l'autre; ils sont condamnés au supplice du feu. Ils trouvent un défenseur, p. 258.
Deux Hermaph. jumeaux, p. 259.
Ce qu'en disent ISIDORE & RIOLAN, pour prouver leurs facultés, ibid.
WOLPHIUS cite le cas d'une Femme Hermaph. qui avoit plusieurs Enfans, & qui avoit communication charnelle avec ses servantes, p. 260.

Quel-

Quelques-uns, croyant la chofe impoffible, ne veulent admettre pour véritables Hermaph. que ceux qui, par fuppofition, feroient capables d'engendrer & de concevoir fur eux-mêmes, comme certains infectes, ibid.
Un Rat conçoit & engendre, p. 261.
On trouve dans le BREZIL des Truïes Hermaph. de la même efpéce que ce Rat, ibid.
Un Cerf Hermaph. de la même efpéce a des Fans dans le Ventre, ibid.
Ces phénomènes paroiffent dans la Nature humaine, p. 262.
La Mère du Prophéte MERLIN fe trouva enceinte de lui fans avoir eu commerce avec aucun Homme, ibid.
AVERROES affûre que la même chofe eft arrivée de fon tems à une fille, ibid.
ST. THOMAS attefte un pareil fait, p. 263.
FABRICIUS ABAQUAPENDENTE certifie que la même chofe eft arrivé de fon tems à CREMONE, ibid.
Sentiment d'AFFAITATUS fur le phyfique de ces phénomènes, ibid.
Caractère des Hermaph. imparfaits, p. 264.
Un Bardache conçut & accoucha, ibid.
Un autre fe trouva dans le même cas, ibid,
Obfervation fur une Hermaph. imparfaite, par l'Auteur de ces recherches, p. 265.
Deux Tefticules, & une Verge imperforée, ibid.
Le Vagin étoit couvert par la Peau du Périnée, 268.
Il fe formoit une Tumeur au Périnée dans le tems des régles, ibid.
Les paffages pour L'évacuation du Sang menftruel ainfi fermés, la malade fouffroit, p. 269.
Son état éxigea une opération pour faciliter l'évacuation des Régles. Récit des accidens auxquels elle étoit fujette, p. 270. & fuiv.

L'opération eſt éxécutée, p. 272.

Le ſuccès n'en ſubſiſta que pendant quelques mois, p. 274.

La Malade mourut 15 ans après, ſans que l'on at put faire les Recherches intérieures relatives à l'état des parties extérieures, p. 276.

Obſervation ſur un ſujet mal-conformé d'un manière, à peu de choſe près, ſemblable au précédent, p. 277. & ſuiv.

Il ſe fait des métamorphoſes dans ces ſortes de ſujets qui de Femmes ſe trouvent ſubitement changées en Hommes, p. 279.

Les Auteurs anciens & les modernes fourniſſent beaucoup d'éxemples de ces changemens, p. 280.

Le récit qu'en fait PONTANUS eſt le plus remarquable, ibid.

Examen des perſonnes dans leſquelles il eſt difficile de déterminer le ſéxe, p. 281.

Ces variétés ſe trouvent dans les Animaux, p, 282.

Il eſt quelque-fois difficile de trouver le conduit qui va à la Matrice, ibid.

Les urines & les excrémens viennent par le Vagin, p. 283.

Les urines & les règles ſe forment des routes particulières, ibid.

Un Moine Hermaph. conçoit & accouche, p. 285.

Les Sages-Femmes ſe trompent quelque-fois ſur le ſéxe, ibid.

Deſcription d'un ſujet mal-conformé qui ſe faiſoit paſſer pour Hermaph. p. 289.

Obſervation ſur un Enfant mal-conformé, p. 288.

Les monſtruoſités dans les parties de la génération ſont communes, p. 289.

Obſervation ſur une Hermaph. femelle, p. 290. & ſuiv.

Diſſection d'une Hermaphrodite p. 293. & ſuiv.

On nie à la ſuite de cette deſcription la poſſibilité des vrais Hermaph. pag. 297.

De

De l'Hermaphrodite connu ſous le nom de DROUART, p. 298.

La deſcription des parties naturelles de DROUART diffère ſuivant les différentes perſonnes qui l'ont donnée. Mr. MERTRU en fait un Hermaph. vrai, ibid.

L'Auteur de ces Recherches le regarde comme un garçon manqué, ibid. & ſuiv.

Deſcription de DROUART par Mr. MORAND le père, p. 303. & ſuiv.

Mr. MORAND eſt incertain ſur le véritable ſéxe de DROUART, p. 307.

Sujet plus ſingulier que Drouart tiré des Mem. de l'Acad. R. des Sciences, p. 308.

Hermaph. indéterminé, ſoumis au jugement de l'Acad. R. de Chir. pag. 309.

Commerce impure d'un Religieux avec une jeune Demoiſelle, p. 310.

Extrait d'un Mémoire de Mr. LE CAT ſur les Hermaphrodites, p. 311.

La pureté des moeurs, & la ſureté des rapports judiciaires ſont les deux points que Mr. LE CAT a eu en vûe en traitant cette matière, ibid.

Mr. LE CAT paroît convaincu de l'éxiſtence des Hermaphrodites, p. 312.

Pourquoi on eſt éloigné d'en croire la poſſibllité, ibid.

Il y a beaucoup de ſujets en Normandie dont le canal de la Verge n'a point d'orifice, ibid.

Hiſtoire d'une Fille mal-conformée, p. 313.

Hiſtoire détaillée d'une Fille devenue Homme, p. 314.

Elle devint l'objet de la ſévérité d'un Juge : elle fut condamnée à mort, p. 316.

Appel au Parlement de Rouen. De dix experts nommés, neuf ſont contre l'accuſée. J. DUVAL médecin trouve une Verge à la place de l'Uterus, ibid.

Mr. LE CAT donne le détail des parties naturelles de DROUART telles qu'il les a obfervées, p. 319. & fuiv,

Mr. LE CAT finit l'hiftoire de DROUART par dire qu'il eft une Fille manquée & un Homme encore plus manqué, p. 323.

Obfervation fur une Hermaphrodite qui fut difféqué : on y trouva les parties internes qui caractérifent les deux féxes, mais il avoit quelques défauts dans les parties externes, p. 324.

La monftruofité de deux Enfans doubles conduit Mr. LE CAT à établir la poffibilité des Hermaphrodites, ibid.

Réfultat de cette Differtation, 326.

Danger des préjugés contre les Hermaphrodites ; accidens qui en arrivent, avantages qu'ils tirent des lumières des perfonnes éxemptes de mauvais principes qui fçavent refpecter la Nature même dans fes erreurs. ibid. &c. 327.

Sans les lumières & l'éloquence d'un Avocat célébre, & fans la fageffe de Juges vraiement éclairés, le nommé GRANDJEAN eut été la victime du préjugé vulgaire, ibid.

MEMOIRE POUR GRANDJEAN ACCUSE ET APPELLANT, p. 329.

Queftion. Un Hermaphrodite engagé dans l'état du mariage eft il profanateur du facrement ? ibid.

Le cas repréfenté comme une erreur de la Nature n'implique pas l'accufé, ibid.

Le féxe le plus apparent, d'abord après la naiffance, fut celui de Fille, pag. 330.

Les marques de virilité fe développent à l'âge de puberté, ibid.

Un directeur fage ordonne à GRANDJEAN de prendre des habits d'Homme, 331.

GRANDJEAN fe marie avec la nommée LAMBERT, p. 332.

Une Femme jaloufe de leur bonheur, accufa GRANDJEAN d'être Herma-

Hermaphrodite ; ſon Epouſe alarmée témoigne ſon inquiétude à ſon directeur, il lui conſeille de refuſer à ſon mari le devoir conjugal, p. 234.

Le procureur du Roi rend plainte contre GRANDJEAN, p. 335.

Celui-ci eſt mis au cachot les fers aux pieds, ibid.

Les experts le croient plus Femme qu' Homme, ibid.

Le Juge déploye contre l'accuſé la ſévérité la plus outrée, p. 336.

GRANDJEAN interjéte appel de ce jugement, ibid.

Moyens, ibid.

L'Avocat éxamine d'abord quel eſt, dans le phyſique, l'état de l'accuſé, p. 337.

Dans le droit, il fait voir ce que c'eſt que la profanation du mariage, ibid.

Dans le fait, il démontre qu'il n'y a point de profanation à reprocher à l'accuſé, ibid.

Les Conſuls de l'ancienne ROME ſéviſoient avec trop de rigueur contre les Hermaphrodites, p. 331.

Les préjugés contre eux s'évanouirent ſous les Empereurs. Les L'égiſlateurs établirent des Loix pour les maintenir dans l'état qu'ils devoient garder dans la ſociété, ibid.

La Loi régloit leur ſort, tandis que la Philoſophie cherchoit leur cauſe, ibid.

L'Auteur abandonne les recherches ſur les cauſes pour s'attacher aux effets, p. 340.

Il établit trois ſortes d'Hermaphrodites, ibid.

La premiére eſt l'Hermaphrodite qui peut agir librement comme Homme & Femme, ibid.

La ſeconde c'eſt celle des Hermaphrodites qui ont un ſéxe prédominant, ibid.

La troiſiéme eſpéce comprend ceux dont la mauvaiſe conformation des parties les empêche d'engendrer ni de concevoir, p. 341.

Le ſujet en queſtion eſt rangé dans la troiſiéme claſſe, en obſervant que l'attrait de la volupté eſt ſeulement marqué dans l'organe qui appartient à la *maſculinité*, p. 342.

L'Auteur du Mémoire ſe ſert de la langue latine pour expliquer la vraie conformation des parties. Il donne la deſcription d'un membre viril qui ſérecte en la préſence du Séxe, qui eſt dur dans le coït, & de la longueur de cinq travers doigt, &c. p. 343,

Cette faculté néanmoins eſt imparfaite en lui, p. 343.

Il paroît dailleurs en ce ſujet des marques de virilité, ibid.

La Gorge eſt plus marquée que dans l'homme, mais elle n'eſt pas ſi délicate, ibid.

Ses Mamelons, eu égard à leur groſſeur appartiennent au Séxe féminin, mais on y obſerve quelque différence, ibid.

Sa voix eſt mixte entre celle de l'Homme & celle de la Femme, ibid.

Il n'a pas profané le Sacrement de mariage, p. 344.

L'Auteur s'occupe uniquement ici du point de droit, ibid.

Profaner le Sacrement de mariage, c'eſt en abuſer, ibid.

On abuſe du Sacrement de mariage quand on le contracte ſans avoir la liberté de le faire, ibid.

Le mariage chez les ſauvages eſt un union ſujette au caprice, dont les liens peuvent être facilement détruits. Il eſt un Sacrement chez une nation Chrétienne & catholique romaine, ibid.

L'Auteur a prouvé qu'on peut abuſer du Sacrement par défaut de capacité. En étre incapable c'eſt le profaner, p. 343.

Quiconque ſe croit inhabile à remplir le voeux du mariage profane l'engagement & la Sainteté du Sacrement, ibid.

Ceux

Ceux qui abuſent du Sacrement font tort à la patrie, ils trompent la Nature, ils péchent contre ſon Auteur, p. 346.

Celui qui croit être libre, & qui ne l'eſt pas ne péche point, ibid.

Argumens comparatifs qui prouvent que l'accuſé n'a point profané le Sacrement de mariage, p. 347.

De la bonne-foi de l'accuſé. Elle réſulte du concours de cauſes priſes dans le Phyſique & dans le Moral, p. 348.

Le ſujet n'étoit pas Philoſophe. La Nature ne lui decouvroit pas ſes ſecrets, pag. 349.

Son indifférence pour les Hommes, ſon ardeur pour les Femmes, caractériſent ſon Séxe, p. 349.

Il n'a pas voulu tromper ſon épouſe; elle avoit goûté ſes careſſes avant ſon mariage, ibid. & ſuiv.

Il eſt déclaré garçon à l'âge de 14 ans, perſonne n'en doute; tout prouve qu'il le ſentoit lui-méme, p. 350.

Le Magiſtrat ratifie ſon état, en mettant ſon Sceau à l'act d'émencipation qui le rend maître de ſes droits en qualité d'Homme, pag. 351.

La Nature ſeule eſt en défaut, comment en rendre l'accuſé garant, ibid.

Précis de l'Arrêt qui infirme la Sentence du premier Juge, p. 352.

MEMOIRE ANONYME.

Réfléxions fur les Hermaphrodites relativement à Anne Grandjean, pag. 353.
Qu'eft-ce qu'un Hermaphrodite ? en éxifta-t-il jamais ? ibid.
Le Mémoire précédent donne occafion à cette queftion, ibid.
L'Auteur entreprend d'en faire voir les erreurs, ibid.
Ses vûes principales font de fixer les décifions des Juges, p. 354.
Le peu de connoiffance que les Anciens avoient de l'Anatomie les portoit à fuivre les préjugés vulgaires, ibid.
Les Hermaphrodites doivent être relégués dans le Métamorphofes d'OVIDE, p. 355.
Les individus défignés fous le nom d'Hermaphrodites font divifés en quatre claffes, ibid.
La première comprend ceux que l'on fuppofe réunir parfaitement en eux les deux Séxes, ibid.
La feconde comprend ceux en qui l'on a cru voir les parties naturelles de l'Homme prédominantes fur celles de la Femme, ibid. & fuivantes.
La troifiéme & la plus nombreufe, embraffe les Femmes qui paroiffent avoir quelque chofe des parties de l'Homme, p. 356.
La quatriéme eft compofée de ces êtres qui n'occupent aucun rang dans la fociété, étant privés des deux féxes, ibid.
Première claffe, d'où naît la fource des Hermaphrodites prétendus parfaits, ibid.

Perfonne

Perſonne n'affirme en avoir vu; les hiſtoires que l'on rapporte ne ſont fondées que ſur des oui-dire, p. 357.

L'Auteur du Dictionnaire de Médecine en nie l'exiſtence, ibid.

Tous les Médecins & Chirurgiens penſent de même, donc on peut affûrer qu'il n'y en a pas, p. 358.

La ſeconde claſſe comprend les perſonnes qui ſont capables d'engendrer comme Hommes, & qui ont quelques-apparences du ſéxe féminin; éxemple, le développement tardif des parties a ſouvent trompé des Mères, ibid.

PLINE & FULGOSE ſe trompent; ils prennent des garçons pour des filles, p. 359.

Les parties de la Génération ne paroiſſent bien ſûrement que quand les Teſticules ſont deſcendus dans le Scrotum, ibid.

Ces prétendus changemens ne trouvent plus de crédules admirateurs, pag. 360.

La troiſiéme claſſe fait mention des individus qui peuvent engendrer comme Femmes, & qui ont quelques-apparences du Séxe maſculin, p. 361.

La groſſeur contre-nature du Clitoris en impoſe; ſa deſcription anatomique extérieure, ibid.

Deſcription anatomique des parties internes du Clitoris, p. 362. & ſuivantes.

Deſcription du Clitoris par MORGAGNI, p. 363. & ſuivantes.

L'étendue déméſurée du Clitoris l'a fait prendre pour une Verge, p. 367.

Les Tribades recherchent la compagnie de leur propre séxe, ibid.

Toutes celles à qui le Clitoris est prolongé à l'excés n'en abusent pas, il y en a qui en sont fort-incommodées ; on leur retranche, p. 369.

Citations de Clitoris reconnus tels par différens Auteurs, ibid. & suivantes.

Description des parties de la Génération de ANNE DROUART par M. HOUIN, p. 371.

Clitoris remarquable par sa longueur & sa grosseur pareilles au col d'un Oie, page 372.

Il est plus ordinaire d'en voir de la grosseur du Doigt, éxemples, page 373.

Deux Clitoris dans un même sujet, p. 374.

Quelques-irrégularités de la Nature dans une des parties du Séxe, n'en changent point l'espéce, ibid.

Il ne faut pas croire à ces êtres imaginaires, les Hermaphrodites, page 375.

La quatriéme espéce renferme ceux qui ont un Séxe prédominant, mais dont la mauvaise conformation les empêche d'engendrer ou de concevoir, ibid.

Exemple singulier de monstruosité des parties de la Génération, ibid.

Reproche fait à l'Avocat de GRANDJEAN pour lui avoir donné le caractère d'Hermaphrodite qu'il n'a pas, p. 376.

L'Avocat accusé d'avoir mal interprété le procès verbal, ibid.

Copie de la description de Mr. VERMEIL insérée dans son Mémoire, ibid. & suiv.

Copie

Copie du rapport des Médecins & Churgiens de LION, p. 377. & suivantes.

Suivant ce dernier rapport GRANDJEAN eſt déclaré fille, 378.

Autre procès verbal ordonné par l'official, & ſa teneur, p. 379.

Analyſe critique du Mémoire de l'Avocat Vermeil, p. 380.

L'Anonyme conteſte ſur l'éxiſtence de deux Teſticules, p. 381.

Il détaille toutes les propriétés de la Femme dans l'accuſé, p. 382.

Objeđions contre l'Avocat; premièrement que les Mammelles de GRANDJEAN ne ſont pas ſenſibles aux coups,—Réponſe, p. 383.

Il dit en ſecond lieu qu'il a des poils aux jambes,— Réponſe, p. 384.

En troiſiéme lieu l'Avocat s'autoriſe de ce que la GRANDJEAN n'a jamais été réglée, — Réponſe, p. 385.

L'Hermaphrodite parfait répugne à la Nature; rien n'approche moins de l'Hermaphrodite que ceux qui ſemblent ne tenir à aucun Séxe, p. 386.

Concluſion Il paroît démontré qu'il n'a jamais éxiſté d'Hermaphrodites, & que l'on ne doit regarder que comme un jeu de la Nature les difformités qui ont pu accréditer de pareilles fables, p. 387.

REFLEXIONS DE L'AUTEUR DE CES RECHERCHES, SUR LE MEMOIRE ANONYME, ibid.

La prévention fait commettre des fautes ſur le jugement que l'on doit porter ſur ces infortunés individus, ibid.

Le

Le témoignage d'un ſeul Homme détruit le préjugé de 14 perſonnes de l'Art ſéduites par l'illuſion, ibid.

Variété des rapports au ſujet de DROUART, ibid.

Les rapports de LYON au ſujet de GRANDJEAN paroiſſent manquer par l'éxactitude ; on y donne une deſcription du Clitoris trop-ſuperficielle : ſa direction, ſes dimentions, ſon action ne ſont établies que ſur le récit de l'accuſé, p. 388.

On ne dit rien de la nature des liqueurs qui eſt produite dans les embraſſemens, ibid.

On ne donne ni la largeur, ni la profondeur du Vagin, p. 389.

On n'établit pas l'éxiſtence, ni la privation d'une Matrice, ibid.

On n'inſiſte pas aſſez ſur l'intégrité de l'orifice du Vagin, ibid.

On ne peut jamais apporter trop de ſoin dans les rapports, lorſqu'il eſt queſtion d'inſtruire des Juges, p. 390.

Explications des Planches qui concernent les Hermaphrodites, p. 391. juſqu'à 396.

Liſte des Auteurs à conſulter ſur les Hermaphrodites, p. 397. & ſuivantes.

ADDITIONS ET CHANGEMENS A CETTE PREMIERE PARTIE.

Il n'y a point d'Univerſité à LONDRES. Les Médecins y ſont réunis ſous le Titre de Collége. Les Membres du Collége ſont diviſés en deux claſſes : les Membres proprement pris, & les Aggrégés ; leur différence p. (401) note prémière.

Les Aggrégés ſont depuis pluſieurs années en diſpute avec les premiers pour avoir droit aux honneurs & dignités du Collége. Les conteſtations à cet égard, qui viennent de ſe renouveller avec chaleur, ſont actuellement ſoumiſes à la déciſion des Juges, ibid. note ſeconde.

Le fils du Docteur NICHOLS au lieu de ſuivre l'étude de la Médecine s'attache à celle des Loix, ibid. note troiſiéme.

Changement ſurvenu parmi les Chirurgiens de LONDRES dans l'ordre des Démonſtrations anatomiques, p. (402.)

FIN DE LA PREMIERE PARTIE.